TRENTE-QUATRIÈME ANNEE — N° 10 055 — 24 PAGES — DERNIERE EDITION — DIMANCHE 29-LUNDI 30 MAI 1977

LES PRISES D'OTAGES AUX PAYS-BAS

« Nous voulons rentrer chez nous et y vivre libres » déclarent les jeunes nationalistes moluquois

LIRE PAGE 24.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Après l'échec du coup d'État en Angola

Un sérieux avertissement

La tentative de coup d'Etat qui vient d'échouer à Luanda n'a rien de surprenant sur le continent africain, mais son aspect le plus original parait être le rôle joué par les soldats cubains associés au rétablissement de l'ordre. Alors qu'il s'engage dans l'imbroglio éthiopien, M. Fidel Castro voit ses militaires et conseillers devenir l'ultime rempart du régime angolais contre la subversion intérieure utilisant des slogans d'extrême gauche. En toute hypothèse, l'Angola — et peut-être demain d'autres nations africaines — voit non seulement sa sécurité extérieure mais ses querelles internes arbitrées par une puissance extérieure au continent noir.

Cette aide étrangère consentie au nom de l' « internationalisme prolétarien » a permis de pallier les déficiences et les faiblesses d'un régime aux prises avec de gigantesques problèmes. Le départ massif des Portugais d'Angola, démantelant brutalement une économie relativement développée, s'est ajouté aux destructions nées d'une guerre qui a provoqué l'exode d'un sixième de la population.

L'économie angolaise est dans un piètre état. Les entreprises tournent rarement au tiers de leur capacité, tandis que le pays doit importer 90 % des denrées alimentaires commercialisées. Les pro- de poisson sur les marchés ». l'a constaté le chef de l'Etat en personne : « Il n'y a même plus d'être terminée, et la présence de

En outre, la guérilla est loin d'être terminée et la présence de près de quinze mille combattants et techniciens cubains n'a pas permis d'en venir à bout. Le président Neto lui-même a récemment assigné comme « tâche prioritaire » aux militants du M.P.L.A. d'achever la libération du territoire ». Enumérant les provinces dans lesquelles la production est normale, il n'en recensait que six sur quinze, excluant en particulier le plateau central, grenier traditionnel du pays, où l'UNITA fait toujours régner l'insécurité.

Sur une toile de fond aussi sombre, le coup d'Etat manqué de Luanda constitue un sérieux avertissement pour le président Neto. Les partisans de M. Nito Alves, exploitant un mécontentement grandissant dans la population, notamment dans les faubourgs de Luanda, ont pu pendant plusieurs mois renforcer leurs positions avant que le M.P.L.A. se sente assez fort pour réagir vigoureusement et exclure les « fractionnistes » de son comité central, provoquant du même coup l'affrontement armé.

Arbitre si respecté qu'aucun des putchistes ne l'a pris à partie à la radio, le président angolais s'entendra sans doute à nouveau reprocher par ses collaborateurs d'avoir joué trop longtemps la carte de la conciliation et d'avoir laissé ainsi la crise aboutir à une épreuve de force.

Le M.P.L.A. ne parvient pas à sortir de la période de flottement qui accompagne souvent l'arrivée au pouvoir des guérilleros et leur confrontation avec les problèmes de l'Etat. Tiré à hue et à dia, le mouvement ne peut imposer son autorité. M. Neto se proposait récemment de le transformer en véritable « parti d'avant-garde » pour retrouver le soutien populaire et faire face aux « menaces » qu'il dénonce sur ses frontières après le rétablissement de la situation au Zaïre par le général Mobutu et ses alliés. En déclarant, après l'échec du coup d'Etat, que des événements semblables « pourraient se reproduire », le président angolais ne dissimule pas la gravité de la situation.

le président Neto annonce une sévère répression

Le calme est rétabli à Luanda après l'échec, vendredi 27 mai, de la tentative de coup d'Etat déclenchée par une fraction du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.) (« le Monde » du 28 mai). Le couvre-feu reste maintenu dans la capitale angolaise.

Les forces fidèles au chef de l'Etat avaient repris, vendredi en début d'après-midi, le contrôle de la radio nationale occupée depuis plusieurs heures par un « *comité d'action du M.P.L.A.* » favorable à M. Nito Alves, récemment exclu du comité central du mouvement. « *La rébellion est écrasée* », annonçait aussitôt Radio-Luanda.

Dans deux déclarations prononcées vendredi, à quelques heures d'intervalle, M. Neto a accusé des « *éléments fractionnistes* » d'être à l'origine des événements de Luanda, qu'il a qualifiés d'« *extrêmement graves, car des hommes sont morts* ». « *Ces fractionnistes*, a-t-il ajouté, *n'ont pas hésité à tuer leurs camarades et leurs compatriotes. Il est confirmé qu'ils n'hésitent pas à utiliser la violence, le racisme, le tribalisme et le régionalisme. Nous en avons la preuve.* » Le président Neto a assuré que des « *camarades* » avaient disparu et qu'il ignorait leur sort. Il a poursuivi : « *Je pense que notre peuple va comprendre les raisons pour lesquelles nous allons agir avec une certaine dureté contre ceux qui sont en relation avec ces événements.* »

M. Neto a ensuite rappelé que MM. Nito Alves et Jose Van Dunem avaient été exclus pour « *fractionnisme* ». Il n'a, toutefois, donné aucune indication sur le sort de ces deux personnalités.

(Lire page 3 l'article de RENÉ LEFORT.)

UN DOCUMENT DES ÉGLISES DE NAMIBIE DÉNONCE LE « RÈGNE DE LA TERREUR » DANS LE PAYS

(Lire nos informations page 3.)

Les pays du dialogue Nord-Sud ont trois jours pour réussir

Pendant trois jours, du lundi 30 mai au mercredi 1er juin, les ministres des affaires étrangères ou de l'économie des vingt-sept pays membres de la conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.), plus connue sous le nom de « dialogue Nord-Sud » — à savoir sept pays industrialisés (Australie, Canada, Espagne, Etats-Unis, Japon, Suède et Suisse) et la C.E.E., ainsi que dix-neuf pays en voie de développement (Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Brésil, Cameroun, Egypte, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Jamaïque, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre et Zambie), qui sont les plus grands producteurs et les plus gros consommateurs d'énergie et de matières premières du globe — vont procéder à Paris, avenue Kléber, à la clôture de leurs travaux, dont l'ouverture au début de l'année 1976 avait été le résultat d'une initiative diplomatique heureuse de la France.

Après les allocutions du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, et de M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, et les exposés introductifs des deux co-présidents de la conférence, M. Guerrero (Venezuela) pour les Huit et M. MacEachen (Canada) pour les Dix-Neuf, les ministres commenceront l'étude des conclusions auxquelles ont abouti les quatre commissions de la C.C.E.I. (énergie, matières premières, développement, questions financières) et qui sont contenues dans un document de cent quarante-sept pages.

Les deux co-présidents passent le week-end à établir la liste des plus importants désaccords, en vue d'aboutir à un choix final par les ministres. Le résultat, qui dépendra largement de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, restera en suspens jusqu'à la dernière minute.

Il est exclu, en tout cas, que le dialogue Nord-Sud puisse être prolongé.

Le dialogue Nord-Sud est né, rappelons-le, de la crise provoquée à la fin de 1973 par les pays pétroliers de l'OPEP lorsqu'ils décidèrent, au lendemain de la guerre du Kippour, de relever le prix du pétrole. M. Kissinger tenta, en réponse, d'organiser un front des consommateurs d'énergie, pour imposer aux producteurs de pétrole une attitude plus conciliante. M. Giscard d'Estaing craignant les dangers d'une confrontation sans merci entre producteurs et consommateurs, recommanda une autre voie, celle de la coopération. Le 24 octobre 1974, il proposa une conférence tripartite « au sommet » entre quatre pays producteurs de pétrole et six pays consommateurs (trois industrialisés, trois pays en voie de développement). En dépit de la résistance que dans chaque camp les « durs » opposèrent à cette proposition, celle-ci devait petit à petit s'imposer, après toutefois que les pays industrialisés eurent accepté qu'au problème qui seul les intéressait, celui de leur ravitaillement énergétique, soit lié celui du développement. La conférence de décembre 1975 à Paris donna le mandat à quatre commissions de rechercher, en tenant compte des progrès accomplis dans d'autres instances internationales (C.N.U.C.E.D., ONUDI, Banque mondiale) des « arrangements » dans les divers domaines. Une nouvelle conférence ministérielle devait être appelée à ratifier un an plus tard — c'est-à-dire en décembre 1976 — ces arrangements.

Au début de 1976, le dialogue Nord-Sud paraissait donc bien s'engager. Préalablement à son ouverture, les ministres des affaires étrangères des pays en voie de développement adoptaient à Manille, en février, une charte qui mettait l'accent sur les deux revendications fondamentales du tiers-monde : « *un programme intégré* » assurant l'indexation des matières premières sur les prix des produits manufacturés (avec la création d'un Fonds commun chargé de coordonner le financement des stocks régulateurs) ; l'annulation de la dette publiques des pays en voie de développement les plus pauvres et la consolidation, pour vingt-cinq ans au moins, de la dette commerciale des autres pays.

L'arme du pétrole

Sur ces deux points, comme sur d'autres, on a assisté tout au long de l'année 1976 à un véritable dialogue de sourds. Les pays industrialisés réclamaient avant tout des garanties concernant leur ravitaillement en pétrole et la stabilité des prix ; mais ils n'obtenaient pas le soutien des pays en voie de développement non producteurs de pétrole, pour qui la hausse massive du « brut » avait pourtant eu cus que l'union des pays en voie de développement et l'arme du pétrole constituaient le seul moyen d'amener les pays riches à réformer le système économique mondial.

Mais l'effort des Dix-Neuf, dans ce sens, restait vain. Les pays industrialisés, obsédés par leurs difficultés économiques et divisés sur les remèdes à adopter, ne faisaient aucune proposition novatrice, espérant l'éclatement du front de leurs partenaires. A la veille de la conférence finale, les vingt-sept membres de la C.C.E.I. étaient donc obligés de constater qu'ils n'avaient guère avancé. Cette conférence risquait donc, en échouant, de compromettre dangereusement le climat des relations entre pays riches et pauvres. Les Etats-Unis, meneurs du jeu économique et financier dans le monde, venaient d'ailleurs d'élire un nouveau président, aux vues plus larges et généreuses que ses prédécesseurs. On convenait donc d'ajourner de cinq mois la conférence, pour laisser le temps à M. Carter de préciser son attitude.

Lorsque les interlocuteurs se sont retrouvés, le 29 avril, les Dix-Neuf nourrissaient pour la première fois de sérieux espoirs. Les Neuf européens, y compris l'Allemagne fédérale, jusqu'alors réticente, s'étaient mis d'accord, en avril, sur un programme de soutien relativement novateur. Le président Carter avait déclaré, aux Nations unies, que « *les Etats-Unis* [étaient] *prêts à examiner dans un esprit positif ou ouvert la négociation d'accords pour stabiliser les prix des matières premières, y compris l'établissement d'un fonds commun...* » « *Je crois aussi*, ajoutait-il, *que les pays en voie de développement doivent acquérir une participation plus active dans le processus global de prises de décisions économiques...* »

JEAN SCHWOEBEL.

(Lire la suite page 21.)

Les banques américaines relèvent leurs taux d'intérêt

Déficit record de la balance commerciale

Réagissant à la politique de renchérissement du loyer de l'argent menée par les autorités monétaires des Etats-Unis (le système de réserve fédéral), un grand nombre de banques commerciales américaines ont, vendredi, pour la deuxième fois en quinze jours, relevé leur « taux de base » d'un quart de point pour le porter à 6,75 % (le taux correspondant pour les banques françaises est de 9,60 %).

Le déficit record de la balance commerciale (2,62 milliards de dollars au mois d'avril) est accueilli avec sang-froid par l'administration, qui exprime au contraire sa satisfaction au sujet d'une nouvelle progression pour le même mois de l'indicateur de conjoncture.

La hausse du loyer de l'argent à court terme se confirme aux Etats-Unis alors que les taux à long terme restent stables. Plusieurs banques commerciales, dont Citibank et la Chase Manhattan Bank ont, vendredi, augmenté à nouveau d'un quart de point leur « taux de base » appelé « *prime rate* » (celui qu'elles consentent à leurs clients ayant la meilleure signature), pour le porter de 6,5 % à 6,75 %. Il y a deux semaines, le vendredi 13 mai, le « *prime rate* » avait déjà été augmenté d'un quart de point, après une assez longue période de stabilité qui durait depuis le début de l'année. C'est, en effet, au cours des premiers jours de janvier que les banques, qui avaient, pendant quelques semaines, ramené leur taux de base à 6 %, s'étaient alignées sur le taux de 6,25 % pratiqué par la majorité de la profession depuis le 13 décembre 1976. Le nouveau taux de 6,75 % est celui qui était en vigueur au mois d'octobre de l'année dernière.

A Washington, l'administration Carter a presque immédiatement exprimé sa désapprobation, par la bouche du directeur du Budget, M. Bert Lance.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 22.)

La politique familiale à la dérive

L'Assemblée nationale doit examiner, mardi 31 mai, le projet de loi instituant un complément familial, qui regroupe en une seule prestation les allocations suivantes : salaire unique (majoré ou non), allocation de la mère au foyer (majorée ou non), allocation de frais de garde. Reprenant les critiques et suggestions des syndicats, de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), l'opposition — mais aussi le R.P.R. — tentera d'améliorer un texte qui, sous couvert de simplification et d'amélioration, demeure d'une portée très limitée. Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du département du droit du travail de l'université Paris-Assas, évoque ci-dessous les lacunes de la politique familiale suivie ces dernières années, avant d'analyser les conséquences probables du nouveau projet de loi.

I. — Sortir de l'abime

Par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Il faut voir les choses en face. N'en déplaise aux chantres grandiloquents de la natalité, dans les milieux modestes, la perspective d'une naissance ne peut que susciter les plus vives appréhensions : souvent même, elle sera ressentie comme une catastrophe. Car rien de sérieux, en dépit de tant de discours, n'est fait pour protéger de façon efficace la mère et son enfant. Bien au contraire.

Déjà, dès le départ, la salariée appréhende généralement d'annoncer le futur événement à son employeur : que la réaction soit exaspérée ou fataliste, elle prendra rarement l'allure de félicitations sincères et servira toujours d'aliment aux mêmes considérations générales, même si les congés de maternité représentent un absentéisme moyen inférieur aux congés de ski des cadres supérieurs... La réaction patronale pourra même prendre la forme d'un licenciement pur et simple. Et quoique le Code du travail frappe de nullité un tel licenciement, jamais les tribunaux n'osent ordonner la réintégration... S'il y a conflit, l'intéressée devra souvent plaider pendant plusieurs années pour obtenir une indemnisation qui ne compensera évidemment pas la perte immédiate de son emploi. Conserve-t-elle ce dernier, rien ne sera aménagé, dans la quasi-totalité des cas, pour tenir compte de son état : jusqu'à la date de son congé — six semaines avant l'accouchement — elle subira parfois deux à trois heures quotidiennes de transport et travaillera dans les mêmes conditions qu'auparavant, conditions qui peuvent être tout à fait contre-indiquées pour sa santé et celle de son enfant. Résultat : 10 % de naissances prématurées ; combien d'handicapés ?

(Lire la suite page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Le Robinson de l'Élysée

Pour fêter le troisième anniversaire de son septennat, M. Giscard d'Estaing a choisi de visiter les quatre cent trente-deux habitants de l'île de Houat, en Bretagne. Peut-être le chef de l'Etat, qui se dégage de plus en plus des contingences quotidiennes en prenant du recul par rapport à l'histoire immédiate, se sent-il en communion de cœur et d'esprit avec les insulaires. Peut-être rêve-t-il en secret d'une petite île dont il serait le Robinson et où Vendredi apprendrait à lire avec application sur les pages jaunies par les tempêtes de Démocratie française.

Mais cette île, n'est-ce pas déjà l'Elysée ?

BERNARD CHAPUIS.

ROLES INVERSÉS AUX ÉTATS-UNIS

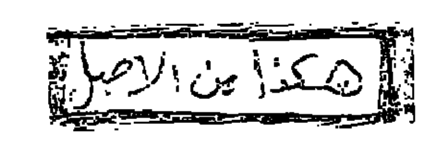
Les suffragettes du petit écran

Curieux, ce phénomène auquel on assiste aux Etats-Unis, cette véritable dichotomie, cette différence radicale de genres au sens grammatical, entre le grand et le petit écran. Sur l'un, tout s'inscrit au masculin et sur l'autre — ça, on le sait moins — au féminin. Voilà des années qu'on s'interroge, qu'on s'étonne : le cinéma américain est entièrement conçu en fonction des hommes. Sur, par, et pour les femmes, rien. Redford, de Niro et Nicholson, voilà les stars des temps modernes. Pourquoi ?

Difficile à expliquer. Ce qui l'est moins, c'est la place qu'ont prise, en revanche, les femmes à la télé. Les trois grandes chaînes rivales ne se préoccupent qu'accessoirement de la production. Etalées à la vitrine de l'écran, les émissions ne sont là que pour appâter le chaland. Ce qu'on se dispute en effet, c'est une clientèle très réduite, très spéciale, celle des annonceurs. Eux, n'achètent que des acheteurs. Traduisez : des téléspectateurs ; de préférence des téléspectatrices. Et pas n'importe lesquelles : pour faire prime sur le marché, il faut avoir entre dix-huit et quarante-neuf ans, l'âge d'or de la consommation. Avant, après, on n'a pas ou on n'a plus les moyens de dépenser pour soi et pour les siens.

Or, le meilleur moyen de séduire quelqu'un, homme ou femme, c'est encore de s'intéresser à lui et de lui tendre un miroir encadrant son reflet, si possible un peu flatté. Résultat : une télévision unique au monde, une télévision ignorée du reste du monde, pourtant inondée de vieilles séries, made in U.S.A. ; une télévision où Jean-Pierre Elkabbach s'appellerait Barbara Walters et Jacques Chancel, Dinah Shore ; une télévision où l'on dirait Madame le commissaire à Maigret.

(Lire page 11 l'article de Cl. Sarraute.)



PROCHE-ORIENT

Israël

CHEF DES « LIBÉRAUX » DU LIKOUD

M. Erlich demande à M. Dayan de renoncer au portefeuille des affaires étrangères

De notre correspondant

Jérusalem. — La direction du Likoud devait se réunir, dimanche 29 mai, sous la présidence de M. Menahem Begin, au siège du parti Hérouth, pour réexaminer le problème de l'attribution du portefeuille des affaires étrangères à M. Moshe Dayan.

C'est dans une atmosphère tendue et dans un climat de suspicion que se rencontreront des dirigeants politiques qui, douze jours plus tôt, fêtaient leur victoire commune. Devant le siège du Hérouth, et en divers endroits on attend en effet des manifestations de familles des soldats tués durant la guerre de 1973, « *victimes*, selon les communiqués à la presse, du « *général des mehdalim* » (négligences) *dont on veut faire un ministre* ». M. Simha Erlich, *chef de file* du parti libéral et numéro deux du groupe Likoud, est moins réservé dans ses propos qu'au début de l'affaire Dayan et reconnaît désormais publiquement qu'il a été mis *devant un fait accompli par M. Begin*. Il se sent moins tenu à la discrétion, après la réunion de jeudi soir de la direction de son parti, où l'initiative du président du Likoud a été condamnée avec une rare violence.

Le chef des libéraux a suggéré, vendredi, pour mettre un terme à la crise, que M. Moshé Dayan renonce au portefeuille que lui a offert M. Begin. La réponse lui a été donnée le soir même, par M. Dayan, au cours d'une interview à la télévision. Interrogé sans ménagements, l'ancien héros national a déclaré qu'il n'avait pas sollicité son entrée au gouvernement du Likoud et qu'il appartenait à ce parti de reprendre, s'il le jugeait nécessaire, l'offre qu'il lui a faite.

M. Dayan a paru *surpris* par les questions portant sur l'aspect condamnable de sa défection au parti travailliste et de son passage dans le camp adverse. Il ne voit rien qui soit contraire à la morale dans son ralliement au Likoud « *puisque c'est utile au pays* » et n'est pas gêné par l'hostilité d'une partie de l'opinion.

Ces propos n'étaient pas faits pour apaiser la colère des libéraux, *qui ont immédiatement* réagi avec vigueur. M. Erlich a aussitôt déclaré : « *C'est intolérable, cet homme se moque* (le terme hébreu étant bien plus fort) *de l'opinion publique.* » Pour M. Arieh Dulzin, *à qui avait été* promis le ministère des affaires étrangères, faire entrer M. Dayan dans un cabinet du Likoud équivaut à trahir les électeurs, qui « *ont clairement signifié le 17 mai qu'ils ne voulaient plus des responsables des négligences de 1973* ».

De toute évidence, les libéraux paraissent peu disposés à la moindre concession.

ANDRE SCEMAMA.

Les résultats définitifs des élections du 17 mai

	1973		1977	
Inscrits	2 034 478		2 236 293	
Votants	1 601 098		1 771 726	
Exprimés	1 566 855		1 747 820	
Nuls	34 243		23 906	
Nombre de suffrages nécessaires pour un siège	15 668		14 173	
	Voix	Sièges	Voix	Sièges
LIKOUD (Hérouth, parti libéral et Laam)	473 309	39 (a)	583 968	43
MAARAKH (parti travailliste et Mapam)	621 183	51 (b)	430 023	32
DASH* (Mouvement démocratique pour le changement)	—	—	202 265	15
PARTI NATIONAL RELIGIEUX	130 349	10	160 787	12
FRONT DU RAKAH (Front démocratique pour la paix et l'égalité HADASH)	53 353	4	80 118	5 (c)
FRONT DE LA TORAH (rassemblant Agoudat Israël et Poalei Agoudat Israël)	60 012	5 (d)	—	—
AGOUDAT ISRAEL*	—	—	56 632	4
SHLOMZION*	—	—	33 947	2
SHELLI*	—	—	27 281	2
POALEI AGOUDAT ISRAEL*	—	—	23 571	1
ARABES AFFILIES AU PARTI TRAVAILLISTE	48 961	3	24 185	1
MOUVEMENT DES DROITS CIVIQUES (RATZ)	35 023	3 (e)	20 621	1
FLATTO-SHARON*	—	—	(f) 35 049	1
PARTI DES LIBERAUX INDEPENDANTS	56 560	4	20 384	1
MOKED (Maki et nouvelle gauche *israélienne*)	22 147	1 (g)	—	—

(*) Formations n'ayant présenté de candidats qu'en 1977.

a) En fin de législature, le Likoud comptait trente-six députés, à la suite de l'adhésion de M. Hillel Seidel (indépendant libéral) et de la défection de MM. Benyamin Halevi, Shmuel Tamir et Akiba Nof passés au Dash, et du général Arik Sharon, fondateur du Shlomzion

b) En fin de législature, le Maarakh comptait quarante-neuf députés, à la suite de la démission en 1975 de M. Arieh Eliav, qui devait mener la liste du Shelli, et en 1977 de M. Mordekhai Ben Porat

c) *Le parti communiste Rakah a présenté en 1977 une liste dite du « Front démocratique pour la paix et l'égalité »* (Hadash) avec des représentants d'une branche des « *Panthères noires* » et d'autres organisations de gauche juives et arabes.

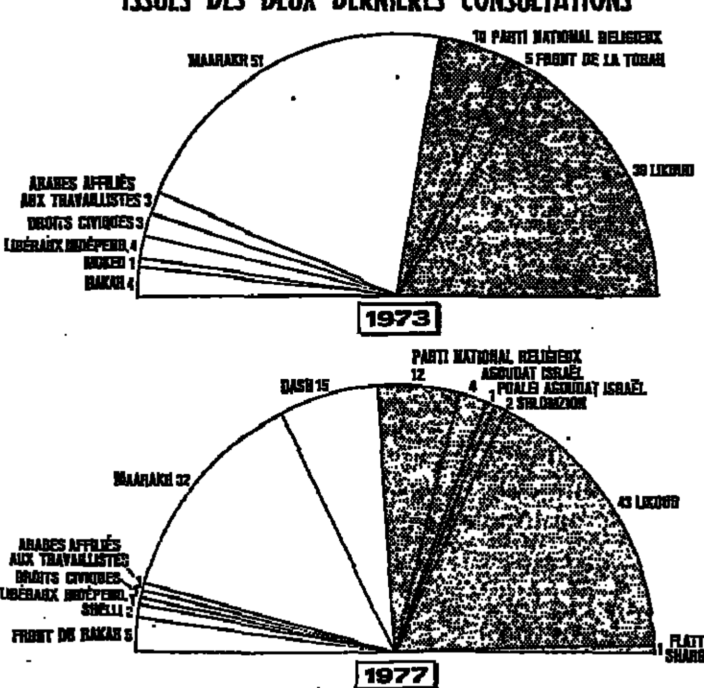
d) Les deux composantes du Front de la Torah ont présenté en 1977 des listes séparées.

e) En fin de législature, le mouvement des droits civiques présidé par Mme Shulamit Aloni comptait deux députés à la suite de la défection de Mme Marcia Friedman

f) Figurant seul sur la liste, M. Flatto-Sharon avait obtenu assez de suffrages pour faire élire deux députés. L'excédent a été réparti au prorata des voix obtenues par les autres formations.

g) M. Meir Pail, l'unique député du Moked (alliance conclue en vue des élections de 1973 entre le *Maki* (le P.C. pro-sioniste qui a depuis lors cessé d'exister) et le Siah (la nouvelle gauche israélienne), a été élu en 1977 sur la liste du Shelli (Paix et Egalité pour Israël), nouvelle formation dirigée par M. Arié Eliav, ancien secrétaire général du parti travailliste.

LA COMPOSITION DES CHAMBRES ISSUES DES DEUX DERNIÈRES CONSULTATIONS



(En grisé, les formations dont le programme exclut toute concession territoriale en Cisjordanie.)

EUROPE

Union soviétique

Le présidium du Soviet suprême a approuvé le nouvel hymne national

De notre correspondant

Moscou. — Si l'Union soviétique n'a pratiquement plus de chef de l'Etat (M. Podgorny n'a pas été « démissionné », vendredi 27 mai, par le présidium du Soviet suprême, mais il est clair *qu'il n'exerce plus aucune fonction*), elle est assurée, en revanche, de connaître bientôt son nouvel hymne national. Le présidium du Soviet suprême a en effet approuvé, lors de sa session de vendredi, la musique et les paroles du nouvel hymne.

Intitulé *l'Union inviolable des Républiques libres*, l'ancien hymne avait été composé en 1943, à la demande de Staline, pour remplacer *l'Internationale* qui faisait fonction d'hymne soviétique depuis 1917. Depuis la mort de Staline, il avait un inconvénient majeur : il était impossible de le changer car il exalte non seulement la « *Grande Russie* », mais, bien sûr, Staline lui-même, « *qui nous a élevés dans la fidélité au peuple, qui nous inspire dans notre travail et dans nos exploits* ».

L'idéologue en chef du régime, *M. Michel Souslov*, a été chargé de contrôler la mise à jour de l'hymne national. Si la musique ne doit être que très légèrement adaptée, les paroles, dit-on, ont *été considérablement modifiées.* Le nouvel hymne, qui devrait être publié incessamment, a été définitivement approuvé par décret par le présidium du Soviet suprême et entrera en vigueur le 1er *septembre prochain.*

Le projet de nouvelle Constitution, qui ne sera publié que le 4 juin, n'a *été* approuvé, en revanche, que « *dans ses grandes lignes* », et devra être adopté par le Soviet suprême, au cours d'une session extraordinaire prévue pour le mois d'octobre. Ainsi, la nouvelle Constitution sera en place pour les fêtes du soixantième anniversaire de la révolution, le 7 novembre 1977.

On ignore encore quand exactement l'Union soviétique aura un nouveau chef de l'Etat. Deux hypothèses ont cours à Moscou : le 16 juin prochain, date de l'ouverture de la session régulière d'été du Soviet suprême, ou octobre, quand le Soviet, réuni en session extraordinaire, adoptera la nouvelle Constitution.

JACQUES ALMARIC.

M. PASTOUKHOV EST NOMMÉ PREMIER SECRÉTAIRE DES KOMSOMOLS

Moscou. — Le comité central des Komsomols a désigné, vendredi, un nouveau premier secrétaire de l'organisation de la jeunesse pour remplacer M. Tiajelnikov, cinquante et un ans, *nommé* récemment chef de la section de propagande au comité central du parti communiste. C'est l'un des adjoints de M. Tiajelnikov qui a été choisi : M. Boris Pastoukhov, quarante-quatre ans, qui exerçait, depuis 1964, les fonctions de secrétaire du comité central des Komsomols. M. Pastoukhov, qui est Moscovite, a fait toute sa carrière aux Komsomols : avant de travailler à l'organisation centrale, il avait été, en 1958, premier secrétaire des Komsomols pour le district Baumann de Moscou, puis premier secrétaire pour l'organisation des Komsomols de la capitale. Il est également membre suppléant du comité central du parti communiste depuis 1966. — J. A.

Le Conseil de l'Europe définit le statut des travailleurs européens migrants dans les dix-neuf États membres

Le Conseil de l'Europe vient de rendre public le texte d'une convention européenne adoptée le jeudi 26 mai à Strasbourg, définissant le statut des travailleurs migrants des dix-neuf Etats membres, à l'exclusion des immigrés en provenance d'autres pays. Cette convention reconnaît aux ressortissants des dix-neuf Etats — où qu'ils se trouvent dans l'un de ces derniers — un traitement au moins aussi favorable que celui des nationaux, dans tous les domaines relatifs aux conditions de vie et de travail. Toutefois, ce nouveau texte, ouvert à la signature et à la ratification des Etats membres, n'entrera en vigueur que trois mois après que cinq d'entre eux au moins l'auront ratifié. Ce délai de trois mois jouera également pour les pays qui ratifieront ultérieurement la convention.

Aux termes de cette convention, qui remplacera de nombreux textes partiels, le travailleur migrant ayant obtenu un emploi — que ce soit sur demande nominative ou par l'intermédiaire d'un service officiel — devra être muni d'un contrat de travail à son départ, et il lui sera fourni une information appropriée sur le pays d'accueil. En cas de recrutement collectif, les frais de voyage ne pourront incomber au travailleur. En cas de retrait du permis de travail et de séjour, l'immigré de l'Europe « grand format » bénéficiera d'un droit de recours effectif. En matière de logement, de formation et d'éducation, de sécurité sociale, de fiscalité, de garantie de l'emploi, d'exercice des droits syndicaux et de participation à la vie de l'entreprise, le travailleur migrant bénéficiera d'un statut analogue à celui des nationaux, tout en conservant les avantages acquis, ou en cours d'acquisition, dans son pays d'origine.

[Certaines dispositions de cette convention marquent un progrès, comme celles qui favorisent les regroupements familiaux, où la France a joué un rôle d'initiateur. D'autres dispositions se situent nettement en retrait par rapport à celles qui sont appliquées aux travailleurs intra-communautaires dans les neuf pays de la C.E.E. C'est le cas notamment pour l'obligation faite aux ressortissants des dix-neuf Etats du Conseil de l'Europe de disposer d'un contrat de travail dès avant leur installation dans un autre pays. S'il n'est pas justifiable, en droit, d'invoquer une convention plus restrictive pour diminuer les avantages acquis, ne peut-on craindre que certains gouvernements, face au chômage, se retranchent « politiquement » derrière la réglementation des « dix-neuf » ?

Au Conseil de l'Europe on fait observer, en revanche, que certains articles de la convention vont plus loin que la protection actuelle en cas de chômage, puisqu'il est accordé un délai de cinq mois (au lieu d'un mois selon les textes communautaires) après la période d'un an durant laquelle le permis de séjour reste valide.]

● *La commission de la C.E.E.* a décidé de transférer son bureau d'Amérique latine de Santiago-du-Chili à Caracas. Un fonctionnaire sera toutefois maintenu dans la capitale du Chili.

Officiellement, la raison est *d'ordre technique*. Caracas étant mieux situé géographiquement en Amérique latine. Toutefois, personne ne doute à Bruxelles que, par ce geste, la commission a voulu protester contre la politique *de violation des droits de l'homme* au Chili. De nombreux membres du Parlement européen avaient demandé ce transfert. — *(A.F.P.)*

PUBLICATION DU PROJET DE LOI SUR L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le projet de loi autorisant le gouvernement à approuver la décision du Conseil européen du 20 septembre 1976 sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel, et adopté par le le conseil des ministres le 18 mai, a été déposé, mercredi 25 mai, sur le bureau de l'Assemblée nationale ; le texte du projet a été publié, ce vendredi, par les services de l'Assemblée.

ARTICLE PREMIER. — « *Vu la décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1976, est autorisée l'approbation des dispositions annexées à la décision du Conseil des Communautés européennes du 20 septembre 1976 et relatives à l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel direct, dont le texte est annexé à la présente loi.* »

ART. 2. — « *Toute modification des compétences de l'Assemblée des Communautés européennes, telles qu'elles sont fixées à la date de signature de l'acte portant élection des représentants à l'Assemblée au suffrage universel direct, qui n'aurait pas fait l'objet d'une autorisation de ratification ou d'approbation suivant les dispositions des traités de Paris et de Rome, et qui, le cas échéant, n'aurait pas donné lieu à une révision de la Constitution conformément à la décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1976, serait de nul effet à l'égard de la France.*

» *Il en serait de même de tout acte de l'Assemblée des Communautés européennes qui, sans se fonder sur une modification expresse de ces compétences, les outrepasserait en fait.* »

Le projet de loi relatif au mode d'élection (scrutin proportionnel à l'échelon national et à la plus forte moyenne) des représentants de la France à l'Assemblée européenne, adopté par le conseil des ministres en même temps que le premier, a été également publié ce vendredi. Mais la date de sa discussion par l'Assemblée n'a *pas encore été fixée*, alors que l'examen du projet d'approbation doit avoir lieu les 15 et 16 juin prochain.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● 17 456 IMMIGRANTS venant de pays socialistes ont été accueillis en R.F.A. au cours du premier trimestre de 1977 dans le cadre du « rassemblement des familles » de souche allemande, annonce la Croix-Rouge ; 8 319 d'entre eux venaient de Pologne, 2 847 de Roumanie et 1 720 d'U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

Australie

● M. MALCOM FRASER, PREMIER MINISTRE AUSTRALIEN, a quitté Singapour le vendredi 27 mai pour un voyage d'un mois en Italie, Grande-Bretagne, Belgique, France et R.F.A. Il se rendra ensuite aux Etats-Unis. M. Fraser s'est arrêté à Singapour pour y rencontrer le premier ministre, M. Lee Kuan Yew. — *(Reuter.)*

Brésil

● UNE CENSURE ACCELEREE a été instituée *sur* tous les livres, revues et périodiques publiés à l'étranger, a annoncé vendredi 27 mai le ministère brésilien de la justice. Le contrôle sera fait par des *fonctionnaires* de police. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● *L'AMBASSADE DU CAMBODGE A PEKIN* a remis à l'ambassade de France à Pékin une « *note de protestation contre les informations publiées dans la presse française affirmant qu'un million de personnes ont été massacrées par les khmers rouges* » depuis la prise de Phnom-Penh, le 17 avril 1975. La note ne dément pas formellement les massacres mais dénonce « *la rage frénétique et inhumaine* » avec laquelle la presse française « *diffame* » le Cambodge. — *(Reuter.)*

Canada

● M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, premier ministre fédéral, et son épouse Margaret ont décidé de se séparer, indique un communiqué publié vendredi 27 mai par les services du premier ministre. M. Trudeau aura la garde des trois enfants. Le premier ministre avait épousé Margaret Sinclair, fille d'un ancien ministre, le 5 mars 1971, à Vancouver (Colombie britannique). M. Trudeau est âgé de cinquante-sept ans et son épouse de vingt-huit. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chili

● LE GOUVERNEMENT DE SANTIAGO a rappelé son attaché militaire à Bonn, le colonel Christian Ackerknecht, a annoncé, le 26 mai, le ministère ouest-allemand des affaires étrangères. Dans les milieux politiques de R.F.A., on estime que cette mesure a été décidée en raison d'une grave suspicion dont cet officier était l'objet : des réfugiés chiliens l'avaient en effet accusé d'être responsable des tortures pratiquées sur des centaines de prisonniers politiques, alors qu'il dirigeait la prison de Rancagua, après le coup d'Etat du 11 septembre 1973. — *(A.F.P.)*

Corée

● LE RETRAIT DES FORCES TERRESTRES AMERICAINES NE METTRA PAS EN DANGER LA SECURITE DE LA COREE DU SUD », a affirmé, vendredi 27 mai, avant de quitter Séoul, M. Philip Habib, sous-secrétaire américain aux affaires politiques.

Après leurs entretiens avec les dirigeants de Séoul, M. Habib et le général George Brown, chef de l'état-major interarmes, se sont rendus à Tokyo, où ils ont donné des apaisements aux autorités japonaises sur les conséquences de la décision américaine.

Pour sa part, dans les colonnes de son quotidien officiel, *Rondong Sinmum* la Corée du Nord a réaffirmé, vendredi, qu'elle « *n'avait pas l'intention d'envahir le Sud ni de régler par les armes la question de la réunification* ». — *(A.F.P., A.P.)*

Espagne

● TROIS MILITANTS BASQUES DE L'ETA, MM. Jose Javier Esnal Arrizabalaga, Santiago Urcelay Zabaleta et Jose Antonio Calparsoro Artola, ont été arrêtés à Bilbao, alors qu'ils préparaient un attentat, a annoncé vendredi 27 la police, à Madrid. 50 kilos de dynamite ont été saisis, apprend-on de même source. — *(A.P., Reuter.)*

Etats-Unis

● LE GENERAL JOHN SINGLAUB, qui a été relevé de ses fonctions en Corée du Sud à la suite de ses déclarations hostiles à la politique de M. Carter de retrait progressif des troupes américaines, a été nommé, vendredi 27 mai, chef d'état-major de l'armée de terre. Le général Singlaub rejoindra son poste à Fort-McPherson, près d'Atlanta (Georgie), le 27 juin, et aura autorité sur les deux cent quatre-vingt-douze mille hommes de l'armée de terre stationnés aux Etats-Unis ainsi que sur les quatre cent onze *membres* de la Garde nationale. — *(A.F.P., UPI.)*

● UN CINQUIEME ENTRETIEN TELEVISE ENTRE L'ANCIEN PRESIDENT RICHARD NIXON et le journaliste britannique David Frost sera diffusé cet automne aux Etats-Unis. L'émission sera notamment consacrée à la « coupure » de dix-huit minutes qui affecte une des bandes magnétiques de la Maison Blanche sur laquelle était enregistrée une conversation entre M. Nixon et son collaborateur M. Haldeman, le 20 juin 1972, trois jours après *le cambriolage* du Watergate. — *(U.P.I.)*

Grande-Bretagne

● M. MARK HOSENBALL, le journaliste américain expulsé pour « raison de sécurité » de Grande-Bretagne sur ordre de M. Merlyn Rees, ministre de l'intérieur, est parti, vendredi 27 mai, pour New-York. L'ancien employé de la C.I.A. Philip Agee, dont l'expulsion avait été annoncée en *même temps que celle de* M. Hosenball, partira le 3 juin pour les Pays-Bas. La décision du gouvernement britannique d'expulser MM. Agee et Hosenball avait fait l'objet d'une *vive polémique, certains milieux* accusant le ministère de l'intérieur d'avoir agi sur pression de la C.I.A. — *(A.F.P., Reuter.)*

● LES MODERES l'ont emporté vendredi 27 mai au congrès annuel du parti nationaliste écossais (S.N.P.) à Dundee. Ils ont fait adopter le principe de loyauté envers la reine, même en cas d'indépendance de l'Ecosse. La majorité des délégués ont rejeté par un vote à main levée une motion proposant un référendum sur la monarchie, et ont accepté que la reine demeure le chef de l'Etat au cas où l'Ecosse accéderait un jour à l'indépendance. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE PHILOLOGUE CARLO SALINARI, professeur de littérature italienne et doyen de la faculté de lettres de l'université de Rome, est décédé à l'âge de cinquante-sept ans. M. Salinari était membre du comité central du parti communiste. — *(U.P.I.)*

Irlande du Nord

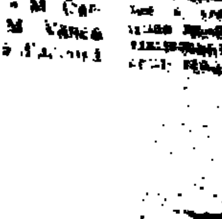
● CINQ HOMMES ont été inculpés vendredi soir 27 mai à *Belfast du meurtre, le 15 mai* dernier, du capitaine de l'armée britannique Robert Nairac, enlevé et exécuté par l'IRA « provisoire », de l'aveu même de l'organisation extrémiste. *Le corps du capitaine Nairac* n'a cependant pas été retrouvé. — *(A.F.P.)*

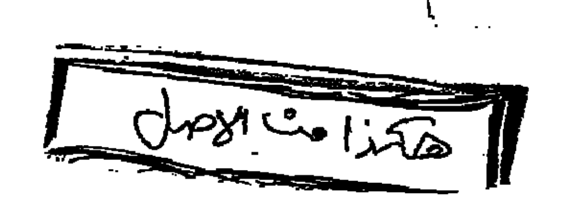
Suède

● LA FEDERATION SUEDOISE DES PILOTES DE LIGNE demande que le pirate de l'air qui a détourné, jeudi 25 mai, un avion des lignes intérieures soviétiques sur Stockholm ne soit pas autorisé à rester en Suède (*le Monde* du 28 mai). Dans un communiqué publié vendredi, la Fédération estime qu'aucun motif, qu'il soit religieux ou politique, ne justifie que le droit d'asile soit accordé à un pirate de l'air. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE PRESIDENT MOBUTU se rendra le 14 juin prochain au Maroc en visite officielle, a annoncé, vendredi 27 mai, à Rabat, M. Nguza Karl I Bond, ministre zaïrois des affaires étrangères et vice-président du conseil exécutif. — *(A.F.P.)*





AFRIQUE

Angola

LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DE LUANDA

Une crise politique et sociale ouverte depuis l'indépendance

« *Nito Alves, c'est le diable* », s'exclamait, en octobre 1975, un ministre de l'actuel gouvernement angolais devant un groupe de hauts dirigeants du M.P.L.A. Il ne rencontra qu'un silence approbateur. Le « *problème* » est déjà ancien. Pourquoi a-t-il débouché sur une tentative armée de coup d'État ?

Quelques mois après la chute de M. Caetano à Lisbonne, les quatre cent mille habitants des bidonvilles de Luanda, les « *muçeques* », durent s'organiser afin de se protéger contre les attentats et les assassinats perpétrés par des commandos d'extrême droite. Des milices d'auto-défense se formèrent tandis que le M.P.L.A. traversait sa crise la plus grave, marquée par une double scission. Certes, la popularité du mouvement, fruit de plusieurs années de travail clandestin et de propagande, subsistait, mais, faute d'un encadrement sérieux et de consignes précises qu'une direction désemparée était incapable de fournir, le « *pouvoir populaire* », dans les bidonvilles, s'affirmait de façon de plus en plus autonome. Tout en se reconnaissant dans le M.P.L.A., il en ignorait largement les objectifs, les analyses et les méthodes. Cette autonomie est à l'origine de la crise.

A l'époque, le M.P.L.A. commence par exalter ce « *pouvoir populaire* », que condamnent le F.N.L.A. et l'UNITA. Attitude qui s'explique aisément. Si la population n'avait pas supporté, pratiquement seule, le poids de la bataille de Luanda, le M.P.L.A., dont les dissensions internes avaient fait fondre les effectifs militaires, aurait été incapable de chasser ses rivaux de la capitale angolaise et d'être ainsi mieux placé qu'eux pour revendiquer la légitimité nationale lors de l'indépendance. Dans l'euphorie de la victoire, auquel le « *petit peuple* » des bidonvilles sait qu'il a pris une part décisive, les relations entre le « *pouvoir populaire* » et la direction du mouvement sont *idylliques*. En quelques mois, pourtant, le divorce est consommé à propos du partage des fruits de la victoire.

La déception des plus pauvres

Les illusions sont grandes. Faute d'une formation politique et économiques élémentaire, victimes de la surenchère souvent démagogique à laquelle les mouvements se sont livrés pour rameuter leurs troupes, les habitants des « *muçeques* » sont convaincus dans leur immense majorité, que la proclamation de l'indépendance leur ouvrira les portes d'un Eldorado. Très vite leur déception est amère.

Dès le début de l'été 1975, des groupes de militants d'extrême gauche, souvent venus du Portugal, commencent à montrer du doigt, *aux plus démunis*, le responsable du maintien de leur misère : la direction du M.P.L.A. Celui-ci, inquiet du moral de ses arrières dans une capitale qui reste sa place-forte, décide alors la dissolution des milices. Des bataillons, originaires de Luanda, refusent de monter au front. La répression, pourtant très modérée eu égard à la situation dramatique du pays, dilapide une grande partie du crédit dont jouissait le M.P.L.A. dans la capitale. Les faubourgs ne rendent pas leurs armes. Désemparés, amers, ils attendent l'occasion *de prendre* leur revanche et cherchent l'homme qui les conduirait à nouveau à la bataille. Nito Alves, qui pourtant avait fait les déclara*tions les plus virulentes* et dirigé les attaques les plus dures contre les « *gauchistes* » s'imposera très vite dans ce rôle.

Comment la population de la capitale n'aurait-elle pas été séduite par des discours ? Sa phraséologie ultra-révolutionnaire comble des militants très peu formés. Sans jamais indiquer une ligne politique claire ni, à plus forte raison, une alternative cohérente et globale au programme du M.P.L.A., il galvanise en désignant inlassablement à la vindicte populaire le responsable de tous ses maux : la petite bourgeoisie. Au sommet de sa puissance, il n'hésite pas, avec des précautions de langage qui ne trompent personne, à attaquer les principaux lieutenants d'Agostinho Neto : Lucio Lara, secrétaire général du M.P.L.A., Carlos Rocha, ministre de l'économie, Iko Carreira, ministre de la défense, tous trois métis, tout en évitant de s'en prendre au président lui-même que sa popularité rend intouchable.

Or la cible, bien visible, est loin d'être *irréprochable*. *Le* groupe est composé en grande majorité de métis, et ceux-ci, pendant la lutte de libération et à l'égard du pouvoir colonial, ont eu une attitude souvent très ambiguë. La communauté métisse, d'un niveau culturel très supérieur à la moyenne, semble appelée à combler, dans l'appareil d'État comme dans les entreprises, le vide *laissé* par le départ des Portugais. Le « *petit peuple* » noir se sent frustré de voir lui échapper des emplois qu'il espérait bien occuper et qui vont à des hommes souvent peu soucieux du bien public.

Tandis que la direction du M.P.L.A. se heurte à d'immenses difficultés, le contraste entre la misère où s'enfoncent les bidonvilles et l'aisance croissante d'une classe de « *nouveaux riches* » ne cesse de s'accuser. Ce conflit, mal défini, et confusément exprimé, prend une très forte *connotation raciale*.

Fort du soutien des «*muceques*» de la capitale, Nito Alves gagne, dans le courant de l'année 1976, de nouveaux appuis loin d'être négligeables. Le bureau politique, en le nommant ministre de l'administration interne (et non de l'intérieur), avait réussi, lors de la formation du premier gouvernement, à lui soustraire toute autorité sur les forces de police. Il place toutefois ses partisans à tous les postes importants de l'administration : la quasi-totalité des gouverneurs de province lui sont acquis. Une part importante de la police secrète lui est toute dévouée. Au sein de l'armée même, il profite du gonflement extrêmement rapide des effectifs et des *promotions accélérées pour* rallier un nombre important de militaires, dont José Van Dunen, commissaire politique des forces armées, qui supportent de plus en plus mal le rôle des Cubains, souffrent de ne pas avoir tenu les avant-postes lors des grandes offensives de l'hiver 1976 et exigent des privilèges. Enfin, Nito Alves a incontestablement disposé d'un soutien, dont il est très difficile d'évaluer la solidité, de la part des Soviétiques, qui se sont toujours mal accommodés du nationalisme intransigeant de la direction traditionnelle du Mouvement. Ceux-ci espéraient sans doute disposer d'une marge de manœuvre plus grande avec un dirigeant aux options moins précises.

La « lettre rouge »

En juin 1976, Nito Alves tente d'asseoir *définitivement* son pouvoir à Luanda. Contre l'avis d'une part importante du bureau politique, il impose les élections des responsables du « *pouvoir populaire* », qui lui sont acquis. C'est le fiasco : la participation électorale n'a probablement pas dépassé les 10 %. Pendant l'été, ses attaques se font de plus en plus virulentes. Le rôle de l'U.R.S.S. à ses côtés devient si *manifeste* qu'un diplomate soviétique est expulsé. Le président Neto se rend en octobre à Moscou. L'Union soviétique change-t-elle d'attitude ? Toujours est-*il que quelques jours* après le *retour* du chef de l'État, le comité central, enfin réuni, n'élit pas Nito Alves au bureau politique, supprime le ministère de l'administration interne et celui de l'information, tenu par Joao Felipe Martins, un de ses chauds partisans. Nito Alves se retrouve simple commandant. C'est le début de la fin. La police secrète est épurée, certains de ses fidèles arrêtés dès la fin de l'année 1976. Est-ce alors qu'il décide de tenter le tout pour le tout ? Il adresse au comité central une violente diatribe, connue sous le nom de « *lettre rouge* », qui n'a jamais été publiée. Il y aurait très durement attaqué la politique de la direction du mouvement, l'alliance avec les pays socialiste, et accusé de corruption un certain nombre de hauts dirigeants. Parallèlement, il aurait mis sur pied au sein du Mouvement et des forces armées des réseaux clandestins, d'où l'accusation de « *fractionnisme* » porté à son encontre pour justifier, le 21 mai dernier, son expulsion du comité central et du M.P.L.A. Cette éviction donne le signal du coup de force. On ignore si Nito Alves était en liberté lors de son déclenchement et le sort qui lui était réservé.

RENÉ LEFORT.

PORTRAIT

Nito Alves : l'enfant chéri des bidonvilles noirs

Timide jusqu'à paraître emprunté dans les cérémonies officielles, Nito Alves se métamorphosait dès qu'il saisissait un micro ou un porte-voix pour, des heures durant, haranguer ses partisans. Il retrouvait alors toute son assurance, jouait à merveille de sa popularité et savourait longuement les applaudissements qui saluaient tous ses effets : il se savait l'enfant chéri des faubourgs de Luanda.

C'est là qu'il naît, voici une trentaine d'années, à une date inconnue, comme des pans entiers de sa biographie. Après des études primaires, il ne fréquente le lycée que quelques années et rejoint très jeune la lutte de libération en s'engageant dans la guérilla aux portes mêmes de la capitale, dans le massif des Dembos qui constitue la « première région politico-militaire ». Les conditions du combat y sont dramatiques. Depuis 1961, une seule colonne, venue du Congo-Brazzaville en traversant clandestinement le Zaïre, a réussi à approvisionner quelques centaines de guérilleros en armes et en munitions. Traqués dans des montagnes inaccessibles, les survivants n'ont qu'une préoccupation : tenir. Nito Alves, par son courage et de remarquables talents d'organisateur, facilite cette survie et gravit en quatre ans tous les échelons pour terminer la guerre comme commissaire politique de la région.

Rares sont alors ceux qui le connaissent, mais l'héroïsme de la résistance, qu'il dirige, entre dans la légende. Remarqué lors de la conférence interrégionale des cadres de septembre 1974, véritable congrès d'un M.P.L.A. débarrassé de ses deux factions, il occupe dans la hiérarchie du mouvement une place si élevée qu'il est tout naturellement coopté au sein du bureau politique pour prendre le poste laissé vacant par Joaquim Kapanga, assassiné par l'UNITA pendant l'été 1975. Il le cumulera avec celui de ministre de l'administration interne jusqu'au début de sa disgrâce, sensible dès l'automne 1976.

D'un naturel très renfermé, Nito Alves semble ne s'être jamais intégré au groupe des « chefs historiques » du M.P.L.A. qui, pour la plupart, avaient fréquenté les universités portugaises ou vécu en exil dans une capitale européenne. Il se savait moins cultivé et ne se séparait jamais de quelques classiques de la littérature marxiste, qu'il dévorait dès qu'il disposait d'un instant. Les autres dirigeants partageaient le souvenir des crises internes du M.P.L.A., des relations ambiguës avec les pays où ils avaient leurs bases, des tentatives toujours recommencées de porter la guerre jusqu'au cœur de l'Angola. Il se sentait, lui, un combattant « de l'intérieur ». Mais, surtout, Nito Alves, Noir des bidonvilles, attendait de l'indépendance autre chose que cette « société des métis » qui lui avait été étrangère. Est-ce une revanche mal comprise ou la soif de pouvoir qui le conduisit à sa perte ?

R. L.

DIPLOMATIE

MM. Vance et Gromyko se rencontreront deux fois avant l'automne

Saint-Simons-Island (*A.F.P.*). — Recevant les journalistes à la station balnéaire géorgienne de Saint-Simons-Island, vendredi *27 mai*, M. Carter a indiqué que deux rencontres étaient prévues avant la mi-septembre entre le secrétaire d'État, M. Vance, et le ministre soviétique des affaires étrangères, au sujet de la limitation des armements stratégiques (SALT).

Les Soviétiques veulent surtout limiter le rayon d'action du *missile* américain Cruise — a dit M. Carter — et ne craignent pas tellement qu'il soit installé à bord de sous-marins. « *Quant à nous, ce qui nous préoccupe* — a-t-il poursuivi, — *c'est le nombre des puissants missiles soviétiques SS 18* (1). » M. Carter a enfin rappelé que M. Vance et *M. Gromyko s'étaient mis* d'accord sur un plan de travail à Genève au début du mois.

Avant d'arriver à Saint-Simons-Island, M. Carter avait passé neuf heures à bord du sous-marin nucléaire *Los Angeles*.

(1) *Le* missile soviétique SS 18, qui a fait son apparition en 1975, est le plus *puissant* engin balistique intercontinental actuellement en service dans le monde. D'une portée de 7 500 milles nautiques (plus de 13 000 kilomètres), il peut emporter soit une charge unique de 18 à 25 *mégatonnes* (1 mégatonne = 1 million de tonnes d'explosif classique), soit huit ogives d'une mégatonne chacune. Les Soviétiques ont ou sont sur le point d'avoir trois cent huit missiles de ce type, selon les Américains. M. Carter, dans les propositions faites en mars par M. Vance à Moscou, demandait que les « très grands missiles balistiques modernes », c'est-à-dire essentiellement le SS 18, soient limités à cent cinquante exemplaires.

Namibie

Un mémorandum des Églises dénonce le « règne de la terreur »

De notre correspondante

Vienne. — M. Peter Katjavivi, secrétaire pour l'information de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), a exposé à la presse, en marge de la rencontre Mondale-Vorster à Vienne, le contenu d'un mémorandum rédigé par les représentants des Églises catholique, luthérienne et anglicane de Namibie.

C'est dans « *l'intérêt de la communauté noire et blanche* » que nous avons rédigé ce mémorandum, déclarent ses signataires, en dénonçant le comportement des autorités sud-africaines à l'égard de la population noire de Namibie : « *La terreur règne sur ce peuple et se manifeste notamment par de nombreuses arrestations arbitraires, des détentions d'une durée indéfinie et des tortures.* » La situation est encore plus grave dans le nord de la Namibie, où sont présents des milliers de soldats sud-africains, assure le document : « *Ces soldats s'acharnent sur la population locale. Le moindre doute sur la présence ou le passage de guérilleros provoque de sévères perquisitions dans les maisons, tandis que leurs habitants sont battus, pendus par les bras durant des heures ou même soumis à des électrochocs dans les prisons.* »

Le mémorandum souligne, d'autre part, que le peuple noir montre « *très peu de sympathie* » à l'égard des pourparlers de Windhoeh entre Blancs et Noirs modérés, car « *ces représentants ne sont pas considérés comme représentatifs du peuple namibien* ». « *L'Amérique et les autres pays occidentaux*, poursuit le document, *perdront leur prestige s'ils essaient uniquement de sauvegarder leurs intérêts économiques sans montrer d'intérêt pour le peuple.* » — A. R.

Maroc

Les coopérants français arrêtés vont être expulsés

Le ministère marocain de l'intérieur a publié vendredi soir 27 mai un communiqué annonçant que les ressortissants français récemment arrêtés dans le cadre d'une enquête touchant à la sûreté intérieure de l'État seraient prochainement expulsés. Le texte précise : « *L'arrestation d'éléments étrangers se livrant, en liaison avec l'extérieur, à des activités portant atteinte à la sûreté de l'État a conduit à la découverte d'un réseau de soutien constitué par des jeunes enseignants français employés aux services de la coopération. Ce réseau assurait notamment l'hébergement des éléments subversifs, leur fournissait des documents d'identité français, élaborait leur matériel de propagande et servait de relais avec l'extérieur. Trois des sept coopérants qui ont été arrêtés ont reconnu devant les représentants consulaires de la France leur imprudence coupable, déclarant avoir agi sans discernement. Les pouvoirs publics marocains ont bien voulu croire en cette bonne foi.*

» *Déterminées à poursuivre avec la plus grande rigueur toutes les menées antinationales mais désireuses d'éviter la détérioration des relations avec le pays ami qu'est la France, les autorités marocaines ont décidé de s'en tenir à l'expulsion de ces coopérants.* »

Les sept Français mis en cause dans le communiqué sont MM. Jean-Marc Champeaux, Bernard Cabiac, Jean-Pierre Charles, Gilles Gauthier, Luc Verwaerde, enseignants ; Alexandre Ruiz, préparateur dans un laboratoire pharmaceutique à Casablanca, et Alain Barbiéri, ingénieur géologue. Ce dernier a été relâché après vingt-quatre heures de garde à vue. Les six autres sont toujours aux mains de la police. L'un d'entre eux, M. Jean-Pierre Charles, ancien président de l'Association générale de l'éducation nationale (AGEN), qui regroupe au Maroc les adhérents du SGEN-C.F.D.T., n'a toujours pas pu recevoir la visite d'un représentant consulaire français. M. Gauthier, en revanche, dont le lieu de détention était resté secret pendant plusieurs jours, a pu rencontrer, vendredi 26 mai, en début d'après-midi, le consul de France à Casablanca.

L'AGEN a diffusé ce samedi matin un communiqué dans lequel elle « *estime positive la décision d'expulsion ainsi prise dans un but d'apaisement. Elle espère que la réalisation en sera effective et rapide. Elle demande au gouvernement français d'assurer dans les meilleures conditions la réintégration des enseignants en cause et de leurs familles* ».

Des contacts ont été pris à Paris par le Comité contre la répression au Maroc avec plusieurs organisations internationales de juristes dans le but d'envoyer au Maroc un observateur judiciaire au cas où les ressortissants français actuellement détenus ne seraient pas libérés à l'expiration des délais légaux de garde à vue, qui sont de douze jours.

Algérie

M. BOUTEFLIKA S'INTERROGE SUR LES « DESSEINS INAVOUÉS » DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

(De notre correspondant.)

Alger. — M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, s'est longuement interrogé, dans une déclaration publiée vendredi soir 27 mai à Alger, sur les « *raisons obscures* » et les « *desseins inavoués* » d'une diplomatie française qui met implicitement en cause l'Algérie après l'attaque de Zouérate par le Front Polisario. Il a déploré l'attitude « *inamicale de certains responsables français* ».

Le ministre a réaffirmé que son gouvernement ne dispose toujours pas d'informations concernant les six Français disparus à Zouérate. Il a également réitéré la proposition de l'Algérie de faciliter, le cas échéant, les contacts entre le gouvernement français et les responsables du Polisario.

Rappelant le soutien que l'Algérie accorde au Front Polisario, M. Bouteflika a relevé ironiquement au passage, à propos des dernières déclarations de M. de Guiringaud, « *qu'on ne peut que s'étonner de tant d'efforts intellectuels destinés à découvrir ce qui est connu* » (1).

A cet égard, il a souligné que l'affaire « *du Sahara occidental demeure inscrite à l'ordre du jour de l'ONU et de l'O.U.A. et constitue un sujet de préoccupation d'autant plus sérieux que l'intervention étrangère se profile à l'horizon* ». — *(Intérim.)*

(1) M. de Guiringaud avait notamment déclaré, le 25 mai, à TF 1 : « *Je constate que le chef du Front Polisario, M. Lamine, a donné une conférence de presse en territoire algérien, aux environs de Tindouf. C'est en Algérie qu'il a montré à un certain nombre de journalistes plusieurs centaines de prisonniers détenus par le Polisario. L'Algérie fournit donc à M. Lamine, au Polisario, un appui logistique, les moyens de faire de telles conférences. Certains affirment que l'Algérie lui fournit aussi les moyens de mener son combat.* » (*Le Monde* du 27 mai.)

POLITIQUE

LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DU SEPTENNAT

M. Giscard d'Estaing : la France est plus libre et plus ordonnée que je ne l'ai trouvée

A l'occasion du déjeuner qu'il a offert aux membres du gouvernement, vendredi 27 mai, à l'occasion du troisième anniversaire de son installation à l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré :

« Cet anniversaire, comme chaque année, est pour moi l'heure des comptes que je dois à ma conscience et aux Français qui m'ont choisi. Je trouvais une France troublée et divisée, je l'ai gardée en paix. Il n'y a pas eu de mai 1975, de mai 1976, ni de mai 1977. Les Français ne se sont ni battus ni déchirés.

» Je me suis efforcé d'introduire davantage de justice dans une société française trop rigide et souvent injuste. Les femmes seules, les personnes âgées, les handicapés, les chômeurs ont vu l'adoption d'une législation avancée.

» Notre législation civile a été modernisée, en même temps que les excès du désordre et de la pornographie étaient éliminés. Les hommes au cœur dur ont cherché à faire prendre pour de la faiblesse ce qui était un effort d'humanité.

» Face à la crise économique, la France a tenu le coup. Votre action, monsieur le premier ministre, et celle de votre gouvernement, a endigué l'inflation, amélioré l'équilibre extérieur, stabilisé la monnaie. Il lui reste maintenant à faire sortir la France de la crise.

» Il faut maintenant rendre à la politique française la dimension de l'avenir. Le poids des difficultés quotidiennes, nées de la crise, a fait trop oublier les chances de la France et l'aspiration de son peuple.

» Les chances de la France sont grandes, sans doute les plus grandes en Europe. Les conditions en sont simples : l'unité, la raison, l'acceptation du réel. A nous de les créer par notre persuasion et notre effort.

» Quant à l'aspiration, elle est celle des libertés et de la justice. Les libertés, je les garantirai en toute circonstance. La France peut avoir la fierté d'être aujourd'hui un des pays les plus libres du monde. En même temps, ce qui mesure le progrès d'une société, c'est l'adoption des libertés, de l'ordre. La France est plus libre et plus ordonnée que je ne l'ai trouvée.

» Il faut répondre davantage à l'aspiration de justice. La crise économique compliquait la tâche, en diminuant le montant des ressources à répartir. Mais il faut aller plus loin. L'année 1977 sera celle des personnes âgées et des familles.

» Je ferai de la France, au travers des péripéties dont elle émaille son histoire, un exemple de justice et de liberté.

» Pour cela, il faut que vous apparaissiez comme des hommes de progrès libérés des routines et du poids du passé et partageant en profondeur l'idéal commun des Français.

» Au bout de l'effort en cours, il faut placer la confiance et l'espoir. La France réussira parce que je sais qu'elle veut les libertés et la justice, et parce que le monde a besoin de la France. »

Le premier ministre, après M. Giscard d'Estaing, s'est adressé également aux convives. « *Pascal,* a-t-il rappelé, *distinguait les grandeurs d'établissement qui s'attachent à certains Etats et à certaines fonctions, et les grandeurs naturelles qui sont liées aux* « qualités réelles et effectives de l'homme. »

« *Aux grandeurs d'établissement,* a-t-il dit, *nous devons des respects d'établissement, c'est-à-dire certaines cérémonies extérieures. Pour les respects naturels, qui consistent dans l'estime générale, nous ne les devons qu'aux grandeurs naturelles. Les ministres et le premier ministre apportent à M. Giscard d'Estaing à la fois les respects d'établissement et les respects naturels.* »

Des quarante membres du gouvernements, six étaient absents à ce déjeuner. Trois ministres : MM. de Guiringaud, d'Ornano et Haby, ainsi que trois secrétaires d'Etat : MM. Jean Médecin, Pierre Christian Taittinger et Olivier Stirn.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* est arrivé samedi 28 mai, à 2 h. 15, à l'aéroport de Hyères-Palyvestre en provenance de Lorient.

En compagnie de son épouse et de deux de sesnefantsLDAfINN de deux de ses enfants, le président de la République a immédiatement pris la route pour Brégançon à bord d'un DS 19 qu'il conduisait lui-même. Il résidera au fort jusqu'au lundi 30 mai.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg,* délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré jeudi 26 mai : « *M. Giscard d'Estaing verse dans l'autocommémoration et l'autosatisfaction. L'hôte de l'Elysée ressemble au petit roi de Bourges dominé par ses grands féodaux. Trois ans après l'élection présidentielle, aucun des grands suzerains de la majorité ne fait plus confiance à M. Giscard d'Estaing pour conduire celle-ci. Les habits neufs du président Giscard d'Estaing n'auront fait illusion que trois ans. Déjà, MM. Barre et Chirac murmurent comme chez Andersen : « Le roi est nu. ». Triste anniversaire.* »

M. BASSI ENTREPREND DE FAIRE CONNAITRE LES IDÉES DE LA MAJORITÉ

M. Michel Bassi, adjoint de M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, doit quitter prochainement ces fonctions pour prendre la tête d'un organisme chargé de faire connaître les idées de la majorité dans la perspective des élections législatives. Cet organisme, constitué en association à but non lucratif (loi de 1901) et intitulé « Association pour la démocratie », cherchera à atteindre directement les électeurs par des lettres, des documents divers, l'achat d'espaces publicitaires et même la diffusion d'émissions de radio « pirates ».

Le journaliste Alain Trampolieri, de France-Inter, accrédité à l'Elysée depuis juin 1974, participera à l'animation de cet organisme. Ses fonctions à France-Inter doivent prendre fin cette semaine. Alain Trampolieri n'exclut pas d'ère candidat aux élections législatives.

● *M. Raymond Barre* a réuni, vendredi après-midi 27 mai, au ministère de l'intérieur, tous les préfets de métropole. A l'ordre du jour de cette réunion, à laquelle participaient également M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, M. Christian Beullac, ministre du travail, M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerc eet de l'artisanat, et M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, figuraient notamment la situation économique et financière, ainsi que les problèmes de l'emploi.

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT A L'ILE DE HOUAT

« La France exagère ses différences »
déclare le président de la République

De notre envoyée spéciale

Houat. — Georges Pompidou, avant d'être élu président de la République, et M. Pierre Messmer, étaient venus à Houat, mais c'était la première fois, vendredi 27 mai, que la petite île du Morbihan accueillait un chef d'Etat. L'événement se serait produit plus tôt — le 8 février dernier — si les conditions météorologiques *n'avaient alors* rendu l'île inaccessible à M. Giscard d'Estaing, qui visitait la Bretagne.

Les indications fournies aux *Houatais, à l'occasion de ce nouveau* rendez-vous, précisaient qu'il s'agissait d'une « visite amicale » pour laquelle la discrétion la plus stricte était souhaitée.

Ces consignes ont été partiellement respectées. Si les journalistes étaient là, il n'y a eu que peu de curieux, l'insularité aidant, pour assister peu avant 20 heures à l'atterrissage de l'hélicoptère présidentiel, précédé de celui où avaient pris place deux des trois jeunes lycéens invités à passer une semaine au palais de l'Elysée. M. Giscard d'Estaing, qui précède son épouse et ses deux plus jeunes enfants, Jacinthe et Louis-Joachim, est accueilli par le maire, M. Joseph Le Hyaric, qui présente ses administrés au chef de l'Etat. Celui-ci *s'arrête dans le jardin du doyen de* l'île, né en février 1890, puis devant des casiers à homards, crabes et autres crustacés, dont il se fait expliquer l'utilisation, et en troisième lieu à la mairie où, sur le livre d'or tout neuf il écrit : « *Tous mes vœux pour le bonheur et la prospérité des Houatais.* »

Tous les Houatais sont là, ou presque. Il a été, en effet, déconseillé *de faire venir les enfants de* moins de six ans, qui « *ne seront pas oubliés par la suite* », a-t-on averti. Il y a aussi ceux qui se refusent à participer à cette « kermesse », ceux qui veulent ne rien avoir à devoir à quiconque, même au président de la République. Comme ce Houatais, qui explique : « *Ce n'est pas tant une question politique que de principe.* » Il est vrai que la politique, ici, cela se résume aux 198 voix que M. Giscard d'Estaing *avait recueillies au* second tour de l'élection présidentielle de mai 1974 et aux 24 voix obtenues par le leader de la gauche.

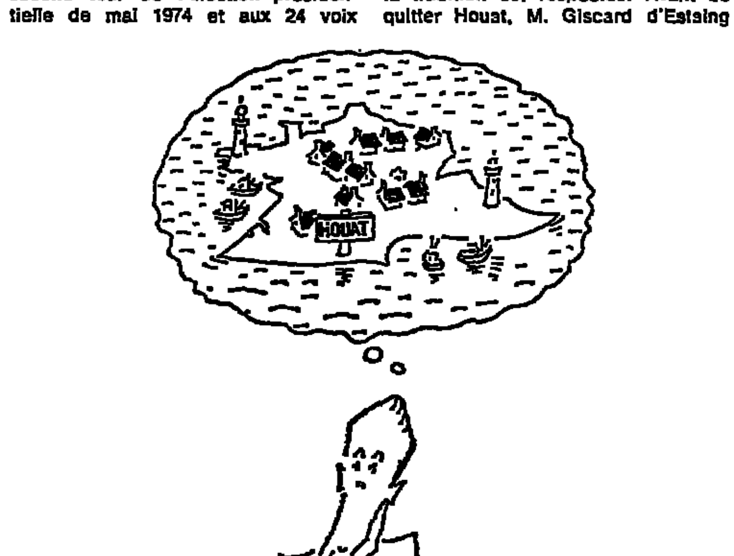
Dans le restaurant qui domine le petit port où sont amarrés, pavoisés et éclairés la quasi-totalité des vingt-huit bateaux de pêche de l'île (vingt-cinq « caseyeurs » et trois « ligneurs »). Le premier plat est servi : araignée à l'ancienne, dont le décorticage a mobilisé quelques jeunes du contingent. Entre le colin meunière et la noix de veau forestière, M. Giscard d'Estaing a tout le *loisir de s'informer des conditions* de vie des marins-pêcheurs et des difficultés de l'île. Le temps des discours viendra après le gâteau d'algues. Le maire d'abord, qui ne manque pas d'évoquer la situation spécifique de ses concitoyens îlois et pêcheurs, le manque d'emplois pour les jeunes et les femmes.

Après avoir assuré que l'île connaît « une sorte de renaissance depuis vingt-cinq ans », le président de la République annonce que l'Etat apportera son concours pour le financement de l'écloserie de homards de Houat. Il exprime ensuite sa conviction qu'une « *grande partie de l'avenir de la France* » repose sur la mer, dont il précise qu'elle fera l'objet d'une politique particulière.

Abandonnant le sujet de préoccupation numéro un de son auditoire, *M. Giscard d'Estaing prend un ton* plus personnel. Il évoque le « *sentiment de solitude* » à quoi le pousse sa fonction : « *On s'éloigne de la vie familière, quotidienne...* » La raison de sa venue ? Etre aussi près que possible des « *préoccupations* » des « *convictions* » des Français. Quant à la division de la France, le chef de l'Etat la juge « *excessive* » : « *Elle fait du mal à la France* » ; « *La France est un pays qui exagère ses différences et s'affaiblit* », lance-t-il.

Après les discours, les chansons, la tradition est respectée. Avant de quitter Houat, M. Giscard d'Estaing passe dans la tente, où, faute de place dans le restaurant, les plus jeunes avaient trouvé place, y compris Françoise, la fille du maire, qui se mariait le lendemain. Debout sur un tabouret, le président de la République déclare souhaiter que tous les jeunes Houatais et Houataises « *puissent trouver (dans leur île) des conditions d'existence modernes et avoir le niveau de vie qu'ils souhaitent* ». Moins timides que leurs parents ces « *jeunes Houatais, ces jeunes Bretons, ces jeunes Français* », comme leur lance le chef de l'Etat, réclament autographes sur autographes. Un détour par la cuisine pour remercier, et, avec près d'une heure de retard sur le programme, l'hélicoptère s'envole emportant les homards et les langoustes offerts par les pêcheurs, et un plat à poisson en faïence de Quimper, don de la population.

ANNE CHAUSSEBOURG.



(Dessin de KONK.)

POINT DE VUE

Anticiper l'élection présidentielle

Par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Le renouvellement de l'Assemblée nationale, qu'il ait lieu en mars ou avant, ne réglera pas vraiment les questions qui se posent à la France, et dont beaucoup datent ou à peu près de l'élection de M. Giscard d'Estaing.

Ne parlons pas de la réforme de l'Etat face aux apathies ou aux contestations successives de citoyens infantilisés, ni de la défense de notre économie défiée par l'investissement *étranger, minée par notre dépendan*. en matières premières, flouée par l'inflation importée, ni même de la réforme de l'entreprise. Ces grandes questions demandent un grand élan et le long terme ; nous ne les avons pas actuellement.

Non, il est des questions immédiates qui engagent à long terme notre devenir et dont on ne débat qu'à la sauvette : la nature et la doctrine de notre défense nationale — en dépit des maquillages budgé*taires et des discours contradic*toires ; la nature de la doctrine de notre coopération politique et économique avec nos voisins — en dépit de l'obsolescence du traité de Rome ; la nature et la doctrine de la modernisation économique de la France — en dépit des successifs monopoles qui s'installent depuis deux ou trois ans chez nous par volonté ou aboulie de l'Etat, dans la plupart des branches industrielles.

De ces questions, ne peuvent déci*der au grand jour* que des *responsables* élus sur des choix clairs et non pas négatifs, des responsables disposant de tous les pouvoirs constitutionnels. Or, M. Giscard d'Estaing garde — refoulé — pour programme secret, celui du premier tour de l'élection présidentielle, qu'il a été ensuite contraint par les événements *puis par souci de ses alliés se disant* gaullistes, d'abandonner ou de remettre. Ce programme est la révision de nos institutions : scrutin proportionnel et régime présidentiel, alignement atlantique et européen, la France étant jugée par l'internationale blanche du seizième arrondissement comme périmée.

Le président de la République, en trois ans, a commis assez de lapsus sur le mode de scrutin, sur ses préférences « départementalistes », *sur ses relations avec ses premiers* ministres, sur notre potentiel nucléaire et son utilisation, et assez *montré* sa faiblesse dans les négociations « au sommet » pour qu'on ne puisse douter de ce qu'il souhaite et que cependant il ne fait pas...

Quel que soit le vainqueur des élections législatives, l'ampleur ou l'exiguïté de sa victoire, les divisions d'aujourd'hui et les claire-obscurs seront reconduits. Dans la majorité comme dans l'opposition, on n'en est plus qu'aux « pactes de bonne conduite »... La majorité sortante n'est qu'une coalition : elle n'a pas été élue sur le nom du président de la République actuel et une partie seulement d'entre elle se réclamera de M. Giscard d'Estaing. Sa victoire ne peut que reconduire et accentuer la *politique* des compromis, nullement celle des décisions.

Déjà, scrutin majoritaire et défense nucléaire ont été acceptés par la gauche tant le poids des faits et l'avantage de l'opposition à les conserver sont devenus évidents. Mais la *gauche souffrira, et du long* attentisme qui, depuis des mois, vide les caisses publiques et privées, et de la permanence de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, bien décidé à tous les compromis pour rester, et donc à tous les jeux de combine et de division, surtout si la nouvelle majorité est étroite.

* * *

Le jeu de la France serait tout autre si M. Giscard d'Estaing remettait en cause son mandat présidentiel, non par quelques propos de dernière heure sur objurgation de M. Chirac en mars prochain, mais de *la manière la plus claire* en démissionnant pour se représenter en même temps qu'il dissoudrait l'Assemblée nationale. Tout le monde *y verrait plus clair, y compris le* président de la République.

Dans la majorité, ce serait enfin l'union et des élections sur le nom du président sortant, de nouveau candidat, ou bien l'affrontement au premier tour, non plus dans les salons et dans les couloirs. M. Chirac au pied du mur, le chef de l'Etat y *gagnerait d'avoir écarté* pour longtemps la candidature impudente de son ancien premier ministre.

L'opposition de gauche — si elle a autant le vent *en poupe* qu'on peut le croire — pourrait gagner d'un seul coup tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de son programme ; alors que le renouvellement de l'Assemblée nationale au terme d eson mandat, puis après une période de crise, une élection prési*dentielle distincte du scrutin législatif risqueraient de ne lui faire* gagner une manche que pour perdre la seconde.

La clarté ne serait pas qu'institutionnelle : président et majorité enfin élus sur le même nom et sur le même programme. Elle serait surtout politique : la nouvelle combinaison aurait cinq ans francs devant elle, alors que le simple renouvellement de l'Assemblée nationale, en 1978, s'il tourne bien pour la majorité, verra commencer une course de trois *ans pour l'Elysée à nouveau ouvert* en 1981.

La campagne, si elle était d'ici l'été législative en même temps que *présidentielle, mettrait fin aux attentismes* et aux précautions ; les ambitions devraient se révéler ou se récuser ; les thèmes seraient clairs ; il n'y aurait aucun artifice pour l'électeur, qui ne pourrait plus espérer le contrepoids de l'Assemblée contre le président comme en 1974 ou du président contre l'Assemblée comme peut-être l'an prochain ; il n'y aurait plus de délai de réflexion après une Assemblée élue à gauche contraignant un peu plus tard à la démission un président élu à droite. Tout serait en question en même temp., et des questions concrètes comme les propositions constitutionnelles du président sortant ou de l'opposition candidate devraient être exposées au fond ; il en serait de même pour l'élection européenne, pour la politique industrielle, pour la politique de défense...

Que la consultation soit en même temps présidentielle, alors la vérité des relations entre communistes et socialistes, peut-être à la veille du pouvoir, sera vérifiée, alors l'imprévu peut aussi surgir puisqu'il est *des candidatures à l'Elysée qui* ne se réclament ni de la majorité ni de l'opposition et qui, s'arrangeant éventuellement de n'importe quelle *composition du Parlement puisque* leur programme serait bien au-delà de tous ceux des actuels ténors, brouilleraient les cartes pour à nouveau donner un horizon à la France...

Dissoudre l'Assemblée nationale et anticiper en même temps l'élection présidentielle dans les semaines qui viennent seraient à l'avantage de tout le monde. MM. Chirac et Mitterrand y compteraient leurs troupes et les partis prouveraient leurs alliances ou *leurs défiances ; ce serait aussi* l'avantage de la France, qui en 1974 vota par surprise, surprise du décès prématuré de Georges Pompidou, surprise surtout des mille techniques de maquillages publicitaires et d'haletants sondages, en sorte que l'élection fut bien plus l'applaudissement du meilleur parcours de huit se*maines que la réflexion* sur le plus capable pour sept ans... Ce serait enfin l'avantage de celui qui seul peut décider de cette double et immédiate épreuve...

Le discours de M. Giscard d'Estaing trouverait une force qu'il n'a encore jamais eue : « Je dissous aujourd'hui l'Assemblée nationale. La majorité y est divisée. Ses membres auront à choisir l'union pour les orientations que je propose au pays ou leur propre programme, dont je ne *discerne lse grandes lignes que par* calcul électoral contr emoi. Quant aux orientations que je juge essentielles, j'ai décidé — puisqu'elles sont contestées et travesties — de les défendre moi-même en vous demandant de me confirmer dans ma tâche en mêm etemps que vous choisirez les députés qui m'y aideront ; je remets donc au pays mon mandat confia.t qu'il me le rendra dans l'élection présidentielle dont la campagne commence aujourd'hui. Le *gouvernement que je n'ai voulu que* de gestion demeure en place et sa mission ne change pas. Quant à l'opposition, si elle peut conquérir la *majorité de vos suffrages, alors* qu'elle prenne toutes les responsabilités à la tête de l'Etat comme au Parlement. Pour moi, sans plus être entouré de al brigue des uns, de la supposée majorité des autres, je veux définir ma tâche après en avoir, pendant trois ans, éprouvé la difficulté. »

Si, là-dessus, M. Giscard d'Estaing est réélu, il l'aura été en toute connaissance de cause, lui de sa charge, les Français de ses capacités, MM. Chirac et Mitterrand — avec des talents littéraires inégaux... — rédigeront leurs Mémoires. S'il ne l'est pas, la France, enfin, vérifiera si la gauche, c'est le changement.

Le R.P.R. va intensifier son activité

Le R.P.R. et son président, M. Jacques Chirac, ont de longue date annoncé qu'ils seraient prêts à entrer en campagne électorale avant l'automne. Cette détermination sera notamment illustrée, dès avant la fin du mois de juin, par la diffusion d'un petit livre d'une centaine de pages résumant les objectifs du Rassemblement pour la législature à venir. Une plaquette dénonçant le programme commun de la gauche sera également éditée, accompagnée d'une sorte de dictionnaire analytique et critique.

Jeudi 2 juin, M. Chirac présentera le rapport du R.P.R. sur la santé des Français, contenant des propositions sur la recherche médicale, la Sécurité sociale et les problèmes hospitaliers. Le lendemain il présidera une « Fête de l'été » à Colombes (Hauts-de-Seine), municipalité dirigée par le P.C., où il traitera du programme commun et de la « logique communiste ». Le 11 juin, à Lille, il parlera surtout des problèmes *sociaux, de l'emploi et de la* participation.

Les structures locales et nationales du mouvement seront mises en place au cours du mois de juin. Le 4, siégeront à travers tout le pays les conseils régionaux, qui désigneront leurs représentants au comité central.

Le 12 juin se réunira pour la première fois le congrès du mouvement, instance créée par les statuts du 5 décembre et qui compte environ mille cinq cents délégués.

Ce congrès étudiera le problème de la participation dans l'entreprise.

L'empressement avec lequel le R.P.R. se prépare aux prochaines échéances politiques et électorales ne doit pas être considéré, indiquent les responsables de la tour Montparnasse, comme une « provocation » à l'égard des autres formations de la majorité. Il n'en demeure pas moins que le mouvement gaulliste est bien décidé à poursuivre avec une intensité accrue, dans tous les domaines, la mise en place d'un dispositif qui vise à témoigner de son originalité et de sa « personnalité ».

A. P.

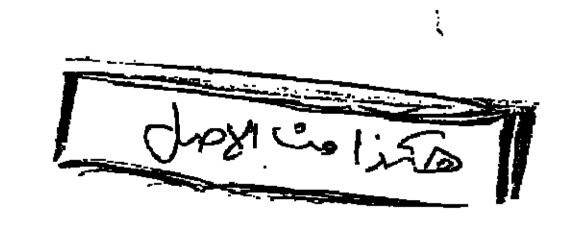
M. CHIRAC DÉPLORE LA MAUVAISE PRESSE QU'IL A A L'ÉTRANGER

Dans une interview accordée à France-Amérique, hebdomadaire new-yorkais de la communauté française des Etats-Unis, M. Jacques Chirac déplore que les partis de l'opposition, ses adversaires au sein de la majorité et la presse française, en général, donnent de lui, à l'étranger, une mauvaise image. Il dénonce notamment l'attitude, à son égard, de MM. Michel Poniatowski et Jean Lecanuet, « *qui avaient l'ambition,* dit-il, *sans en avoir manifestement les moyens, d'apparaître comme les nouveaux dirigeants d'une majorité* ».

Interrogé sur les sondages d'opinion, le président du R.P.R. *affirme que ceux-ci n'ont* « *strictement aucune valeur* », mais déclare que, « *dans l'état actuel des choses, la majorité semble avoir perdu la majorité* ». Il explique cette évolution non par l'attrait du programme commun de la gauche, mais par la déception qu'inspirent, selon lui, le président de la République, le gouvernement et les partis de la majorité.

Au R.P.R., on précise que cette interview avait été accordée il y a plus d'un mois.





M. Mitterrand : les relations du président de la République et d'un premier ministre de gauche seront difficiles

M. Valéry Giscard d'Estaing a indiqué à la télévision britannique que l'alternance au pouvoir « ne peut pas jouer normalement en France en raison de l'alliance de l'opposition avec les communistes » (« le Monde » du 28 mai). Dans une interview accordée à l'hebdomadaire « le Point » du 30 mai, M. François Mitterrand revient sur cette question en reconnaissant que, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, les relations entre le premier ministre, chargé d'appliquer le programme commun, et M. Giscard d'Estaing seront difficiles. Même si le premier secrétaire du P.S. veut croire que ces *difficultés p o u r r o n t être surmontées*, l'éventualité d'une crise institutionnelle ne peut être écartée, surtout dans la mesure où le président de la République n'envisage pas de quitter ses fonctions avant 1981.

M. Mitterrand apporte d'autre part quelques précisions sur ses relations avec le P.C.F. Il confirme qu'il n'entend pas discuter du contenu du programme commun, ce qui irrite les communistes et a conduit le bureau politique du P.C.F. à lancer une campagne dans le pays tendant à faire pression sur le P.S. pour qu'il revoie sa position. Cette évolution est d'autant moins probable que, bien qu'il n'en laisse rien paraître officiellement, le premier secrétaire du P.S. a très mal supporté la publication par les communistes du chiffrage du programme commun.

La fermeté de M. Mitterrand s'exprime sur un autre sujet, celui de la composition d'un éventuel gouvernement de gauche. Fidèle à la position qu'il avait déjà adoptée en avril 1974, M. Georges Marchais envisage une répartition des portefeuilles par tiers entre les trois partis signataires du programme commun.

Au cours de la campagne présidentielle, et notamment à l'occasion de son « face-à-face » avec M. Giscard d'Estaing le 10 mai 1974, M. Mitterrand s'était borné à indiquer que le gouvernement de gauche comprendrait des représentants de toutes les formations soutenant sa candidature et donc du P.C.F. Il précise à présent que les propositions de M. Marchais ne le satisfont pas, laissant ainsi entendre que le P.S. compte bien tirer argument de sa suprématie probable quant au nombre des députés lors de la répartition des portefeuilles ministériels.

Le premier secrétaire du P.S. confirme enfin que, si, lors du congrès de Nantes, le CERES apparaît en progression par rapport aux 25 % qu'il avait recueillis en 1975 à Pau, la direction du P.S. se considérera c o m m e « partiellement désavouée ». Une démission de M. Mitterrand ne pourrait donc être écartée dans cette hypothèse.

THIERRY PFISTER.

Dans l'interview qu'il a accordée au *Point*, M. François Mitterrand déclare notamment :

« *La majorité, accablée par ses propres échecs, cherche à se rassurer et se fabrique un scénario : celui des divisions de la gauche. Du coup, une partie de la presse dramatise ce qui est un débat normal entre trois partis différents qui ont besoin de discuter pour définir ce qui leur est commun, avant de reléguer au second plan ce qui les sépare. Les différences entre socialistes et communistes ne vont pas disparaître comme par enchantement ! La campagne qui s'est déroulée au cours de ces derniers jours pour convaincre l'opinion qu'il y avait crise à gauche s'est appuyée sur l'affaire du chiffrage des propositions communistes pour l'actualisation du programme commun, à la veille de mon face-à-face télévisé avec M. Barre. (...)*

» *Ce n'était pas très gênant. Il ne s'agissait, je le répète, que de l'estimation par le parti communiste de ses propres propositions. Cela n'engageait pas le parti socialiste. Certes, l'initiative du P.C. à ce moment-là permettait toutes les interprétations. Mais je ne me laisse pas conduire par mes humeurs. (...)*

» *Le P.S. tient ses comptes à jour, et n'ira pas au gouvernement à l'aveuglette. Je chiffrerai le programme commun lorsque la majorité publiera en même temps que nous ses prévisions, et fera le bilan de ses promesses. Songez qu'elle n'a établi aucun chiffrage du VII[e] Plan. Je ne vois pas pourquoi la gauche serait la seule à devoir se soumettre à cette obligation.* »

M. François Mitterrand s'est d'autre part porté garant de la loyauté des partis de gauche. « *Une fois signés*, a-t-il dit, *nos accords ont été de part et d'autre respectés.* »

En ce qui concerne l'actualisation du programme commun, il estime qu'il convient de parvenir à un accord sur le calendrier d'application et sur la réforme des structures gouvernementales. A ce sujet, il précise, en réponse à M. Marchais, qui préconise une répartition par tiers des portefeuilles ministériels entre les formations signataires du programme commun :

« *Ce qu'il a défendu, l'autre soir, à la télévision, en préconisant l'égalité entre les partis, quelle que soit leur représentation parlementaire, avec un nombre égal de ministères pour chacun, c'était le contraire de la proportionnelle.*

— Et vous l'acceptez ?

— *J'en doute. En tout cas, cette discussion n'aura pas lieu avant que l'on connaisse le résultat des élections législatives. Les électeurs décideront. Bien entendu, la composition du gouvernement n'a pas à coller au millimètre près à la proportion des députés de chaque parti. Attendons mars 1978.* »

Interrogé sur ses rapports éventuels avec M. Giscard d'Estaing en cas de victoire de la gauche en 1978, M. Mitterrand indique :

« *Quand le premier ministre se trouve issu, comme M. Chirac, d'une famille différente à l'intérieur de la majorité, les relations sont déjà difficiles, on l'a vu ! Elles le seraient plus encore avec un premier ministre de gauche chargé de mettre en œuvre une politique nouvelle. On n'a pas assez insisté sur le fait qu'en appelant M. Chirac, leader de la principale formation de la majorité, au poste de premier ministre M. Giscard d'Estaing, minoritaire dans sa majorité, avait porté un coup très dur aux institutions dont il se réclamait. Mais le devoir des hommes politiques responsables est de savoir dominer les situations qui se proposent à eux.* »

Au sujet de ses rapports avec la minorité du P.S. (le CERES), il déclare :

« *Si la minorité était en progrès sensible, cela voudrait tout simplement dire que la direction du parti aurait été plus ou moins désavouée, et cela poserait un problème politique évident. (...) La direction du parti a besoin d'avoir la confiance de ses militants au moment d'aborder une phase aussi délicate et aussi importante que celle qui s'annonce.* »

Sur la force de dissuasion nucléaire, M. Mitterrand précise :

« *Les socialistes sont traditionnellement très sensibles à un certain nombre de données philosophiques et morales qui leur font rejeter la bombe atomique. Pour la majorité d'entre eux, ce qui compte, c'est le désarmement et la sécurité collective. Et puis, il y a ceux, dont je suis, qui se demandent si l'arme nucléaire n'est pas notre ligne Maginot : on se croit abrités, protégés... Nous demanderons au prochain congrès de confier à une instance qualifiée le soin d'avancer dans ce domaine.* »

Après avoir qualifié d'« *opérette* » le débat entre MM. Barre et Chirac pour savoir qui est le chef de la majorité, M. Mitterrand souligne :

« *J'agis comme si tout restait à faire. La droite dispose de moyens considérables. Elle détient les principaux médias. Et elle se servira sans scrupule de toutes les armes psychologiques. L'exploitation de mon émission face à Raymond Barre est à cet égard typique. Quelque idée qu'on ait de la qualité de mes interventions — tout débat me laisse sur ma faim — j'ai respecté ceux qui m'écoutaient. J'ajoute que, pour atteindre certains secteurs de l'opinion qui cherchent encore leur voie, je me suis imposé une ligne à laquelle je me suis tenu — sans doute plus qu'il ne fallait. Enfin je ne cache pas que mon rythme de vie politique est sévère, exige beaucoup de moi. De là à se rabattre sur l'hypothèse que je serais atteint d'un mal « mystérieux », il y a tout de même un fossé ! Ma santé ne dépend pas de moi. Si elle était mauvaise, je le dirais. Elle est bonne, pourquoi le taire ? Je n'ai pas à m'étendre davantage sur ce sujet.*

M. KANAPA : le président de la République dévoie la politique de la France.

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., s'est étonné vendredi 27 mai des déclarations du président de la République au *Figaro* selon lesquelles la zone franc ne résisterait pas à la mise en œuvre du programme commun et l'aide au pays du tiers-monde ne pourrait s'accroître, M. Kanapa a dénoncé cette « *charge grossière contre le programme commun* », cette « *agitation de bas étage* ». Il a ajouté :

« *On est porté à penser que c'est là une manière pour M. Giscard d'Estaing de se dérober aux lourdes responsabilités qui sont les siennes en ce domaine. C'est en effet* lui qui, *aujourd'hui, en saccageant les possibilités d'une large coopération de la France avec des pays comme l'Algérie, en développant la collaboration avec l'Afrique du Sud raciste, en intervenant militairement dans les affaires intérieures du Zaïre, en subordonnant nos relations avec le tiers-monde à la politique de redéploiement des grands groupes privés, abaisse et dévoie la politique de la France.* »

Coups de tête radicaux

Cette fois ils se sont battus. Vendredi après-midi, au parti radical, M. Didier Bariani, élu quelques heures plus tôt secrétaire général, a inauguré ses fonctions en administrant deux coups de tête à M. Gérard-Marie de Ficquelmont. Ce militant était de ceux qui, depuis le matin, contestaient bruyamment les nouveaux dirigeants de la place de Valois. Lors du précédent congrès, il avait revendiqué l'honneur d'être le Jean-Pierre Chevènement du parti radical.

Pauvre M. Gérard-Marie de Ficquelmont ! Et pauvre parti radical !

Il est vrai que tout au long de cette journée, la tension n'avait cessé de monter. Dès l'ouverture de la réunion du comité directeur, les adversaires de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avaient attaqué, dénonçant les irrégularités qui, selon eux, avaient entaché le précédent congrès, s'opposant à la participation aux instances dirigeantes des représentants du *Centre républicain* (parti « frère » né d'une scission et revenu au bercail).

Finalement, vingt-deux des quelque quatre-vingt-quinze présents avaient quitté la salle pour *ne pas participer à l'élection du* bureau et du secrétaire général. Parmi les sortants, fort prolixes en critiques sur les méthodes employées en la circonstance par la direction : M. Gabriel Péronnet, président d'honneur, et aussi M. Jean-Claude Colli, ancien vice-président, délégué aux énergies nouvelles. Depuis longtemps on n'avait pas entendu de tels éclats place de Valois.

Ce n'était rien à côté de ce qu'on allait entendre l'après-midi. Une demi-douzaine d'« oppositionnels » s'étaient m ê l é s aux journalistes avec l'intention de perturber le déroulement de la conférence de presse du président du parti. Ils y parvinrent.

C a l m e m e n t, M. Servan-Schreiber alla au bout de son propos. *Mais sa voix était à tout* instant couverte par les « *Vous mentez !* », « *C'est faux !* », « *Inventions !* », criés par ses adversaires. Certains l'apostrophaient carrément, se dressant face à lui, d'autres préféraient entretenir le chahut par des huées et des sifflets. Il y avait là MM. Bernay, président de la fédération de l'Eure (et auteur d'une assignation de M. Servan-Schreiber devant le tribunal de grande instance de Paris), Alain Joissains (Bouches-du-Rhône), Amédée Domenech (Lozère), Jean Grasset (Paris) et quelques autres. A peine entendit-on le président du parti qualifier de « *capitale* » la déclaration dans laquelle M. Barre avait estimé *que la majorité ne devait pas* constituer un « *cartel électoral* ». A peine l'entendit-on indiquer qu'il ne répondrait à la lettre de M. Chirac, et à la proposition de pacte majoritaire qu'après avoir consulté le bureau du parti. A peine comprit-on que les radicaux avaient l'intention d'actualiser leurs « *réponses aux aspirations des Français* ».

Quant à M. Etienne D a i l l y — qui comptait naguère parmi les opposants les plus déterminés au député de Meurthe-et-Moselle — il fut carrément insulté *par ses anciens* compagnons d'armes quand ceux-ci l'entendirent prendre la défense *du président et expliquer que* les bulletins manquant lors du dernier vote du congrès avaient simplement été « *oubliés* » dans les « *reports* », mais que s'ils modifiaient le résultat final c'était en augmentant l'écart en faveur du vainqueur.

Au fond de la salle, immédiatement après la « conférence », le désordre était à son comble. On se prenait au veston, on se traitait de « *R.P.R.* ». Très excité, M. François Garcia délégué national depuis le matin, annonçait que « *crac !* » il y aurait des exclusions. « *Une charrette,* disait-il, *une pleine charette !* » M. Bariani approuvait. C'est à ce moment-là que M. Gérard-Marie de Fiquelmont voulut faire de l'ironie face au nouveau secrétaire général : des « *charrettes* » au parti radical !... Il insista un peu trop... — N.-J. B.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Kiffer pose de nouveau le problème de la sidérurgie lorraine

M. Jean Kiffer, député réformateur de la Moselle, est revenu en termes vifs, vendredi 27 mai, au cours de la séances de questions orales de l'Assemblée nationale, sur les conséquences de la crise de la sidérurgie en Lorraine. « *Il semble maintenant*, a-t-il dit, *qu'on exploite une certaine résignation de la population pour mener une action insidieuse tendant à inciter les travailleurs à fuir vers d'autres régions sidérurgiques. Si le gouvernement n'intervient pas vigoureusement, des dizaines de milliers de travailleurs et de cadres vont quitter la Moselle.* »

M. Claude Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, a rappelé, en réponse, les *mesures annoncées au cours* du débat qui avait eu lieu sur ce sujet, à l'Assemblée nationale, le 19 avril.

« *En ce qui concerne l'aspect social du dossier*, a-t-il poursuivi, *les représentants patronaux ont présenté aux représentants des salariés des propositions sur lesquelles ces derniers devront faire connaître leur position le 3 juin, ou, en tout cas, aux environs de cette date. S'il est normal que les négociations en cours se déroulent dans un cadre paritaire, le gouvernement n'en suit pas moins leur déroulement avec attention et il a précisé que leur but devait être de réduire le plus possible le nombre des travailleurs licenciés...* »

Les épouses d'artisans

Répondant à une question de M. Loïc Bouvard (réf., Morbihan) sur le statut des épouses d'artisans et de commerçants, M. Coulais a indiqué que les consultations *menées par le ministère de* l'industrie avaient déjà abouti au principe d'un relèvement « *très substantiel* » du montant du salaire du conjoint déductible du revenu imposable.

L'impôt sur le revenu des retraités

M. Pierre Mauger (R.P.R., Vendée) a rappelé au gouvernement que M. Michel Durafour, lorsqu'il était ministre délégué aux finances, avait accepté de mettre à l'étude l'extension aux retraités de l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu, pour frais professionnels, dont bénéficient les salariés.

M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, a déclaré : « *Le gouvernement a l'habitude de tenir ses promesses. Il s'était engagé à mener une étude mais n'avait pris aucun engagement sur le fond.* »

● *Au Sénat*, sur l'initiative de M. Jean Colin (centriste), sénateur de l'Essonne, un groupe de travail a été constitué pour étudier les nuisances engendrées par le bruit et les moyens d'y remédier. Une quarantaine de sénateurs *ont donné leur adhésion* à ce groupe qui s'attachera à coordoner et à faire progresser une législation souvent morcelée et inefficace.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, a préconisé jeudi soir 26 mai, à Toulouse, au cours d'une réunion publique, le regroupement de « *toutes les forces hostiles à l'union de la gauche, sans que cela implique leur adhésion à un quelconque programme de gouvernement* ». — *(Corresp.)*

Au tribunal administratif de Nice

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE BASTIA ET DE CALVI SONT ANNULÉES

(De notre correspondant.)

Nice. — En suivant les conclusions présentées à l'audience du 20 mai par le commissaire du *gouvernement — qiu se prononce* en droit, — le tribunal administratif de Nice, présidé par M. René Romeuf, a annulé vendredi 27 mai les élections municipales de Bastia. La requête en annulation d'un électeur, M. Ange-Pierre Agostini, ne contenait pas moins de dix-neuf griefs. Le commissaire du gouvernement n'en avait retenu qu'une, mais essentielle : le défaut de présentation des pièces d'identité indispensables dans quatre bureaux de vote totalisant 3 868 électeurs.

Or, si on annulait tous les bulletins de ces électeurs, la liste de M. Zuccarelli, radical de gauche, conservait certes la majorité absolue, mais elle n'obtenait plus le quart des suffrages des inscrits nécessaires au premier tour. Cette liste avait en effet obtenu 7 250 voix sur 11 773 votants et 21 584 inscrits. C'est donc ce motif d'annulation qu'a retenu le tribunal.

Le tribunal a également annulé les élections municipales de Calvi, *remportées par une liste d'union* conduite par M. Xavier Colonne (indépendant de gauche). En estimant que le fait d'ordonner l'évacuation du public, présent dans la salle avant la fin du dépouillement, entachait le scrutin d'irrégularité, même si les membres de l'unique bureau de vote, les scrutateurs, les candidats et leurs délégués étaient présents.

● *Le tribunal administratif de Poitiers* a prononcé l'annulation de l'élection de plusieurs conseillers municipaux dans trois communes du département de la Vienne : à Cherves (trois invalidations), à Mirebeau (une invalidation) et à Béruges, où le tribunal a invalidé le conseiller élu maire. — *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

M. Chevènement et l'emploi

M. André Burgos, chargé de mission au cabinet de M. Stoléru, secrétaire d'Etat, nous écrit au sujet de l'article de Jean-Pierre Chevènement (P.S.) sur l'« actualisation du programme commun » (le Monde *du 30 avril)* :

Le leader socialiste nous avertit : *il ne faut s'*illusionner sur la création de postes dans la fonction publique, il faut aussi éviter le gonflement des emplois tertiaires, c'est-à-dire ceux qui sont demandés aujourd'hui par une majorité de chômeurs. Qu'y a-t-il de neuf dans ce constat ? Rien.

Pour les solutions, je dois dire *que* M. J.-P. Chevènement fait preuve d'une grande honnêteté en préconisant des mesures déjà mises en place par le gouvernement. Il *nous dit qu'un des axes* de création des emplois doit être l'amélioration des conditions de travail dans les activités productrices. Cette politique, il faut le rappeler, c'est la politique de revalorisation du travail manuel. Et puisqu'il faut que les Français voient que dans ce domaine le projet socialiste est en retard sur la réalité, disons les faits.

M. Chevènement écrit que « l'amélioration des conditions de travail demande une transformation des *installations qui peut* prendre plusieurs années. » Nous le savons si bien que nous avons créé l'Agence pour l'amélioration des conditions de *travail* (ANACT), dont le conseil d'administration comprend les partenaires sociaux. Nous avons créé le Fonds d'amélioration des conditions de travail, qui *finance* des projets de transformation des installations.

Les mesures p r o p o s é e s par M. Chevènement pourraient faire l'objet soit de décisions ou de recommandations du gouvernement, soit de négociations entre le patronat et les syndicats. Merci pour ce conseil que nous n'avons heureusement pas attendu, car la loi sur le repos compensateur, celle sur la retraite à soixante ans pour les travailleurs exerçant des métiers pénibles ne seraient pas encore votées. Quant à la recommandation ou à la négociation paritaire, il semble que M. Chevènement soit peu informé de la vie sociale de notre pays.

L'accord d'avril 1976 dans le *bâtiment* et les travaux publics, sur les salaires des travailleurs de cette branche, celui de mars 1975 sur l'amélioration des conditions de travail, la dernière convention d'avril 1977 dans le textile, signée par l'ensemble d e s syndicats, montrent que la France change sans avoir besoin du programme commun. C'est tellement vrai, que les tenants de ce programme s'essoufflent à rattraper le temps. Actualiser ne signifie pas préparer l'avenir.

Heureusement qu'il y a aujourd'hui en France des hommes et des femmes qui, loin des tribunes démagogiques, réalisent ce que d'autres promettent.

Ceux qui veulent bien ouvrir les yeux s'en aperçoivent.

LES REPRÉSENTANTS DE TROIS ASSOCIATIONS DE RAPATRIÉS REÇUS AU SIÈGE DU P.S.

Au nom du groupe parlementaire socialiste, M. Alain Savary, député de la Haute-Garonne, et M. Gilbert Sénès, député de l'Hérault, ont reçu, jeudi 26 mai, au siège de leur parti, en compagnie de M[e] Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S. pour les problèmes des rapatriés, les représentants de trois associations, MM. Viard et Ottaviani pour *l'Association nationale des Français* d'Afrique du Nord et d'outre-mer, M[e] Trape et M. Perez pour le Front national des rapatriés, et M. Le Solleu pour le Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord.

Au cours de cet échange de vues, les représentants du P.S. ont notamment réaffirmé qu'ils souhaitent « *le vote rapide d'une nouvelle loi d'indemnisation fondée sur l'abolition de toute grille, la révision des modes d'évaluation les plus injustes, sans toutefois que le règlement des dossiers puisse en souffrir, l'admission de la preuve, par tous moyens, des pertes subies et une revalorisation des indemnités tenant compte de la dépréciation monétaire* ».

UNE MISE AU POINT APRÈS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE SUR LES HARKIS

M. Ahmed Kaberseli, président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans d'A.F.N., s'estimant mis en cause par les propos formulés par MM. Saïd Leffad, président de l'Union nationale des musulmans français, et Ali Mejaoui, secrétaire général du parti des musulmans français, au sujet du débat télévisé consacré, le 17 mai, par Antenne 2, aux problèmes des harkis, et reproduit en nos colonnes (*le Monde* du 21 mai), invoque son droit de réponse et nous adresse une mise au point dans *laquelle il* affirme notamment que son organisation, « *qui consacre ses efforts, depuis bientôt dix ans, à l'insertion des musulmans français dans la communauté nationale, ne peut laisser tel ou tel se poser en seul et unique champion de la cause qu'il défend* ».

ARMÉE

— Libres opinions —

BIENTOT DEUX MILLE OBJECTEURS INSOUMIS

par PIERRE GROULADE (*)

QUAND il est temps pour un jeune de partir à l'armée, quand il a décidé qu'en aucun cas il n'effectuera un service militaire, que ce soit pour des raisons politiques, *« philosophiques ou religieuses »* (les seules que tolère la loi sur l'objection de conscience), plusieurs choix semblent s'offrir :

1) Il peut viser la réforme et tout tenter pour cela, mais *contrairement à une idée reçue la réforme n'est pas une panacée.* Elle garde, malgré sa fréquence, un caractère marginal, sinon réservé à une élite.

2) Personne ne peut l'empêcher de quitter le pays, de s'exiler avant l'incorporation, échappant ainsi provisoirement aux recherches de la gendarmerie. Mais pour combien de temps ?

3) Il peut aussi, s'il en accepte toutes les conséquences, se déclarer insoumis. Auquel cas il encourt le risque de deux années d'emprisonnement, systématiquement appliquées par les tribunaux militaires aux insoumis, qu'ils le soient pour motif politique ou religieux.

4) La loi l'autorise, et c'est ici que je voulais en venir, à demander le statut d'objecteur de conscience, si toutefois il est *informé de l'existence de ce dernier et dans un délai suffisant* (le futur objecteur a un mois pour faire sa demande).

Or il y a, aujourd'hui, en France mille huit cents objecteurs insoumis à l'affectation autoritaire qui leur est imposée par décret (dit de Brégançon, parce que signé par Georges Pompidou au fort de cette même ville en 1972).

***

Le statut accordé en 1963, à la suite de la grève de la faim de Louis Lecoin et du mouvement d'opinion qu'elle a suscité, a toujours été un compromis entre, d'une part, la volonté des pouvoirs successifs de réduire la portée politique de l'objection de conscience et, d'autre part, la lutte continue des objecteurs contre les restrictions faites au statut. Ainsi l'intransigeance du gouvernement en 1972 le conduisait à décréter l'interdiction de tout droit démocratique à l'encontre des objecteurs. Il les ramenait de cette manière à une situation d'appelé au service national ayant devoir d'obéir selon une discipline militaire. (Même si, en 1968, grâce à leur lutte, les poursuites dont ils faisaient l'objet et qui étaient instruites par les juridictions militaires furent alors confiées à la justice civile.)

Confronté à l'augmentation des demandes de statut et leur politisation, face à une contestation croissante du service militaire et de l'armée, et avant les grandes manifestations lycéennes de 1973 contre la loi Debré, le pouvoir voulut donner un coup d'arrêt à l'agitation antimilitariste.

Force est de constater qu'il n'a fait que l'exacerber. Dans les casernes, jamais, depuis longtemps, la contestation n'était apparue aussi crument. Depuis lors, elle n'a fait que se développer malgré la répression. Quant aux objecteurs, leur nombre s'est maintenu, et ils ont mené un mouvement d'insoumission et une dynamique de lutte inégalée jusqu'à cette époque. Faut-il rappeler qu'ils ont été, aux côtés des insoumis totaux et de certaines organisations, les « fers de lance » de la campagne contre les tribunaux militaires, où l'armée est à la fois juge et partie ?

Pourquoi dix-huit cents objecteurs sont-ils en situation illégale d'insoumission ? Pourquoi une vingtaine de comités de lutte d'objecteurs se sont-ils constitués et luttent contre le décret de Brégançon et les affectations autoritaires qu'il impose ?

Je n'insiste pas sur ce décret qui nous prive de tous les droits d'expression, de réunion et d'organisation, droits inaliénables de chaque individu qu'aucune raison d'Etat ne peut nier. Ce premier point justifie à lui seul notre acte de désobéissance civile. Dans les faits, chaque objecteur est affecté autoritairement à l'Office national des eaux et forêts, à un bureau d'aide sociale ou au secrétariat d'Etat à la culture. Il y effectue un service bénévole concurrençant une main-d'œuvre salariée alors que, d'après la C.G.T., il y aurait, à l'heure actuelle, un million trois cent quatre-vingt mille chômeurs. Des sections et fédérations syndicales ont d'ores et déjà protesté contre cet état de fait, soulignant la politique antisociale appliquée aux objecteurs.

Comment ne pas comprendre, alors, que les restrictions qui dénaturent le statut des objecteurs, dont l'interdiction de dévoiler les articles de loi s'y rapportant (article L 50) n'est qu'un aspect ne concernent que ceux-ci ?

***

Nous écrivions plus haut que le pouvoir assimilait les objecteurs à n'importe quel appelé soumis aux servitudes militaires. En cela, le décret de Brégançon marque une volonté de mise au pas de l'ensemble de la jeunesse. Il constitue une offensive contre le principe même de l'objection de conscience, contre le principe même d'une opposition, qu'elle soit religieuse, philosophique ou politique, au service militaire. Les objecteurs sont considérés comme *« affectés de défense »* et à ce titre doivent renoncer à tout libre choix de quelque nature. En effet, l'état de défense tel que le définissent les ordonnances de 1959 est un état permanent : il justifie la réquisition *« en cas de troubles »* de tout citoyen sur son lieu de travail, chaque travailleur est alors passible, s'il quitte son travail, des tribunaux militaires.

Ce qui est en question à chaque procès d'objecteur insoumis, c'est l'expérience dont ces antimilitaristes sont l'objet d'un service civil paré de toutes les vertus de dévouement et de désintéressement, mais dont la fonction idéologique d'embrigadement est identique à celle du service armé. Quels magnifiques cobayes d'un service civique généralisé que ces jeunes gens prêts, semble-t-il, à venir en aide aux « laissés-pour-compte » du progrès.

***

La lutte des objecteurs insoumis contre le décret de Brégançon et les affectations autoritaires touche au problème d'embrigadement de l'ensemble de la jeunesse et des travailleurs. C'est en cela qu'elle rejoint le combat contre la militarisation croissante du système capitaliste et qu'elle en est partie prenante. C'est dans ce cadre que les comités de lutte des objecteurs (CLO) tiennent leurs deuxièmes assises les 27, 28 et 29 mai, et c'est pour toutes ces raisons que le nombre d'objecteurs insoumis, à la suite de l'incorporation de juin, dépassera les deux mille.

(*) Directeur du journal *Objection*, organe des comités de lutte des objecteurs.

LES JEUNES ALLEMANDS POURRONT CHOISIR ENTRE LE SERVICE MILITAIRE ET LE SERVICE CIVIL

(De notre correspondant

Bonn. — Les jeunes Allemands pourront choisir entre le service militaire et le service national. Le Bundestag a adopté, le vendredi 27 mai, un projet de loi supprimant le « test de conscience » auquel étaient soumis, jusqu'à présent, les objecteurs. La loi entrera en vigueur le 1er juillet prochain.

Ce test, qui devait permettre à une commission d'examiner la profondeur des convictions des jeunes refusant de porter les armes, était devenu, selon le ministère de la défense, une véritable loterie. Il favorisait les jeunes gens cultivés, habitués à s'exprimer aisément. Les jeunes qui n'ont été ni incorporés, ni appelés et qui ne veulent pas faire leur service militaire, devront simplement en avertir par écrit leur centre de recrutement. Pour les appelés et les soldats déjà sous les drapeaux, le « test de conscience « est maintenu, mais les décisions de la commission seront susceptibles de recours devant les tribunaux.

La durée du service civil (dans les services sociaux, les hôpitaux, les eaux et forêts, etc.) est fixée à dix-huit mois contre quinze mois pour le service militaire. En 1976, le nombre des objecteurs de conscience a été de 40 618, et le ministère de la défense l'estime à 37 000 pour cette année. Le gouvernement fédéral s'est réservé le droit de rétablir le « test de conscience » par simple décret, au cas où les besoins de la défense nationale l'exigeraient. Mais pour l'instant la Bundeswehr n'a besoin que d'un appelé sur deux.

L'opposition chrétienne-démocrate a vivement critiqué cette loi, qui aboutit, selon elle, à supprimer la conscription. Elle a l'intention de porter plainte devant le tribunal constitutionnel.

DANIEL VERNET.

POLICE

PRÉCISIONS SUR DES MUTATIONS

« Aucune mutation dans l'intérêt du service n'a été pour l'instant décidée à l'encontre de deux fonctionnaires de police du commissariat d'Argenteuil (Val-d'Oise) », déclarait-on, vendredi 27 mai, au ministère de l'intérieur après les informations publiées dans *le Monde* daté du 28 mai.

Faisant état d'*« un incident au commissariat central d'Argenteuil »*, le ministère indique qu'une *enquête a été ouverte* par l'inspection générale de la police nationale et que le rapport à venir *« pouvant conduire à des mesures administratives à l'égard de M. Pierre-Yves Préneron et de Mme Annie Van Duynslaeger »*, respectivement secrétaire général et secrétaire générale adjointe du syndicat C.G.T. des inspecteurs et enquêteurs de la région parisienne, *« ceux-ci ont été invités à consulter leur dossier »*. Après quoi, est-il encore précisé, *« il sera décidé s'il y a lieu de classer l'affaire ou de prononcer une mutation dans l'intérêt du service »*.

ÉDUCATION

LE XXe ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INTERPRÈTES

Traduire pour exporter

L'Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) de l'université de la Sorbonne nouvelle (Paris-III) (1) a organisé à l'occasion de son vingtième anniversaire, les 25 et 26 mai, deux « tables rondes » sur le rôle de l'interprète dans le monde moderne et sur celui du traducteur, particulièrement au sein de l'entreprise. L'accroissement des échanges internationaux facilite le développement de la traduction technique et offre de nouveaux débouchés. Mais les traducteurs techniques, de formation littéraire, sont souvent mal intégrés au monde industriel.

Si l'on veut exporter, *il faut traduire*. Appels d'offre, devis, modes d'emploi, brochures... le traducteur *technique* est l'un des agents principaux de la commercialisation d'un produit à l'étranger. Ce rôle n'est *cependant pas toujours reconnu.*

« Traduttore traditore » : la profession se remet mal des préjugés de l'opinion publique. Les traducteurs sont un peu des laissés-pour-compte. Si, par exemple, dans certains tests d'embauche, on répond *« oui »* à la question *« aimeriez-vous faire de la traduction ? »* cela signifie : manque de créativité.

Venir à bout du « jargon-maison »

Les traducteurs techniques prennent néanmoins leur place dans la production. Ils sont assermentés. *« Il faut qu'on ait confiance en moi puisque j'ai rédigé dans leur langue, les lettres d'embauche de nos directeurs à l'étranger. Je connais donc leur salaire »*, explique un traducteur d'une grande société française. Sur place, les traducteurs assurent une rapidité d'exécution *« on peut avoir à traduire en vingt-quatre heures, un appel d'offre de plus de cent pages »*. Et surtout, ils sont les seuls à pouvoir se familiariser avec le « jargon-maison » et à... en venir à bout. *« Les techniciens ne savent pas s'exprimer clairement*, pense M. Sollner, chef du bureau de traduction de Siemens-France, *notre rôle consiste d'abord à mettre leur texte d'aplomb et parfois à traduire effectivement ce qu'un auteur aurait voulu écrire. »*

Ces « linguistes » nouveaux venus dans l'entreprise appartiennent à un *autre monde*. Les techniciens ont quelques difficultés à les considérer comme des leurs. *« J'ai eu beaucoup de mal à me faire prendre au sérieux »*, avoue M. Michel Bucher, traducteur technique à la Télémécanique électrique, *« le traducteur c'est un rêveur pensent les techniciens »*. C'est ainsi que Saint-Gobain a pu supprimer il y a quelques années son bureau de traduction pour confier le travail à ceux de ses techniciens qui connaissaient une langue étrangère. Ces temps *sont révolus*, *mais le traducteur* technique, qui est cependant un diplômé de l'enseignement supérieur, est mal à l'aise dans l'entreprise. Mal payé, mal considéré, sans perspectives de promotion, *il ne* songe parfois qu'à changer d'emploi. Il cherche sa place dans les organigrammes : tantôt rattaché à la *direction*, tantôt au service commercial, aux services des relations publiques...

C'est dans les entreprises les plus dynamiques et les plus importantes que les « linguistes » parviennent le plus aisément à faire valoir leur utilité. Chez Siemens, en Allemagne, le bureau de traduction regroupe près de deux cents personnes. Une banque de données terminologiques programmées sur ordinateur est à leur disposition.

En France, la traduction est rarement considérée comme une priorité de la production. La situation du traducteur s'en ressent : des travaux à exécuter à la dernière minute, la recherche du plus offrant. On fait appel à des cabinets de traduction qui « cassent » les prix. Certains pratiquent des tarifs deux fois moins élevés que ceux des barèmes de la Société française des traducteurs, 45 F au lieu de 90 F la page de version (1).

La nostalgie de la littérature

Le seul débouché des traducteurs reste cependant l'entreprise. *« On ne peut vivre exclusivement de la traduction littéraire »*, dit Florence Herbulot, qui vient de traduire des essais de Virginia Woolf. La plupart des traducteurs — un millier en France environ — tirent donc l'essentiel de leurs ressources de la traduction technique. L'Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) prépare les étudiants à cette activité (2). Elle enseigne une méthodologie de la traduction portant essentiellement sur le domaine technique. *« La traduction littéraire n'est qu'une technique de traduction parmi d'autres »*, affirme une traductrice chargée d'enseignement à l'ESIT. Certains, pourtant, laissent apparaître un peu de nostalgie, comme si pour eux, la traduction littéraire était la vraie noblesse du métier. *« Je n'en ai jamais fait vraiment, mais c'est ce que j'aurais aimé faire »*, reconnaît un traducteur technique cependant bien inséré dans son entreprise.

Le malentendu, si fréquent avec les techniciens, vient peut-être en partie de là : le traducteur technique n'est souvent qu'un traducteur littéraire étouffé. On le croirait, en tout cas, à voir l'insistance avec laquelle les responsables de l'ESIT ont demandé, au cours de la « table ronde » du 26 mai, que les traducteurs techniques obtiennent des promotions comme tous les autres techniciens, qu'ils puissent même devenir P.-D.G... *« Moi, j'aime traduire des textes techniques, j'aime ce métier »*, a rectifié un ancien élève. L'échec, au cours des années 60, des recherches sur les machines à traduire prouve assez que cette profession ne peut se passer des hommes. Pourquoi ne les satisferait-elle pas pleinement ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) 1, rue de Courcelles, 7500[illegible] Paris.

(2) Centre universitaire Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75116 Paris. L'école recrute après deux ou trois années d'Université.

A PROPOS DE LA JOURNÉE D'INFORMATION SUR LE « TRAVAIL MANUEL A L'ÉCOLE »

M. Stoléru, secrétaire d'Etat précise, au sujet de la journée d'information sur le « travail manuel à l'école », qui aura lieu le 1er juin, porte Maillot (*le Monde* du 28 mai), que, *« si des invitations ont été transmises par les chefs d'établissements aux enseignants qu'une telle manifestation intéresserait, l'information parue dans les journaux précise bien que, contrairement à ce qui a été indiqué, cette soirée est ouverte à tous et qu'il suffit pour obtenir une invitation de téléphoner au 567-55-44, postes 59-68, 58-86 et 59-67, ce qu'ont fait un grand nombre de lecteurs du* Monde.

» M. Stoléru tient à rappeler que sont invités toutes les personnes intéressées par cette nouvelle orientation du système éducatif et, en particulier, tous les professeurs et parents d'élèves et qu'il espère que seront nombreux les lecteurs qui répondront à cette invitation. Ont d'ailleurs été invités officiellement les syndicats d'enseignants et les fédérations de parents d'élèves. »

UN NUMÉRO DES « CAHIERS DE L'ANIMATION » SUR LES JEUNES ET LA TÉLÉVISION

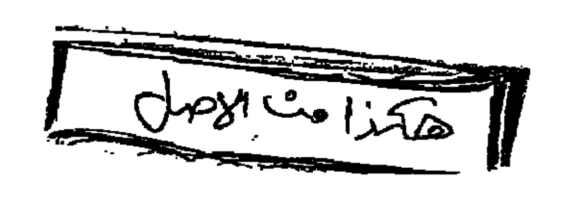
Huit millions de jeunes, âgés de quinze à vingt-cinq ans, regardent la télévision un peu plus de treize heures par semaine. Chiffre considérable, supérieur au temps que passent les adultes devant leur récepteur, mis à part les retraités et les femmes au foyer. Qu'a-t-on fait pour en tirer parti ? Pas grand-chose — en tout cas en France, lit-on dans le double numéro que « les Cahiers de l'animation » consacrent aux jeunes et à la télévision.

Rares sont les éducateurs — à commencer par les enseignants — qui se préoccupent de la formation des jeunes téléspectateurs. Plus rares encore sont les émissions qui tiennent compte des préoccupations et de la sensibilité de ce public particulier. Et pourtant les longs développements que ces « Cahiers » consacrent aux recherches menées en France et à l'étranger prouvent que la télévision « peut devenir un agent actif de loisir, d'éducation et d'information ».

Les éducateurs auxquels s'adresse en premier lieu ce numéro seront peut-être déroutés par cette accumulation de points de vue et d'expériences à laquelle manque une synthèse, mais plusieurs incursions dans les coulisses d'émissions pour enfants les aideront à mieux utiliser dans leurs activités ce qu'un des auteurs appelle l' « école du petit écran ».

★ *Les Cahiers de l'animation, nº 15-16, premier semestre 1977,* 30 F. Institut national d'éducation populaire, service des publications, 78160 Marly-le-Roi.





ÉDUCATION

«Calomnie» et «provocation»

L'université de Vincennes réagit aux attaques de Mme Saunier-Seïté

Le bureau du conseil de l'université de Paris-VIII (Vincennes) a réagi vendredi 27 mai aux propos tenus la veille devant le Sénat (*le Monde* du 28 mai) par Mme Alice Saunier-Seïté, qui avait traité l'université de « *ville interdite où se tient ouvertement un marché des stupéfiants* » et reproché aux « *communistes de vouloir faire de Vincennes l'exemple parfait de gestion et de domination du parti sur les enseignements supérieurs* ».

« *Fidèle à l'image qu'elle a toujours donnée d'elle-même, Mme Saunier-Seïté s'est comportée en provocatrice*, écrit le bureau du conseil. *Comment se fait-il que, si la drogue la préoccupe tant, ni elle ni aucun de ses collaborateurs n'ait pris la peine de prendre le moindre contact officiel ou officieux avec les responsables de l'université? Comment explique-t-elle que, jusqu'à la veille de sa déclaration fracassante, les forces de police s'étaient abstenues de la moindre action visant à arrêter à l'extérieur de l'université des trafiquants dont les allées et venues ne pouvaient leur échapper? La réponse est claire, c'est le ministre de tutelle qui organise elle-même la provocation et la campagne contre une des universités françaises.* »

Répliquant à l'expression de « *braderie intellectuelle* » utilisée par le secrétaire d'État à propos de Vincennes, le communiqué rappelle qu'« *un rapport des experts du secrétariat d'État aux universités a conclu : 1) que l'université avait largement rempli les missions que lui avait assignées le gouvernement ; 2) qu'on n'y délivrait pas les diplômes plus libéralement qu'ailleurs ; 3) que certains aspects de l'expérience (notamment l'ouverture aux salariés) devraient être étendus à d'autres établissements* ».

« *Calomnie encore que la présentation de Vincennes comme un fief des groupements gauchistes et du parti communiste* », ajoute le bureau, qui précise que « *l'éventail politique y est, au contraire, très large* » et que « *le conseil comporte des représentants aux opinions politiques très diverses ainsi que des élus n'ayant pas d'engagement politique* ».

Le communiqué conclut : « *Mme Saunier-Seïté s'est, une fois de plus, comportée comme le secrétaire d'État contre les universités.* »

Les purges de «Madame le ministre»

Est-ce parce que cette fois l'année universitaire s'achève dans une atmosphère de paisible ardeur au travail, ou bien est-ce parce que Jacques Chancel a le don de ramener avec lui la sérénité ? Toujours est-il que, en une heure de « Radioscopie », vendredi 27 mai, « *Mme le ministre* » Alice Saunier-Seïté n'eut jamais à enfourcher ses grands chevaux pour répondre aux attaques ou pourfendre l'opposant. Pour une fois, elle n'avait pas d'adversaire, mais un hôte attentif, attentionné, qui ne manqua pas de saluer au passage son « courage ».

Rassurée par la cordialité du tête-à-tête, Mme Saunier-Seïté a pu se livrer sur les ondes telle qu'elle veut être : rompue à tous les combats, façonnée par les épreuves, aussi bien professionnelles que familiales, en un mot une femme énergique, une femme d'ordre — d'« organisation », comme elle préfère dire. Son combat, c'est de mettre un terme au « *temps du mépris* » dont souffre l'Univerité... « *depuis la Renaissance* ».

L'image de l'Université est mauvaise dans l'opinion. Le secrétaire d'État se fait fort, par une reprise en main énergique, de lui redonner son éclat. Comment donc ? La réponse est esquissée lorsque Jacques Chancel lui demande pourquoi son image à elle, Mme Saunier-Seïté, est si mauvaise dans les milieux universitaires : « *Le médecin qui administre des remèdes amers est forcément détesté.* » Ainsi c'est cela : puisque l'Université est malade, il faut la soigner, avec force clystères, purges et saignées. Comme au temps de Molière. — R. C.

En Lozère

La création de sections syndicales provoque un conflit dans une école privée de moniteurs-éducateurs

De notre correspondant

Montpellier. — Depuis une dizaine d'années, avec l'agrément du ministère de la santé, une école de moniteurs-éducateurs pour l'enfance inadaptée est installée en Lozère, à Saint-Rome-de-Dolan, village du causse de Sauveterre, à proximité des gorges du Tarn. La durée des études y est de deux ans. Les promotions annuelles sont de quarante élèves. Depuis quelques mois l'incertitude plane sur son avenir.

L'école est gérée par l'association Pierre-Monestier, d'obédience religieuse. Les enseignants sont payés grâce à une subvention du ministère de la santé et les élèves reçoivent une bourse du ministère de l'agriculture.

L'isolement, l'inadaptation des bâtiments à leur fonction et le tarissement du recrutement des religieuses avaient peu à peu conduit la congrégation à envisager de reconvertir les installations en colonies de vacances ou en lieux de séminaires et de réunions.

En 1976, une divergence de vue surgissait entre l'association gérante de l'école, seule titulaire de l'agrément ministériel et la congrégation, sur les méthodes d'enseignement. La directrice, sœur Claude Six, dont l'autorité, sous une grande douceur, et la compétence sont reconnues, avait laissé se créer parmi le personnel et les élèves des sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T.

Cette divergence de vues, sans en être la cause essentielle, mais s'ajoutant aux difficultés, a déterminé l'association Pierre-Monestier à ne plus assumer la gestion de l'école à partir de la rentrée prochaine. Une lettre signée de la directrice, de l'administratrice de la congrégation, et de M. Nogaret, secrétaire d'une nouvelle association socio-éducative de promotion (ASEP), adressée au préfet de la Lozère, indiquait alors que des négociations étaient engagées en vue du transfert des actions de formation d'adultes de l'association Pierre-Monestier à l'ASEP, dont le siège est à Marvejols.

Cette lettre signalait aussi le transfert matériel de l'école de Saint-Rome à Marvejols, où la municipalité, que préside M. Gilbert de Chambrun (union de la gauche), mettait à sa disposition des locaux scolaires inoccupés.

Les premiers contacts pris dans ce sens entre sœur Claude et le maire de Marvejols remontaient à janvier dernier. Le conseil municipal, à l'unanimité, y compris la voix de M. Jules Roujon, sénateur (P.R.), confirmait le 4 avril l'accord du maire. Le conseil municipal estimait ce transfert conforme aux objectifs du contrat de pays d'Aubrac en cours d'élaboration et de nature à préserver l'emploi.

Le transfert de l'école aurait recueilli l'avis favorable des services compétents : direction régionale de la santé publique du Languedoc-Roussillon et direction de l'action sanitaire et sociale au ministère de la santé et de la Sécurité sociale.

Les difficultés paraissaient donc aplanies. Cependant, on faisait état de pressions exercées, à l'échelon administratif, par l'Association départementale de l'éducation permanente (ADEP), qui est l'expression de l'enseignement libre en Lozère, sur la congrégation de Saint-Rome-de-Dolan, afin qu'elle ne donne plus son accord au transfert.

Une autre association, d'obédience religieuse, fondée à Saint-Chély-d'Apcher, serait prête à se substituer à l'association marvejolaise. L'administration préfectorale indiquait, pour sa part, que le dossier était en cours d'étude, conformément aux règles applicables en l'espèce, et que les délais de transmission seraient parfaitement normaux. Après avoir attendu quelques semaines à Mende, le dossier a été transmis effectivement à la préfecture de région de Montpellier à la fin de cette semaine.

ROGER BECRIAUX.

● *Grève administrative des enseignants vacataires de l'université de Tours* depuis le 23 mai. Ces enseignants ont assuré le passage des examens et la correction des copies mais ne communiqueront les notes qu'après avoir obtenu l'assurance d'être réembauchés l'année prochaine et de bénéficier des congés payés et de la protection sociale. — *(Corresp.)*

Les ravisseurs de M. Revelli-Beaumont réclament toujours 150 millions de francs pour le libérer

Dans une lettre publiée vendredi 27 mai par le quotidien milanais « Corriere della Sera », M. Luchino Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat France, enlevé le 13 avril, accuse les dirigeants de la société italienne de l'avoir abandonné et de ne rien faire pour obtenir sa libération. « Aujourd'hui, je suis seul, isolé, abandonné comme un citron pressé et jeté au rebut par la firme pour laquelle j'ai travaillé durant tant d'années », déclare-t-il dans ce message — photocopie de la lettre envoyée à son épouse — qui a été trouvé, ainsi que la photographie le *représentant et le tract publiés dernièrement par les journaux* parisiens, dans un bar milanais.

Malgré l'envoi à plusieurs journaux, à huit jours d'intervalle, de photographies représentant M. Luchino Revelli-Beaumont dans la pièce qui lui sert de prison, malgré le message émanant du « *Comité pour la unité socialiste révolutionnaire* » (sic), l'enquête sur l'enlèvement du directeur général de Fiat-France piétine. Qui sont les ravisseurs ? Combien sont-ils ? Agissent-ils *pour une organisation politique* ? Où détiennent-ils leur prisonnier ?

Aucune réponse ne peut encore être apportée à toutes ces questions. Une seule chose est sûre : les auteurs de l'enlèvement veulent de l'argent, beaucoup d'argent. Dès les premiers jours qui ont suivi le rapt devant le domicile du cadre de l'entreprise Fiat, 183, rue de la Pompe, à Paris (16e), ils ont réclamé une somme de 30 millions de dollars, soit environ 150 millions de francs, et n'ont jamais modifié leurs exigences, en dépit du refus de la direction de la firme italienne de payer une telle rançon.

Plusieurs contacts ont été établis par téléphone par les kidnappeurs avec la personne qui leur sert d'unique intermédiaire pour les tractations, le fils de la victime, M. Paolo Revelli-Beaumont, les appels ont été toujours très brefs et, le plus souvent, assortis de menaces de mort. Mais chaque fois Fiat a fait la sourde oreille, ne voulant pas créer un précédent. L'entreprise turinoise dément même catégoriquement, contre toute vraisemblance, que le contact ait été établi. Devant cette intransigeance, la famille de la victime a tenté de proposer de réunir le montant d'une rançon qui, bien évidemment, est loin d'atteindre la somme demandée, mais en vain.

La situation est donc pratiquement bloquée : chacun attend : la famille, la police, les ravisseurs. Afin de relancer l'affaire, ces derniers ont donc envoyé aux journaux des photographies de M. Revelli-Beaumont et prétendent agir au nom d'un *groupe révolutionnaire*. Mais, pour la police, tout cela « *n'est que littérature sans importance* ». La preuve en est, selon elle, que le message qui fait état d'un jugement ne mentionne même pas de condamnation. Ces documents ont été saisis et examinés à la loupe, mais, d'après les enquêteurs, ils ne permettent en aucune manière de remonter la filière. « *Il n'y a pour l'instant aucune possibilité d'intervention* ».

Le problème est donc clair. Les ravisseurs veulent de l'argent et Fiat ne veut pas leur en donner. Chacun campe sur ses positions. A la brigade criminelle, on ne cache pas qu'on compte sur un pourrissement de l'affaire.

M. B.-R.

GASTON RICHARD EST CONDAMNÉ A LA RÉCLUSION PERPÉTUELLE

De notre envoyée spéciale

Rennes. — L'avocat général Forcade, avec l'aide de Shakespeare, Cicéron, Balzac, Camus, Molière et Catherine de Russie, avait soutenu la préméditation et requis contre Gaston Richard, cinquante-sept ans, meurtrier de sa femme, la réclusion criminelle à perpétuité. La cour d'assises de l'Ille-et-Vilaine, présidée, dans un certain désordre, par M. Guy Cardineau, n'a pas reconnu la préméditation. Elle a tout de même condamné, vendredi 27 mai, à la réclusion criminelle à perpétuité, Gaston Richard, président d'une U.E.R. à la faculté de Rennes, spécialiste d'une science qui ne fait pas encore bien sérieux, rationaliste militant qui a parfois l'air d'oublier qu'il a tué une femme, sa femme.

L'avocat de l'accusé, Me Henri Garnier, a tenté de démontrer que son client avait un cœur et une intelligence en or — dédaignant les immenses perches que lui avaient lancées les experts psychiatres avec leurs étonnements devant cette personnalité aussi complexe. Me Garnier a demandé, à l'ombre de cette *épouse*, d'intercéder pour l'homme qu'elle a aimé jusqu'à en mourir — ce qui était osé. On a oublié l'individu bien déséquilibré du premier jour pour faire le procès de sa situation sociale et de son image.

Il n'est peut-être pas inutile de noter que le public nostalgique des mises à mort, qui se presse *parfois* dans les cours d'assises, a applaudi le verdict.

FRANÇOISE BERGER.

CATASTROPHES

UN ILYOUCHINE D'AÉROFLOT S'ÉCRASE A LA HAVANE

Soixante-six morts

Un Ilyouchine-62 d'Aeroflot assurant la liaison Moscou-La Havane s'est écrasé au sol, vendredi 28 mai, alors qu'il s'apprêtait à se poser sur l'aéroport de la capitale cubaine. Les dix membres d'équipage et cinquante-six passagers ont péri. Il y a un survivant.

On ignore encore les causes exactes de l'accident. Selon certaines sources, l'appareil avait un de ses quatre moteurs en feu lorsqu'il parvint à proximité de La Havane. L'agence cubaine Prensa Latina annonce, pour sa part, que le pilote, gêné par l'épais brouillard, aurait heurté une ligne à haute tension.

Le chargé d'affaires de la Guinée-Bissau à Cuba, M. José Carlos Schwartz, et un autre membre de cette mission diplomatique, M. Domingo Costa, figurent parmi les victimes. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

JUSTICE

Les trois maoïstes arrêtés refusent de s'expliquer sur les armes qu'ils détenaient

Les trois jeunes gens arrêtés dans la nuit du 12 au 13 mai à Paris, MM. Michel Lapeyre, Frédéric Oriach et Jean-Paul Gérard, et trouvés porteurs d'armes ayant été utilisées pour plusieurs attentats mortels, ont reconnu appartenir aux Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP) (« le Monde » du 28 mai).

« *Nous avons adhéré au NAPAP*, ont déclaré à la police les trois militants, *parce que nous avons conscience qu'il faut passer à l'action.* » « *Toutes les organisations de gauche et même d'extrême gauche*, ont-ils ajouté, *se contentent d'indiquer aux masses prolétariennes ce qu'il faut faire pour transformer la société.* [...] *mais sans résultats tangibles* [...], *sans prendre de risques pour montrer l'exemple.* [...] *Nous, nous avons décidé de passer à l'action directe pour ouvrir la voie à une véritable révolution.* »

Tous trois se sont contentés de faire une profession de foi révolutionnaire et ont refusé de répondre aux questions des policiers sur l'origine des armes trouvées sur eux, dans leurs voitures ou à leur domicile, et sur leur éventuelle participation aux attentats auxquels ils sont soupçonnés d'avoir été mêlés : l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, le meurtrier de René-Pierre Overney, le 23 mars dernier, à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), l'assassinat, le 11 mai 1976, du colonel Joaquim Zenteno Anaya, ancien ministre bolivien des affaires étrangères, et la tentative de meurtre contre M. Bartolomé Garcia Plata Vallé, attaché militaire de l'ambassade d'Espagne en France, le 8 octobre 1975. « *Nous nous expliquerons peut-être devant le juge d'instruction, en présence de nos avocats* », ont-ils déclaré.

Les trois militants révolutionnaires avaient-ils l'intention d'accomplir des attentats contre d'autres individus et notamment contre un policier, M. Robert Marquet, qui avait tué, le 29 novembre 1972, un algérien, Mohammed Diab, au commissariat de Versailles, comme l'attesteraient les documents trouvés au domicile de M. Frédéric Oriach ? Connaissaient-ils M. Christian Harbulot, soupçonné par la police d'être l'auteur du meurtre de Jean-Antoine Tramoni et qui est toujours en fuite ?

« Il existe des témoins »

Dans une lettre manuscrite, datée du 20 mai et publiée, vendredi 27 mai, par le journal *Libération*, M. Christian Harbulot déclare : *Je ne suis ni l'homme qui a tiré sur les flics le 3 mars à Alfortville* (qui aurait été selon la police une première tentative d'« *exécution* » de Tramoni), *ni même l'un des membres du NAPAP auteur de l'exécution de l'assassin de Pierre Overney. Dans ces deux affaires*, ajoute-t-il, *il existe des témoins qui peuvent prouver mes affirmations. La brigade criminelle a déjà vérifié mon alibi à propos du 23 mars 1977, date à laquelle je me trouvais à Lyon depuis plusieurs jours. Cinq témoins peuvent le confirmer. Une seule personne a été entendue dans les locaux parisiens de la brigade criminelle. Les flics se sont contentés de dissimuler ce témoignage-clé au juge d'instruction chargé de l'enquête.* »

M. Harbulot parle ensuite de « *magouille policière* » dont il est victime et indique : « *Mon cas et celui des trois autres inculpés marquent le début d'une pratique déjà rodée en Allemagne et en Italie à partir de la criminalisation de la lutte des classes...* »

Les trois militants du NAPAP, anciens membres de la gauche prolétarienne puis de l'organisation maoïste La cause du peuple, seront vraisemblablement confrontés dans le courant de la semaine avec MM. Henri Savouillan, Maurice Marais et Egbert Slaghuis, actuellement écroués à la prison de Fleury-Mérogis sous l'inculpation de complicité d'assassinat pour le meurtre de Jean-Antoine Tramoni.

L'EXPERTISE BALISTIQUE

Pour établir que des armes à feu ou des munitions ont servi à perpétrer un meurtre, les experts s'efforcent de déceler les caractéristiques propres aux armes et à leurs projectiles. Les dimensions et l'inclinaison des raies des balles sont les plus faciles à établir. L'inclinaison des raies peut être comparée aux rayures què portent les canons des armes. Outre les marques que portent les balles, les traces creuses que le percuteur imprime dans les amorces sont un autre moyen d'identification. L'identification repose sur le recouvrement de ces caractéristiques générales et de caractéristiques particulières à chaque arme.

C'est le repérage de ces anomalies ou particularités qui permet l'identification. Après la saisie d'armes et le ramassage de balles et de douilles, des tirs dits de comparaison permettent éventuellement de recréer les caractéristiques initialement observées. Des microscopes comparateurs et mensurateurs sont utilisés pour assurer la précision des examens.

FAITS ET JUGEMENTS

Joachim Peiper officiellement mort.

Le tribunal de grande instance de Vesoul a dressé officiellement l'acte de décès de l'ancien colonel SS Joachim Peiper, mort dans l'incendie de sa villa, à Traves (Haute-Saône), dans la nuit du 13 au 14 juillet dernier.

Le tribunal note dans son jugement qu'il n'existe pas de preuve absolue du décès de Joachim Peiper, mais il estime que « *les présomptions sont suffisamment fortes pour qu'il soit possible de le considérer comme certain* ».

L'acte officiel de décès dressé par le tribunal devrait notamment permettre à la veuve de l'ancien nazi de percevoir les primes d'assurance-vie que ce dernier avait souscrite.

MORTE A VIENNE

Alertés d'urgence par un appel téléphonique, les sapeurs-pompiers de Vienne (Isère) ont *découvert, jeudi 26 mai, au cœur* d'une cité H.L.M. tout autre chose que ce qu'ils pensaient y *trouver. Dans cet appartement*, un F 3 du quartier Saint-Eloi, derrière la banalité des murs et du site, par-delà l'indifférence au voisin des foules urbanisées, c'est une fois encore une affaire pitoyable, l'histoire sordide d'un malheur caché.

Un homme les avait appelés, *quelques instants auparavant.* Son épouse, disait-il, venait d'avoir une crise cardiaque. En *fait, lorsqu'ils arrivèrent*, les sapeurs-pompiers découvrirent dans une chambre le corps nu et sans vie d'une femme, étendue sur une paillasse infâme posée sur le sol, perpendiculairement à un lit sans taches. La femme était morte depuis quelques heures et, dissimulée sous un pansement souillé, elle avait à l'un des seins une blessure affreuse, celle d'une tumeur cancéreuse éclatée, gangrénée, pas soignée.

Puis, ayant cru entendre des sortes de cris, les pompiers pénétrèrent dans une autre pièce, minuscule, aveugle, la pièce noire des chauffe-eaux inesthétiques et des balais. Là, il y avait une jeune fille, seize ans, nue elle aussi, allongée sur le sol, gisant dans ses excréments. Plus tard, on apprendra que la malheureuse jeune fille était *mongolienne. Sur cette affaire*, les autorités au courant bien avant la mort de la mère se taisent. Parce que le père, ce fonctionnaire à la retraite, ce monsieur tiré à quatre épingles — qui dira aux policiers : « *Je connais mes droits, je suis licencié en droit, j'ai touché les allocations de non-scolarisation pour ma fille* », — fut en cette ville une sorte de notable ? Parce que la mère, cette femme *morte sans soins, comme une* bête sur sa paillasse, fut, en son temps, inscrite au barreau ? C'est tellement plus simple : parce qu'il n'y a rien d'autre à faire quand le malheur caché est devenu le malheur fou, que se taire et tenter, en douceur, d'agir à sauver ce qui peut être encore sauvé. « *La justice n'a donc pas été saisie officiellement* », explique-t-on à Vienne. — P. G.

Les fausses factures de Bayonne.

L'affaire des fausses factures de la Côte des Basques a connu son épilogue jeudi 26 mai devant le tribunal de grande instance de Bayonne. Liée aux projets de consolidation des falaises de Biarritz, elle avait défrayé la chronique en 1973. M. Jean Sinaï, inculpé à cette date pour des escroqueries s'élevant à 430 000 F pour des abus de confiance se montant à 205 000 F, a été condamné à quatroze mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende.

En 1969, M. Jean Sinaï faisait son apparition à Biarritz en tant que « *délégué* » d'un bureau parisien, le SEDIM, proposant un projet grandiose d'aménagement des falaises de Biarritz. Il trompa de nombreuses personnalités (ainsi qu'un bureau d'études biarrot dont le P.D.G. devint ensuite son complice) en établissant localement des factures « gonflées » que le siège parisien de la SEDIM lui réglait. — *(Corresp.)*

Engins incendiaires à Toulouse.

Trois engins incendiaires (cocktails Molotov) ont explosé vers 23 heures, dans la nuit du 26 au 27 mai, à Toulouse (Haute-Garonne), sans causer de gros dégâts. Deux de ces engins ont été lancés contre l'Agence nationale pour l'emploi et une agence de travail temporaire ; le troisième, qui n'a occasionné aucun dommage, a été jeté contre les grilles d'une porte secondaire de la Salle du Sénéchal, rue Rémusat, dans le centre de Toulouse, alors que M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, tenait une réunion. Un correspondant anonyme a revendiqué les trois attentats au nom d'un « *groupe révolutionnaire Michel Garcia* » dans un appel téléphonique au quotidien *la Dépêche du Midi.* — *(Corresp.)*

● *Mme Françoise Giroud* a été entendue jeudi 26 mai pendant plus de deux heures par M. Bernard Hatoux, premier substitut, chef de la 5e section du parquet du tribunal de Paris. Ce magistrat continue l'enquête préliminaire sur la plainte en usurpation de titre, déposée le 9 mars contre l'ancien secrétaire d'État à la culture, par six médaillés de la Résistance (*le Monde* du 10 mars).

● *Une banale affaire (suite et fin).* — M. Luis Maria, l'ouvrier portugais poursuivi pour rébellion et outrages envers la police, après qu'il eut de son côté porté plainte pour violences, a été condamné le 26 mai à quinze jours d'emprisonnement avec sursis par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, *qui a condamné, d'autre part*, à huit jours avec sursis M. Manuel Domingues pour outrages (*le Monde* du 15 mai).

CORRESPONDANCE

Le CIDAS et Albert Spaggiari

Au nom du CIDAS (Centre italien de documentation, d'action et d'études), et de son président, M. Alessandro Uboldi, Me Patrick Devedjian, avocat, usant du droit de réponse, nous écrit, à propos de l'article publié dans le Monde *du 18 mai et intitulé* « Le cambriolage de Nice et l'évasion dAlbert Spaggiari — Qui veut encore retrouver « Bert » ? » :

Il est inexact que le CIDAS ait un quelconque rapport avec une prétendue association qui s'appellerait Catena, ou avec M. Spaggiari. Il est inexact que M. Spaggiari ait d'une manière ou d'une autre mis en cause le CIDAS. Ces allégations ont déjà donné lieu à un procès contre un journal italien et à une instance contre un hebdomadaire français. Le CIDAS se réserve donc de poursuivre le journal *le Monde*.

JUSTICE

AU CONGRÈS DES HUISSIERS A GRENOBLE

« Le ministre et les agents de l'efficacité de la justice »

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Les huissiers de justice sont inquiets. Ils l'ont dit, mercredi 25 mai, au garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, venu à Grenoble poursuivre sa tournées des « popotes » et présider l'ouverture du congrès annuel de cette profession. Cette présence en elle-même a été saluée comme un petit événement, puisque depuis sept ans aucun ministre de la justice n'avait cru devoir assister à un congrès d'huissiers.

Cela a été souligné avec quelque emphase par Mᵉ René Duquenne, président de la chambre nationale : « *La présence physique du chef est indispensable à la confiance de toute troupe au combat et c'en est un que nous menons dans notre modeste secteur contre l'un des aspects du mal de la justice, lui-même partie du mal français : la dégradation de l'autorité de la chose jugée et du respect dû à la loi et à la fonction de justice. Nous avons eu trop souvent le sentiment d'y être laissés seuls... La profession qui se présente à vous n'est pas malade. Pas encore. Elle a survécu à toutes les vicissitudes de l'histoire. Elle les connaît. Mais elle ressent en ce moment un malaise, matériel certes, mais surtout moral...* »

Cette morosité, ces inquiétudes, ce sournois « *mal de justice* », fils de l'omniprésent mal français, dont les huissiers, « *travailleurs du concret* », ont fait état, M. Alain Peyrefitte s'est employé, le 25 mai, à les balayer.

M. Alain Peyrefitte, en plus de cette garantie de sauvegarde, s'est donc attaché à fournir une série de gages aux congressistes qui, pendant deux jours, ont débattu sur le thème « *un nouvel auxiliaire de la justice pour un nouveau droit des poursuites* ». Après avoir rappelé à ceux qu'il baptise les « *agents de l'efficacité de la justice* », la modernisation actuel, les huissiers de justice ont de leur statut, « *conformément à vos souhaits, entérinée par le décret du 14 août 1975* », le ministre a annoncé que de nouvelles modifications étaient en cours d'élaboration à la chancellerie portant sur la création d'un système d'inspection, une meilleure association des jeunes huissiers à la vie des chambres locales et sur un aménagement du régime des sociétés civiles professionnelles.

Autres décisions annoncées : « *l'aval de la chancellerie à la création, au sein de la chambre nationale des huissiers, d'un service chargé de centraliser les dossiers de recouvrement de créances de certaines entreprises importantes* »; la transmission au ministère de l'économie et des finances d'un projet de décret créant une commission supérieure des tarifs

Enfin, après avoir engagé les huissiers de justice à continuer l'effort de modernisation du langage, M. Alain Peyrefitte a évoqué « *la réforme des voies d'exécution* » en avançant trois idées essentielles : la nécessité de distinguer le débiteur de bonne foi et celui de mauvaise foi, le tenant « *de l'insolvabilité organisée, ce fléau* » contre lequel le garde des sceaux déposera un projet de loi. Seconde idée, découlant de la première, l'effort de conciliation plus vaste à effectuer envers les débiteurs de bonne foi, afin d'éviter de recourir à l'exécution forcée. Enfin, si ce recours est inévitable, l'octroi aux huissiers de pouvoirs suffisants « *pour mettre en échec les manœuvres des débiteurs enclins à se soustraire aux décisions de justice* ».

Autour de ces idées, bien accueillies semble-t-il dans le contexte politique et économique débattu pendant deux jours, avec pour objectif l'organisation d'une grande profession de l'exécution qui, selon leurs vœux, grouperait les huissiers de justice, les commissaires-priseurs et les syndics de faillite, et viendrait compléter le triptyque de la justice: le juge, la grande profession de la représentation (avocats), et cette nouvelle grande profession de l'exécution.

PIERRE GEORGES.

RELIGION

L'OCCUPATION DE ST-NICOLAS-DU-CHARDONNET

Le temps est venu d'être clair estiment les curés de Paris

Retour de Rome, où il eut un entretien « très chaleureux » avec Paul VI, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a réuni tous les curés de la capitale le 27 mai, pour les consulter sur l'attitude à adopter dans l'affaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet après la réponse faite le 22 mai par l'abbé Ducaud-Bourget aux questions posées par le cardinal le 5 mai.

« *Depuis que je suis à Paris, je n'avais jamais senti une telle cohérence du presbytérium, une telle qualité de la communion de tous, une telle entente dans la fidélité missionnaire.* » Cette remarque du cardinal Marty, faite à la conférence de presse qu'il organisa à l'issue de la réunion des curés de Paris, trouva un écho dans la plupart des réactions de ceux qui avaient participé, pendant plus de trois heures, aux débats, en assemblée et en carrefours, sur les dispositions à prendre vis-à-vis de l'abbé Ducaud-Bourget, des quatre mille traditionalistes qui fréquentent Saint-Nicolas-du-Chardonnet et des catholiques du diocèse, qui ont droit à la « clarification ».

Dans un bref communiqué, les curés de Paris ont « *désapprouvé unanimement l'attitude de M. l'abbé Ducaud-Bourget et des fidèles qui le suivent au risque de se mettre ainsi en dehors de la communauté de l'Eglise* ». Ils ont également « *réaffirmé leur constante communion avec leur archevêque pour mettre en œuvre le concile Vatican II, travailler à l'évangélisation de tous les Parisiens et à la réconciliation de tous les chrétiens* ».

De son côté, le cardinal Marty a précisé que les propositions des curés des paroisses seront étudiées par son conseil, qui doit se réunir mardi prochain.

Commentant son voyage à Rome, le cardinal a déclaré que le pape, qui l'a longuement reçu, lui avait dit : « *Je vous remercie de la pastorale que vous réalisez avec beaucoup de charité et de fermeté. Dites-moi si je peux vous aider en paroles ou en actes.* » Prié de dire s'il n'avait pas pensé à demander au pape d'excommunier Mgr Marcel Lefebvre, il a répondu vivement : « *Certainement pas.* » Le cardinal a, au contraire, insisté sur le fait qu'il ne fallait pas polémiquer, mais s'efforcer à un travail silencieux dans les paroisses.

Pour sa part, l'abbé Pierre Bellego, curé de Saint-Séverin-Saint-Nicolas, présent à la réunion, a annoncé que tous les chrétiens non violents du 5ᵉ arrondissement invitaient leurs frères à se réunir dans une prière silencieuse sur le parvis de Notre-Dame de Paris, les mercredi 1ᵉʳ, jeudi 2 et vendredi 3 juin, de 18 h. à 23 h., pour « *exprimer publiquement par trois soirées de jeûne et de silence, combien cette situation est douloureuse pour leur foi et leur espérance* ».

Sur le plan juridique, enfin, l'appel fait par l'abbé Coache contre l'ordonnance de référé du 1ᵉʳ avril, stipulant que les occupants de Saint-Nicolas devaient quitter les lieux, doit être examiné le 1ᵉʳ juin, mais déjà le 27 mai une délégation de cinq paroissiens, porteurs d'une pétition signée par plus de mille personnes, s'est rendue à la préfecture de police pour demander l'application imédiate de l'ordonnance.

L'occupation de Saint-Nicolas dure depuis trois mois maintenant et l'abbé Bellégo et ses paroissiens commencent à se demander s'ils retrouveront un jour la possesion de leur église. Pourquoi ces atermoiements ? A quel niveau se situe le blocage ? Au ministère de la justice, on affirme que l'exécution de l'ordonnanace ne dépend plus de lui. Comme l'ont déclaré les curés de Paris : « *Après une longue période de patience, le temps est venu d'être clair.* »

ALAIN WOODROW.

CARNET

Mariages

— Mme Jean-Louis Demetz, née Danielle Rouault, et M. Yves-Marie Heude font part de leur mariage, célébré dans l'intimité à l'église Saint-Eustache, le 28 mai 1977. Leur union a été bénie par l'abbé Georges Heude.
18, rue Montmartre, 75001 Paris.

Décès

— Paris, Goux-les-Usiers.
Mme Robert Fernier,
M. et Mme Jean-Jacques Fernier et leurs enfants,
M. et Mme Michel Vedat, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Ponts (lire Pons) et leur fille,
M. et Mme René Fernier,
Et les familles Fernier, Legendre, Vidal, Jelstrupp, Guinchard, Demenge, Lafille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert FERNIER,
artiste peintre et écrivain,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier des arts et lettres,
conservateur
du musée Gustave-Courbet,
membre de l'Académie des sciences, des lettres et des arts de Besançon,
leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, parent, allié et ami, survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 27 mai 1977 à Goux-les-Usiers.
Les obsèques auront lieu le mardi 31 mai, à 15 heures, en l'église de Goux-les-Usiers (Doubs).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Château de Byans,
25520 Goux-les-Usiers.
1, rue Charvin, 75016 Paris.
95, rue Jouffroy, 75017 Paris.
37, rue Gounod, 92210 Saint-Cloud.

— Les Amis de Gustave Courbet ont la douleur de faire part du décès de leur président-fondateur,
M. Robert FERNIER,
conservateur du musée,
maison natale de Gustave Courbet à Ornans.
Les obsèques auront lieu le mardi 31 mai, à 15 heures, en l'église de Goux-les-Usiers (Doubs).
[Robert Fernier, né à Pontarlier (Doubs) en 1895, avait étudié à l'Ecole des beaux-arts. Il a longuement séjourné dans les pays de la France d'outre-mer — en Afrique notamment, où il a beaucoup peint — avant de retourner en France, où il a créé le musée Gustave-Courbet à Ornans, dont il est devenu le conservateur.
Peintre exposant dans les salons traditionnels (les Artistes français, les Indépendants), Robert Fernier avait pour violon d'Ingres, la littérature. Parmi ses ouvrages, « le Doubs » et « Gustave Courbet peintre de l'art vivant » furent, le premier en 1960, le second en 1959, couronnés par l'Académie française.]

— Le président, le bureau, le conseil d'administration, le conseil scientifique et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès accidentel de
Mme LAMING-EMPERAIRE,
directeur d'études E.H.E.S.S.,
survenu le 15 mai 1977 à Curitiba (Brésil).
(Le Monde *du 27 mai.*)

— Paris.
Mme Roger Lessel,
M. et Mme Joël Lessel,
M. Alain Lessel,
M. Charles Lessel,
M. Jean-Guy Vermont,
Tous les parents et alliés,
font part du décès de
M. Roger LESSEL,
survenu à Cannes, le 25 mai 1977, dans sa cinquante-sixième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, le mardi 31 mai, à 11 heures, à la 66ᵉ division, où l'on se réunira.
8, avenue Adrien-Hebrard,
75016 Paris.

— Les collaborateurs représentant le personnel et attachés commerciaux des Etablissements Solina,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Roger LESSEL,
leur président-directeur général.
Les obsèques auront lieu le mardi 31 mai, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

— Mme Jacques-Charles Petit, son épouse,
Le capitaine de frégate et Mme Jean-Pierre Petit,
M. et Mme Michel Moreau,
M. et Mme Hubert Flahault,
M. et Mme Norbert Petit,
M. et Mme Bernard Petit,
M. et Mme François Grimmeisen,
ses enfants,
Dominique et Nicolas Petit,
Pascale et Frédérique Moreau,
Guillaume, Laetitia, Thierry et Solène Flahault,
Bénédicte Petit,
Pierre-Emmanuel Petit,
Valérie Grimmeisen,
ses petits-enfants,
Mme Jacques Dubois et ses enfants,
M. et Mme Philippe Le Bris et leurs enfants,
Mlle Edmée Crivelli,
Mme Marie-Claire Petit,
Les familles Mariaud de Serres et Andreani,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Jean-Jacques PETIT,
contrôleur civil honoraire,
officier de l'ordre
du Ouissam Alaouite,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien secrétaire général
du Syndicat des affineurs de France,
survenu le 25 mai 1977, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 31 mai, à 10 h. 30, en *l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue* Brémontier, Paris (17ᵉ).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme le docteur Gold-Sichel,
M. et Mme Jacques Benhamou, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Chambadal, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Victor Gold,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et petits-neveux,
Et sa fidèle Antonia,
font part du décès de
M. Robert SICHEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
croix du combattant volontaire
de la Résistance 1939-1945,
chevalier du Mérite social,
survenu le 26 mai 1977, dans sa quatre-vingtième année.
Réunion au cimetière Pantin-Parisien (entrée principale), le mardi 31 mai, à 16 heures.
21, avenue de la Marne,
92600 Asnières.

— Les membres du conseil,
Les adhérents du Syndicat professionnel des entrepreneurs d'asphalte et d'étanchéité,
Et le directeur de l'Office des asphaltes,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa soixante-troisième année, de
M. Robert TAUSSAT,
ancien élève
de l'Ecole des arts et métiers,
médaille d'honneur du travail,
chevalier des Palmes académiques,
capitaine de réserve,
président du Syndicat professionnel des entrepreneurs d'asphalte
et d'étanchéité,
président de l'Association européenne de l'asphalte.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 28 mai en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Georges Desvignes et ses enfants, très touchés par les témoignages de sympathie et d'amitié qu'ils ont reçus lors du décès de
M. Georges DESVIGNES,
prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici leurs plus sincères remerciements.

Bienfaisance

— La quinzième Grande Kermesse-Vente, organisée par la fédération de Paris du Secours populaire français, se déroulera du 31 mai au 4 juin, 9, rue Froissart, à Paris (75003). La manifestation est organisée au profit des vacances de l'enfance défavorisée.

Communications diverses

— M. Jean Favier, directeur général des Archives de France, a présidé à la distribution des prix du concours des historiens de demain, dont le sujet était les premiers chemins de fer.
Le premier prix a été accordé à Mlle Jacqueline Wicker, seize ans, du lycée de Strasbourg.

Visites et conférences

DIMANCHE 29 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 9 h., place de la Concorde, face grille des Tuileries, Mme Pennec : « L'abbaye bénédictine de Saint-Benoît-sur-Loire ».
15 h., métro Temple, Mme Allaz : « Du carreau du Temple à la plus vieille maison de Paris ».
15 h., gare de Marly-le-Roi, Mme Bouquet des Chaux : « Louis XIV et Marly ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».
15 h., devant Saint-Gervais, Mme Lemarchand : « Le Marais de Françoise d'Aubigné ».
15 h., gare de Robinson, Mme Pajot : « La vallée aux Loups ».
15 h., 2, rue A.-Pascal, Mme Saint-Girons : « L'ancien château de la Muette et l'O.C.D.E. ».
15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Vermeersch : « Palais Soubise et hôtel de Rohan ».
CONFERENCE. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la normalisation du système nerveux » (entrée libre).

LUNDI 30 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES
15 h., métro Cité universitaire, Mme Guillier : « Les pionniers de l'écologie ».
15 h., 45, rue Saint-Dominique, Mme Lamy-Lassalle : « Les hôtels du Crédit national et leurs jardins ».
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., entrée, boulevard de Ménilmontant : « Les tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 93, rue de Rivoli, M. Paul Elby-Hennion : « Le ministère des finances » (Connaissance de Paris).
15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Les jardins secrets de la rue d'Enfer » (Mme Ferrand).
15 h., Louvre, porte Barbet-de-Jouy : « Les Romains sous Titus » (Histoire et Archéologie).
15 h., 2, rue du Mont-Cenis : « A travers le vieux Montmartre » (Paris et son histoire).
15 h. 15, 12, rue Duphot : « De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré » (Mme Barbier).
15 h. 30, arrêt l'Ermitage, autobus 158 A, Saint-Germain-en-Laye - La Défense, Mme Pennec : « Le château de Monte-Christo ».
CONFERENCE
15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et expérience du calme intérieur » (entrée libre).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-5-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 29 V DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 mai à 0 heure et le dimanche 29 mai à 24 heures :

Nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest seront sous l'influence de masses d'air humide dirigées par les hautes pressions du proche-Atlantique. Ailleurs, l'air sec. d'origine continentale, persistera.

Dimanche 29 mai, de la Manche occidentale aux Pyrénées, le temps sera très nuageux et brumeux, avec quelques faibles pluies temporaires. Celles-ci auront lieu principalement sur les régions pyrénéennes en début de journée, puis sur la Bretagne et le Cotentin.

Ailleurs, le temps demeurera ensoleillé, à l'exception de quelques nuages sur la Corse et l'extrême Sud-Est, où de rares ondées sont possibles.

Samedi 28 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,8 millibars, soit 766,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mai; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 21 et 11 degrés; Biarritz, 15 et 13; Bordeaux, 15 et 13; Brest, 16 et 9; Caen, 20 et 7; Cherbourg, 17 et 9; Clermont-Ferrand, 16 et 8; Dijon, 22 et 10; Grenoble, 14 et 6; Lille, 22 et 10; Lyon, 18 et 9; Marseille, 23 et 15; Nancy, 19 et 6; Nantes, 23 et 9; Nice, 20 et 15; Paris-Le Bourget, 22 et 8; Pau, 13 et 11; Perpignan, 22 et 15; Rennes, 22 et 8; Strasbourg, 20 et 5; Tours, 22 et 8; Toulouse, 15 et 12; Pointe-à-Pitre, 21 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 degrés; Amsterdam, 20 et 8; Athènes, 25 et 19; Berlin, 18 et 7; Bonn, 22 et 6; Bruxelles, 21 et 9; Iles Canaries, 23 et 18; Copenhague, 19 et 10; Genève, 20 et 7; *Lisbonne, 24 et 13; Londres,* 21 et 9; Madrid, 24 et 9; Moscou, 7 et 4; Nairobi, 27 (max.); New-York, 17 et 26; Palma-de-Majorque, 23 et 11; Rome, 23 et 12; Stockholm, 22 et 13.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Service national

RECENSEMENT DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE 1959

Le ministère de la défense communique :

Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 1959 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 31 juillet 1977. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés *eux-mêmes ou* par leur représentant légal ; elle peut être faite dès le mois de juin pour ceux qui craignent d'en être empêchés au mois de juillet.

Une brochure relative au choix de la date d'appel, aux dispenses, reports, etc., est donnée dans les mairies au moment du recensement.

Ceux qui n'ont pas satisfait aux obligations de rencensement sont exclus du bénéfice du report spécial d'incorporation au-delà de vingt-trois ans (candidats à l'aide technique ou à la coopération, scientifiques du contingent, médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires).

Ceux qui, nés avant le 1ᵉʳ juillet 1959, auraient omis ou négligé de se faire recenser, doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régulariser leur *situation.*

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 mai 1977 :

DES DECRETS

● Relatif au statut particulier du corps du personnel supérieur des directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales ;

● Relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de directeur départemental et de directeur régional des affaires sanitaires et sociales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1774

HORIZONTALEMENT

I. Familier à ceux qui composent. — II. On y trouve des fraises en toutes saisons (pluriel) ; Grecque. — III. En toile ; Peu précis. — IV. Symbole ; Fin de participe ; Roi. — V. Garantit l'authenticité d'une citation ; Ne fait pas un pli quand la coupe est réussie. — VI. Retranchaient. — VII. D'une blancheur éclatante. — VIII. Est proverbialement promis à une fin de carrière majestueuse ; Plante. — IX. Voyagent au ralenti ; Abréviation commerciale. — X. Pronom ; Prélat français. — XI. Souvent peu raisonnable quand elle est pure.

VERTICALEMENT

1. S'opère à chaud ; En Belgique. — 2. S'attaque à une charpente; Mérita le bâton. — 3. Préfixe ; Capitale étrangère. — 4. Craint les passages cloutés ; Puits sans margelle. — 5. Apprise ; Trouve facilement des admirateurs. — 6. Mit le paquet ; Sans aucun effet ; En hausse. — 7. Possessif ; Fait que certains dorment debout. — 8. Colora ; Déplaças un bouton. — 9. On peut se reposer sur eux les yeux fermés ; Bande.

Solution du problème nº 1773

Horizontalement

I. Ploutocrate ; Bel. — II. Armoire ; Et ; Ute. — III. Av ; Simonie ; AG. — IV. Gog ; Demi ; Té ; Aie. — V. Riote ; Verrier. — VI. Errera ; De ; Si ! ; Ré. — VII. Régala ; Or. — VIII. Sot ; Economes. — IX. Réuni ; Tu ; Loi. — X. Venir ; Ténébreux. — XI. IC ; Tenir ; Slaves. — XII. Tutu ; Il ; Ires. — XIII. Er ; Ecole ; Neer. — XIV. Able ; Ems ; Etage. — XV. Diest ; Suissesse (allusion aux Grisons).

Verticalement

1. Agressivité. — 2. Lavoir ; Ecurai. — 3. Or ; Goret ; Bé ! — 4. Urne ; Te ; Rituels. — 5. To (reliquaire) ; Derrière ; Cet. — 6. Oise ; Ae ; Nlo. — 7. Crime ; Gentilles. — 8. Rémi ; Dacier ; Emu. — 9. Vélo ; Si. — 10. Tente ; Antes. — 11. Etiers ; Oubliées. — 12. Riom ; Rareté. — 13. Bu ; Aï ; Relèveras. — 14. Etaler ; Soues ; GS. — 15. Légères ; IXS ; Née.

GUY BROUTY.





UNE FEMME A SA FENÊTRE

ADOPTION

« *PAUL et Danielle ont la joie de vous annoncer l'arrivée à leur foyer de Flora, âgée de six mois.* » Parfois des enfants se joignent aux parents pour la même information. Depuis peu d'années, le « carnet » du *Monde et d'autres journaux* s'est enrichi de la rubrique « Adoptions » sous celle des « Naissances ».

Ces petites annonces d'état civil mondain marquent parfois l'évolution des mœurs. A « Naissances » précisément, on a pu lire récemment : « *M. et Mme A..., ses grands-parents, Mme Cécile A..., leur fille, ont la joie de vous annoncer la naissance de Christian, le...* » Ainsi la mère célibataire et l'enfant adopté surgissent, contemporains, au grand jour des faire-part de joie.

L'adoption ? Ses drames, trop *réels, parent la première page des* journaux quand la mère « naturelle », comme on dit, revendique soudain l'abandonné élevé par des parents qui se sentent — et que le plus souvent l'enfant ressent — comme les « vrais ». Enlèvements, séquestrations et parfois même suicides ou meurtres auréolent ainsi l'adoption d'une menace qui ne *raccourcit pas les listes d'attente* des candidats adoptants.

Voici quelques années, j'ai publié dans un hebdomadaire féminin le récit d'une apprentie coiffeuse de seize sans. Enceinte sans oser l'avouer, elle accepta qu'un médecin lui « achète » le fruit de ses entrailles sitôt né, afin de le faire déclarer, *légalement, par un couple en mal* d'enfant. La « fabricante » a passé les derniers mois dans une maison où elles étaient une douzaine de donneuses d'enfants, comme il y a *des donneurs de sang : anonymes* et dépossédées. Ce récit valut à l'hebdomadaire une ruée par lettres et visites de candidats à l'adoption, désespérés par une trop longue *attente, qui demandaient... l'adresse* de l'étrange obstétricien. Ils voulaient « acheter » eux aussi un enfant sans traces, un enfant qui ne pourrait être contesté. Aucune *lettre n'a flétri cet incroyable* marché. Quelques mois plus tard, deux ou trois scandales identiques ont prouvé qu'en France, en Allemagne, *et ailleurs, s'étaient montés ainsi* des officines et même des « import-export » de bébés fort coûteux.

Une enquête auprès des organismes officiels d'adoption m'a démontré la croissante pénurie de petits êtres à « prendre ». Je connais plusieurs couples qui sont allés *chercher dans l'Orient lointain* le nouveau-né, dont la peau indique au premier regard qu'il n'a pu être *créé par ceux qui l'élèvent.* C'est souvent la mort d'un bébé et *le désespoir de la mère* qui ont poussé à cette solution. Je me rappelle, sur les pelouses d'un domaine de grands bourgeois éclairés, quatre filles et garçons, trois clairs, et un foncé, à l'éclatante vitalité, à la joie évidente, qui serrait sans le *savoir dans sa menotte le gros* cheveu unique de la chance. Dans un autre ménage, une petite Orientale, enfant unique, règne sans partage. Elle va sur ses dix ans, et déjà ses Occidentaux de parents s'effarent de sa précocité, émerveillés, inquiets, permissifs.

Comment ces déracinés de l'amour parental vivront-ils, plus tard, leur différence ? J'évoque avec joie une *réussite* acquise : une *Antillaise et un Français* ont élevé dans l'harmonie une demi-Antillaise désormais jeune fille, équilibrée, gaie et pleine de l'assurance d'être aimée... Elle a eu assez tard le « secret de sa naissance », vers cinq ou six ans, et l'a bien supporté.

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 16.)

ÉCOLOGIE

Les cerisiers en fleur

BUCOLIQUE : « *Derrière ce mur, des cerisiers en fleur. Pour combien de temps ?* Réaliste : « *Gaspillage : votre béton nous fait...* » Angoissé : « *Ardéchois, vous laisserez-vous couler dans le béton ?* » Féroce : « *Plus de vue, plus de Rhône, plus d'Ardèche : vive Berlin !* »

Poète et prophète l'écologiste de service était en verve ce matin-là, quand il s'est escrimé avec sa bombe à peinture sur le parapet qui court le long de la descente de Serrières, sur la large et belle route récemment retracée dont les méandres assouplis conduisent des monts du Vivarais à la vallée du Rhône. Sinistre parapet de béton armé *encore tout frais coulé, large d'un demi-*mètre, trois fois plus haut, masse grisâtre où ressortent pour seuls motifs décoratifs les traces des coffrages.

Soudain, la vue — superbe — sur la vallée, le fleuve, la chaîne des Alpes, se dévoile à l'automobiliste au-dessus d'un fragment préservé de l'ancien muret dont les pierres ocre font corps avec le sol. Muret discret, trop discret, condamné pour impuissance contre les fonceurs, les enragés qui, à leur insu, parviendraient à bondir de l'autre côté retrouver les cerisiers en *fleur dans un fracas de tôles brisées.*

GUILLEMETTE DE SAIRIGNE.

CRIME

Les pâtés de sciure

TERRE, ciel, enfer. Sur le *trottoir*, au pied de la tour 44, des fillettes ont tracé une marelle et sautillent de case en case. Dimanche banal à Vénissieux. Les enfants du quartier des Minguettes jouent, les adolescents font tourner leurs motos, les pères bichonnent leurs autos. Sur un stade sans herbe, deux équipes sans moyens jouent un match sans spectateurs. Plus loin, dans un champ encerclé *par les immeubles, des forains* montent un chapiteau. Le nouveau cirque de Paris — trois roulottes — est là. Ce soir, il y aura *spectacle*.

Dimanche banal d'un grand ensemble, ni pire ni plus séduisant que les autres : un ensemble d'immenses tours grises ou marron clair portant en chiffres verts énormes leur identification. Des rues rectilignes aux noms portant témoignage de la couleur politique de la municipalité. Des centres commerciaux disséminés et formés en carrés. *Une église ultra-moderne.* Bref, la grisaille d'une cité-dortoir, malgré les efforts réels, visibles, concrets, d'aménagement *d'espaces verts, de parcs, de ter*rains de jeu et d'aventures pour les enfants. Les tours sont trop grandes, les arbres trop petits.

Au 44 du boulevard Lénine, dans cet immeuble dont les piliers, les arbres, portent dessinés à la craie les cœurs des amours adolescentes, un crime a été commis, l'autre jeudi. Un crime en forme de coup de folie ou de cri de haine.

Lui a quatorze ans, un gamin encore, un « pilon », disent les Lyonnais, l'âge encore des parties de foot qu'il disputait tous les soirs au sortir de son école. Un gamin sage, un peu tête de Turc, un peu secret, rapportent ses camarades, que l'on trouve tétant leurs cigarettes à l'écart des regards parentaux ? Un « *petit voyou, de la mauvaise graine* », violent, hargneux, bagarreur, affirment ces adultes *avec l'air de n'avoir jamais* connu que lui ? Qui sait.

Elle, la petite fille, avait six ans. Encore bébé — « *elle faisait pipi dans sa culotte* » — et déjà grande fille — « *elle partait de chez elle et allait se promener à des kilomètres ; d'ailleurs, tout le monde la connaissait* ». Myriam la sauvageonne courait les grands ensembles à la recherche d'un *compagnon de jeu, d'une occa*sion de rire.

« On n'aurait jamais cru »

Lui l'a rencontrée jeudi 12 mai, vers 16 heures, peut-être avant. La petite Myriam était à 2 kilomètres de chez elle. Et il lui a dit, très probablement : « *Tu viens jouer avec moi, je connais un endroit où on sera bien tranquille.* » Cet endroit, c'était l'appartement au onzième étage de la tour 44. Un appartement vide que le jeune garçon avait habité, puis saccagé, un appartement évacué après qu'il y eut crevé une conduite d'eau, obligeant les pompiers à y répandre un *matelas* de sciure.

Les deux sont montés, et c'était en effet un beau terrain de jeu que cet appartement où l'on *pouvait faire des pâtés de sciure.* Myriam a joué un moment avec son seau et sa pelle. Puis le garçon l'a fait venir sur le balcon, à claire-voie ; il l'a fait monter sur une petite marche, sans doute pour lui faire voir quelque chose, et, quand elle s'est penchée, il l'a fait basculer.

Les policiers ont cru d'abord à un accident, puis, très vite, au terme d'une enquête presque enfantine, ils ont pu arrêter le meurtrier d'une petite fille qui *avait de la sciure dans ses sandales.*

Le meurtrier de l'avenue Lénine a expliqué : « *Je hais mes parents, mon père surtout. Je hais la société. J'ai voulu me venger.* » Les parents, séparés, sont entendus, le père surtout, parce que son fils a lancé de graves accusations contre lui. Le « pilon » meurtrier a été écroué et ses camarades, entre deux jeux, disent : « *On n'aurait jamais cru.* »

PIERRE GEORGES.

Au fil de la semaine

Deux diagnostics sur la France

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DEUX journalistes de l'audiovisuel, bien connus des téléspectateurs et des auditeurs, Jean-François Kahn et François de Closets, publient presque en même temps deux livres-diag*nostics sur la France.*

Les rapprocher paraît donc s'imposer à cause du métier des auteurs et de l'objet de leur étude. Et pourtant, les deux essais sont très différents par leur inspiration, les développements qu'ils contiennent, les points de vue qu'ils expriment. Différents mais non opposés : *ils vont à peu près dans le même sens, sinon du même pas, et se complètent en définitive bien, la réflexion de l'un s'illustrant des exemples concrets développés par l'autre.*

Sans tenter de rendre compte, de façon exhaustive et critique, des thèses soutenues ici et là, essayons de refléter au moins schématiquement la France telle que l'un, puis l'autre, la ressent et la décrit.

***

Les Français vus par Jean-François Kahn ne croient plus qu'à l'argent, au profit, à leur réussite et à leur tranquillité personnelles, ou même à rien du tout. Nostalgique du temps pas si lointain où d'un côté on se réclamait de *Dieu et de la France*, de l'autre côté de l'égalité et de la liberté, notre J.-F. K., qui, lui, *croit à tout, entreprend l'inventaire des valeurs perdues.*

Le travail ? Source principale de l'impôt, qui oserait soutenir qu'il est la source principale de la fortune ? Le renversement des hiérarchies fait qu'une prostituée gagne six fois plus qu'un professeur d'Université, un vendeur cinq fois plus qu'un chercheur, un producteur quatre *fois moins qu'un manipulateur et ainsi de suite*, de telle sorte que la société a plus de considération pour la réussite par le non-travail que pour la dignité dans et par le labeur.

La famille ? Que devient-elle lorsque ceux qui s'en réclament ne sont plus capables de veiller sur les aurores *ni d'assumer les crépuscules, sacrifiant l'enfance à l'enfant,* car il consomme, et les vieux à la vieillesse parce qu'elle ne consomme plus assez ? La *patrie disqualifiée, la morale chrétienne caricaturée et la morale* bourgeoise déconsidérée, *l'ordre* enfin trahi, que reste-t-il ? Fossoyeur de ses propres discours, l'homme de droite qui vante mécaniquement ces valeurs-là ne reconnaît plus, en fait, qu'une seule règle, celle du profit, dont un grand patron de l'industrie en veine *de calembours a pu écrire qu'il n'était pas « le mal »,* mais « le mâle ».

Tandis que la droite se *réclame* ainsi de ce qu'elle *assassine*, la gauche disqualifie ce qu'elle devrait assumer. En effet, les grands concepts de liberté, de démocratie, de socialisme même, tels qu'ils sont brandis, ne *résistent guère mieux au réquisitoire destructeur* de notre auteur. Témoin cette envolée, car Kahn — et ses auditeurs le savent bien — emprunte facilement des accents lyriques : « Liberté, mot définitivement prostitué, ils écrivent tous ton nom ; ils officient tous en ton nom ; ils oppriment tous en ton nom ; ils inscrivent tous ton nom *au fronton de leur mauvaise conscience...* »

Cependant, l'essentiel de la démonstration, tour du monde *à l'appui et autopsie faite* de maints régimes, peut se résumer ainsi : la logique « libérale » et la logique « démocratique », contrairement aux slogans, discours et prétentions qui veulent en faire les deux faces d'une même monnaie, ne sont *nullement* associées, mais, au contraire, parfaitement antagonistes. La logique démocratique *conduit vers un socialisme* d'Etat et le totalitarisme ou bien elle transforme le libéralisme en dictature prétendument libérale. Vingt-sept pays au monde peuvent être considérés comme des démocraties politiques, quatre-vingt-sept ne peuvent y prétendre. La France, si elle figure dans le premier groupe, s'y trouve particulièrement *menacée et plus encore dans* l'immédiat par le péril de la dictature que par le danger totalitaire.

Diagnostic pessimiste donc, cri d'alarme *aux accents* souvent angoissés poussé par un social-démocrate qui voudrait pouvoir, sans être étiqueté et donc enfermé dans un ghetto doctrinal, choisir ses valeurs aussi bien *ici que là et déranger la bonne conscience* satisfaite de ses lecteurs de droite comme de gauche.

***

Moins porté vers les méditations philosophiques et stratégiques planétaires et historiques, parce que son métier de journaliste *scientifique le ramène* impitoyablement au concret, François de Closets a choisi, lui, de s'en prendre à quelques-uns des mensonges dans lesquels nous vivons sans en paraître incommodés.

De Concorde, l'oiseau du tabou, dont il analyse étape par étape toute l'histoire comme une énorme, coûteuse et dangereuse mystification, jusqu'à la mort, si maquillée aujourd'hui qu'on ne *la reconnaît plus et qu'on refuse de la voir, tout y passe : le* travail, la famille, la patrie, pour lui aussi — mais qui s'appellent emploi, politique de l'Etat, aveuglement envers les idéologies, et aussi l'alcoolisme, le corporatisme, la misère et l'argent, bref tous nos vices, toutes nos erreurs, tous nos défauts.

Il faut avouer que certains des dossiers ainsi ouverts sont bien impressionnants. Ainsi le réquisitoire contre l'alcoolisme, s'il *n'utilise que des données et des chiffres connus, est implacable :* d'après la nomenclature de l'Organisation mondiale de la santé, qui inscrit l'alcool parmi les drogues (disposition que tous les pays observent, sauf la France), nous sommes les champions du monde des drogués parce que nous sommes les rois des buveurs. Tout le monde le sait, personne ne veut le savoir, et moins encore en tirer les conséquences.

De même, l'attitude des Français à l'égard de l'argent est adroitement analysée et, à bon droit, sévèrement jugée. Dans un *pays où la fraude fiscale atteint à peu près le montant des recettes* de l'impôt sur le revenu, on citera très volontiers, sous la forme de moyennes plus ou moins manipulées selon les besoins de la démonstration, le montant des ressources des plus démunis — chômeurs, vieillards, travailleurs du bas de l'échelle... — mais *jamais, au grand jamais, les chiffres de revenus des plus favorisés,* ni même des classes moyennes. Ce serait d'une rare indécence ; cependant, qu'on ne s'y trompe pas : le silence dont le Français entoure son argent n'est pas inspiré par l'indifférence, mais au contraire par la passion. Il traduit une sorte d'obsession secrète et coupable, un désir censuré, un tabou.

D'autres exemples prêteraient *davantage à discussion, et en particulier la façon un peu rapide et désinvolte, qui surprend de* la part d'un journaliste, dont l'auteur récuse en bloc et même par avance tout témoignage sur la Chine, quelle qu'en *soit l'orientation* et la substance. Et pourquoi *diable* ! aussi, sinon pour céder à l'une de ces modes, à l'une de ces facilités qu'à bon droit il réprouve, s'en prendre au passage aux « intellectuels » ? « Personne qui s'occupe par goût ou par profession des choses de l'esprit », dit le diction*naire ; notons donc qu'à son quatrième livre,* François de Closets se proclame fièrement travailleur manuel.

***

La France de Jean-François Kahn est désespérément adémocrate (avec un a privatif), sans volonté et sans courage, sans foi et presque sans loi, condamnée, à moins d'un réveil rapide et *d'une foule de révisions déchirantes, à tomber dans une dictature* peinte aux couleurs d'un libéralisme fallacieux si elle échappe à la bureaucratie totalitaire. La France de François de Closets dépense des trésors d'énergie pour refuser collectivement de voir ce qui crève les yeux et de savoir ce qu'elle est réellement. Du moins *le second des deux auteurs nous laisse-t-il un certain espoir puisque,* pour lui, la réalité française n'est qu'occultée par ces mensonges que nous gobons complaisamment, tandis que le « complot » que dénonce avec virulence le premier essayiste est si puissant, si universel, que nous n'avons que de bien faibles chances d'échapper à la fatalité. Après le « *ça suffit !* » *de Jean Fernlot, c'est donc* le « ras-le-bol » de deux de ses confrères.

De l'un et l'autre livre toutefois, s'il fallait tirer, sans forcer la note, une résolution pratique et d'usage immédiat, elle serait en gros la suivante : de rapides, profondes et rudes transformations sociales constituent la seule chance de surmonter la crise que traverse notre pays. Faut-il ajouter que, venant de deux hommes qui *ne sont pas des partisans résolus de l'union de la gauche et* qui refusent de toute façon d'être politiquement classés, une telle conclusion tire toute sa force de ce qu'elle n'a rien à voir avec les controverses et supputations électorales en cours ?

★ Jean-François Kahn : *Complot contre la démocratie*. Flammarion, 236 pages, 32 francs.

★ François de Closets : *la France et ses mensonges*. Denoël, 368 pages, 45 francs.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Daily Telegraph

Les tire-laine de Sa Majesté

« Des équipes de police anti-pickpockets ont été mises sur pied par Scotland Yard pour protéger la masse des touristes attendus à Londres pour les fêtes du Jubilée qui ont lieu au mois de juin, relate le *DAILY TELEGRAPH.*

» Des gangs de voleurs accourus d'Europe, d'Australie et d'Amérique du Sud risquent, en effet, de multiplier les problèmes que posent déjà les malfaiteurs britanniques.

» Ces malandrins, dont certains font des visites régulières en Angleterre, surtout l'été, peuvent espérer une fructueuse moisson : rien qu'à Londres, 13 millions de livres (1 livre = 8,50 F) ont été ainsi dérobées l'année dernière.

» On a déjà noté cette année une recrudescence des activités des bandes organisées à l'abbaye de Westminster, à la cathédrale Saint-Paul, etc. Certaines bandes d'Amérique latine, dans lesquelles le vol à la tire est une tradition familiale, forment leurs enfants à distraire l'attention de leurs futures victimes (...).

» Les voleurs ne sont pas les seuls malfaiteurs qu'attire le Jubilée : le public est également mis en garde contre les escrocs qui vendent de faux tickets pour les spectacles officiels. »

Daily NATION

Un hold-up élégant

Le *DAILY NATION*, de Nairobi, rapporte comment on peut se faire gentiment détrousser devant un plat de langoustes :

« Six hommes bien habillés se sont rendus chez Lavarini, un luxueux restaurant du centre de Nairobi, ont sorti des pistolets de leurs poches et annoncé aux dîneurs qu'ils allaient être volés (...). « Je vous demande de bien » vouloir mettre vos mains sur les tables et y déposer » montres, bracelets, colliers, portefeuilles et sacs. Quiconque n'obéira pas sera tué », a dit l'un d'entre eux aux consommateurs.

» Suaves, les bandits se sont alors promenés entre les tables pour la collecte. Deux d'entre eux ont vidé la caisse du bar et le coffre-fort des 30 000 shillings (20 000 francs) *qui s'y trouvaient. Ils se sont ensuite retirés, repoussant tranquillement la porte du restaurant derrière eux.*

» Il y avait soixante-cinq clients dans le restaurant. L'un des dîneurs a raconté : « Personne n'a rien dit : » un drame mystérieux s'est déroulé devant nos yeux » dans un silence de mort... »

The New York Times

Monogamie par contrat

Les Américains découvrent avec étonnement une mode qui n'était guère répandue, jusqu'ici, outre Atlantique : celle du contrat de mariage, raconte le *NEW-YORK TIMES* :

« C'est une manière froide et calculatrice d'entrer dans le mariage, s'insurge un avocat de New-York, Me Raoul Felder, qui estime qu'un tel arrangement sonne souvent le glas d'une union. La plupart des clients de ces contrats sont, selon M. Felder, des hommes riches, plus très jeunes, divorcés au moins une fois, qui veulent protéger leurs biens des effets d'un autre divorce. Mais il y a aussi des jeunes couples qui, influencés par le mouvement de libération des femmes, ne veulent pas se marier selon la loi d'un Etat qui donne au mari le contrôle exclusif des biens et du domicile du ménage. Outre la division des biens, ces contrats prévoient généralement la division des tâches ménagères et de l'éducation des enfants et des vies professionnelles séparées pour le couple. La plupart stipulent aussi la monogamie (...).

» Une comédienne et un écrivain, tous deux âgés d'une trentaine d'années, ont voulu faire préciser dans leur contrat que leur mariage serait une relation privilégiée, mais pas exclusive. Finalement, la jeune comédienne refusa cette clause et le mariage n'eut pas lieu. »



Délicieuse féminité

Pour faire frémir le « Women's Lib » cette notule est parue dans l'hebdomadaire anglais *NEW STATESMAN* :

« Les manières délicieusement féminines de Lady Cudlipp cachent un esprit aiguisé et une capacité d'organisation remarquable. Autrefois rédactrice en chef d'un magazine féminin, elle s'occupe maintenant entièrement de la demeure de famille, fait la cuisine, s'active dans le jardin et reste toujours disponible pour ses nombreux amis.

» Au cours de l'une de mes récentes visites, mon hôtesse émergea triomphalement de la cuisine avec un plateau de biscuits qu'elle venait tout juste de confectionner en l'honneur de son nouveau chiot. »

Sovietskaya Koultoura

L'urbanisme sauvage

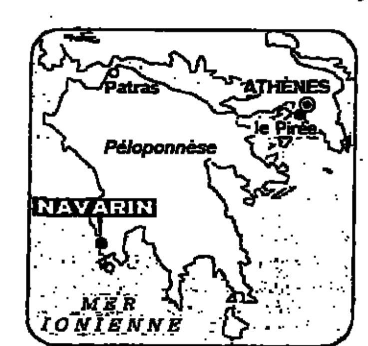
Le périodique du comité central du P.C. soviétique, *SOVIETSKAYA KOULTOURA*, s'inquiète de l'anarchie qui règne dans certains plans d'urbanisme : il souligne « *l'absence d'équipements collectifs dans certains villages du fait que les entreprises locales se rejettent mutuellement la responsabilité de leurs constructions. Souvent aussi, des entreprises construisent les équipements nécessaires à leurs propres employés sans se soucier des besoins des autres* » (...)

Enfin, certains intérêts privés ajoutent au désordre, tel « *ce chef d'entreprise de Crimée qui, en dépit du schéma directeur, a fait construire sa maison à l'emplacement prévu pour une route* »

SOVIETSKAYA KOULTOURA suggère d'imiter l'exemple de la République de Biélorussie, où un organisme dépendant de l'administration du cru se charge des travaux « *moyennant une quote-part des entreprises locales* ».

Lettre de Navarin

UN PLAT, UNE BATAILLE, UN SAUVETAGE



LES 220 kilomètres qui séparent Athènes de Patras, véritable capitale du Péloponnèse, contiennent à eux seuls l'image de la Grèce actuelle ; de la mythologie aux raffineries de pétrole. Tout au long de cette autoroute, qui est loin d'être monotone, les mystères d'Eleusis se mêlent aux hautes cheminées de l'industrie chimique et les chantiers navals aux *usines sidérurgiques. La mer*, très bleue, malgré la pollution du golfe que ferme presque l'île de Salamis, est surchargée de gros cargos. Les pavillons, pour la plupart d' « occasion » (Liberia, Panama), signalent que ces navires appartiennent aux armateurs grecs. Soudain, après Megara, les pins et les oliviers rendent au paysage un visage aux yeux lourds de sommeil millénaire. Puis c'est Corinthe et son château fort niché sur de hauts rochers qui surplombent les vignobles. Ici commence la rupture avec les Béotiens, que l'histoire a voulu incultes, face aux Péloponnésiens, beaux parleurs et rusés.

A Patras même, on sert du café soluble : cela fait « plus chic ». Les belles machines d'expresso sont étincelantes, et les listes des prix bilingues. A la sortie de la ville et jusqu'à Pylos, l' « asphaltos » passe, pour 220 kilomètres encore, entre les douces collines et les bourgs cossus de l'Achaïe, les stations thermales et les plages. A l'horizon, toujours la mer, qui est la vraie plaine du Grec.

A Pyrgos survit la ville de Phéia engloutie sous quelques mètres d'eau six *siècles* avant J.-C. Les ruines toutes proches du château de Chlémoutsi, construit au treizième siècle par Geoffroi de Villehardouin, seigneur franc et chroniqueur des croisades, rappellent qu'en « françois » le Péloponnèse portait le nom de Morée. Avant Pylos, le palais — encore une ruine —, de Nestor, dont Homère fit le parangon de la sagesse. Roi, il fut avec Ulysse le seul sensé entre ces guerriers freudiens, couverts de sang, d'or et de poussière, qui prirent Troie.

DEPUIS ce palais, construit dans le ciel, et entouré de plaines vertes rougies par les coquelicots, on descend dans un monde blanc, rose et jaune. Ce sont les couleurs dominantes de ce petit port, Pylos, autrement dit Navarin. Un golfe immense, gardé par deux forteresses, donne l'impression d'un lac calme et profond. La jetée naturelle qui sépare le ciel de l'horizon, c'est l'île de Sphactérie.

On est pris, inconsciemment d'abord, par ce calme qui engendre petit à petit une conscience profonde d'être. Rien n'est pour rappeler — et ces lieux sont semés d'autant de rappels que de mémoires — que le destin de la Grèce s'est joué ici, dès 425 avant J.-C., quand le général athénien Démosthène disputa aux Spartiates l'avenir des Hellènes. En 1287, Nicolas Saintomer, seigneur de Thèbes (encore un Français), bâtit la forteresse, qui passa, en 1417, aux Vénitiens, puis au seizième siècle aux Turcs, au dix-septième siècle une fois encore aux Vénitiens, au dix-huitième une fois encore aux Turcs, pour finir, au dix-neuvième, forteresse des Grecs insurgés, qui acquirent en ces lieux leur indépendance formelle.

Car Navarin est fameux — à part le plat qui porte son nom — pour sa bataille navale, une des plus grandes de l'histoire. Le 20 octobre 1827, la flotte anglo-franco-russe, avec l'appui de quelques navires grecs, tenta d'imposer le cessez-le-feu entre les Grecs rebelles et l'empire ottoman, qui avait mis en balance la plus grande partie de ses forces et une flotte de quatre-vingt-dix navires sous commandement turco-égyptien, conduite par Ibrahim Pacha, un des plus grands guerriers de son temps.

LE destin voulut que tout commençât à cause d'un incident — quelques fusillades, — les chancelleries ayant formellement interdit à leurs amiraux de livrer bataille. Avec vingt-sept navires, ils *détruisirent entièrement le fer de* lance de la Sublime Porte, qui enregistrait ici la deuxième grande défaite navale de son histoire, après celle de Lépante. Les cent quatre-vingt-cinq Français morts pour l'indépendance hellénique furent enterrés sur les lieux. Un monument blanc commémore, dans une solitude néoclassique, cet événement.

Avec la barque de Barba-Manoli, qui porte la petite moustache des années 30, et qui est d'un laconisme à toute épreuve, on va visiter la « flotte ». Tous les 20 mètres, il s'arrête, se penche au-dessus de ce cristal liquide et d'un vert émeraude, et dit : « Ici ! » C'est une ombre noire. Plus loin, « deux canons » *(deux barres longues en X)*. La masse sombre de quelques brassées encore, c'est une frégate.

Ce musée de guerre englouti donne des pensées écologiques. Après avoir, en vain, cherché dans un des bistrots du port un navarin d'agneau, j'ai appris par la presse que l'année dernière Navarin a sauvé l'écologie grecque. Depuis trois ans, les associations, les partis politiques et les écologistes livraient une bataille, qui semblait perdue d'avance, contre un puissant trust gréco-nippon. Chantiers navals, usines, raffineries, industrie hôtelière, devaient donner « un nouvel essor dynamique à cette région millénaire ». La multinationale a perdu la bataille. Le miracle — en Grèce, le miracle est chose courante — est dû à la crise financière et à la conjoncture économique mondiale.

Ainsi Navarin a, encore une fois, contribué au maintien du paysage grec, malmené par les étrangers et surtout par les autochtones. Les infidèles, c'est-à-dire les financiers, les experts, les technocrates et les touristes, ne sont pas passés.

DIMITRI T. ANALIS.

SÉNÉGAL

M'bor Faye, 77 ans, « peintre débutant »

ETONNANT bonhomme Franklin au visage d'ébène, si alerte et si volubile que l'on a peine à croire les officiers d'état civil. Né à Dakar avec le siècle, il a pourtant tout au plus l'air d'un sexagénaire. Crâne rasé, vêtu d'un pantalon bouffant et d'une camisole de toile marron, pieds nus, il se raconte volontiers, sans la moindre trace de sotte vanité.

« Artiste débutant », *il est venu à la peinture à l'âge de soixante-dix ans.* « Pour ne pas rester sans rien faire », *parce qu'il avait décidé de* « prendre sa retraite ». « Consignataire de cotres » *avant de céder à la magie de la toile et des pinceaux, il recevait* « un pourcentage sur les marchandises transportées par bateaux sur la Petite Côte, entre Kaolack et Saint-Louis-du-Sénégal ».

Mobilisé en 1920, le Sérère de Médina, ville africaine de la capitale de l'Afrique occidentale française, découvre la civilisation blanche comme beaucoup de ses frères de race sur les champs de bataille. Après neuf mois d'entraînement à Marseille (« C'est beau et cosmopolite comme Dakar »), *il part avec son havresac pour la Cilicie,* « au Levant ». *Comme il est citoyen des* « quatre communes » *(Dakar, Gorée, Rufisque, Saint-Louis), il échappe au service dans les* « tirailleurs sénégalais » *réservé aux sujets de l'empire colonial français. Mais ce privilège lui vaut d'être enrôlé au 412e régiment d'infanterie et d'être envoyé sur* « les théâtres d'opération extérieurs » *(T.O.E.) A Hadana, il apprendra — sans grande conviction — aux Turcs le respect de l'ordre établi, avant de revenir au pays natal.*

Employé municipal, il, n'est guère séduit par les impératifs relativement stricts d'horaire. Après la discipline des casernes et des camps, il regarde avec ravissement les cotres ventrus, à bord desquels voyagent les marchandises dont il doit assurer le transport. Romantisme et farniente, sous l'homme mûr point déjà la sagesse du vieillard. Le développement du réseau routier sénégalais va d'ailleurs rapidement venir à bout du cabotage, et de ceux qui en vivent.

En regardant travailler Ousmane, l'un de ses dix-sept enfants vivants, qui a appris la peinture devant les chevalets de l'Ecole des arts de Dakar, il découvre une forme d'activité qui l'enchante. A son tour, mais dans un style beaucoup plus personnel que son fils, il peint ce qui l'entoure. Avec dépouillement, à l'écart de toute forme d'emprunt extérieur, alliant un amour empreint de tendresse et un humour pénétrant, il fait vivre les personnages de la vie quotidienne : ménagères, coquettes marchandes, pèlerins, chefs de canton, simples chalands.

A Santhiaba, rue 22 angle (« prononcez engel, à l'anglaise »), *rue 25, l'heureux septuagénaire fait les honneurs de la modeste concession et du capharnaüm qu'il utilise comme atelier. Au milieu du bêlement des chèvres et du caquètement des volailles, un groupe de femmes tient salon autour d'un « feu malgache », sur les braises duquel bout déjà l'eau d'une théière. La porte de l'atelier bat sur un indescriptible entassement de bidons, de dames-jeannes, de bouteilles, de caisses, de calebasses, de vieux papiers et de meubles éventrés. Quelques toiles semblent égarées au milieu du débarras, qui sent moins la peinture à l'huile que la friperie.*

Mbor Faye extrait de ce désordre une de ses toiles qui représente une scène délicieusement bucolique, faite d'un subtil mélange de distance et d'ironie, mais simple parce que, comme toutes ses « sœurs », composée exclusivement à partir de couleurs primaires. L'artiste a merveilleusement su rendre ici cette qualité de la vie, propre à l'Afrique noire, à laquelle il entend pour sa part rester fidèle. « Je me suis économisé », dit-il d'ailleurs avec un large sourire, indiquant comment il conçoit l'art de vivre. Mais cet hédonisme raisonné pourrait bien toucher à son terme. Le propriétaire de la galerie dakaroise qui, grâce à une amie française, vient de « découvrir » le bon Mbor Faye, lance à l'adresse de celui-ci : « Il va falloir beaucoup travailler. J'ai besoin d'une dizaine de toiles moyennes pour la fin de la semaine. » *Nous sommes mardi, et le soleil est bientôt au nadir...*

PHILIPPE DECRAENE.

CEYLAN

Le dernier feu de bois d'Haputale

LE feu crépite dans la cheminée. Au fond du corridor, la serrure cuivrée d'un vieux coffre d'ébène vous sourit. Les murs de la vieille maison sont décorés de scènes de chasse et de trophées : têtes de buffles, de léopards et bois de cerfs rappellent que malgré les fenêtres à petits carreaux et la crédence hollandaise, la savane est à quelques heures de route. En 1928, le fox-terrier du maître de maison a remporté le prix de l'exposition canine locale. Les serviteurs, vêtus de blanc, glissent silencieusement, pieds nus comme dans Kipling, Kipling dont les œuvres ornent la bibliothèque, avec les Goncourt et Anatole France...

Dans le jardin, mariage de l'Asie et de l'Europe, voisinent les camélias roses, les hibiscus pourpres et les lis multicolores, pendant que les lotus envahissent la triple pièce d'eau. L'orchidée, frileuse, ne fréquente pas ces hauteurs. La pelouse, parfaite, tient en respect les pieds de thé qui cernent la maison et occupent toute la montagne, même les pentes les plus fortes ou les aplombs les plus vertigineux ; ces plants en longues rangées diagonales sont tous taillés avec une précision digne d'un jardinier maniaque de ses buis.

Des petites filles passent en riant et prodiguent force bonjours. Sur les pentes, les femmes cueillent le thé, travail continuel qu'elles assument avec les habituelles tâches domestiques, la corvée d'eau et celle de bois, porté en grosses brassées sur la tête. Les hommes conduisent les tracteurs et tiennent les magasins.

Sur la route brille en contrebas un de ces autobus tintamarrants et bondés, outils de base de la mobilité ceylanaise. Il y a bien une ligne de chemin de fer qui vient jusqu'ici, mais, conçue à l'origine pour transporter le thé et la civilisation qui l'accompagne, l'emploi en est limité par la structure du réseau et l'âge des wagons. Le long de son tracé vertigineux, on peut apercevoir, par temps clair (ce qui est rare), l'océan Indien d'un côté, la succession des montagnes ceylanaises de l'autre.

Ces montagnes étaient jadis couvertes de forêts, comme en témoignent les bosquets d'eucalyptus, avant que des Ecossais, sans doute attirés par les brumes locales, aient eu l'idée d'y faire planter café puis thé, transplantant du Deccan torride une main-d'œuvre à bon marché.

Les petits sanctuaires hindous dispersés çà et là, rappellent l'origine de cette population tamoule, souvent en guenilles, arborant parfois des saris dorés. Les maisons sont aussi éparpillées dans les montagnes : longs bâtiments de plain-pied, tronçonnés en cases familiales, ces « rows » constituent un équivalent agricole et ceylanais des corons. Il est devenu difficile d'aller les voir de près. La critique des conditions de vie des travailleurs des plantations n'est plus de mise, depuis la nationalisation de toutes les propriétés. Le thé est encore le principal pourvoyeur de devises de Ceylan, et si le désir de diversifier la culture se matérialise par endroits, il est encore trop tôt pour apercevoir des changements nets. Pendant que les anciens propriétaires et le parti conservateur annoncent des catastrophes agricoles et financières, les milieux officiels restent confiants.

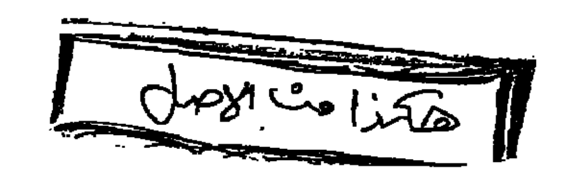
Les travailleurs, pour leur part, n'ont pas encore vu de gros changements : logés, éduqués, soignés et déplacés au gré du patron, jadis privé, maintenant étatique, leur libre détermination est assez limitée. Le niveau des salaires les met à l'abri des excès alcooliques et des dangers de la société de consommation, mais pas des cancers occasionnés par le mâchage du bétel et l'abus du piment, deux substances colorant non pas la vie en rose mais la bouche en rouge.

Dans la grande maison, symbole désuet d'un colonialisme qui s'essouffle, l'horloge britannique, sous le portrait de la reine, égrène des heures victoriennes.

Il va falloir remettre des bûches dans le feu. Ce seront sans doute les dernières.

J.-P. SCHAEFER.





Rôles inversés, en Amérique

Les suffragettes du petit écran

• Dessin de Bonnaffé

LA télévision américaine, on connaît « Switch » « Baretta », on sait ce que c'est, ou du moins, on croit savoir. Les pays de l'Est exceptés, on ne voit qu'elle sur les écrans de l'étranger. De Bangkok à Mexico en passant par Copenhague, il suffit d'appuyer sur un bouton pour entendre mugir, crisser et pétarader sirènes, pneus et coups de feu. Ce qu'on ne sait pas, c'est qu'aux Etats-Unis ces séries-là arrivent, cette saison, en queue de peloton dans la liste hebdomadaire des émissions les plus populaires.

Elles ont été complètement éclipsées d'abord par « Police Woman » — le titre parle de lui-même, — puis, dans la foulée, par « Charlie's Angels », les anges de beauté, les anges gardiens des clients d'une agence de détectives privés. L'une d'elles (faut-il dire « l'un d'eux »), Farah Fawcett-Majors, une fille lumineuse, coulée dans le bronze et le miel, est en train de détrôner Marilyn Monroe au panthéon des superstars. Elle est de celles, très rares, à qui, du jour au lendemain, les femmes se mettent à ressembler soudain, et son reflet indéfiniment répété, copié, s'accroche désormais, de l'animatrice à la lauréate d'un jeu télévisé, aux quatre coins de la grille.

Des joujoux du sex-appeal

« Bof... », bougonne, sous son chapeau à la Simone Bériau, la réalisatrice, Midge MacKenzie, bel oiseau des îles britanniques aux doigts bagués, ces femmes-flics sont d'abord, sont surtout des femmes-fleurs, des poupées parlantes, des super-joujoux qui brandissent leur sex-appeal avant de sortir leur revolver. Peut-être mais, du temps de Mannix, ces messieurs jouaient volontiers de leurs charmes, eux aussi. Rappelez-vous la moumoute de James Bond. Il a fallu qu'on se soit vraiment lassé du genre playboy pour que Dacier, Kojak et Colombo imposent l'infirmité, la laideur et le débraillé. Question de mode. Enfin entrées dans la ronde de police, les jolies secrétaires d'autrefois, les séduisants inspecteurs d'aujourd'hui finiront bien par afficher, elles aussi, la rassurante solidité d'une quarantaine tranquillement assumée.

C'est d'ailleurs déjà le cas au tribunal, à la Bourse, à l'hôpital, sur les chantiers, bref, dans tous les anciens fiefs de la réussite masculine, où les femmes se sont taillé, à l'antenne, une place de choix. Médecins, magistrats, agents de change, architectes ou avocats, elles exercent maintenant dans ce qu'on appelle là-bas des « soap-operas » (seul échantillon connu en France : « Peyton Place »), des métiers jusqu'ici réservés aux hommes. Il y a encore quelques années, affirme Madeline David responsable de ces programmes à la N.B.C., un personnage de femme amenée à négliger sa nichée pour travailler à l'extérieur était automatiquement traitée de « mauvaise épouse » par un public composé à 89 % de femmes d'intérieur. Dans la journée s'entend.

Il faut distinguer, en effet, aux Etats-Unis, les chroniques quotidiennes dévidant de demi-heure en demi-heure, depuis des lustres, sur l'une ou l'autre chaîne, l'écheveau compliqué d'intrigues entremêlées, et les comédies hebdomadaires destinées non plus à émouvoir mais à distraire, le soir, de vastes audiences familiales. Baptisées du nom de leurs héroïnes ou de leurs interprètes, ces séries donnent à rire, après dîner, de ce sur quoi l'on a pleuré en préparant le goûter. Ainsi, Maud Rhoda, Maud Phyllis ou Mary Tyler Moore trébuchent-elles, dans l'hilarité générale, sur les peaux de banane de l'adultère, de la maladie, de l'alcoolisme, de l'avortement, des idylles interraciales, de la drogue, du chômage et de l'ambition politique.

Si le drame, alors, tourne à la farce, les ressorts de l'action restent ancrés dans une réalité ramassée, accentuée, forcément stéréotypée par la fiction. Un concentré de réalité, où les catastrophes, les quiproquos, les rencontres et les dangers se télescopent et s'espacent, pour permettre l'intrusion à intervalles très rapprochés des spots publicitaires. Il arrive qu'on s'y perde, qu'on se trompe de décor, qu'on confonde la cuisine où l'on vient de prendre le café en se demandant si cette garce de Betty va enfin se décider à épouser le père de son gosse, avec celle où vous introduit, sans transition, un message en faveur d'une lessive ou d'une purée. Les Américains, eux, ont l'habitude, ils se guident au son. Entre la séquence et l'annonce, il existe effectivement une différence de ton.

Passé 20 heures, commerçante, productrice à la radio, antiquaire, vendeuse ou candidate au Sénat, les protagonistes ont tous les culots. Maud, une intellectuelle de gauche, a parfois l'air de sortir d'un dessin de Claire Bretécher, et Phyllis propose la plus revigorante des revanches à toutes les laissées-pour-compte, les divorcées, les veuves, les abandonnées d'un certain âge inscrites en marge de la société. Elles ne mâchent pas leurs mots — ceux que leur prêtent des scénaristes femmes, le plus souvent — et ne savent pas toujours jusqu'où on peut aller trop loin.

Ça a été le cas pour Fay. Séparée de son mari et enchantée de l'être, encore jolie femme et déjà grand-mère, sa formidable vitalité, sa liberté d'expression et d'esprit, se sont révélées si dévastatrices qu'il a fallu la retirer des programmes : l'opinion ne suivait pas. On aurait peut-être dû retarder tout simplement l'heure de son passage à l'antenne.

C'est ce qui a sauvé « Mary Hartman », mordante satire de la ménagère à la rencontre du bonheur promis par les marchands de déodorants et d'aspirateurs, sortie il y a environ dix-huit mois des ateliers de Norman Lear, ce producteur vedette grâce à qui le reflet de la société a tellement évolué à l'écran depuis la fin des années 60. Avec Mary, sa frange, ses couettes et ses fausses naïvetés, il avait reculé très loin les bornes de l'admissible à la télé (si loin qu'ABC n'hésite pas à prévoir pour la rentrée, dès 21 h. 30, une nouvelle série, « Soap », où l'on verra se croiser, sur le perron de deux familles amies, nymphomanes et travestis).

Imperturbable, voilà qu'il récidive, qu'il passe encore les limites, en lançant, à 23 h. 30, un nouveau feuilleton quotidien intitulé « All that glitters » traduisez : « Tout ce qui brille »). Je n'ai jamais rien vu d'aussi osé. Imaginez d'abord une grosse firme entièrement dirigée par des femmes, des femmes P.-D.G., des femmes chefs d'entreprise, de service ou de département ; des femmes séduisantes — Farrah Fawcett Majors — à tous les âges de la vie, en blond, en brun et en gris ; des femmes mariées à des hommes au foyer alourdis débraillés, qui se laissent un peu aller ; des femmes adorées par leurs secrétaires, de ravissants minets, obéissants, aussi empressés au lit qu'au bureau, rêvant de se faire épouser.

Un rapt pas comme les autres

Parmi ces hauts cadres, un transsexuel — créature superbe, enlevée, histoire de rançonner la compagnie, par un petit gang familial de milieu très modeste, — un débile mental d'une vingtaine d'années, sa mère, ses proches... Imaginez maintenant la scène du rapt de cet otage peu commun par ce kidnappeur pas comme les autres. Ou plus exactement la scène qui suit. Ce n'est ni ridicule, ni scabreux, ni gênant, non. Ce n'est pas drôle non plus. Pour le ressortissant d'un pays latin, c'est estomaquant. Lui sort de là complètement affolé, jambes sciées, bras coupés, par ce qu'il a découvert. Elle, très calme, tente d'expliquer son cas en termes voilés, en termes lacaniens. La mère, évidemment, ne saisit pas. Le public pas davantage, un public de couche-tard pourtant.

Alors, comme toujours aux Etats-Unis, où les médias estiment devoir se mettre à la portée du plus grand nombre, où l'élitisme culturel n'a pas droit de cité, Linda, ex-Dick, Jo ou Bob — je ne sais plus — s'efforce d'être plus claire, plus explicite, sort des photos d'identité avant et après son changement d'état civil. En trois répliques, tout est dit, on a compris et — c'est ça l'important — on a admis.

On rit rarement, il est vrai, à la vue de ce monde à l'envers, de ce monde où, comme nous le disait Norman Lear, il suffit de distribuer autrement les rôles traditionnels pour en faire éclater l'absurdité. Spectacle déconcertant, dur, provocant, preuve dérisoire de l'identité profonde entre les êtres, sans distinction de sexe. Mâle ou femelle, ils recèlent, et parfois ils révèlent, ajoutait Lear, les mêmes pulsions, les mêmes besoins, les mêmes craintes, les mêmes espoirs, les mêmes ambitions. Avant d'insister sur leurs différences, c'est leur ressemblance qu'il fallait souligner.

A une exception près, aucune des femmes que j'ai rencontrées — elles occupent pourtant des postes-clés dans les grandes chaînes commerciales — n'aimait ce feuilleton. Ce qui leur déplaisait, c'était, curieusement, ce qui les caractérisait elles-mêmes : l'assurance, la formidable combativité, l'aplomb, l'agressivité dont font preuve (le moyen de faire autrement ?) les femmes décidées à gravir un à un les échelons d'une hiérarchie dominée, en dernier ressort, par les hommes. Toutes témoignent de la même assurance, du même empressement à se faire valoir, à se mettre en avant, à souligner les difficultés d'une lutte sans merci, d'une victoire dure et limitée.

Prenez le cas, exemplaire, de Barbara Walters, l'animatrice du « Today Show », à 7 heures du matin, sur N.B.C., rachetée à prix d'or — 1 million de dollars par an — pour présenter le journal de 19 heures sur A.B.C. Pas seule, attention ! Rival du célèbre Cronkite, Harry Reasoner — traits marqués, caractère entier, — lui a cédé à contre-cœur (ne gagne-t-elle pas davantage que lui !) une place à ses côtés. Au début, curiosité ou fidélité, son public la suit. Les sondages remontent — ils étaient au plus bas — et puis retombent. Pourquoi ? En grande partie parce qu'au studio — et cela se voit à travers la vitre — l'atmosphère est à couper au couteau. Elle a tout fait pour l'amadouer, y compris lui souhaiter son anniversaire en public. Sans succès. Il reste froid, désagréable, exaspéré. Impossible de le dérider.

Les rides, notez, on aime assez chez un homme, ça lui donne de l'expression, c'est signe d'expérience, de maturité, cela donne confiance. Chez une femme cela fait peur et pitié. Pour elle, l'âge compte double. Celle qui a remplacé Barbara Walters sur la chaîne rivale — on en a essayé une demi-douzaine avant de se décider — est beaucoup plus jeune, tant qu'à faire, et jolie sans l'être trop. Il ne s'agit pas d'éveiller dès le matin la jalousie des mères de famille traînant savates, en bigoudis devant leur grille-pain. Blonde, elle a les cheveux sagement attachés en queue de cheval, histoire de ne pas troubler dans des millions de foyers, le petit déjeuner conjugal.

Dans le saint des saints

Qui qu'elle soit, quoi qu'elle fasse, présentatrice, reporter, correspondante à Washington ou à l'étranger, il n'y a rien à faire, déplore Marlene Sanders, vice-présidente du département des documentaires à A.B.C., une journaliste destinée à passer à l'antenne reste au premier chef un objet sexuel. Trop fraîche ou trop mûre, trop désirable ou pas assez, terrible handicap à sa crédibilité, sa féminité l'oblige à montrer plus de talent et plus de ténacité que son homologue masculin.

Elles arrivent de loin, celles qui veulent aller loin, c'est vrai. Mais enfin, elles sont là. Elles laissent volontiers aux confrères les enquêtes sur des sujets dits féminins : mode, santé, enfance, vieillesse et délinquance. Chroniqueuses sportives, elles sont parties à l'assaut des courts et des stades, elles ont réussi à forcer les portes des vestiaires, à la fureur des épouses d'une équipe de joueurs de hockey, les New-York Rangers. Témoignant de toute l'autorité nécessaire, elles se sont même aventurées — est-ce pensable en Europe ? — dans le saint des saints : le commentaire des matches de base-ball. Art Buchwald, l'humoriste bien connu, n'en est pas encore revenu. Pour que le public s'y habitue, souligne, logique, Ms — la formule a complètement remplacé Miss ou Mrs — Ms Sanders, donc, ne faut-il pas lui en donner l'occasion ?

Un café de trop

Peu de femmes derrière les caméras. Pas assez, mais il y en a. On ne dit déjà plus, elles l'ont exigé, cameraman : ont dit camera person. Le maniement d'une perche de son ou d'un appareil video, cela s'enseigne, cela s'apprend. Rares sont encore les filles tentées par ce genre de métier. Elles y viendront petit à petit. Malgré leur nombre, les femmes figurent, on le sait, avec les citoyens d'origine espagnole, asiatique ou indienne, les Noirs et les habitants des îles Fidji et Hawaï, parmi les minorités défavorisées, les protected classes, qui doivent bénéficier dans les entreprises d'une formation et d'une promotion privilégiées. Ainsi, pour obéir à la politique des « quotas » donnera-t-on souvent la préférence à une Noire sur une Blanche.

Ne vous y trompez pas cependant si des forteresses jugées jusqu'ici imprenables cèdent enfin sous la pression constante, attentive du Women's lib, ce n'est pas sans mal et cela exige de la part des militantes une bonne dose de persévérance et de courage. L'une d'elles m'a particulièrement frappée. Engagée à la N.B.C. il y a plus de trente ans — elle dirige un minuscule service de documentation, — Gloria Cline a intenté, avec quinze de ses consœurs et l'appui du Comité des femmes pour l'égalité de l'emploi, un procès à la compagnie. Leurs avocates ont obtenu, en février dernier, un règlement à l'amiable et le versement d'une somme colossale (2 millions de dollars) aux demanderesses en dédommagement de la discrimination dont elles se disaient victimes sur le plan de l'avancement, du salaire et de la qualification. Cette reddition a donné le coup d'envol d'une formidable vague de revendications ; et d'aussi grosses firmes que A.T. and T., la Bank of America et les Northwest Airline se sont vues menacées ou obligées de verser d'énormes « arriérés » à leurs employées.

Tout cela à cause d'une tasse de café, la énième tasse de café, commandée distraitement, sans y penser, il y a six ans, par un producteur de la N.B.C. à sa secrétaire. Cette tasse n'est pas passée. Elle est restée en travers du gosier de la jeune employée, my girl, comme on dit là-bas, entrée depuis dans l'écurie de Norman Lear. Elle s'est agitée, a mené campagne, le mouvement a grossi pour se réduire, à la suite de quelles brimades, de quelles promesses, de quelles menaces, on peut l'imaginer, à ce noyau d'incorruptibles, de rebelles déterminées à faire triompher leurs droits. Neuf d'entre elles ont été renvoyées avant d'avoir obtenu gain de cause. Elles ont eu beaucoup de mal à se recaser.

Certes, ce n'est pas l'idéal. L'égalité entre les sexes n'est pas pour demain, il s'en faut. Même si vous parvenez au sommet, ou presque (vice-président, oui. Président, pas question), on s'arrangera, me racontait l'une de ces très hauts cadres, pour vous neutraliser. Comment ? Très simple : on déplacera le centre de décision de la salle de conférence aux toilettes pour hommes. Et l'on régalera sans vous, dans le secret, coude à coude, d'une fraternité retrouvée, des affaires de votre compétence.

« Que voulez-vous, soupirent ces messieurs, en les propulsant à des postes très en vue, on recommence avec les femmes l'erreur commise avec les Noirs. Elles ne sont pas prêtes : il fallait attendre... »

Jusqu'à quand ?

CLAUDE SARRAUTE.

L'Islam en dix émissions

LES manuels d'histoire ont retenu que « la science des Grecs fut transmise par les Arabes à l'Occident ». Sur l'énigme de cette transmission, rien. Ou plutôt si : l'idée d'un accident heureux, permettant aux Occidentaux de reprendre aux barbares un légitime héritage. Les souvenirs de l'invasion arabe, les guerres de religion, la colonisation, ont permis ce grotesque escamotage.

En réalité, l'Europe, plongée dans l'obscurantisme, ne doit ses lumières scientifiques qu'à l'extrême culture du monde musulman. A l'époque où la grande affaire était de s'entretuer à coups de masse, les Arabes exploraient l'astronomie, l'algèbre, le calcul infinitésimal, la géographie et l'optique. C'est à la monumentale imposture qui masque ces réalités historiques que s'attaque Déjan Bogdanovic, en analysant, en dix émissions, la floraison des sciences dans l'Islam classique (huitième au onzième siècle).

Lundi 30 mai : « La place des sciences exactes dans la civilisation islamique » ; *mardi 31 mai* : « L'intense activité scientifique de l'Islam médiéval » ; *mercredi 1er juin* : « La science pratique ou la géographie humaine du monde musulman vers l'an 1000 » ; *jeudi 2* : « L'astronomie musulmane à l'époque classique » ; *vendredi 3* : « La vision spacio-temporelle de la culture islamique » ; *lundi 6* : « L'astrolabe, sa fonction, son élaboration en pays d'Islam. Sa diffusion en Europe médiévale » ; *mardi 7* : « L'algèbre, science islamique ? Science arabe ? » ; *mercredi 8* : « La tradition de l'analyse infinitésimale chez les Arabes » ; *jeudi 9* : « L'essor de l'optique en pays d'Islam au Moyen Age » ; *vendredi 10* : « Instruments scientifiques de jadis — objets d'art islamique d'aujourd'hui ».

X. D.

★ Du 30 mai au 10 juin, France-Culture, 8 h. 30.

DEUX COMPOSITEURS SUR FRANCE-CULTURE

Les « frustrés » du transistor

TRES doucement, d'extrêmement loin, une voix appelle : « Bertrand ! ». « Bertrand ! », répète la voix, encore étouffée. Puis, plus fort, plus près, de l'autre côté, exaspérante : « Bertrand ! ». Bertrand ne répondra pas de sitôt ; il travaille à son violon. Le seul jour où il peut s'exercer, Ursula, toujours, l'interrompt — « Bertrand ! » — pour aller à table avant que tout ne soit froid, pour aller au lit, car l'amour n'attend pas, pour aller dehors où les oiseaux chantent, pour repartir, enfin, avant les gros embouteillages.

Un homme et une femme, tous les deux dans une maison, à la campagne, un dimanche où il fait sûrement beau, un dimanche espéré toute la semaine, cela s'appelle, en principe, un couple. Jusque-là, tout est normal, banal même. Dans les films qui décrivent ce genre de situations, certains réalisateurs soucieux de « vérité » rajoutent un enfant, photogénique de préférence, pour faire plus naturel. Cependant, Bertrand et Ursula, ce n'est pas du cinéma. Entre eux, il n'y a pas un enfant, mais un poste de radio. Tourner ou ne pas tourner le bouton du transistor : voilà le sujet de la pièce inventée par Eugénie Kuffler et Philippe Drogoz.

Du théâtre donc, mais du théâtre musical, œuvre de deux compositeurs. Eugénie Kuffler et Philippe Drogoz ont présenté Lady Piccolo et le violon fantôme *à Avignon, l'été dernier (*le Monde *du 4 août 1976). Ils jouaient eux-mêmes, tout seuls, et assuraient le double rôle de comédiens et de musiciens.*

Ils font maintenant de la radio. Ils ont repris l'histoire de Bertrand et Ursula, pour fabriquer quelque chose de tout à fait pareil et de complètement différent, qui a pour titre : Mais où est passée lady Piccolo ? *Ils n'ont pas cherché à adapter leur spectacle, mais à réaliser, en partant des mêmes structures, un « produit radiophonique » —* « ce que les Allemands appellent Hörspiel », *disent-ils. Ils ont travaillé durant deux mois, en suivant un schéma bien précis. Ils ont dû tout recommencer, car, à Avignon, le mistral soufflait pendant l'enregistrement :* « Pour la radio, ce n'était pas possible. » *Les personnages aussi ont été « recomposés »... puisqu'ils ne sont plus que des voix, les voix d'Eugénie Kuffler et de Philippe Drogoz corrigées, déformées grâce à des filtres :* « Pour dissimuler ou, peut-être, pour tirer parti de notre manque de métier. » *Ainsi le timbre de Bertrand est-il rendu plus grave :* « Je ne sais pas, comme un comédien, poser ma voix très bas », *dit-il. Ce « traitement » tire vers la caricature les stéréotypes masculins et féminins. Les voix prennent une autre nature et s'intègrent ainsi à la musique.*

Il ne serait pas faux — et il serait plus simple — de dire que, portée à la radio, la pièce devient avant tout une œuvre musicale, un « morceau » sur table de montage, écrit par deux compositeurs, pour eux-mêmes, et pour l'étonnement de l'auditeur nanti d'une chaîne stéréophonique de haute fidélité. Il s'agit bien, en effet, d'un collage d'effets électro-acoustiques et de bruits tout à fait concrets : on entend Ursula monter et descendre un escalier, fermer la fenêtre, claquer la porte, on entend le chant des oiseaux, on souffre du grincement de l'archet maladroit du violoniste amateur, et puis, soudain, entre deux sons de tous les jours, des notes, elles aussi re-traitées, ou mal-traitées, ou bien une vieille chanson, ou bien encore un extrait de grand air trop connu.

Tout cela, c'est de la musique. Mais cela comporte aussi une succession d'images qu'il est impossible de ne pas voir, dans leur mouvement. Non, il ne s'agit pas d'une musique de film, mais du film lui-même, de la bande dessinée par les deux compositeurs. Oui, il s'agit vraiment d'une œuvre de théâtre radiophonique.

Le développement de l'histoire importe moins que l'enchaînement musical, très rapide, très « serré » : dès les premières minutes s'impose une atmosphère, un climat s'installe, et celui-ci suffit à la narration. Il y a, en définitive, peu de mots dans ce spectacle. Mais il s'agit bien d'un drame, avec ses progressions, ses points culminants, ses ruptures et sa conclusion, ici dérisoire, presque cynique : Ursula et Bertrand, en voiture sur l'autoroute, se disputent encore à cause de la radio. Lui tourne sans cesse le bouton pour arrêter le flot de paroles ou pour changer de station. Elle a besoin de ce fond sonore. Lui ne comprend pas et, surtout, ne respecte pas ce besoin. Leurs seules conversations portent sur les mérites comparés de France-Dilettante et de Radio-Erudition... Mais il abandonnera son violon pour déjeuner avec, pour toute compagnie, le poste de radio que sa femme, assise en face de lui, croit écouter. (Bruits de concerts et de verres entrechoqués.)

Ecouter. Il faudrait écouter très attentivement, très intensément cette émission d'une demi-heure. La réflexion des deux jeunes compositeurs s'inscrit dans la série « Audiogrammes » produite par le groupe de recherches musicales de l'INA. Eugénie Kuffler pourrait être une sorte de Claire Bretécher de la radio. Aidée par son compère, elle appuie sur les notes justes, celles qui grincent un peu. Pour rire.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ France-Culture, vendredi 3 juin, 18 heures (interview des compositeurs le 2 juin, à 18 h.).

RADIO-TELEVISION

REPRISE DE « LA SAGA DES FRANÇAIS »

Avec plus d'un an de retard

LE 30 mai, Antenne 2 présente à une heure tardive, sous le titre « Fiches de vœux », un coup de sonde dans le monde étouffant d'une administration possédée par sa propre logique. Cinquième émission de « la Saga de Français », « Fiches de vœux » marque la reprise d'une série importante, entreprise en 1975 par Michel del Castillo et dont la diffusion a été maintes fois — mystérieusement et honteusement — perturbée, retardée, arrêtée même.

On se rappelle peut-être « le Combat d'Ulysse » de Michel Parbot, « Si près d'ici » de Michel Fresnel, « la Mer à 33 kilomètres » de Jean-Louis Muller, et surtout « la Rumeur » de Michel Pamart, diffusée aux Dossiers de l'écran. « Fiches de vœux » de Simone Vannier devait être programmée en novembre 1975. La voici, avec plus d'un an de retard, suivie par d'autres, dont les premières, « Au bout de la vallée longue » de Guy Olivier, « Des travaux et des jours » de Michel Pamart, « Paule » de Claude Ventura, « Au jour le jour » de Maurice Failevic seront diffusées respectivement les 13, 20, 27 juin et le 4 juillet.

Le droit au regard

On ne peut que s'en réjouir. « La Saga des Français » fut une des premières initiatives intéressantes d'Antenne 2. Marcel Jullian l'avait lancée fin 1974, en même temps que « le Grand Echiquier » de Jacques Chancel, « la République a cent ans » de Harris et Sédouy, et des séries plus courageuses encore offertes à Jean-Paul Sartre et à Maurice Clavel. On sait l'histoire de certaines d'entre elles. « La Saga des Français » n'avait pas l'audace (d'intention) des émissions de Jean-Paul Sartre, elle s'inscrivait dans une longue tradition télévisuelle, celle du reportage d'auteur. Avec « les Femmes aussi », « l'Age de », « Arguments », c'était le « droit au regard » des réalisateurs sur les faits, et ce regard était préoccupé par le social, par « l'écriture » aussi — on appela parfois ce genre « documentaire de création ».

Le propos de Michel del Castillo était double, « maintenir le document en vie », « répertorier et, dans la mesure du possible, promouvoir des langages télévisuels », écrit-il dans un texte où il s'explique et explique les difficultés qu'il a rencontrées (un texte dont la direction d'Antenne 2 tient à lui laisser la responsabilité).

Dix heures « où tout n'est pas rose »

Ces regards subjectifs sur la réalité française : ici, une famille d'aristocrates accrochée à son château comme à un radeau ; là, une infirmière-religieuse dans le quotidien d'un hôpital ; là encore, une petite ville minière qui meurt dans l'herbe qui repousse ; là, des adolescents, des délinquants, autant de reportages, d'enquêtes rigoureuses, données comme des « essais » ou des « nouvelles », fortement écrites, traversées par des fantasmes, violemment marquées par des individualités. On a reproché à Michel del Castillo de déformer la réalité et de choisir des situations conflictuelles. Il a cru à la télévision, à la recherche, à l'écriture, à l'engagement, au choix. Il avoue, aujourd'hui, ne pas avoir été un « homme réaliste ». « Le procès d'intention qui m'a été fait depuis le premier jour est le secret de Polichinelle, dit encore Michel del Castillo. Je ne veux faire qu'une réponse : il est indubitable que le choix des sujets et des réalisateurs exprime mes sympathies profondes. Cela constitue dix heures de télévision en deux ans et demi. Faut-il compter le nombre d'heures où nous est présentée une réalité sans conflits et sans crises ? »

Oui, dix heures « où tout n'est pas rose », où les questions surgissent, les inquiétudes avec *les espoirs, les « petites phrases »* de gens, leurs fois différentes, est-ce trop ? Michel del Castillo est retourné en Provence après cette expérience qu'il qualifie d' « amère ». La « Saga » reste, on jugera. Tout n'est pas parfait, rien n'est indifférent.

Le bonheur en moins

« Fiches de vœux » devait s'appeler « le Bonheur en moins ». Simone Vannier y a pensé trop tard. C'était, résumé en une formule, tout ce qu'elle avait à dire sur l'administration. A la Source, près d'Orléans, les employés des P.T.T. (il y a surtout des femmes) ne vivent pas dans l'enfer. Les bureaux sont clairs et les appartements confortables, les conditions de travail sont acceptables. Seul manque...

Simone Vannier a enquêté pendant deux mois dans des centres de tri avant de commencer son émission ; elle a choisi Orléans parce que c'était justement un centre modèle. Mais, entre le béton et la télévision, les courses prises sur le temps de travail et les vacances au camp des P.T.T., il n'y a place que pour l'acceptation heureuse de la sécurité à perpétuité ou la sourde révolte. Deux couples, M. et Mme Le Poitevin, M. et Mme Paquet. Les premiers ont presque trente ans d'ancienneté ; les seconds, dix ans. Simone Vannier a regardé surtout les femmes, différentes — pour l'instant. Chantal Paquet, qui est au point limite de son ennui, au centre profond d'un malaise difficile à exprimer, à traduire, sera peut-être fière d'elle et des P.T.T. dans quelques années. On n'ose pas dire : elle n'a pas le choix. C'est ça, l'administration : l'espoir se réduit aux fiches de vœux envoyés sans y croire, chaque année, à la direction. Les mutations sont rares ; il faut des années, presque une vie. Simone Vannier n'a pas voulu accuser seulement l'administration ; elle a suggéré aussi le processus d'aliénation et la place de la responsabilité personnelle. Pensée en filigrane et qui ne vient peut-être que par le refus violent du téléspectateur — extérieur — devant l'absence réelle de réaction. On ne saura pas tout de Chantal Paquet classant ses 1 250 fiches par jour : elle est murée en elle-même, et Simone Vannier n'a pas osé pousser les portes de sa pudeur, par pudeur elle-même. Cela donne un film un peu crispé, un peu froid, extérieur, mais qui traduit l'atmosphère grise des noyades individuelles.

Une caméra silencieuse

La caméra de Simone Vannier est une caméra discrète, silencieuse, pas d' « écriture », le « je » ne vient jamais s'interférer *(« on n'a pas le droit de se projeter,* dit Simone Vannier ; *je voulais laisser place à toute la réalité »)*, un choix volontaire dont elle a pesé les risques : une certaine dureté. Son émission reste trop près du documentaire traditionnel et par là s'inscrit à l'inverse des films de la « saga ». Il y manque à la fois l'intimité et le ton. « Fiches de vœux » est peut-être la seule émission aussi de la série qui ne montre pas l'autre côté de la réalité, celui qui interroge, celui qui enquête. Dans la recherche aiguë de l'honnêteté, de la distance proposée au téléspectateur pour mieux contrôler la réalité, se cachent parfois des narcissismes non avoués. « Paule », l'émission de Claude Ventura, découverte passionnante d'une femme, une religieuse, une infirmière, irritera dans ce sens. On y reviendra.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Lundi 30 mai, A 2, 21 h. 55.

MONOGRAPHIE D'UN CLOCHARD

Refus en solo

« ON s'aime bien comme on est. » *Le village de Béthisy-Saint-Pierre, vit sur ses traditions d'antagonisme. Par habitude, rouges et blancs s'affrontent, sans trop se souvenir des motifs de la discorde. Une machine ronronnante où chacun trouve, d'entrée, sa place. Mais à la lisière des champs et de la forêt fume un territoire dépolitisé : la décharge publique, où se consument pêle-mêle les déchets communs. Tout irait bien si une silhouette ne vacillait entre les ordures : Carrara, l'homme aux rats.*

Entre ces deux espaces — celui, domestique, du village, et celui de la décharge, ensauvagé, — les mots circulent sans communiquer. Refusant de s'inscrire dans le réseau d'échanges, Carrara est la démangeaison qui irrite le langage socialisé. Il vit des poubelles, de l'inconsommable, s'amalgame à la crasse expulsée, et ce parasitisme exaspère autant qu'il suscite la compassion.

Plus que dans l'image, l'art de Christian Paureilhe réside dans la mise en scène de ces discours incompatibles, celui — polyphonique — du village, qui ne cesse de chercher une prise, de réintégrer ce qui lui échappe, et celui du marginal qui se dérobe à toute codification. Carrara refuse même, par répulsion envers les formulaires, de toucher sa retraite de la Sécurité sociale. S'il fait l'historique de son existence, ponctuée de refus d'obéissance, c'est avant tout l'étrangeté qui frappe : à la lettre, la marge est incompréhensible. Pourtant, elle ne soulève pas l'exaltation. Paureilhe ne sombre pas dans la facilité d'une apologie de la clochardisation. Il donne à entendre que la question reste sans réponse.

Intellectuel, Carrara, ou troglodyte lové dans le ventre de la Terre, déconnecté du temps comme de la politique ? Ses propres explications semblent d'avance truquées par le jeu de l'interview. Comment pourrait-il parler sa langue lorsqu'on lui présente un micro, un organe de branchement sur l'oreille sociale ? Aussi ses mots sonnent-ils creux. Il ne déçoit pas l'attente et disserte sur la liberté, la nature et le braconnage. Une prestation de bon sauvage.

Evidemment, le grand souci du village est que Carrara prenne soin de lui-même. Il ne le fait pas assez. Aussi l'entoure-t-on d'attentions médicales. L'ambulance pénètre sur la décharge et le clochard insolite se retrouve pour un moment « humanisé ». Epouillé, lavé, soigné, débarrassé de tous les signes de son étrangeté, le voilà choyé par les infirmières. La société est bonne : elle ne veut pas que Carrara soit mangé par les rats. Elle ne veut plus qu'il persiste à porter ses hardes. A dire vrai, elle ne désire pas non plus qu'il continue à hanter les abords du village. Pour son bien.

Les bons sentiments ont fini par l'emporter sur la mauvaise volonté et l'ignorance : aujourd'hui, Carrara jouit des délices d'un asile de vieillards, aux frais de l'Etat. Heureux, n'en doutons pas, de ne plus avoir à se préoccuper de lui-même, de pouvoir enfin prendre le temps de se regarder mourir.

XAVIER DELCOURT.

★ Jeudi 2 juin, TF1, 22 h. 30.

Les films de la semaine

● **HARVEY, *de Henry Koster.* — Dimanche 29 mai, TF 1, 17 heures.**
James Stewart, flanqué d'un grand lapin blanc imaginaire — il est le seul à le voir et lui parle au grand ahurissement de son entourage — apporte avec lui le souvenir des comédies de Franck Capra. Satire souriante d'un petit monde provincial et des traitements psychiatriques.

● **LES VIKINGS, *de Richard Fleicher.* — Dimanche 29 mai, TF 1, 20 h. 30.**
Un grand mélodrame historique où passe le souffle de l'épopée grâce à la vigueur de la mise en scène. Des combats magnifiquement réglés, une violence lyrique qui emporte. Mise en valeur esthétique des paysages naturels par la photographie de Jack Cardiff. Ce n'est pas une imagerie hollywoodienne mais, du grotesque au grandiose, la « peinture » d'un artiste.

● **AU NOM DE LA LOI, *de Maurice Tourneur.* — Dimanche 29 mai, FR 3, 22 h. 30.**
Un policier amoureux d'une femme mystérieuse et mêlée aux agissements d'une bande de trafiquants de drogue. Atmosphère romanesque, technique « à l'américaine » et belle création de Marcelle Chantal.

● **BEBERT ET L'OMNIBUS, *d'Yves Robert.* — Lundi 30 mai, A 2, 17 h. 5.**
Après le succès de *la Guerre des boutons*, Yves Robert a fait de Petit Gibus, un des jeunes personnages de ce film, le héros enfant d'une comédie où il fait tourner, par ses fantaisies, son goût du jeu et son imagination, les adultes en bourrique. Verve, truculence et tendresse dans un spectacle familial.

● **SHOW BOAT, *de George Sidney.* — Lundi 30 mai, TF 1, 17 heures.**
Un théâtre flottant sur le Mississippi, les amours de la tendre Magnolia et du trop séduisant Gaylor Ravenal sur des refrains qui ont fait le tour de monde depuis que le roman d'Edna Ferber a été transformé en comédie musicale. Mise en scène à grand spectacle et couleurs éclatantes. Dans le personnage de Julie la métisse, Ava Gardner, dès qu'elle apparaît, éclipse tous ses partenaires.

● **FRIC-FRAC, *de Maurice Lehmann.* — Lundi 30 mai, TF 1, 20 h. 30.**
Aux côtés d'Arletty et de Michel Simon, créateurs de la pièce célèbre d'Edouard Bourdet, Fernandel a remplacé le délicieux Victor Boucher. A part cela, c'est une transposition fidèle, les effets comiques portent bien et les expressions argotiques feront rire, une fois de plus, d'autant que les acteurs sont éblouissants.

● **FORTUNAT, *d'Alex Joffé.* — Lundi 30 mai FR 3, 20 h. 30.**
Le postulat selon lequel Michèle Morgan peut tomber dans les bras de Bourvil est facilement accepté grâce à la vérité humaine des personnages et à l'émotion de ce drame — dont le véritable sujet est la paternité d'occasion — *situé sous l'occupation. Les qualités* — trop discrètes sans doute — de ce film de Joffé ont été méconnues lors de sa sortie en 1960.

● **LE PISTOLERO DE LA RIVIERE ROUGE, *de Richard Thorpe.* — Mardi 31 mai, FR 3, 20 h. 30.**
Un adolescent qui veut briller, l'arme en main, contre un shérif tireur d'élite. Dans les voies du western classique, avec tous ses clichés, mais d'une grande efficacité dramatique.

● **LE PAYS D'OU JE VIENS, *de Marcel Carné.* — Jeudi 2 juin, A 2, 15 heures.**
Carné perdu dans le rose bonbon d'un conte de Noël fait surtout pour Gilbert Bécaud qui joue un double rôle de sosie, et, naturellement, chante. Quelques souvenirs du « réalisme poétique » dans un univers dont les artifices auraient convenu, en fait, à une comédie musicale façon Jacques Demy. Mais c'était en 1956 et la « nouvelle vague » n'existait pas.

● **UNE BONNE PLANQUE, *d'Alberto Lattuada.* — Jeudi 2 juin, FR 3, 20 h. 30.**
Dans un hôpital italien, l'austérité et la charité d'une religieuse en robe blanche se heurtent à l'idéologie et à l'humanisme « rouges » d'un jeune homme considérant l'établissement comme son domaine. *Une comédie dramatique* — malheureusement passée inaperçue — où le réalisme émotionnel de Lattuada fait apparaître la vibration sociale de l'Italie contemporaine.

● **LES PETITES MARGUERITES, *de Vera Chytilova.* — Vendredi 3 juin, A 2, 22 h. 50.**
Une loufoquerie digne des Marx Brothers. Agressivité et ravages destructeurs de deux filles qui font les folles et les mal élevées dans le monde sans conscience de la consommation. Vera Chytilova a traité de manière burlesque un sujet sérieux, pour faire réfléchir. Mais réfléchir à quoi ? A la difficulté de vivre en Tchécoslovaquie en 1966 ? On peut s'amuser du joyeux vandalisme des petites marguerites sans pour cela comprendre des intentions qui se sont perdues au fil des ans.

● **BOULEVARD DU RHUM, *de Robert Enrico.* — Dimanche 6 juin, TF 1, 20 h. 30.**
Reconstitution à grands frais des années 20, du côté de l'Amérique de la prohibition et des Antilles. Brigitte Bardot, inattendue et drôle en vamp de cinéma muet, *fait rêver Lino Ventura* qui l'arrache à son monde de fiction pour vivre avec elle des aventures réelles. Pas mal de références cinéphiliques, des morceaux de bravoure, mais un manque de rigueur dans le scénario et la mise en scène font que la fantaisie paraît, parfois, laborieuse.

● **LES GAIETES DE L'ESCADRON, *de Maurice Tourneur.* — Dimanche 5 juin, FR3, 22 h. 30.**
Les cocasseries d'un vaudeville militaire où l'on retrouve la verve satirique et l'humour un peu grinçant de Georges Courteline avec ses célèbres personnages : le capitaine Hurluret, l'adjudant Flick, Fricot, Vanderague, la Guillaumette et Croquebol, la cantinière de service. Films d'acteurs habitués du comique troupier (tels Raimu et Fernandel), au milieu desquels on verra un Jean Gabin jeune qui n'avait pas encore trouvé sa mythologie.

● **TRENTE-SIX HEURES AVANT LE DEBARQUEMENT, *de George Seaton.* — Lundi 6 juin, TF 1, 20 h. 30.**
Une intrigue d' « espionnage-fiction » attachante par ses péripéties mais qui transforme l'histoire (le débarquement allié de juin 1944) en roman-feuilleton. Sans style original. Se laisse voir, néanmoins, sans ennui.

● **L'ETAU, *d'Alfred Hitchcock.* — Lundi 6 juin, FR 3, 20 h. 30.**
Piégé peut-être par le roman de Leon Iris *Topaz*, où l'on détecte de vilains communistes jusque dans l'entourage du gouvernement du général de Gaulle, Hitchcock a fait ici le contraire du *Rideau déchiré*. Il a cultivé tous les clichés du film d'espionnage anti-rouge, exalté les bons Américains et les Français qui travaillent avec eux contre les castristes de Cuba et les sicaires parisiens de Moscou. Déplaisant et, de toute façon, mal fichu malgré quelques séquences où se manifeste la patte du « maître du suspense ».

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h. : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi 17 h. 15)

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), « Flash » ; 20 h. et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) : Vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) 9 h 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie (le 29), Foi et traditions des chrétiens orientaux (le 5), 10 h., Présence protestante ; 11 h., Messe en l'église abbatiale des cisterciennes de Lichtenthal, à Baden-Baden, Allemagne (le 29), en l'église Saint-Paul de Compiègne, Oise (le 5).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied, bon œil ; 7 h., C. Hazaud, R du Maurier ; 9 h., Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Variétés ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche, L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie, 18 h., Saltimbanques, 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire, dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult et mus.) ; 7 h 30 (cult et mus.) ; 8 h 30 (cult.) ; 9 h., (cult. et mus.) ; 11 h., 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h (cult.) ; 15 h 30 (mus.) ; 18 h (cult et mus), 19 h (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h 55 (cult.) ; 0 h (mus.)

EUROPE 1 (informations toutes les heures), 5 h. J.-P Allain ; 6 h 40, Philippe Gildas, 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h. 06, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme, un homme, 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basquet ; 18 h. 30, Journal de Pierre Lescure, 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Soir ; 22 h. 45, Drugstore : 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h 15, A.-M Peysson ; 11 h 30, Le Bingo, 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h 30, Disque d'or ; 14 h et 15 h., Menie Gregoire ; 14 h 30 et 15 h 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas : 22 h., Journal ; 0 h., Variétés.

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures), 5 h 30, L'heure moto ; 9 h 30, L'heure fantaisie, 11 h 30, L'heure jeu, 13 h., L'heure actualité ; 14 h 30, L'heure espoir, 15 h 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus : 18 h 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) 7 h 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental, 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h 40, La Fédération française de droit humain (le 29) ; Le Grand Orient de France (le 5) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Jean-Claude Loiseau (lundi), Hubert Monteilhet (mardi), Victor Leduc (mercredi), Yehudi Menuhin (jeudi), Yves La Prairie (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER. 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur le besoin de domination (lundi), les allergies respiratoires (mardi), la drogue (mercredi), l'orientation dans les lycées et collèges (jeudi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Gaston Bonheur (lundi), Jean Cazeneuve (mardi), René Dumont (mercredi), Roger Davezir (jeudi), Glenmor (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, La Tribune libre est ouverte à Roland Barthes (sous réserves, lundi), Citoyens du monde (mardi), le Mouvement des jeunes radicaux de gauche (mercredi), la C.F.T (jeudi), la Nouvelle droite française (vendredi)

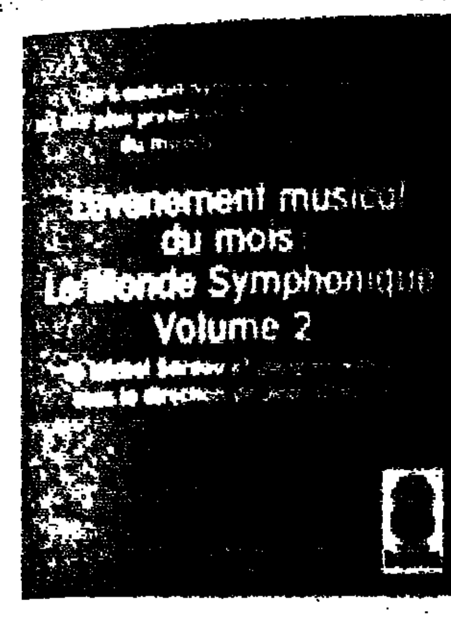
...et au jour le jour

EUROPE 1 : 19 h., Jean-Pierre Fourcade (le 29), Jean-Pierre Chevènement (le 5)

R.M.C. : 19 h., Raymond Barre (le 3).

TF 1 : 22 h 25, René Haby, avec les représentants du Syndicat national de l'enseignement technique (le 31).

Les émissions de TF 1 diffusées en couleurs dans la région parisienne sont relayées tous les jours, sauf le dimanche, par FR 3 de 12 h 15 à 18 h 30



RADIO-TELEVISION

Samedi 28 mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Jean-Jacques Debout) ; 21 h. 35, Feuilleton : Peyton Place.

22 h. 20, Sports : Football, Nantes-Lens ; Tennis, Internationaux à Roland-Garros.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans : « Ciné-Romance », de J.-M. Degesves (prod. de la radiotélévision belge).

La journée d'une vendeuse, dédoublée dans le miroir du roman-photo que la jeune femme dévore.

21 h. 35, Questions sans visage.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « la Duchesse de Langeais », de J. Giraudoux, adapt. J.-P. Giraudoux, mise en scène J.-P. Laruy, par le Centre théâtral limousin.

L'affrontement de deux êtres dans une société figée dans l'habitude et le rituel de l'étiquette. Amour, marivaudage, sous la Restauration.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : la Pluie et le Beau Temps, de G. Geoffroy, avec R. Roussel, P. Mazzotti, P. Ferval, réalisation G. Delaunay ;

Un météorologue, doutant de l'exactitude de sa science, essaie de soutirer les secrets d'un berger solitaire qui sait mieux prévoir le temps. Une fable rustique...

21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Jour « J » de la musique amateur : En direct de Rennes, musique traditionnelle bretonne ; 20 h. 45, Guitare flamenco en direct de Poitiers ; 21 h., Le violon d'Ingres : Finales du concours de jazz au Sigma de Bordeaux ; 22 h., L'Europe au rendez-vous de la musique, en direct, de Tubingen : Bruxelles, Genève, Lisbonne, Rome et Bath ; 0 h. 5, Le parfum de la dame en noir et rose, par D. Lemery : extraits de Richard Strauss.

Dimanche 29 mai

CHAINE I : TF 1

10 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques (à 11 h., Messe de Pentecôte, en Eurovision, depuis Baden-Baden) ; 12 h. 5, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une.

Muppet Show ; à 18 h. 10, Contre-ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, *Musique and Music* ; 21 h. 40, *Série fantastique* : Angoisses (« le Fou »).

Un tueur de femmes qui aime les œillets.

22 h. 30, Chefs-d'œuvre en péril (l'animation des châteaux).

17 h. 30, FILM : HARVEY, de H. Koster (1951), avec J. Stewart, J. Hull, C. Kellaway, V. Horne, P. Dow. (Rediffusion.)

Un Américain, doux rêveur, a pour compagnon imaginaire un lapin blanc géant nommé Harvey, ce qui perturbe la vie de sa famille.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LES VIKINGS, de R. Fleischer (1958), avec K. Douglas, T. Curtis, J. Leigh, E. Borgnine, J. Donald. (Rediffusion.)

Au dixième siècle, deux demi-frères (sans le savoir), fils d'un chef viking, mais dont l'un, par sa mère, est de sang anglais et royal, se poursuivent d'une haine farouche.

22 h. 20, Magazine : Expressions, de M. Bruzek.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Messe, chœurs et variations, de Stravinski, par le nouvel orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, *dir. G. Amy ; 12 h. 10, Toujours sourire* ; 13 h. 20, Bon dimanche avec Jacques Martin ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; à 15 h. 50, Série : Têtes brûlées ; à 16 h. 40, Trois petits tours ; à 17 h. 25, Série : Muppet Show ; à 18 h. 10, Contre-ut ; 19 h., Stade 2.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs *immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30,* Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 27 mai : Les grandes batailles du passé (Lépante) ; 17 h. 50, Espace musical (avec la symphonie « Rhénane », de Schumann, par l'orchestre symphonique de Londres) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Magazine : Hexagonal (chroniques villageoises) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Edgar Morin ; 21 h. 30, Reportage : Festival de Cannes, réal. J. Manceau.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : AU NOM DE LA LOI, de M. Tourneur (1932) avec M. Chantal, Ch. Vanel, G. Gabrio, J. Marchat, R. Dancourt, J. Dax, J. Noguero. (N.).

A la suite du meurtre d'un inspecteur de police, un de ses collègues suit la piste d'une femme mystérieuse, en tombe amoureux et la protège.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Louis Baudry (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, *La fenêtre ouverte* ; 7 h. 15, Horizon : *Magazine religieux* ; 7 h. 40, *Chasseurs de son* ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Roi malgré lui » (Chabrier) ; 12 h., Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre : Haydn, F. Danzi, Tchaïkovski, P. Hindemith ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Miguel Manara », de Milosz, avec J. Eyser, F. Chaumette, M. Etcheverry, réalisat. Jacques Reynier (rediffusion) ; 16 h. 5, Récital d'orgue donné par Georges Guillard au Studio 104 de la Maison de Radio-France : Leguay, J. Titelouze, J. Alain, J.-P. Holstein ; 16 h. 45, Quintette de cuivres de l'Orchestre national : « Musique pour Sa Majesté » (M. Locke) ; 17 h. 10, Le Quatuor Janacek : « Quatuor à cordes, opus 51 » (Dvorak) ; 17 h. 30, Rencontre avec : Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, par G. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue, avec J.-L. Baudry ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Moi, c'est mes voisins qui parlent comme ça », par O. Perrier et J.-L. Rivière ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade : Suppe, K. Eisele, G. Nivelli, J. Strauss, Schoenherr, E. et J. Strauss, H. Kiessling ; 8 h., Cantate pour la Pentecôte : Cantate BWV 59 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti : Magazine hebdomadaire de P. Bouteiller ; 11 h., Harmonia sacra (Gibbons, Walther, Poulenc, Legrenzi) ; 12 h., En direct du Festival de Vienne, l'Orchestre philharmonique de Vienne, direct. C. Abbado, avec Spiwakow, violoniste : Stravinski, Mozart, Tchaïkovski ; 15 h. 15, En direct de la B.B.C., les Chœurs et l'Orchestre de Sadlers' Wells, direct. C. Mackerras, avec D. Collins, violon : « *Gloriana* », opéra en trois actes de B. Britten, avec J. Kitchiner, D. Hillman, A. June ; 19 h., La route des jongleurs : Danses de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivants ;

20 h. 30, Orchestre philharmonique de Munich, direction W. Sawallisch, avec R. Holmes, violoniste : « Concerto pour violon et orchestre, opus 15 » (B. Britten) ; « Symphonie n° 2 en ut mineur » (A. Bruckner) ; 23 h., Musique de chambre... Concert d'accords : « Trio pour clarinette, violon et piano » (Katchaturian) ; « Music for Marcel Duchamp » (J. Cage) ; « Quatuor à cordes n° 2 » (H. Cowell) ; « Trois Gnossiennes » (E. Satie) ; « Symphonie n° 4, opus 165 » (A. Hovhaness) ; 0 h. 5, Musique indienne : Vinai Bhidey ; 1 h. 30, Trêve, par E. Dietlin.

Lundi 30 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Restez donc avec nous ; à 15 h., Athlétisme : Championnats scolaires et universitaires ; à 16 h. 15, Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros ; 17 h. 10, Feuilleton : Pierrot la chanson ; 17 h. 45, FILM : SHOW-BOAT, de G. Sidney (1951), avec K. Grayson, A. Gardner, H. Keel, J. E. Brown, M. et G. Champion. (Rediffusion.)

A la fin du siècle dernier, la fille du propriétaire d'un bateau-spectacle du Mississippi s'éprend d'un beau garçon, joueur invétéré, qui l'épouse.

19 h. 30, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, FILM : FRIC-FRAC, de R. Lehmann (1930), avec Fernandel, Arletty, M. Simon, H. Robert, M. Vallée, J. Varennes, Andrex (N.). (Rediffusion.)

Un brave garçon, employé de bijouterie, tombe amoureux d'une fille de petite vertu.

22 h. 15, Hommage : Michel Simon, par S. Peter.

Interviews et extraits de films, à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de l'acteur.

23 h. 30, Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros (résumé).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Les grands chefs d'orchestre : Georges Prêtre, réal. M. Cascavilla ; 17 h. 5, FILM : BEBERT ET L'OMNIBUS, d'Y. Robert (1963), avec Petit Gibus, J. Higelin, J. Richard, B. Brunoy, M. Serrault, P. Mondy (N.).

Les aventures de Bébert, interprété par le petit héros de « la Guerre des boutons ». Sourire et malice dans l'univers des adultes.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50, Documentaire : La saga des Français, prod. M. del Castillo. (Fiches de vœux, réal. Simone Vannier).

Révolte ou passivité des fonctionnaires, ou l'univers étouffant de l'administration. Les cartes de vœux au pays du béton. (Voir notre article page 12.)

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

Le problème des assurances automobiles oppose M. Bengel à M. Gentilé.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Les animaux de Noé ; 19 h. 30, Essai : Les peintres de l'éternel dimanche, de J. Espagne et P. Mathieu (sur un texte de M. Aymé) ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Roland Barthes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FORTUNAT, d'A. Joffé (1960), avec M. Morgan, Bourvil, G. Morlay, R. Varte, T. Bilis, P. Millow, F. Robert (N.). (Rediffusion.)

Sous l'occupation allemande, un paysan de l'Allier fait passer en zone libre une grande bourgeoise avec ses deux enfants. Il la prend en charge et assume, pendant toute la guerre, une paternité d'occasion.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Norge (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, *Matinales* ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « les Jésuites », par J. Remple ; à 8 h. 32, Sciences exactes de l'Islam classique, par D. Bogdanovic ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « l'Evolution de la France contemporaine de 1871 à 1914 », de Jacques Desmarets, avec G. de Broglie, R. Debré et R. Girardet ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Célia Bertin ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Château d'amour », de Charles Le Quintrec ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi : Alain Daniélou, orientaliste et spécialiste de l'Inde ; à 17 h., Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, A propos de la musique chinoise, par S. Marion ; 19 h. 25, Présence des arts : A propos du Cinquième Festival international du film d'art ;

20 h., Conte radiophonique : « les Six Paresseux », de Jean Loisy, avec J.-M. Fertey, R. Bret, E. Legrand, réalisation G. Gravier ;

Le sire de Kerrence avait six fils qui n'aimaient pas travailler. Une fée fortunée devint l'épouse de l'un d'eux.

21 h., L'autre scène ou les Vivants et les Dieux : « la Bhagavad Gita », par P. Nemo, réal. J.-J. Vernel ;

Un commentaire de l'évangile de l'hindouisme, sur des enregistrements originaux de chants sacrés.

22 h. 30, Entretiens avec G. Ferdière, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes : « Pour la main gauche »... Six études pour piano de Saint-Saëns, par A. Ciccolini ; 9 h. 30, La règle du jeu (Purcell, Van Eyck, Blow, Bach, Haendel) ; vers 10 h. 45, Cours d'interprétation de Max Van Egmond ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Portrait d'un musicien français : Claude Arrieu ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « le Vaisseau fantôme » (Wagner) ; 18 h. 2, Magazine musical : Ecoute ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Conversation souterraine : œuvres de Bach et de Haydn ; 20 h. 30, Entrée de jeu : Schumann, par A. Perchat, C. Besmann, B. Fontaine, P. Balraud, A. Trouttet ; 21 h. 50, Percussions de Strasbourg : Taira et Xénakis ; 23 h., Richard Strauss : extraits de « la Femme silencieuse », de « Capriccio » et des derniers lieder ; 0 h. 5, Non écrites : Iran I ; 1 h., Relais... Analogies : L. Balada, C. Gervaise, F. Couperin, M. de Falla, A. Rosay.

Mardi 31 mai

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec à 15 h. 30, Les femmes qui font du cinéma (2e partie) ; à 18 h., Vieillit-on de la même façon ? ; à 19 h., Feuilleton : Bonsoir chef.

20 h. 30, Série : Histoire de l'aviation (cinquième volet : D'une guerre à l'autre), par D. Costelle.

21 h. 30, Education : L'enseignement technique, débat à 22 h. 25.

Avec M. René Haby, ministre de l'éducation, M. Fournier et M. Montant, du Syndicat national de l'enseignement technique, un ingénieur et un chef d'entreprise.

22 h. 55, Tennis : *Internationaux de France* à Roland-Garros.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... le T'ai-K'luan ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : FILM SACCO ET VANZETTI (1971), de G. Montaldo, avec R. Cucciola, G.-M. Volonte, C. Cuzak.

Le procès de deux anarchistes italiens, émigrés aux Etats-Unis, qu'un jugement inique condamna, il y a cinquante ans, à la chaise électrique. Une affaire politique qui remua l'opinion internationale.

Vers 22 h., débat : Les luttes sociales aux Etats-Unis.

Avec F. Russel et David Feitz, historiens américains.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue et Téléscope ; 19 h. 5, Emissions régionales ; *19 h. 40, Tribune libre : Les citoyens du monde* ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE PISTOLERO DE LA RIVIERE ROUGE, de R. Thorpe (1965), avec G. Ford, A. Dickinson, Ch. Everett, G. Merrill. (Rediffusion.)

Un jeune homme veut se mesurer à un shérif, réputé pour être le meilleur tireur de l'Ouest, et l'abattre. Tandis que l'affrontement se prépare, une amitié naît entre les deux adversaires.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Norge (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les jésuites ; à 8 h. 32, Sciences exactes de l'Islam classique, par D. Bogdanovic ; à 8 h. 50, L'arche de la nuit ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; *11 h. 2, Libre parcours* récital au Théâtre Présent, avec J.-C. Drouet, percussion, et G. Prémy, piano ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Voyage à l'envers », de Christine de Rivoyre ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : le théâtre des jeunes enfants sourds ; 15 h. 50, *Médecines nouvelles ; à 17 h., Les Français s'interrogent* ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, A propos de la musique chinoise, par S. Marion (deuxième partie) ; 18 h. 30, Nouvelles de Pirandello, adaptées par S. Frontes : « la Robe longue », avec E. Legrand, S. Joubert, Y. Clech, réalisation C. Roland-Manuel ; 19 h. 25 Sciences : « La grande aventure du pétrole sous la mer » ;

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : « Le civisme mondial » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes... « Pour la main gauche » : Symphonie domestique pour piano et orchestre (R. Strauss) ; 9 h. 30, La règle du jeu : H. Purcell, Monteverdi, Schubert, d'Indy, Bach, Campra, Scarlatti ; vers 10 h. 45, Cours d'interprétation de Max Van Egmond : Bach ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... musique ancienne : Autour de Johann Josef Fux ; à 15 h. 32, « Trio en si majeur, opus 8, pour piano, violon et violoncelle » (Brahms) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time : encore libre ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Conversation souterraine : œuvres de William Byrd et Brahms ;

20 h. 30, « Quatuor hongrois en ut majeur opus 33 » *(Haydn) ; « Quatuor n° 4 » (Bartok) ; « Opus 18 n° 6 »* (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : *R. Leibowitz*, par R. Koering ; 0 h. 5, Non écrites : Iran II, par D. Chemirani ; 1 h., Relais : structures sonores de Baschet-Lasry (orgues de cristal).

Mercredi 1er juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, *Jeu : Réponse à tout* ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes (les expulsions) ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Jeu policier : l'inspecteur mène l'enquête. (Le sadique des autoroutes).

22 h., Littéraire : Pleine page, de B. Sipriot.

Sur le thème de l'archéologie. Avec P.-M. Duval (« les Celtes »), M. Poniatowski (« Talleyrand aux Etats-Unis »), Ch. de Rivoyre (« le Voyage à l'envers »), J. Anglade (« le Tour du doigt »), D. Desanti (« Personne ne se ressemble »), R. Topor, J. Benoist-Méchin (« Cléopâtre »).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; *13 h. 50*, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Série : Flipper le dauphin et Ma sorcière bien aimée ; 16 h., Un sur cinq ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : la tirelire.

20 h. 32, série : Capitaines et rois ; 21 h. 30, Question de temps : l'argent, par A. Cancès.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Les radicaux de gauche ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 (spécial fête des mères) : « Entre toutes les femmes », de M. Cazeneuve. Avec P. Audret, B. Tiphaine, O. Patin, E. Frisdal. (Rediffusion.)

La vie d'une femme simple dans une petite ville de province. Premier épisode.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Norge (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les jésuites ; à 8 h. 32, Sciences exactes de l'Islam classique, par D. Bogdanovic ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Une chasse en été », de M. Grimaud ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales : « l'Offrande musicale », de J.-S. Bach ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Ana non », d'A. Gomez Arcos ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : mercredi jeunesse... Et demain la vraie vie ? ; à 16 h. 40, Match ; à 17 h. 5, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, A propos de la musique chinoise, par S. Marion ; 18 h. 30, Nouvelles de Pirandello, adaptées par S. Frontes : « la Vérité » ; 19 h. 25, *La science en marche* : « Un rêve prométhéen : la programmation informatique » ;

20 h., La musique et les hommes... In memoriam Jacques Monod ; 22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par H. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes... « Pour la main gauche » : « Capriccio pour piano et instruments à vent » (Janacek) ; 9 h. 30, La règle du jeu : Haendel, Boesset, Gaultier, Caccini, Haendel, Vivaldi, Scarlatti, Telemann, Bach ; à 10 h. 45, Cours d'interprétation de *Max Van Egmont* ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques : Bartok, Dutilleux ; à 15 h. 32, De la « symphonie classique » à « la Toccata opus 2 » (Prokofiev) ; 17 h. 30, Atelier musicaux de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time : Amen ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Conversation souterraine : Brahms, Haydn ;

20 h. 30, Orchestre national et chœurs de Radio-France, direction N. Bonavolonta : « Manon Lescaut », drame lyrique en quatre actes (Puccini), avec N. Shade, L. Marinescu, H. Theyard ; 23 h., Musiques réservées : « Messe » de Palestrina ; 0 h. 5, Michel Smith ; 1 h., Musiques célibataires, par D. Levaillant... Instruments imaginaires et farfelus ou les nouveaux barbares : musiques acoustiques.

D'une chaîne à l'autre

UN NOUVEAU MAGAZINE : « LA MORT EN FACE »

● *Sur France-Inter* également, un nouveau magazine : « La mort en face », une série d'enquêtes réalisées par Roger Pic et programmées les mardi et jeudi, à 19 h. 20, offrira, sous forme d'entretiens et de reportages, un ensemble de réflexions sur les métiers dangereux, la fonction des médecins et des psychologues, les façons d'envisager avec angoisse ou sérénité l'échéance de la vie.

MICHELE COTTA REMPLACE ALAIN TRAMPOGLIERI SUR FRANCE-INTER

● Michèle Cotta assure à partir du lundi 6 juin l'émission d'interview quotidienne programmée à 7 h. 45 sur France-Inter. Cette séquence, pour laquelle la rédaction de la chaîne cherche un nouveau titre, était consacrée jusqu'au 23 mai aux « Questions de confiance » d'Alain Trampoglieri. Celui-ci, qui a déjà quitté Radio-France, participe désormais, aux côtés de M. Michel Bassi, adjoint de M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, à l'animation d'un organisme — l'Association pour la démocratie — chargé de faire connaître les idées de la majorité dans la perspective des élections législatives.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER (météo marine) : 7 h 55 et vers 19 h. 55.

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 2 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Téléformation : les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes (les expulsions) ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Téléfilm : Danger pour une beauté noire, de G. Kirgo et W. Graham. Avec T. Graves, Ch. Love, H. Guardino.

21 h. 40, Magazine : L'événement, d'H. Marque, Ch. Bernadac et J. Besançon.

22 h. 40, Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame.

15 h., FILM : LE PAYS D'OU JE VIENS (R.) de M. Carné (1956), avec G. Bécaud, F. Arnoul, M. Lebeau, Gabriello, Cl. Brasseur.

Dans une petite ville du Dauphiné, les 24 et 25 décembre, un jeune homme riche joue le rôle du Père Noël et fait le bonheur d'un pianiste de brasserie, qui est son sosie.

16 h. 35, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... le peintre Chirico ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : le parti socialiste.

20 h. 35, Dramatique : Messieurs les jurés. (L'affaire Vilquier), de J. Krier. Avec A. Reybaz, H. Gignoux, J. Verdier, H. Coutet.

Des faits troublants ou des faits de circonstance ? Vilquier était-il l'auteur des différents crimes qu'on lui a imputés ?

22 h. 30, Emission de l'I.N.A. : « Carrara », de Ch. Paureilhe.

Le portrait d'un vieux « marginal » dans la réalité quotidienne, parfois humaine et parfois grimaçante, d'un petit village de l'Oise (voir notre article page 12).

(voir notre article page 12)

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Enfants d'ailleurs ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle : Aspects du cinéma italien. UNE BONNE PLANQUE, d'A. Lattuada (1971), avec S. Loren, A. Celentano, F. Rey, J.-L. Gallardo, G. Maffioli, T. Aumont.

Une religieuse nommée supérieure d'un hôpital dans une ville d'Italie du Nord affronte un « convalescent » installé à demeure et que ses options et ses amitiés de gauche rendent indélogeable.

FRANCE-CULTURE

Poésie : Norge (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les jésuites ; 8 h. 32, Sciences exactes de l'islam classique, par D. Bogdanovic ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec P. Lhoste ; 11 h. 2, « Hors de portée », par le groupe de recherches musicales de l'INA (portrait de Luc Ferrari) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Personne ne se ressemble », par Dominique Desanti ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : deux heures pour comprendre... d'où vient l'argent de l'Etat ; 17 h., Les Français s'interrogent ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h., Autour de « Lady Piccolo » (interview d'E. Kuffler et de Ph. Drogoz à propos de l'émission programmée le 3 juin à 18 heures) (voir notre article page 11) ;

18 h. 30, Nouvelles de Pirandello, adaptées par S. Frontes : « l'Autre Fils », avec L. Lemaire, C. Cler, réalisation C. RolandManuel ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., « La passion selon P.P.P. », de René Kalisky, réalisation J.-P. Colas :

Récit à plusieurs voix sur la mort de Pasolini.

22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes... « Pour la main gauche » ; « Concerto n° 4 en si bémol majeur, opus 53 » (Prokofiev) ; 9 h. 30, la règle du jeu : Bach, Mozart, Courville, Rameau, Lully, Couperin ; 10 h. 45, Cours d'interprétation de Max Van Egmond ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions : compositeurs venus de l'Est : Boucourechliev, Constant, Malec ; 15 h., Des notes sur la guitare : Fernando Sor ; 15 h. 32, Plainte et voix soprano avec B. Webern, P. Kadosa, J. Soproni, M. Serber, J. Kapr ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : artistes britanniques (Debussy, Tournemire) ; 18 h. 2, Ecoute magazine musical ; 19 h., Jazz : après nous la liberté ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Conversation souterraine : Beethoven, Haydn ;

20 h. 30, Concert de la tradition et du voyage : instruments à bourdon ; 22 h., Ensemble intercontemporain, dir. M. Gilen (Dallapicolla, Denisov, K. Huber, V. Rihm) ; 0 h. 5, Action musicale électronique ; 0 h. 30, Musiques célibataires : la revanche des Pygmées ; Les rêves des machines ; la Torture blanche.

Vendredi 3 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 25, Tennis (Internationaux de France) ; 17 h. 30, Cuisine (la grande cocotte) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 45, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : le Dindon, de G. Feydeau. Réal. P. Sabbagh. Avec M. Colombi, A. Feydeau, B. Dhéran, J. Maury, G. Nicolas, G. Chamarrat.

Vaudeville autour d'un mari et d'un amant, également trompés.

22 h. 40, Allons au cinéma : Spécial Cannes, d'A. Halimi.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Série : Département S (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Heures et malheurs d'un poète ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : la tirelire.

20 h. 30, Feuilleton : Allez, la Rafale ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Les tabous des Français).

Avec MM. J.-D. Bredin (« les Français au pouvoir »), F. de Closets (« la France et ses mensonges »), P. Daninos (« Made in France »), Th. Maulnier (« les Vaches sacrées »), et M. A. Macciocchi (« De la France »).

22 h. 52, FILM (ciné-club) : LES PETITES MARGUERITES, de V. Chytilova (1966), avec J. Cerhova, I. Karvanova, J. Albert, J. Klusak. (Rediffusion.)

Deux filles, deux sœurs, s'amusent de la vie et se livrent à des actes extravagants pour prouver qu'elles peuvent être plus « pourries » que le monde pourri.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La nouvelle droite française ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi, de M. Cazeneuve et J.-P. Alessandri : Service public (A vos risques et périls, enquête E. Gabey, réal. P. Legall).

Sur le thème « L'assurance automobile », une enquête qui se veut une réponse aux questions que se posent le plus souvent les assurés. Derrière celles-ci, une question finale : l'assurance automobile est-elle encore un service public ?

21 h. 30, Sciences : Les mystères de la terre (premier épisode : Les lieux et les hommes), de Ph. de La Cotardière. Réal. A. Brunet.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Norge (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les Jésuites ; à 8 h. 32, Sciences exactes de l'Islam classique, par D. Bogdanovic ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « L'escargot entêté », par Rachid Boudjedra ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Les Français s'interrogent : la théorie de l'information ; à 16 h. 40, La musique une et divisible, par F. Goldbeck ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h., Audiogramme 3 : Mais où est passée Lady Piccolo, essai radiophonique de P. Drogoz et E. Kuffler (voir notre article page 11) ;

18 h. 30, Nouvelles de Pirandello, adaptées par S. Frontes : « La patente », réalisation C. Roland-manuel ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la cuisine moderne : le C.N.E.S. ;

20 h., Humour au pied de la potence, par Eve Dessarre, réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h. 30, Musique de chambre... « Novelette », opus 21, n° 8 (Schumann) ; 11 mélodies (Chopin), « Novelette » (Sibelius), sonate pour violon et piano (Tapia Coleman) ;

22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix : Ezio Pinza ; 9 h. 30, La règle du jeu : Bach, Mozart, Schubert, Cima, Haendel, Porpora, Bach ; à 10 h. 15, Cours d'interprétation de Max Van Egmont ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Mozart, Smetana, D. Denis, F. Miroglio, J.-C. Eloy ; à 15 h. 32, Musique sacrée du demi-siècle : Messiaen ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time : carnet de bal ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Conversation souteraine : œuvres de Beethoven et de Schumann ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Enregistrements rares ou inédits du chef d'orchestre J. Horenstein ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. L. Zagrosek, avec A. Tchaïkovski : « Dix pièces pour orchestre, opus 6 » (Webern) ; « « Concerto pour piano et orchestre en si bémol majeur K. 595 » (Mozart) ; « Quatrième symphonie en si bémol majeur, opus 60 » (Beethoven) ; 23 h. 15, Cabaret de jazz, avec André Persiany ; 0 h. 5, René Clemencic.

Samedi 4 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Nicole Croisille) ; 21 h. 33, Feuilleton : Peyton Place ; 22 h. 20, Sports : Football, Bastia-Nice.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 18 h., Des animaux et des hommes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Film policier : « Maigret et M. Charles » ; 22 h. 5, Entretien : Questions sans visage ; 23 h. 5, Musique : (le flûtiste Zamfir et le Delta du Danube).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et Le petit théâtre ; 19 h. 5, Emissions régionales (avec, à 19 h. 40, Samedi entre nous) ; 20 h., Les animaux chez eux : Guatemala.

20 h. 30, Cinéma 16 (Spécial Fête des mères) : « Entre toutes les femmes », de M. Cazeneuve. Avec P. Audret, B. Tiphaine, O. Patin, E. Frisdal. (Deuxième épisode.)

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Norge (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze ; à 8 h. 32, ,77... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain, par J. Yanowski : l'énergie nucléaire, dans quels délais ? A quel prix ? ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts, par J. Duchateau, J. Floran et M. Chapuis ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : le Japon ; 16 h. 20, Le livre d'or, par M. Bernard : La musique des Anglais, avec T. Penrose, haute contre, P. Chase, clavecin (Purcell) ; 17 h. 30, Les lundis de l'histoire : « Les amours paysannes », de J.-L. Flandrin ; 19 h. 25, « Le phonographe a cent ans », par A. Frascarollo ;

20 h., « Parades », de J. Potocki, avec H. Virlojeux, G. Lartigau ; 21 h. 17, Disques, par J. de Solliers (Haydn, Schumann, Fauré) ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-figue, mi-raisin, divertissement de B. Jerome

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles : Prokofiev, Chausson, Castelnuovo-Tedesco ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs : chorale de l'université de Pau, dir. G. Maneveau ; 9 h. 30, Etude-réflexion autour de l'oiseau-prophète de Schumann, avec des clavecinistes, des pianistes et des musiciens contemporains : Daquin, Rameau, Liszt, Schumann, Ravel, Scriabine, Messiaen, Bayle, Globokar, Pequeno ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens... au Conservatoire national supérieur de musique de Paris (Reverdy, Laureau, Masset-Lecocq, Dartigolles, Jolas) ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo : Tribune internationale de l'enregistrement amateur ; de 14 h. à 20 h., Les astronautes, en direct avec J. Marcouits et P. Lattes... ; à 14 h. 10, Discothèque 77 : La critique des auditeurs ; à 15 h., En direct du studio 118 : improvisations de J.-P. Drouet, percussionniste ; à 15 h. 45, La route des jongleurs : Elena Polonska et la camerata de Paris ; à 16 h. 35, 25 notes seconde : hommage à la 20th Century Fox... trente ans de cinéma, « 1947 » ; à 17 h. 32, 36 200 directeurs de la musique en France ; à 17 h. 40, FM : Hi-fi ; 19 h. 10, Non écrites : Blue Notes, avec Chris McGregor ;

20 h. 5, Jour « J » de la musique... Les Petits Chanteurs de Neuilly-sur-Seine : Halmos, R. de Lassus, W. Byrd, P. Poulenc, A. Campra, J.-S. Bach ; 20 h. 30, En direct du Festival de Strasbourg 1977, le Barry Tuckwell Quintet : soirée sérénade (Mozart, Milhaud, Ligeti, Villa Lobos) ; 23 h., Vieilles cires : N. Milstein interprète Mendelssohn et Brahms (enregistrements de 1945 et de 1951) ; 0 h. 5, Sacré Rossini, par P. Castellan : Respighi, Rossini, Almeida, Guilliani.

Dimanche 5 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques ; 12 h. 5, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Sports : Direct à la une ; 17 h. 30, Feuilleton : Pierrot la Chanson ; la Plus Belle Fille du monde ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : BOULEVARD DU RHUM, de R. Enrico (1971), avec B. Bardot, L. Ventura, B. Travers, Cl. Revill, H. Powers, G. Marchand.

Dans les années 20, au temps de la prohibition, un aventurier de la contrebande tombe amoureux de l'image d'une star de cinéma, rencontre sa femme de rêve et l'emmène avec lui sur son bateau.

22 h. 30, La leçon de musique : l'orgue, avec Pierre Cochereau.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : 2e Symphonie en ré majeur, de Brahms.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série : Têtes brûlées ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 20, Série : The Muppet show ; 18 h. 10, Contre-ut ;

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Série fantastique : Angoisses. (Un village tranquille).

22 h. 45, Chefs-d'œuvre en péril. (Les moulins.)

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 3 juin : Les mystères de la Terre ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-M. Damian (concerto-promenade avec le Concerto pour piano n° 2, de liszt, par le B.B.C. Symphony Orchestra) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Magazine : Hexagonal (Croix de mère et cœur de Margot, de FR3 Strasbourg) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Michel de Saint-Pierre ; 21 h. 30, Reportage : Festival d'Orléans.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LES GAITES DE L'ESCADRON, de M. Tourneur (1932), avec Raimu, J. Gabin, Fernandel, Ch. Camus, H. Roussell, G. Bever, P. Azaïs, L. Nat. (N.)

La vie de caserne d'un régiment de chasseurs à cheval, dans une ville de garnison, vers 1885. Les méfaits de l'adjudant Flick, les facéties et les fugues des soldats.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Norge (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon : magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de sons ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Roi malgré lui » (Chabrier) ; 12 h., Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre... « Sonate pour violon et piano » (Stratiko) ; « Tocata en ré majeur » (J.-S. Bach) ; « Variations en fa mineur » (Haydn) ; « Quatuor à cordes, opus 74, en mi bémol majeur » (Beethoven) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Partage de midi », de P. Claudel, réalisation Jacques Reynier ; 16 h. 5, Musique sacrée de la Renaissance anglaise, par l'Ensemble vocal Pro Cantione Antiqua de Londres, en l'église Saint-Martin, à Etampes : « Messe à trois voix » (W. Byrd) ; « Lamentations de Jérémie » (Tallis) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit, par A. Fraigneau ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue, avec Norge ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour la Trinité BWV 109 (J.-S. Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti : magazine hebdomadaire de Pierre Bouteiller ; 11 h., Harmonia sacra : Purcell, Haendel, Bruckner ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Grande-Duchesse de Gerolstein » (Offenbach) ;

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique : « Requiem » (Campra) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Thaïs » (Massenet) ; 17 h. 45, En direct de Notre-Dame de Paris : P. Cochereau, orgue... « Deuxième Symphonie », de L. Vierne ; 19 h., La route des jongleurs : danses de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant : Ella Fitzgerald ;

20 h. 30, Festival d'Evian 1977 : Concours international de quatuors à cordes... « Quatuor en fa majeur, K 590 », de Mozart ; « Six bagatelles pour quatuor à cordes, opus 9 », de Webern ; 23 h., « Sonate, opus 111 » (Beethoven) ; « Quatuor pour clarinette en mi bémol majeur » (Hummel) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : musique du Chili ; 1 h. 15, Trêve, par E. Dietlin.

Lundi 6 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Graine d'ortie ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, FILM : TRENTE-SIX HEURES AVANT LE DEBARQUEMENT, de G. Seaton (1964), avec J. Garner, E. M. Saint, R. Taylor, W. Peters, J. Banner.

En 1944, un officier américain, au courant des plans du prochain débarquement allié, est enlevé, et transporté en Allemagne. Dans un faux hôpital de son pays, on lui fait croire qu'il sort d'une amnésie de six années pour lui arracher ses derniers souvenirs.

22 h. 20, Titre courant ; 22 h. 40, Des idées et des hommes (Blaise Pascal).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... les romans en question ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : la tirelire ;

20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte... « Cagliostro ».

Personnage légendaire, le comte de Cagliostro mourut prisonnier et fou, le 26 août 1795.

23 h., Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (L'armée).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Louis Leprince-Ringuet ; 20 h., jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'ETAU, d'A. Hitchcock (1969), avec F. Stafford, D. Robin, J. Vernon, K. Dor, M. Piccoli, Ph. Noiret, Cl. Jade, M. Subor.

En 1962, à la suite des révélations d'un haut fonctionnaire soviétique passé aux Etats-Unis, un agent des services secrets français est mêlé à l'affaire des missiles de Cuba et doit démasquer des agents de Moscou implantés à Paris.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Edouard Glissant (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les jésuites ; à 8 h. 32, Sciences exactes de l'Islam classique, par D. Bogdanovic ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Histoire littéraire : Céline, sa vie, son œuvre », de F. Gibault ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Jean Dutourd ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5., Un livre, des voix : « l'Orange du pommier », de Nicole Bressy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : l'invité du lundi ; à 17 h., Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 17 h. 32, La musique des Anglais... Festival de Glyndebourne (Mozart, Busoni, Rossini, Cavalli, Monteverdi) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de L. Guilloux ; 19 h. 25, Présence des arts : la peinture française dans les collections florentines ;

20 h., « Bibi le Kid » ; 21 h., La musique des Anglais (Purcele, Haendel, Monteverdi, Britten) ; 22 h. 30, Entretiens avec Birgitta Trotzig, par J. Dane ; 23 h., De la nuit

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Votre attention s'il vous plaît ; 9 h. 2, Contrastes : Satie, Varèse, Ligeti ; 10 h., La règle du jeu : douze études opus 10 de Chopin, par A. Cortot ; à 10 h. 30, Œuvres de Debussy ; 12 h., Chanson : Ephémérides ; 12 h. 40, Jazz classique : « Tout Duke », par C. Carrière ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'un musicien français : Gustave Samazeuilh ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Saül et David » (Carl Nielsen) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de musique : « Lamento d'Ariane », de Monteverdi ;

20 h., Entre chien et loup : Monteverdi, J.-S. Bach ; 20 h. 30, Perspectives du XX[e] siècle... François Bayle et le G.R.M. de l'INA : l'Afrique ;

Une « recherche » à partir de la musique traditionnelle de Côte-d'Ivoire recueillie par Hugo Zemp : des œuvres pour percussions, de Carlos Roque Alsina, des fragments de F. Bayle et de P. Henry.

22 h. 30, On y danse tous en rond... la fête populaire face à la fête de cour, par J.-P. Chevais : musiques des XVII[e] et XVIII[e] siècles ; 23 h. 30, Musique américaine.

Les écrans francophones

Mardi 31 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des Plaines ; 21 h., *la Maison du Maltais*, film de P. Chenal.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Viva Gringo*, film d'E. Marischka.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Les lignes du départ ; 21 h. 50, Conte du mardi ; 22 h. 25, Le photographe Morian.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le cœur au ventre ; 21 h. 15, La Suisse en question ; 22 h. 15, Monty Alexander Trio.

Mercredi 1er juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *Lady L*, film de P. Ustinov ; 22 h. 50, La lanterne magique.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *les Musiciens du ciel*, film de G. Lacombe.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Péril sur le Wayne*, film de M. Chomsky ; 21 h. 05, Jeux sans frontières.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeux sans frontières ; 21 h. 35, Plateau libre : Raimon.

Jeudi 2 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Colombo*, film de R. Butler.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos ; 21 h., *le Violent*, film de N. Ray.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Si vous saviez ; 20 h. 10, *Chère Louise*, film de Ph. de Broca.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Guerre et Paix.

Vendredi 3 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Danger, planète inconnue*, film de R. Parrish.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *le Livre de San Michele*, film de G. Capitani.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Les Brigades du Tigre ; 20 h. 45, A suivre ; 22 h. 25, *Pete « N » Tillie*, film de M. Ritt.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le mois francophone : *Moi exilée*, film de P. Koralnik ; 21 h. 55, Wolfgang Sawallisch.

Samedi 4 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Opération danger ; 21 h., *Une fille de la province*, film de G. Seaton.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier ; 21 h., *Un château en enfer*, film de S. Pollack.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 20, *les Géants de l'Ouest*, film d'A. V. Mc Laglen ; 22 h. 30, Télescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, A vos lettres ; 20 h. 30, Mireille Mathieu et Tino Rossi ; Les Brigades du Tigre ; 21 h. 35, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 5 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Stan Trek ; 21 h., *l'Enfance nue*, film de M. Pialat.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Van der Valk ; 21 h. 05, *Georgy Girl*, film de S. Narizzano.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le week-end sportif ; 20 h. 30, Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 25, Peter Ustinov.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Phaedra*, film de J. Dassin ; 21 h. 45, Entretiens ; 22 h. 10, Vespérales en papier.

Lundi 6 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *le Dernier Train pour Frisco*, film d'A. V. McLaglen.

TELE-MONTE-CARLO (à venir).

TELEVISION BELGE : 20 h., *Taking off*, film de M. Forman ; 21 h. 35, Débat.

R.T. BIS : 19 h. 50, *Cromwell*, film de Ken Hughes ; 21 h. 50, Comment allez-vous ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, A vous... Serge Minkoff ; 21 h. 25, A bon entendeur ; 21 h. 45, Caf'conc' ; 22 h. 10, Galeries imaginaires.

IDEES

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

Revues de poche — Séminaires — La source

LA formule et le format de poche pourraient bien offrir des chances nouvelles aux revues, du moins à certaines d'entre elles : celles, de plus en plus nombreuses, qui traitent dans chacun de leurs numéros d'un thème, et sont plutôt des collections de recueils collectifs, et celles — souvent les mêmes, d'ailleurs — dont la périodicité est espacée. Cet espacement même, l'objet de leur recherche, leur prix nécessairement élevé, se conjuguent pour leurs interdire à peu près fatalement, dans la forme des revues traditionnelles, une diffusion qui franchisse largement le cercle où elles sont élaborées, alors qu'elles peuvent trouver une audience inespérée et un public neuf si elles sont entraînées dans le mouvement du livre de poche.

C'est en tout cas le pari qu'a risqué *courageusement Christian Bourgois en* intégrant dans sa collection « 10-18 » des revues que leurs éditeurs abandonnaient ou se disposaient à larguer; et aussi en donnant carrière à de nouvelles (1).

***

Evidemment, la solution implique des sacrifices, plus sensibles pour certaines. *Ainsi de la Revue d'esthétique :* comment ne pas regretter une qualité de présentation, de mise en pages, d'illustration, *qui était la sienne ? Que, feuill*etant un numéro intitulé *Peindre*, le lecteur éprouve de la surprise ou quelque humeur à *n'y pas apercevoir une seule* reproduction, pas l'ombre d'un trait, d'une forme, rien que de la typographie et du papier gris, *mais il se déridera* sûrement en découvrant au sommaire l'article de Gilbert Lascault : « Eléments d'un dossier sur le gris. » Verra-t-il de l'humour dans celui de Marie-José Baudinet : « Invisibilité de la peinture » ? A peine, car il s'avisera vite qu'on ne lui présente nullement des descriptions, comparaisons et commentaires sur des peintures et des peintres, mais une réflexion sur « le peindre » : une tentative d'élucidation des questions que nous pose la peinture contemporaine, inséparables de sa propre et inlassable interrogation sur elle-même. Réflexion en vue d'une théorie ; du moins de ses éléments, de ses linéaments. Et ce que nous voyons, nous, dans cet avatar de la *Revue d'esthétique* — dont la permanence se manifeste dans la direction, la présence d'Etienne Souriau, de Mikel Dufrenne, d'Olivier Revault d'Allonnes, — c'est d'abord la nécessaire poursuite d'une vie renouvelée, et probablement plus largement ouverte.

Pour *Cause commune*, c'est une véritable résurrection. On avait accueilli dès sa naissance — *tant de temps déjà !* — la revue animée par Jean Duvignaud et quelques autres, vouée à une recherche sociologique originale, et plutôt dérangeante. Sans même remonter à cette préhistoire, Jean Duvignaud rappelle qu'on a beaucoup reproché à *Cause commune* son « catastrophisme ». Au moins n'était-il guère encore à la mode. En tout cas, il tient que ce catastrophisme-là était « largement justifié ». La revue n'y est pour rien : « *Les sociétés gâteuses, seules, balbutient ce que nous interprétons.* »

Les voici donc, ces sociétés, dans leur « pourrissement ». Paul Virilio analyse *la* « délation de masse » et Duvignaud décrit, dans un véritable essai, le processus d'autodestruction (où persiste *souterrainement cela « qui cherche, qui attend dans la clarté d'un matin secret »*). Pourrissement, destruction, saisis par J.-M. Palmier dans un lieu privilégié, Berlin, dont les ruines ont pour double, pour spectre, les ruines de Weimar : *Berliner Requiem*.

Autre lieu, fort différent : la place Saint-Sulpice. Bien, apparemment, n'y *pourrit, ne s'y détruit*, et si quelque chose, en vérité, s'y « épuise », c'est moins le lieu lui-même que la tentative de mettre le puits à sec. Georges Perec, deux jours de suite, prend l'affût pour remarquer ce qui, précisément, ne se remarque pas : « *Ce qui se passe quand il ne se passe rien, sinon du temps, des gens, des voitures et des nuages.* » Ce relevé cinématique, qui, dans ce qui « *ne se passe rien* », essaye de ne rien laisser passer, piège l'objet, le fixe, le cerne, l'agrandit en instantané, produit un texte de « voyeur » (celui de Robbe-Grillet, bien entendu) qui louche malgré lui du côté du surréalisme.

C'est un spectacle au second degré pour le lecteur, qui ne cesse d'y faire lui-même des remarques. Par exemple : les femmes, ou bien elles attendent, ou bien elles mangent. Jamais les deux à la fois. Ce qui, confirmant notre propre observation, nous conduirait volontiers à conclure hardiment que, leur appétit n'étouffant ni l'émotion de l'attente ni la délicatesse, les femmes ne sauraient à la fois croquer une tarte et le marmot.

Incertitude, néanmoins, de l'observation scientifique : « *Une fille à courtes nattes dévorant un baba. Est-ce un baba ? Ça ressemble à un baba.* » Alors, c'est plutôt un cake. Car dévorer un baba — éponge gorgée de rhum sirupeux, — cela se pratique peu dans la rue, et c'est en tout cas un exercice *périlleux qui ne pourrait laisser aucun* doute au témoin.

A propos de femmes, l'observateur en voit beaucoup dans le premier temps, surtout de la première journée. On sent qu'elles réagissent sur sa rétine tout autrement que les autobus. Elles sont « jeunes », « élégantes » ; même quand l'adjectif manque parce que l'adjectif *réprime sa tendance à la subjectivité et* se contraint à l'abstention, à l'abstinence. Au point de n'y plus tenir et d'enregistrer soudain de « belles oisives ». Or, dans les deux premiers temps, plus de femmes du tout. Ce n'est sûrement pas qu'il en passe moins, ou de moindre attrait : c'est que le « voyeur » est fatigué.

Observation critique : il *commande* souvent un vieux marc, une gentiane, un bourgueil, quantité de cafés, plus *tout ce qu'il ne nous* dit pas. Nécessité professionnelle, le lieu de l'inaction en trois journées et neuf tableaux étant, à une exception près, un bistrot. Dernière observation sur ces observations : certaines d'entre elles sont de pures visions imaginaires.

« Les imaginaires », tel est justement l'objet du dernier recueil de *Cause commune, ensemble* très instructif et excitant, dont le registre est fort étendu · du sacré à la technologie, en passant par la « bande » — qui n'est pas la bande dessinée, mais celle du billard : le but par l'oblique. Toutes recherches qui mettent bien en lumière que l'imaginaire, l'imagination, ce n'est nullement ce qui est hors de la vie, mais tout au contraire, comme en avertit Jean Duvignaud, enracinement au cœur de la vie.

***

Revue nouvelle enfin, les *Cahiers Jussieu*, qui sont la voix publique de l'université Paris-VII et font connaître, au-dehors, les travaux et recherches élaborés dans « le domaine des sciences de l'homme » (c'est un plaisir de n'entendre pas les spécialistes parler de « sciences humaines »). « Voyages ethnologiques », dans le cahier I, vers des contrées et des hommes inconnus : la vallée de l'Aisne, la Gascogne. Nous quittons cet exotisme pour celui des cimetières, qui sont aussi un urbanisme, ou pour la mathématique. Le second cahier, et le dernier paru, *publie l'essentiel de deux colloques où* se confrontèrent les « mises en cause » des études relatives au tiers-monde.

Les *Cahiers Jussieu* nous donnent l'occasion de nous acquitter : il y a quelque temps déjà que nous voulions nous arrêter à d'autres cahiers, c'est-à-dire au premier d'entre eux, dont le but est analogue, dans le même lieu : publier ce qui « se passe » dans l'U.E.R. « Sciences des textes et documents » de l'université Paris-VII. Il ne s'agit *pas seulement de mettre au jour* les travaux des étudiants mais, par là même, d'en changer la nature : non plus « devoirs » soumis à « correction », mais textes proposés à des lecteurs, tout comme les propres écrits de ceux qui les enseignent et auxquels ils payent d'ailleurs très spontanément leur dette.

Exemplaire de cette initiative, l'étude de langue médiévale qui associe deux étudiants, Danielle Mukherjee et Joël Foret, à Bernard Cerquiglini, chargé de cours. On aura une idée de l'étendue du champ de ces travaux qui vont de la *Quête du Graal* à Céline (avec des « notes » de Julia Kristeva), en passant par Baudelaire (Jean Delabroy) ou Flaubert (Jacques Seebacher). Quatre enseignants. Les douze étudiants du cahier sont donc très largement majoritaires, comme dans le comité de rédaction « tournant » de la publication que dirige Julia Kristeva. Bien entendu, nul éclectisme hasardeux dans cette diversité *qui se centre notamment sur* les « textes psychanalytiques » (séminaire de P. Pochet) et « apprentissage et *psychopathologie* du langage » (séminaire de Julia Kristeva). Ce premier numéro est un bon commencement.

N'omettons pas le titre de ces cahiers (2), qui est un chiffre — *33/44* — code sans doute transparent, s'il évoque seulement pour nous cela qui, à coup sûr, leur est le plus étranger : la décennie qui pèse plus lourd à elle seule que tout le siècle.

La parenté est évidente avec un autre nouveau cahier : les études publiées sont toutes issues de recherches de groupe de l'Ecole normale, et, « *par-delà la diversité des sujets* », elles manifestent un « *nette convergence des problématiques et des méthodes* ». Travaux de jeunes hellénistes, dont l'objet est la poétique des Grecs, saisie ici à travers des textes poétiques (Homère, Eschyle) *et dans la théorie poétique* (Platon, Aristote). On suppose — on le souhaite — que cette publication, d'une présentation *très soignée, sera périodique*, à tout le moins persistante, et que son titre annonce une suite de recherches sur « Ecriture et théorie poétiques » (3).

Revenons aux revues de poche pour saluer trop brièvement — nous la retrouverons — l'apparition de *Libre* (4) dont le chemp désigné est vaste : « *Politique, anthropologie, philosophie* ». Le premier terme l'emporte dans ce numéro initial, même avec le rapport-opposition Fourier-Sade. Mais surtout, outre un regard sur la Chine des derniers mois, porté par Claude Cadart (curieuse homonymie, eu égard à la suite), le centre dur est une commémoration de l'insurrection hongroise, située dans sa vérité par Maurice Luciani, Claude Lefort et Constantin Castoriadis. Celui-ci *souligne le silence obstiné de* la « gauche » (les guillemets sont de lui) et de la « nouvelle gauche » : « *Indice, assez sinistre (...) des motivations sous-jacentes de ceux qui se prennent pour des « révolutionnaires »*. Insurrection qui, pour Castoriadis, est « *la source* ». S'est-il souvenu du film de Bergman : une source née d'un viol et d'un meurtre.

(1) 10-18, Union générale d'éditions.

(2) Université de Paris-VII, 2, place Jussieu (5e).

(3) Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm (5e).

(4) Payot.

SOMMAIRE

— Les *Cahiers de l'Est* (Ed. Albatros) publient « Quelques notes sur 1956 », de François Fejtö ; et un *Vingt ans après*, de l'écrivain roumain Paul Goma : « *Nous étions nombreux à avoir été arrêtés, condamnés « pour la Hongrie... »*

— Dans les *Etudes* (15, rue Monsieur, 7e) un observateur qui signe de trois X décrit « L'hiver de Prague » : normalisation du gel; répression de la contestation ; question des droits de l'homme.

— *Politique aujourd'hui* (14-16, rue des Petits-Hôtels, 10e) consacre son dernier cahier à « L'étouffement des libertés » en République fédérale d'Allemagne: description des mécanismes de la répression et position des intellectuels, des Eglises, des syndicats, des partis politiques à l'égard de cette répression

— Les deux derniers numéros de *Traverses* (Editions de Minuit) : le maquillage, et ses significations « anthropologiques », notamment le tatouage ; pareillement pour le bestiaire, souvent symbolique, qui fait l'objet du dernier cahier.

— On consultera le numero de la *Revue française de psychanalyse* (PUF) consacré à « Psychanalyse et langage ».

GÉNÉALOGIE

Classification

L'IDÉE générale d'une méthode *de mise au net des documents* découverts lors de la recherche a été présentée dans une *récente chronique (1) ; nous abor*dons aujourd'hui la question de la cotation des tableaux d'ascendance, *nous réservant de montrer ultérieu*rement comment dresser lesdits tableaux, puis comment coter et dis*poser ceux des collatéraux.*

La base de la classification est fixée arbitrairement à la dixième génération, qui correspond en moyenne, pour la France, à la limite des connaissances que l'on peut atteindre *dans la plupart des cas.*

A la dixième génération, le *de cujus* a cinq cent douze ancêtres. On ouvre donc cinq cent *douze* tableaux (virtuels) numérotés de un à cinq cent douze, chacun d'eux ayant pour fonction de recevoir les informations *de* toute la branche patronymique de l'ancêtre correspondant. Les ascendants des générations plus proches sont inclus dans ces tableaux, mais, évidemment, un sur deux tableaux à *la neuvième* génération, un sur quatre à la huitième, un sur huit à la septième, etc. ; *un sur cent vingt-huit à la troisième* et un sur deux cent cinquante-six à la deuxième.

De ce fait, le père du *de cujus* est classé comme lui dans le tableau n° 1 (ainsi que tous ses ascendants agnatiques) et *sa mère* dans le tableau n° 257 (ainsi que tous ses ascendants agnatiques). A la *troisième génération*, l'aïeul paternel et l'aïeul maternel sont automatiquement inclus dans les tableaux 1 *et 257, cependant* que les aïeules ouvrent respectivement les tableaux 129 et 385.

Pour les bisaïeuls, ils trouvent évidemment leur place dans les tableaux existants, cependant que — *les numéros* attribués étant alors de 1 sur 64, — les bisaïeules se retrouvent en 65, 193, 321 et 449 (de même les trisaïeules ouvrent les tableaux 33, 97, 161, 225, 289, 353, 417 et 481)

Il en va de façon analogue pour les générations antérieures.

Voici qui peut paraître bien compliqué. Aussi, afin de retrouver les cotes sans aucune peine, il est prévu de réaliser un synopsis.

Pour ce faire, il est commode *d'utiliser une fois encore un clas*seur à feuilles mobiles. Sur la première page, on indique les cotes *de 1 à 8 ; sur la deuxième, de 9* à 16 : sur la troisième, de 17 à 24, etc., jusqu'à la 64e et dernière qui *va du numéro 505 au numéro 512.* Chaque ligne ainsi numérotée conduit au *de cujus* par le jeu des filiations, *les ancêtres étant inscrits sur celle-ci* au fur et à mesure de leur découverte.

En addition, il est prévu une table (ou un fichier) alphabétique des patronymes et de la cote qui leur est attribuée. Il est *alors très facile* de retrouver l'un ou l'autre des ancêtres *sur le synopsis*, puisque les *numéros se suivent de page* en page. La cote des nouveaux tableaux se déduit facilement de la *position* où *sont placés les ascendants retrouvés.*

Nos lecteurs objecteront alors sans doute que, sur telle ou telle branche, *ils ont franchi la limite arbitraire* choisie de la dixième génération. La remarque est parfaitement fondée. Il *est parfois possible*, avec beaucoup d'opiniâtreté et un peu de chance, d'atteindre la onzième et même le quinzième génération. La classification se complète alors de la façon suivante :

Tout chercheur sait que chacun des cinq cent douze ancêtres du *de cujus* (à la dixième génération) *a lui-même trente-*deux quartiers à la quinzième génération. Nous créons alors des cotes complémentaires au *niveau de cette dernière*

A chacune des *cotes* précédemment attribuées est adjointe une lettre capitale *(les vingt-six de notre* alphabet auxquelles sont ajoutées les cinq dernières lettres de l'alphabet *cyrillique, différentes* par la graphie et la prononciation).

Les ancêtres d'un patronyme déjà coté conservent évidemment leur tableau, soit par exemple 113. Les nouvelles cotes prennent alors pour origine la *quinzième génération* : 113 A, 113 B, etc. Les ascendants de la onzième génération ont en conséquence *les tableaux* 113 et 113 P, ceux de la douzième, 113, 113 H, 113 P et 113 X, et ainsi de suite.

Des synopsis complémentaires sont alors dressés aux endroits où ils sont devenus nécessaires.

PIERRE CALLERY.

(1) Voir *le Monde* du 2 mai 1977.

HUMEUR

Pitié pour les célibataires !

DE deux choses l'une : ou bien il y a trop de monde sur la Terre, ou bien il n'y en a pas assez. Ou bien encore — et que nos maîtres nous le disent clairement — nous ne sommes pas assez nombreux, nous, les Français, les chrétiens, les Blancs, contre eux, les métèques, les sauvages, les autres.

Pourtant, je n'ai jamais eu l'impression de manquer de voisins. Nous nous entassions à plus de quarante-cinq dans des classes exiguës, lorsque j'allais à l'école. Etudiants, nous ne pouvions pas entrer dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne pour les cours inauguraux — j'y ai même perdu un imperméable, arraché par la foule qui se pressait autour de moi dans un couloir, alors que j'essayais d'entendre quelque chose, — ni recevoir plus d'une copie corrigée par an, tant nos professeurs étaient accablés par notre masse. Et, dans le métro comme sur les routes, la congestion est quotidienne. Des dizaines de milliers de jeunes gens ne trouvent pas d'emploi, autant d'adultes se retrouvent brusquement chômeurs.

On nous parlera de la densité de la Hollande — quatre fois supérieure à la nôtre — comme d'un exemple, alors que les Hollandais se réfugient dans les Cévennes et le Lubéron dès qu'ils en ont la possibilité. Où irons-nous lorsque la France sera pleine ?

« Une seule personne »

Je m'étonne alors que les célibataires soient pourchassés comme des galeux, et j'attends le plus dynamique d'entre nous, qui créera, enfin — à l'instar du M.L.F., — le M.L.C., le Mouvement de libération des célibataires. A partir de quoi nous pourrons organiser des grèves retentissantes, des barrages sur les routes, des occupations de locaux administratifs — avec destructions d'archives et de matériels de bureaux, — des séquestrations arbitraires, voire des attentats au plastic — contre les biens de la fondation Cognac-Jay, par exemple, — enfin, tout ce qu'il est à la mode d'entreprendre pour se faire aujourd'hui entendre des législateurs et respecter par les ministres. Avec l'arrivée en masse des jeunes majeurs de dix-huit ans, notre nombre s'est considérablement accru.

Que ce soit au restaurant, où l'on nous place toujours à des tables minuscules, entre la porte des cuisines et celle des toilettes, et où l'on installera sans honte un second voyageur solitaire, le cas échéant, à l'hôtel, où nous occupons par tradition les chambres sous les toits avec des divans en guise de lits, près de celles des employés, qui se lèvent et se lavent à des heures impossibles, derrière des cloisons qui ne nous épargnent aucun de leurs raclements de gorge, si bien que, lorsque je veux dormir tranquille, je dois prendre une chambre pour deux personnes, avec un grand lit, annonçant à la réception que ma femme ne saurait tarder, jusqu'au cinéma où, pas plus tard qu'hier soir, je me suis fait rabrouer par l'ouvreuse à qui je tendais mon ticket :

— Vous n'êtes qu'une seule personne !

Mais c'est le ministre des finances qui parfait notre assassinat. Au nom de quoi, je le demande ? C'est pourtant nous, les hommes célibataires, qui payons le plus d'impôts et de taxes et de toute nature : location ou achat d'appartements, compteurs à gaz et électriques, postes téléphoniques pour une seule personne... Avec l'aspirateur qui nous est nécessaire, le fer à repasser, la cuisinière, la voiture, la télévision et la radio, nous donnons autant de travail aux ouvriers que si nous étions deux. Et aux blanchisseurs ou aux employés de maison bien davantage, car, si nous étions mariés, notre femme bien évidemment travaillerait pour nous, comme il se doit.

Ainsi, nous sommes coupables. Mais quelle est notre faute ? Nous avons tort, tout simplement, de ne pas convoler en justes noces, tandis qu'autour de nous les couples se déchirent et divorcent. Messieurs les hommes mariés, donnez l'exemple, nous vous imiterons. Montrez-nous que le mariage vous a rendus heureux.

Et qui vous dit, monsieur le ministre des finances, que je ne veux pas me marier ? Peut-être qu'une incapacité physique m'en empêche, qui me désole déjà bien assez sans que vous soyez en droit de me punir par une amende. Punissez plutôt le hasard qui ne m'a pas fait à la ressemblance de Barbe Bleue !

Narcisses insatisfaits

Mais voilà. On nous le dit : nous sommes taxés immodérément à cause de notre égoïsme, n'est-ce pas. Nous ne pensons qu'à nous, narcisses insatisfaits. Qu'en savez-vous ? Bien au contraire, c'est parmi les célibataires qu'on trouve le plus d'hommes et de femmes dévoués à la cause publique, plus libres de leur temps pour s'occuper des autres.

Nous ne manquons pourtant pas d'illustres devanciers : Jeanne d'Arc, Michel-Ange, Pascal, Van Gogh et quelques papes mêmes. Dans tous les domaines les célibataires se sont illustrés pour la plus grande gloire de leurs concitoyens.

A l'époque où les moyens contraceptifs laissent les hommes et les femmes pleinement responsables de leur sexualité, je ne comprends pas qu'on m'oblige, moi qui n'ai pas d'enfant, à payer pour ceux que d'autres ont engendrés par pur plaisir ou par pure bêtise. Et je demande justice.

Si le pouvoir n'y prend pas garde, nous allons bientôt connaître, en France, la même bouffonnerie qui règne dès aujourd'hui en Californie, où les journaux locaux sont pleins de petites annonces comme celle-ci : « Homosexuel cherche femme pour mariage blanc, en vue diminution et partage des impôts. »

JEAN WETZ

PRISONS

La Suisse à l'ombre

VICTOR HUGO écrivait qu'on ne pouvait bien connaître une société sans avoir vu ses prisons. Celles de Suisse française sont maintenant parfaitement transparentes, plus que ses banques, grâce à un guide touristique peu commun et d'une originalité certaine : le Guide touristique des plus belles prisons romandes.

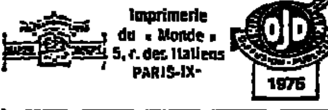
Il s'agit d'un dossier tout à fait remarquable, presque luxueux dans sa présentation, réalisé par un groupe d'ex-détenus. Lesquels ne se bornent pas à décrire la vie quotidienne dans les diverses maisons d'arrêt, prisons et pénitenciers de Suisse romande, mais posent également des questions sur la délinquance, la répression, la justice, voire l'impensable : une société sans prison. Pour une fois, ce ne sont pas des spécialistes (criminologues ou psychiatres) qui analysent ou expliquent un vécu qui n'est pas le leur, mais les détenus eux-mêmes.

On savait déjà, après le pamphlet de Jean Ziegler, que la Suisse avait mal à ses banques ; on apprend maintenant qu'elle a mal à ses prisons. Il faut donc lire ce guide pour touristes un peu particuliers ; richement illustré, drôle, insolent, il constitue un merveilleux commentaire et un cinglant démenti à ce qu'écrivait, dans les Informations pénitentiaires, Louis Chilcile, chef de la police de sûreté du canton de Fribourg : « La Suisse, petit pays sans littoral maritime, est très fière de ses colonies pénitentiaires : ce sont les seules colonies qu'elle ait et qu'elle aura jamais. »

ROLAND JACCARD.

★ Editions Adversaires, Genève. Diffusion à Paris : Ed. Parallèles, 47, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

L'école buissonnière

IL était professeur à la ville, où il enseignait les sciences naturelles à des élèves distraits qui ne l'écoutaient pas. Il revenait chez lui où l'attendait son chien qui lui léchait les mains ; les jours de congé il le promenait dans les squares.

Un jour, il rencontre un bâtard, un chien pelé et misérable, qui le suit jusqu'à la maison. Martin, dans son entrée, met un second paillasson et le soir remplit deux gamelles ; après il y en a trois, puis quatre, et c'est bientôt une meute qui l'attend au retour de l'école, où la plupart des enfants, confiés à un autre maître, ont déserté sa compagnie. Sa classe s'est vidée d'élèves, la maison s'est remplie de chiens qui a à la nuit tombée lui font fête.

Les voisins se plaignent, et le professeur doit quitter la ville pour s'installer dans un village où il se voit confier l'enseignement des tout-petits. Mais la voix de Martin est si douce, il est si timide, que le sérieux des gamins s'envole, qu'ils se mettent à bourdonner, à siffler comme de gros moustiques cherchant le meilleur endroit à piquer.

Le dimanche, pour se consoler, Martin roule à travers la campagne, il ramasse les chiens dont personne ne veut : ce sont des malades, des laissés-pour-compte, des caractériels, des délinquants des bêtes qui hurlent la nuit leur arriéré de peine en prenant la lune à témoin.

Un jour les villageois viennent en cortège — l'un d'eux a pris son fusil, — ils disent à Martin qu'il faut qu'il s'en aille sinon ils tueront les chiens. Martin s'en va le lendemain, un jour maussade, un jour de pluie, personne ne le revoit plus au village, mais on apprend bientôt qu'il a trouvé non loin de là une vieille bâtisse croulante, une maison de chien, où il s'est installé.

Il n'a plus de travail, il faut nourrir les chiens. Martin part à la ville. Avec sa camionnette il fait le tour des restaurants et trie une à une les poubelles, nettoie les cuisines d'un restaurateur spécialisé en volailles. Le bonhomme, pour le remercier, lui fait dans les poulets cadeau du cou et des pattes, à condition qu'on s'engage a le débarrasser des plumes. Martin accepte, emplit sa camionnette et revient chez lui le cœur content, aussi léger que son chargement.

Chez lui, il met la plume en tas et va se coucher une fois les bêtes nourries et satisfaites. C'est une nuit d'orage, le vent normand s'en vient par bourrasques et disperse les plumes sur le champ voisin de la grange, où la pluie les colle à la terre.

Au petit matin le soleil brille et Martin se frotte les paupières croyant rêver devant son champ : une multitude de petits vers blancs sont en train de surgir de la terre, ils sortent comme les vers de sable pressés par les courants souterrains de la marée descendante, ils tirent à eux les plumes et les aident à s'enfoncer dans la terre. Au bout de quelques jours, les plumes sont enterrées, les vers ont disparu ; au bout de quelques semaines, l'herbe pousse belle et drue, d'un vert tonique, vitaminée, une herbe à l'engrais de plume.

Le voisin qui se plaint de la sienne regarde d'un œil jaloux le pré de Martin lui demande, un beau matin, d'y mettre à paître sa vache. Martin loue son pré ; bientôt il peut s'acheter sa vache, vendre sa crème et son lait. Après, il marchande un cochon puis des lapins, de la volaille, il continue toujours à ramasser les chiens.

Le bruit court qu'il guérit les bêtes, on lui en apporte à soigner. Les vaches un peu maigrelettes viennent faire une cure sur son herbe toujours engraissée à la plume, et les poules, qui deviennent avares d'œufs, vont passer quelque temps dans sa grange. On appelle sa maison l'arche de Noé.

Je suis allee voir Martin un soir, au moment où il fait sa tournée pour distribuer à chaque animal sa pitance. Contre le mur d esa grange, plusieurs bicyclettes appuyées montrent qu'il a de la visite, les gamins du village sont montes. C'est comme cela presque tous les soirs m'a dit l'instituteur, il n'y a pas moyen de les tenir.

Ce soir ils sont tous là, autour de Martin qui parle dans sa barbe à ses bêtes. Il leur parle de tout, du soleil et des plantes, de la misère et des bons jours, il leur donne avec la pâtée le goût de vivre heureux, tranquilles, Martin parle aux animaux agités et, en l'écoutant, peu à peu, les enfants se calment.

Si l'école buissonnière se prend un jour au sérieux et se met à nous enseigner au-dehors la sagesse, où pourra-t-on flâner, paresser, faire des farces sinon entre les murs de notre vieille école ?

GUYETTE LYR.

RELATIONS PUBLIQUES

« Futur ami, bonjour... »

« VOUS êtes en communication avec un répondeur téléphonique. Futur ami, bonjour. Si vous désirez faire ma connaissance, je serai ravie de vous recevoir, sans rendez-vous et sans engagement. Je me nomme Mlle Tell. Mes honoraires sont de 300 F. J'ai trente ans. Je suis brune, de teint clair, mes mensurations sont 93, 60, 90. Je vous remercie de votre appel, à bientôt. »

Le commerce de la prostitution à domicile a désormais recours à l'accessoire *pratique* qu'est le répondeur téléphonique. Il s'agit tantôt d'une simple bande magnétique, indicative et descriptive, tantôt d'un message beaucoup plus sophistiqué qui permet à celui qui lance l'appel de laisser une trace et de recevoir ultérieurement chez *lui, à son bureau ou à toute autre* adresse, le rendez-vous de son choix, selon le code qu'il a lui-même fixé.

Dans ce qu'il est convenu d'appeler un beau quartier parisien, voici l'immeuble de Mlle Tell. Constructions assez récente, quatre étages de bureaux, deux d'appartements, une entrée anonyme, claire, nette. Bien en vue, près des boites *aux lettres, figure sur une large* plaque, comme une raison commerciale, le nom de la dame, l'étage et les « heures d'ouverture ».

La présence de la plaque, à ce point visible et, semble-t-il, compromettante, laisse à penser qu'il s'agit peut-être d'un canular et donc que Mlle Tell est la victime, par téléphone interposé, d'un mauvais plaisant. Car, à l'évidence, tout dans l'approche va à l'encontre de l'idée que l'on est en droit de se faire pour de telles activités. Côté trop clinique de l'endroit, défaut d'« intimité », va et vient incessant, bref la maison est *trop ouverte,* aucun indice de lanterne rouge.

Voici venu l'instant, quand même gênant s'il s'agit bien d'un canular. Mlle Tell — elle se nomme aussitôt — est vêtue sobrement, son attitude est discrète, elle porte fort joliment ses trente ans. Où que l'œil se pose, rien d'équivoque. Sauf, dès que l'on se fait à la pénombre, un tableau évocateur, une sorte *d'apologie de la fellation. D'un* coup le doute disparaît. Nous y sommes.

Clin d'œil complice, hanche houleuse, petit salon, musique douce, au fond un bar. Elle est très maîtresse de maison. Volontiers bavarde aussi. Parle de tout et de rien. Un client, à l'entendre, c'est vraiment un ami. Déjà elle ne semble pas avoir grand-chose à *cacher. S'il y a une plaque,* en bas, dans le hall, c'est qu'elle a créé une société de relations publiques (sourire). Pour être en règle avec le fisc et, bien sûr, la police. La société achète et vend des tissus. Elles sont trois à se partager les deux derniers étages. Un peu partout, des travaux. « On s'installe plus confortablement », dit-elle.

Apparemment les affaires tournent rond. Aujourd'hui, et pour trois jours, elle est seule, « de garde ». Les deux autres sont pour l'instant au Venezuela et en Arabie Saoudite. La maison Tell est très *OPEP, très pétro-dollar.* Un scotch (très bon), une cigarette (avec un goût euphorisant) on sait recevoir. A côté, un petit salon, une chambre façon japonaise. Elle n'a plus rien à cacher du tout. Bronzée (le Koweït sans doute), superbe.

Pour suivre sa vocation, elle a un projet. S'occuper d'un hôtel, comme il en existe un peu partout aux Etats-Unis, dont l'originalité et l'attraction sont la diffusion de films pornographiques, en circuit *fermé* de télévision. Douillet, luxueux, trente chambres, chacune occupée quatre ou cinq fois par jour. Assez loin de Paris. Un hôtel où on vient, pas un hôtel de passe. Avec beaucoup d'arbres, des fleurs partout, loin de la pollution. Elle est *très écologiste*, c'est sans doute son jardin secret. L'heure a passé, l'hôtesse est redevenue discrète, un *rien distante.* C'est 300 F.

FRANÇOIS JANIN.

Une femme à sa fenêtre

(Suite de la page 9.)

Quelles sont, en dehors de l'abime de la mort d'un nouveau-né, les motifs profonds qui suscitent ce lancinant et parfois obsédant besoin d'enfant ?

Un très beau film hongrois, couronné au Festival de Berlin, puis récemment à Cannes par les lectrices de *Elle*, nous montre les profondeurs d'un de ces cheminements. L'auteur, Maria Mészaros, a, *grâce à une interprète étonnante,* éclairé une vie de femme, ouvrière dans un pays aux difficultés multiples, que la finesse et la profondeur de sa sensibilité rendent exigeante envers les grands sentiments.

Ce film se prolonge en nous, posant des questions essentielles. En France, les organismes d'adoption répugnent à confier un bébé aux solitaires : ils savent que l'enfant risque de porter un amour alourdi de frustrations et d'échecs. Nous le savons pour les mères seules « naturelles » : souvent cet excès d'exigence est trop dur pour un être neuf et pèse sur son développement.

Mais combien de couples légitimes, légaux, établis, « normaux » (c'est-à-dire conformes au modèle majoritaire) font peser sur l'enfant, *unique ou non, leurs déceptions, et* leurs espoirs ? Quels parents sont purs de ces exigences que leur « rejeton », leur « héritier » (e), leur « continuateur-ou-trice » ne peuvent ni ne veulent assumer ?

Le point d'interrogation que pose l'adoption vient aussi de nos préjugements sur la procréation. Cette fameuse transmission des gènes, *c'est-à-dire les traits physiques,* caractériels, intellectuels, le code génétique nous en enseigne la complexité. Des profondeurs de l'hérédité peuvent surgir des qualités (on ne remarque bien entendu que les négatives) qui rendent les géniteurs perplexes, désemparés. De plus — et il faudra bien un jour l'exprimer sans pudeur — l'amour maternel lui-*même n'est pas, comme en l'ensei*gne, inéluctable parce que biologique. Depuis que les femmes ont pris davantage conscience de leur personnalité, leurs romans témoignent que cet amour surgit et se développe très inégalement selon les mères et selon les enfants.

A l'extrême, les infanticides, les parents-bourreaux, les crimes les plus atroces du monde, par lesquels des humains reprennent la vie qu'ils ont « donnée », obligent à réfléchir *sur l'hypocrisie de l'idylle fami*liale « automatique ».

Hors de ces perversions monstrueuses, l'exploration des profondeurs et aussi l'observation de la vie quotidienne nous enseignent un certain nombre de vérités cachées. Par exemple que l'amour paternel commence après la naissance.

Seulement, toutes ces réalités, mauvaises à dire, sont comme voilées quand le lien biologique paraît certain. L'adopté, au contraire, permet de secrètement penser que les défauts, les désenchantements, les coups durs assenés par celle, celui qui ne vous « ressemble » pas sont dus à un « sang inconnu »... comme si nous connaissions le nôtre...

L'adoption oblige à reconnaître lucidement ce qu'il y a d'ambigu dans les rapports parents-enfants. Et aussi à poser un problème jusqu'ici esquivé, mais qui surgit à présent celui des droits de l'enfant. Voilà, après les droits de la femme, une catégorie dont aucune charte, aucune déclaration, n'a encore défini les modalités. Les temps mûrissent...

DOMINIQUE DESANTI.

LETTRES

LA MORT D'EUGÉNIE GUINZBOURG

Dans le vertige des camps

Eugénie Guinzbourg, qui vient de mourir (« le Monde » du 26 mai), appartenait au clan des « vainqueurs », dont le dix-septième congrès du parti communiste soviétique, en janvier 1934, avait célébré le triomphe. L'opposition de gauche était battue, l'opposition de droite écrasée. Les droitiers chantaient la gloire de leurs vainqueurs, une partie des opposants de gauche s'était ralliée. La vie devenait « plus heureuse », malgré peut-être quelques ombres au tableau : la collectivisation forcée, l'effroyable famine qu'elle avait suscitée, les millions de paysans morts... et au-delà de la Vistule l'arrivée au pouvoir de Hitler, auquel la politique du génial secrétaire général avait ouvert la voie. Mais les paysans étaient bien loin et le prolétariat allemand plus encore. Le « socialisme dans un seul pays » s'édifiait en Russie pour la plus grande satisfaction des satrapes thermidoriens de l'appareil.

Et le mari d'Eugénie Guinzbourg, Pavel Vassilievitch Axionov, appartenait au secrétariat du comité régional du parti de Tatarie et au *comité exécutif central (des soviets)* de l'U.R.S.S. Un membre important, donc, de cet appareil, au sommet de sa gloire. Comment penser un seul instant que les vainqueurs eux-mêmes allaient être décimés par celui auquel ils prodigaient tant d'encens, ...tout en ne l'élisant qu'en dernière position au comité central en janvier 1934 ? Avec l'assassinat provocateur de Kirov, le secrétaire du parti de Leningrad, en décembre 1934, commence pourtant une nouvelle ère de purges qui va ravager de haut en bas l'appareil lui-même, la bureaucratie elle-même. Et en février 1937 commence pour Eugénie Guinzbourg la « pièce de folie et de terreur » qu'elle racontera plus tard. Accusée de « n'avoir pas *dénoncé le contrebandier trotskiste* Elvov », auteur d'un recueil d'essais sur l'histoire de la Tatarie, elle refuse de se repentir alors que par cohortes entières ses pareils et ses proches, « les coupables, criaient bien haut qu'ils avaient fait preuve de myopie politique, qu'ils avaient manqué de *vigilance*, qu'ils s'étaient montrés conciliants à l'égard d'invididus douteux, qu'ils avaient porté de l'eau au moulin du coupable, qu'ils avaient fait preuve de libéralisme pourri ».

Bagatelles à côté des autoflagellations que Staline et ses services, accompagnés des hurlements à la mort de tous les dirigeants de tous les partis communistes du monde, allaient bientôt exiger de leurs plus *fidèles serviteurs eux-mêmes. Mais* c'est le début de l'avalanche qui va « briser sa vie » en février 1937. « J'étais consciente d'aller tout droit au précipice », écrira-t-elle plus tard. Noël 1936 passé dans un endroit chic, où les privilégiés s'en donnent à cœur joie... « Tout cela sentait l'orgie en temps de peste : 90 % des pensionnaires d'Astafievo étaient déjà condamnés au pire. Au cours des mois qui allaient suivre, ils passeraient des chambres confortables de la pension aux bats-flancs des cellules de la Boutyrka. Leurs enfants, qui connaissaient si bien toutes les marques d'automobiles, deviendraient autant de pupilles des maisons d'enfants « spéciales ». Même les chauffeurs seraient inculpés pour « complicité ». Mais personne encore ne pressentait la venue de la peste. La fête battait son plein. »

Sept minutes de procès

Février 1937, c'est pour elle l'expulsion du parti, l'arrestation, l'accusation d'avoir appartenu à l'« organisation terroriste clandestine » créée au sein de la rédaction d'un journal, « Tatarie rouge » ; dirigée par le « trotskiste » Elvov. « Trotskiste », « trotskisme », braillent *en une litanie haineuse et meurtrière policiers et bourreaux.* Après un procès de sept minutes, elle est condamnée à dix ans de camp de concentration. Elle y restera dix-huit ans.

De ce long séjour elle a rapporté des souvenirs dont la première partie a été publiée il y a dix ans sous le titre « le Vertige » (1). Dans sa préface, elle notait : « Dans notre parti, dans notre pays, règne de nouveau la grande vérité léniniste. Dès maintenant nous pouvons raconter ce qui a été et qui ne sera jamais plus. »

Eugénie Guinzbourg espérait donc voir ses souvenirs publiés en U.R.S.S. Ils ne l'ont pas été — car « ce qui a été » conditionne ce qui est... *et se répète, — ni ce* premier volume, ni la suite qu'elle avait rédigée depuis longtemps et qui paraîtra sans doute sous peu en Italie et en France. Illusion perdue, mais cette illusion qui marque sa préface dans ces phrases de bois ne donne pas le ton de ces Mémoires lucides et sans complaisance d'une femme sincèrement attachée à ce qu'elle croit être le communisme, d'une femme qui ne comprend pas son destin, mais tente d'en découvrir les ressorts cachés.

« Le Vertige » court jusqu'au printemps de 1940 et ne couvre donc que trois des dix-huit années passées en camp par Eugénie Guinzbourg. Ce n'en est pas moins l'un des ouvrages les plus riches et les plus poignants venus des camps. Soljenitsyne, dans « l'Archipel du Goulag », ne va guère y chercher que des portraits de « bien-pensants », bref, de staliniens convaincus de l'éternelle justesse du système politique qui les frappe.

La vieille socialiste-révolutionnaire Olitskaia, ancienne déportée elle-même depuis le début des années 20, s'indigne : « En passant par le « vertige » des prisons et des camps, Guinzbourg n'a rien appris, rien compris à l'histoire du naufrage de son parti. Elle répète les calomnies de ses bourreaux contre les autres partis, elle répète les mêmes inventions sur le sectarisme hystérique des socialistes-révolutionnaires. Elle a conservé toute l'intolérance de son parti. » Pliouchtch, de son côté, affirme : « Chez Eugénie Guinzbourg, on sent percer à travers l'étonnement suscité par la sauvagerie des camarades du parti une certaine parenté, une certaine compréhension. » Jugements bien sévères, car on ne saurait réduire « le Vertige » à une tentative d'autojustification d'une stalinienne victime du « culte de la personnalité ». « Le Vertige » n'est pas le rapport Khrouchtchev mis en forme concentrationnaire. C'est à la fois cela et plus que cela...

Eugénie Guinzbourg y jette sur la tragédie qu'elle a vécue un regard chargé de plus de questions que de réponses. Elle ne cherche aucune justification, ni personnelle, ni théorique. Elle ne peut comprendre comment elle, qui avait « toujours soutenu de toutes ses forces (...) les bases mêmes de la ligne générale » du parti, pourrait reconnaître ou avouer l'inverse. *Elle le dit et refuse de se prêter* à la comédie policière ; elle est donc en rupture de ban ; elle a donc les yeux clairs pour regarder, et ses observations, les faits qu'elle note, ses remarques sur l'univers concentrationnaire stalinien et ceux qui s'y débattent, sont gros de conclusions multiples. « Le Vertige » ne justifie pas le stalinisme bien « propre » d'avant 1934 — c'est-à-dire sans retombées sur les bureaucrates, — la fameuse « ligne générale » et ses conséquences. Mais Eugénie Guinzbourg ne les remet pas non plus en question, et son regard s'arrête aux frontières de l'U.R.S.S. Elle reste *interrogative, dubitative*, adossée à sa fidélité morale à la révolution, dont le devenir lui paraît obscur, étrange, *incompréhensible.*

Qui ou que faut-il mettre en cause à travers Staline ? Elle suggère : « Bonapartisme »... Mais représentant quelle force sociale ? Elle hésite à répondre. La suite du « Vertige » tranchera peut-être d'outre-tombe... Ou pas. Car Eugénie Guinzbourg n'est sans doute jamais sortie du vertige qui l'a saisie en 1937.

JEAN-JACQUES MARIE.

1) Traduction française aux éd. du Seuil. Un compte rendu a paru dans *le Monde* du 7 juin 1967.

A L'ÉMISSION « APOSTROPHES »

Les « nouveaux philosophes » contre deux challengers

De gros projecteurs avaient été braqués sur ce cent troisième numéro d'« Apostrophes » où Bernard Pivot posait la question « Les nouveaux philosophes sont-ils de droite ou de gauche ? ». « Le Monde des livres » daté du 27 mai avait publié à ce propos un dossier contradictoire et les quotidiens parisiens du lendemain (à l'exception toutefois de l'Equipe) *annonçaient le match. Il opposait deux challengers inconnus, François Aubral et Xavier Delcourt, auteurs d'un pamphlet fielleux contre une prétendue « nouvelle philosophie » (Gallimard), à une équipe hétérogène, mais jugée redoutable, composée de Bernard-Henri Lévy, qui édite chez Grasset les dénommés « Nouveaux philosophes » ; Maurice Clavel, qui passe pour être leur grand encenseur, et André Glucksmann, qui fait front avec le courant, sans pour autant faire corps avec lui.*

Le combat, que l'on nous promettait houleux, n'a pas vraiment eu lieu. Tout simplement parce qu'il faut pour se battre un terrain solide, des adversaires de force comparable, et surtout des enjeux clairement définis. Ce n'était pas le cas.

Maurice Clavel (Nous l'avons tous tué, *le Seuil), recueilli et grave, invoque Socrate, martyr de la démocratie, tué par les honnêtes gens, fou furieux d'être coincés par lui dans leur petitesse politicienne et leur manque d'absolu. « Je crois, dit-il, à la fin prochaine de l'aliénation politique humaine. » André Glucksmann rappela qu'aucun des* Maîtres penseurs *(Grasset) auxquels il s'en prend (Fichte, Hegel, Marx, Nietzsche) n'avait voulu le Goulag, mais que tous avaient rendu possible l'aveuglement face aux horreurs perpétrées au nom du souverain bien. Bernard-Henri Lévy, avec une élégance florentine, reprit quelques thèses de sa* Barbarie à visage humain : *toute idée d'une société bonne est un leurre, et une imposture ; il n'y a pas de bonne nature à retrouver par-delà les errements de l'histoire, seule est encore possible une résistance désespérée aux barbaries, capitalistes ou socialistes, qui nous menacent.*

« Giscard a beaucoup aimé », *ironisant Aubral et Delcourt, citant* la Lettre de l'Expansion, *exhibant ensuite une interview accordée à* Playboy par Bernard-Henri Lévy, et *répétant sans cesse que tout cela est « nul » et « dérisoire », « ignoble », que la nouvelle philosophie occulte les autres recherches et tient indûment le haut du pavé. Ils étaient malgré tout bien incapables d'affirmer quelle était leur position et d'avoir en bouche autre chose que l'invective.*

Bref, on s'enlisait. On en serait resté là, si André Glucksmann n'avait ouvert sa « grande gueule ». En quelques gauches-droites bien sentis, il a balayé cette « polémique vaseuse » pour mieux souligner que les grands intellectuels français, de Sartre à Foucault et à Deleuze, ne sont pas marxistes, que « les tribunes du programme commun sont vides », *et que la polémique contre les « Nouveaux philosophes » sert seulement à masquer ce fait. Gouailleur, tranchant péremptoire, vibrant, il fit sortir de l'ombre ceux sur qui l'on fait silence : ouvriers et intellectuels de Pologne, corps déchiquetés du Cambodge, et il cria avec ses tripes que* « la responsabilité des intellectuels est de ne pas mentir » *même et surtout quand dominent en France* « deux programmes pour un même mensonge ».

Ce cri-là, on ne l'oubliera pas de sitôt. Mais ceux à qui il s'adresse, dans les chaumières, peuvent-ils l'entendre ?

ROGER-POL DROIT.

ÉCHECS

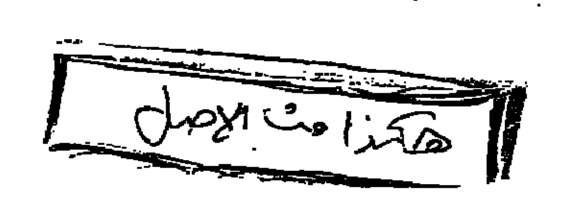
UNE DEMI-FINALE DU TOURNOI DES CANDIDATS AURA LIEU A ÉVIAN

Deux demi-finales doivent opposer les candidats au championnat du monde d'échecs. Victor Kortchnoi, le grand maître soviétique exilé aux Pays-Bas, et le Soviétique Lev Polugajevski seront opposés à Evian (Haute-Savoie) à partir du 25 juin prochain. On sait que Kortchnoi avait battu, en quart de finale, l'ancien champion du monde Tigran Petrossian, au cours d'une rencontre très tendue.

Le vainqueur de cette demi-finale affrontera le gagnant du match Spasski-Portish et, l'an prochain, le dernier qualifié disputera son titre à Anatole Karpov.

Le jeune champion du monde affirme de plus en plus sa supériorité. Il vient de remporter le tournoi de Los-Palmas, aux Canaries, après avoir gagné douze parties en n'ayant concédé que trois nulles. Il donnera *mercredi* 1er juin, à 20 h. 30, en compagnie de Mikhail Tahl, une séance de parties simultanées à l'hôtel Hilton-Suffren







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Walkyrie (sam., 18 h., dernière).
Comédie-Française : le Mariage de Figaro (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; l'Impromptu de Versailles (dim., 20 h. 30 ; lundi, 14 h. 30).
TEP : Sainte Jeanne des Abattoirs (sam., 20 h. 30, dernière).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré, grande salle : la Dame de la mer (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Salle Papin : Médor, de Vitrac (sam., 20 h.).
Théâtre de la Ville : Ensemble instrumental de France, avec J.-P. Wallez et J.-P. Rampal (sam., 18 h. 30) ; Théâtre du Silence (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Combien (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Philippe Faure (sam., 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée : Equus (sam., 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : la Jeune Lune... (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière).
Centre culturel du Xe : Mégaphonie (sam., 21 h., dernière).
Cité internationale universitaire, La Resserre : Bérénice (sam., 21 h.).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).)
Edouard-VII : le Théâtre-Café de Francis Lemaire (sam., 21 h.).
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe : la Religieuse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim. 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).)
La Bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Michel : Au plaisir, madame (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10, dernière).
Mouffetard : Un chapeau de paille d'Italie (sam., 20 h. 30) ; le Mont-Chauve (sam., 22 h.).
Œuvre : le Cours Peyol (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Palace : T.S.F. (sam. et dim., 18 h. 30) ; le Classique et l'Indien (sam., 19 h. 30) ; People Show (sam., 20 h. 30 ; les Exglauques (sam., 22 h. 30) ; Artaud et la peste (dim., 15 h.) ; S. Benaliou et A. Chandellier (dim., 19 h. 30) ; l'Arche de Noé (dim., 20 h. 30) ; Théâtre de l'Acte (dim., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Paris-Nord : Délire lucide (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Plaisance : le Boa sous la cloche (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 21 h.).
Porte Saint-Martin : Folies bourgeoises (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Récamier : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30).
Square Félix-Desruelles : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales (sam. et dim., 21 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : I. Solo pour Vanina (sam., 19 h.). — II. La Chouchoute du cap Horn (sam., 19 h.).
Théâtre d'Edgar : Loretta Strong (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre en Rond : Ouragan sur le Caine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30, dernière).
Théâtre Essaion : Monique Morelli (sam., 21 h.). — Salle II : Feydeau Farreloïk (sam., 21 h.) ; la Maison d'en face (sam., 22 h. 15).
Théâtre du Marais : Obaldia (sam., 20 h. 45).
Théâtre Oblique : Travail à domicile (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre 13 : On ne badine pas avec l'amour (sam. 20 h. 45, dim. 15 h.)
Théâtre du 28-Rue-Dunois : Mutirao (sam. et dim., 20 h. 30).
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

La danse

Voir Chaillot et Théâtre de la Ville.
Théâtre de la Plaine : Ballet-théâtre Serge Keuten (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Théâtre de la Cité internationale : Théâtre Magenia (sam., 21 h., dernière).
Théâtre des Deux-Portes : le Groupe Surface (sam. et dim., 20 h. 45).
Palais des arts : Mamulengo (sam., 22 h.).

Les concerts

La Conciergerie : les Ménestriers (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance (sam. et dim., 17 h. 45).
Théâtre Récamier : Ph. Pierlot et A. Ripoche (de Falla, Martinu, d'Anglebert, Quantz) (sam., 18 h.).
Centre culturel du Marais : Tom Phillips (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : O. Vanoni (sam., 20 h. 30).
Maison de la radio : P. Oliveiros (nouvelle musique américaine) (sam., 20 h. 30).
Jardins du Palais-Royal : Orchestre de la police nationale, dir. R. Bigot (Ravel, Moussorgski, Liszt) (sam., 20 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedois, orgue (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : M.-J. Chasseguet, orgue (L. Vierne) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : de Jouvenel (Bach, Liszt, Vierne, Alain) (dim., 16 h.).

Jazz, rock, folk et pop

American Center : Téléphone (sam., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première, I : Mama Lou's (sam., 17 h. 30) ; Lewis Furey (sam., 20 h. 30).
Théâtre Montparnasse : Asphalt Jungle, Electric Callac, Marie et les garçons (sam. et dim., 21 h.).
Lucernaire Forum : Equivoque (dim., 19 h.).
Caveau de la Huchette : Raymond Fonsèque Jazz Fouchtra (sam. et dim.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 28 - Dimanche 29 mai

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : La terre tremble, de L. Visconti ; 20 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : la Porte de l'enfer, de T. Kinugasa ; 0 h. 30 : Tueurs de dames, d'A. Mackendrick ; petite salle, 19 h. : les Deux Orphelines, de D. W. Griffith (première partie) ; 21 h. : les Deux Orphelines (deuxième partie). — Dim., 15 h. : les Vampires, de L. Feuillade (I) ; 18 h. 30 : les Vampires (II) ; 20 h. 30 : Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 22 h. 30 : Band Wagon, de V. Minnelli ; petite salle, 19 h. et 21 h. : les Mystères de New-York, de L. Gasnier.

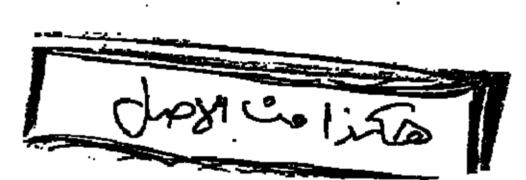
Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMES PERDUES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
BEATLES SHOW (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), la Pagode, 7e (705-12-15).
BILITIS (Fr.) (**) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Maxéville, 9e (770-72-86), Studio Opéra, 9e (073-95-48), Cambronne, 15e (734-42-96).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Styx, 5e (633-08-40) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CHATIMENT (It., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), George-V, 8e (225-41-46). Les Images, 18e (522-47-94)
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e 770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LE DERNIER BAISER (Français) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Ambassade, 8e (359-19-08), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.), Hautefeuille (6e) (633-79-38) V.F : Impérial (2e) (742-72-52)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin (6e) (548-62-25) V.F : Capri (2e) (508-11-69)
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. - Opéra (2e) (261-50-32), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) Monte-Carlo (8e) (225-09-83).
EMITAI (Sén., v.o.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-58-00), 14 Juillet-Bastille (12e) (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Le Marais (4e) (278-47-86).
L'EXECUTEUR (Ital., v.o.) : Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90). V.F. : Rex (2e) (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté) (12e) (343-01-59).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef (5e) (337-90-90)
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.o.), en soirée Ermitage (8e) (359-15-71). V.F : Rex (2e) (236-83-93), Ermitage (8e), en mat., U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19), Mistral (14e) (539-52-43), Bienvenüe - Montparnasse (15e) (544-25-02), Murat (16e) (288-99-75).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Grands-Augustins (6e) (633-22-13), Calypso (17e) (754-10-68).
L'HERITAGE (Ital., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), v.f. ; Impérial (2e) (742-72-52), Gaumont-Madeleine (8e) (073-56-03).
HISTOIRE D'AIMER (Ital., v.o.) : Normandie (8e) (359-41-18), U.G.C. Danton (6e) (329-42-62).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex (2e) (236-83-93), U.G.C Odéon (6e) (325-71-08), Bretagne (6e) (222-57-97), Normandie (8e) (359-41-18), Helder (9e) (770-11-24), Mistral (14e) (539-52-43), Magic-Convention (15e) (828-42-27).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : U.G.C. Danton (6e) (329-42-62), Bretagne (6e) (222-57-97), Biarritz (8e) (723-69-23), Caméo (9e) (770-20-89).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette (5e) (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Gaumont - Théâtre (2e) (231-33-16) Cluny-Palace (5e) (033-07-76), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Bosquet (7e) (551-44-11), Marignan (8e) (359-92-82), Lumière (9e) (770-84-64), Fauvette (13e) (331-56-86) Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), Victor-Hugo (16e) (727-49-75), Wepler (18e) (387-50-70), Gaumont - Gambetta (20e) (797-02-74)
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23)
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) : v.f. : Athéna, 12e (343-07-48)
PASQUALINO (A., v.o., **) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PRELUDE A LA VIE SEXUELLE (Belg.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PRIVATE ROAD (Angl., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr., c. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr., **) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Impérial, 2e (742-72-52).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SOUDAIN LES MONSTRES (A., v.o., *) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33).
SUSPIRIA (It., v.o., **) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f ABC, 2e (236-55-54), Vendôme, 2e (073-97-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Studio Raspail, 14e (326-38-98)
TRANSAMERICA EXPRESS (A.) v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36).
VANESSA (A.) (**) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12e (343-01-59), UG.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
VERMISAT (It.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.), P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
VIRGINITE (It.) v.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

TROIS FEMMES, film américain de Robert Altman (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; les Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES FOUGERES BLEUES, film français de Françoise Sagan : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
ALICE DANS LES VILLES, film américain de Wim Wenders (v. o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; le Marais, 4e (278-47-86)
LE CAMION, film français de Marguerite Duras : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LA DENTELLIERE, film suisse de Claude Goretta : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; les Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
OMAR GATLATO, film algérien de Mersak Allouache (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Myrrha, 18e (606-05-28) ;
DYNAMITE GIRLS, film américain (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN TAXI MAUVE, film français d'Yves Boisset. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; v. ang. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME, film allemand de Aleksandar Petrovic. V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-43) : v.f. : Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CASTAGNE, film américain de G. Roy Hill. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE, film américain de Hall Ashby. V.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).





ARTS ET SPECTACLES

LE 30e FESTIVAL DE CANNES

Un palmarès décevant

Pas de Prix spécial du jury, pas de Prix de mise en scène, un Prix de musique décerné à un film déjà oublié (« Car Wash » de Michael Schultz) : à lire le palmarès établi par le jury que présidait Roberto Rossellini, on a l'impression que ce XXXe Festival de Cannes *était d'une médiocrité insigne.*

C'est parfaitement injuste. La qualité de la compétition méritait mieux que le radicalisme étriqué dans lequel se sont enfermés les jurés. Que le film des frères Taviani, « Padre *Padrone* », œuvre puissante, d'une richesse exceptionnelle, ait *obtenu* la « Palme d'or », on l'admet volontiers, encore que le Prix spécial du jury lui eût sans doute mieux convenu. Mais que « Une Journée particulière » d'Ettore Scola n'ait pas été jugé digne de figurer au palmarès... Que « *Trois* Femmes » de Robert Altman n'ait été récompensé que par le biais d'un demi-Prix d'interprétation féminine... Que Claude Goretta (et Isabelle Huppert, sa merveilleuse « dentellière »), que Théo Angelopoulos et Marguerite Duras aient été totalement ignorés : voilà qui surprend davantage et qui — en ce qui concerne Ettore Scola — paraît proprement scandaleux.

« Nous avons voulu composer un palmarès cohérent », me disait un des jurés. Où est la cohérence *dans* cette liste de prix qui laisse dans l'ombre ou dans la pénombre des films de grande qualité et qui projette au premier plan l'insipide « Car Wash » ou « les Duellistes » de Ridley Scott, ouvrage séduisant, d'une réelle beauté plastique, mais que risque *d'écraser l'honneur qui lui est fait.*

Plus équitables, en revanche, sont les prix d'interprétation. On se félicite de celui accordé (« ex æquo » avec Shelley Duvall, l'une des trois comédiennes du film d'Altman) à la Canadienne Monique Mercure pour sa composition dans « J.A. Martin photographe » de Jean Beaudin, une *des révélations* du Festival. Et l'on comprend que les jurés aient tenu à distinguer en la personne de Fernando Rey, comédien « bunuélien » de grand mérite, le film de Carlos Saura, « Elisa, mon amour ».

Mal articulé et mal équilibré, avec des « blancs » incompréhensibles, ce palmarès a été, en *général, sévèrement accueilli.* Pour couronner un Festival qui fut dans son ensemble d'un bon niveau, il eût fallu un peu plus de clairvoyance et d'imagination.

JEAN DE BARONCELLI.

Le cinéma français en chiffres

Le Centre national de la cinématographie, que préside M. Pierre Viot, vient de rendre public un bilan des activités du cinéma français en 1976.

Le nombre des spectateurs continue d'osciller, depuis sept ans, autour de 180 millions (176 millions en 1976 contre 180,7 millions en 1975). Cette période de stabilité fait suite à douze années de régression au cours de laquelle le marché français avait perdu en moyenne 20 millions de spectateurs par an.

Le nombre des films de long métrage produits en 1976 a été de 214 ; 170 ont bénéficié d'un financement intégralement français (contre 160 en 1975), 20 sont des coproductions à majorité française, 24 des coproduc*tions à majorité étrangère. En* revanche, les courts métrages sont en diminution (432 contre 461 en *1975).*

Pour les 170 films de long *métrage* intégralement français, l'investissement total a été de 340 millions de francs (soit un coût *moyen, en légère* baisse, de 2 millions de francs). Pour les films de coproduction, le coût moyen, *également en diminution*, a été de 5,66 millions de francs. La multiplication des films à petit budget résulte du nombre important des films bénéficiaires d'avances sur recettes (37) et des films pornographiques ou érotiques (59). Le nombre de producteurs actifs est passé de 185 à 164 ; 102 producteurs n'ont produit ou coproduit qu'un film, 30 ont participé à la production de deux films, deux sociétés ont financé *15 films et une 13 films* ; 42 réalisateurs ont tourné leur premier film (37 en 1975).

La tendance à la concentration demeure la caractéristique dominante de la distribution : près de 80 % de la recette (part producteur - distributeur) sont *réalisés par quatre sociétés* françaises à rayonnement national, six sociétés régionales et six *sociétés américaines. Le nombre* des visas accordés a été de 256 pour les films français et de 254 pour *les films étrangers. Il* y a eu 4 interdictions totales et 336 films classés « X » (333 pour pornographie et 3 pour incitation à la violence).

Pour l'exploitation, le nombre des salles a augmenté (4 443 contre 4 328 en 1975), mais leur capacité a diminué (elle est en moyenne de 379). Les recettes *ont augmenté de 11,5 % (*1 744 millions contre 1 565 millions en 1975). Elles ont doublé entre *1969 et 1976. La part du film* français atteint 52,52 %.

La *télévision* a présenté 517 films, dont 252 français (203 en 1975) et 265 étrangers (266 en 1975).

Paul Newman burlesque

Le réalisateur George Roy Hill et l'acteur Paul Newman tentent, avec *la Castagne (Slapshot)*, de renouer avec le succès qui a accueilli leurs deux précédentes associations dans *Butch Cassidy et le Kid* et *l'Arnaque.* Toujours aussi séduisant, avec ses yeux bleus et ses cheveux gris, Paul Newman semble avoir mis une certaine coquetterie à jouer le rôle d'un *homme vieillissant, entraîneur et* joueur d'une équipe de hockey sur glace en pleine décadence. Un jour, au terme d'une série de défaites, il donne leur chance aux frères Hanson, trois zozos à lunettes qui, lancés comme des bolides, ravagent la piste, démolissent leurs concurrents et emportent la victoire. L'équipe gagnera désormais en usant de brutalités qui mettent les foules en joie.

La « *castagne* » apparaît donc comme la règle d'or du hockey sur glace, dont George Roy Hill, dans ses séquences filmées avec une belle virtuosité technique, nous offre un spectacle qui tient de la chorégraphie burlesque et de la bagarre de western à l'heure de la saoulerie dans les saloons. Faut-il prendre cela pour une critique de la violence ? C'est bien douteux. La violence déchaînée a toujours des allures de bouffonnerie, le bruit des coups est un gag sonore à répétition et le sang qui coule est ostensiblement du maquillage. Ajoutons à cela la crudité et l'obscénité du langage de ces hommes qui parlent comme ils cognent : cela peut suffire pour égayer une salle, car ce « mauvais goût » est foncièrement comique. A l'heure de la clôture du Festival de Cannes, ce film (hors compétition) apportait, en tout cas, une sorte de détente, un défoulement. *La Castagne* est une farce dans laquelle il est inutile de chercher midi à quatorze heures.

JACQUES SICLIER.

■ M. *Jérôme Monod*, secrétaire général du R.P.R., a indiqué vendredi 27 mai que son mouvement préconise une réduction du taux de la T.V.A. dans des proportions qui rapprocheront le film du livre, la mise en vigueur des *dispositions* encourageant les industriels à participer au financement de la production, la mise en commun des ressources budgétaires de tous les ministères dans le domaine de l'audiovisuel.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DU SPECTACLE DÉNONCE LE « COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE » DU GOUVERNEMENT CONTRE LA CRÉATION

La Fédération nationale du spectacle C.G.T. a diffusé à Cannes un *texte* intitulé : « *Nous voulons du travail pour que vive le cinéma français.* » Une manifestation a été organisée sur la Croisette. La Fédération nationale du spectacle affirme notamment :

« *Ministre de la culture, producteurs, distributeurs, exploitants (les gros), tous n'ont qu'un cri : « Le cinéma français est en crise! Le cinéma ne rapporte pas ! Les films français coûtent trop cher! » Et pourtant les bénéfices s'accumulent. (...) Les sociétés américaines vont bien et tiennent la moitié du marché français. Tous ces gens ne pensent qu'aux profits. Emploi, connais pas; création, connais pas. Périssent la production nationale et les personnels plutôt que le profit. Pour les patrons du cinéma, la création se juge uniquement par centaines de milliers de sièges occupés dans les salles ; malheur au réalisateur qui n'y parvient pas ! Si réputé soit-il, il est condamné : pressé le citron, jeté le citron.*

» *(...) A Cannes, le ministre a annoncé des mesures de relance : 25 millions de francs accordés par le gouvernement. Cet argent vient du Fonds de soutien de l'industrie cinématographique qui est alimenté par un prélèvement sur le prix de chaque billet payé par le spectateur. Les profits des monopoles du cinéma sont énormes, mais c'est le public qui paie pour leur faciliter les investissements*

» *(...) Barre, d'Ornano et les patrons du cinéma, c'est le même combat d'arrière-garde contre la création cinématographique nationale, contre les salariés, contre les libertés.* »

Musique

« L'Enfant et les Sortilèges » par l'Orchestre de Lyon

Qu'ils soient des pays de la Loire, de Toulouse, de Lille, de Strasbourg, de Metz, de Bordeaux, de Provence-Côte d'Azur, ou de Lyon, les orchestres régionaux mis en place par le « plan de dix ans » de M. Marcel Landowski accomplissent un travail de décentralisation vraiment exceptionnel. La surprise a été de constater le niveau de qualité auquel ont atteint la plupart de ces ensembles par le seul fait d'une organisation sérieuse et d'une sécurité de l'emploi et par la chance donnée à des chefs français de faire avec un orchestre stable un travail de fond. Ainsi de Lyon, qui a comme chef permanent Serge Baudo, assisté par un des plus sûrs espoirs de la « baguette », Sylvain Cambreling.

Le plan de charge de l'orchestre de Lyon est lourd, dans la mesure où il assure quatre-vingts représentations d'opera, avec un brio que nous avons souvent souligné. En regard, il ne peut donner que seize concerts symphoniques à Lyon et dix-neuf à l'extérieur (Chalon, Bourg, Saint-Etienne, Valence, etc.), ce qui paraît nettement insuffisant dans une région aussi peuplée et au regard des quelque cent cinquante concerts et animations de l'orchestre de Lille dans le Nord. A terme, c'est un second orchestre qui devrait voir le jour.

Entre deux représentations du Couronnement de Poppee, *l'orchestre de Lyon a présenté, jeudi, une belle exécution en concert de* l'Enfant et les Sortilèges, *de Ravel, sous la direction de Serge Baudo, qui réussit à merveille dans cette musique tendre et pleine d'humour, aux sonorités rares, au mouvement subtil, d'une pureté stylistique acrobatique, car rien n'est simple dans cette féerie de Colette traitée en comédie musicale américaine, mode 1920.*

Serge Baudo avait réuni une excellente distribution, avec surtout Anne-Marie Blanzat, malicieuse et délicieuse, Anne-Marie Rodde, Claude Meloni, Marie-France Duffaut, Martine Dupuy, Michel Lecoq et François Loup, les chœurs de l'Opéra et les enfants de la Cigale, que dirige Christian Wagner. A défaut d'une représentation toujours problématique avec un tel sujet, on avait essayé de faire jouer aux chanteurs, sur un plateau minuscule, une pantomime qui ne dépassait guère malheureusement le niveau d'un spectacle de patronage.

JACQUES LONCHAMPT.

Les ateliers d'Étampes

A 60 km de Paris, tranquille avec ses toits d'ardoise et quatre églises anciennes, Etampes n'est pas seulement devenu le paradis de la viole, on y cultive aussi, et beaucoup, la flûte à bec, les cromornes et le cornet à bouquin, et quand on traverse la demeure Renaissance d'Anne de Pisseleu, où se tient cette académie pas comme les autres, on croise Philippe Caillard et ses stagiaires de direction chorale et, curiosité bien naturelle, on risque un œil dans la petite pièce où Mark Brown, le chef de chœur du Pro Cantione Antiqua de Londres, révèle, par la pratique, les secrets des polyphonies de la Renaissance anglaise.

Dans une salle, des gens qui ont commencé la viole il y a six ou huit mois ; à côté, c'est depuis deux jours, pourtant ils jouent déjà en trio... Aurait-on envie d'essayer ? Qu'à cela ne tienne, il y a ici assez d'instruments, presque tous sortis de l'atelier de Jean Domenech, qui a également conçu une pédagogie progressive : « Vous allez faire la basse. Attention, ce n'est pas un violoncelle, il faut d'abord « pousser » avec l'archet ; le poignet souple et le crin un peu incliné, à trois doigts du chevalet, selon la tradition »

En une demi-heure, on connaît déjà les quelques notes suffisantes pour tenir honorablement sa partie ; et, si l'on ne se sent pas pour autant revenu au XVIIe siècle, on est définitivement acquis à l'idée qu'en comparaison de violoncelle et le violon, avec leur sonorité agressive, sont vraiment des instruments barbares...

Pôle régional pour la diffusion et l'étude de la musique ancienne, organisé par la délégation régionale de la musique en Ile-de-France, la délégation départementale, la municipalité et le syndicat d'initiative, Etampes, avec ses ateliers, ses stages de Pâques et de l'Ascension offrant aux amateurs de plus en plus nombreux des conditions de travail exemplaires, ses week-ends (concert le samedi soir : Deler Consort, Praetorius Concert de Londres entre autres — récital commenté le dimanche après-midi), n'est plus un simple festival : depuis l'an dernier des groupes permanents se sont formés dans certaines classes, et on songe à un enseignement régulier, une école de musique où les enfants viendraient apprendre la viole de gambe, le luth ou le clavecin, comme ailleurs le piano, la guitare ou le violon...

Un rêve ? Quand les débuts sont prometteurs, c'est l'enthousiasme qui manque le moins. Le succès légitime réservé au Pro Cantione Antiqua samedi dernier, malgré un programme difficile qui s'achevait avec les Lamentations de Jérémie, de Thomas Tallis, prouve en tout cas que les mélomanes d'Etampes sont eux aussi acquis à la cause de la musique ancienne.

GÉRARD CONDÉ.

INSTITUT

L'Académie française a décerné ses prix d'histoire

L'Académie française a décerné les prix d'histoire suivants :

— *Prix Gobert* : 1er prix (30 000 F), à Georges Duby, pour *le Temps des cathédrales ;* 2e prix (10 000 F), à Jacques Barlety, pour *les Relations franco-allemandes après la première guerre mondiale.*

— *Prix Broquette-Gonin*, à Charles d'Aragon ; Arnaud Chaffajon ; David Fauerwerker ; Jean Gagé ; Jean Markale ; Jacques Michel ; Pierre Narbaitz ; Michel Pastoureau ; René de Chambrun ; Danielle Baraton ; Joseph Toussaint ; Pierre Pierrard ; Roger Glachant.

— *Prix Maréchal-Foch*, à Roger Bruge ; Jacques Raphaël-Leygues.

— *Prix Lange*, à André Gardebois ; Zoltan-Etienne Harsany ; Jacques de Givry.

— *Prix Louis-Marin*, à Jacques Desmaret.

— *Prix René-Petiet*, à Guy Barruol.

— *Prix Rocheron*, à Alexandre Embiricos ; Jean Guilaine ; Robert Lacour-Gayet.

— *Prix Simon-Henri-Martin*, à Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou ; Yvonne Brunel ; Bronislaw Geremek ; Bernard Vogler ; Régine Pernoud ; Jacques Broussard.

— *Prix Therouanne*, à Hubert d'Anglau-Hombourg ; Pierre Pommarède.

— *Prix Thiers*, à Raoul Berenguier ; Jacques Boncompain ; Jean-Marie Benoist ; Maurice Pezet ; Philippe Caffin ; Mme Claude Pasteur.

Les bourses Jean-Walter-Zellidja

Les bourses Jean-Walter-Zellidja, destinées à des étudiants ou à des élèves des grandes écoles qui, à la fin de leurs études supérieures, désirent se perfectionner grâce à un séjour d'une année universitaire à l'étranger, ont été attribuées pour la seconde année par l'Académie française.

Les quinze candidats suivants ont été retenus, sur la proposition du Comité d'examen des bourses Jean-Walter-Zellidja, composé de MM. Pierre Bennezon, Robert Blanchon et Louis François, inspecteurs généraux de l'instruction publique : MM. Nadim Barouki (Ecole nationale des ponts et chaussées); François Ehrlich (Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace de Toulouse); Michel Fiszbin (Ecole nationale supérieure de chimie); Mlle Marie-France Fleury (université de Bordeaux-III); MM. Guillaume Garnier *(Ecole* nationale des chartes); Jean-Marc Girodeau (université Louis-Pasteur de Strasbourg); Jean-Marc *Héritier* (Ecole centrale des arts et manufactures); Bernard Jacquelin (*Ecole centrale des arts et manufactures*); Dominique Levieil (Institut national agronomique); Philippe Marchand *(Ecole nationale des ponts et chaussées);* Daniel Mirouze (Centre hospitalier régional de Montpellier); Jean-François Ricci (Ecole nationale supérieure des mines); Mlle Hedwige Rouillard *(Ecole* normale supérieure de jeunes filles); Mme Germaine Sterck (université de *Bordeaux-III*); M. Thierry Toutin (Ecole spéciale des travaux publics, de bâtiment et de l'industrie).

En bref

Jazz

● **L'ART ENSEMBLE DE CHICAGO.**

Des tambours, des *cerceaux dorés* : l'Art Ensemble interpelle, avec sa musique, ceux qui sont irrités, lassés du « rock » à flonflons et du « soul » à la verveine, produits d'une aliénation *que, pour leur part,* ils redoutent.

Cerceaux, tambours, attendus et revenus. *Qu'est-ce qui,* chez les saltimbanques, fascinait tant la peinture, la poésie d'Europe, Picasso en 1905, Apollinaire en 1909, sinon la crainte de voir s'effondrer le monde *où ils avaient surgi ? Ce monde* a presque sombré, en effet, mais quelques jongleurs, quelques funambules, à sa surface encore émergée, réapparaissent.

Fardés, grimés, joyeusement costumés, novateurs mais aussi porteurs de la coutume du jazz — celle, notamment, des *musiciens pérégrins* des années 10 et 20, — les membres de l'Art Ensemble ont joué de façon folle et déchirée au théâtre Campagne-Première, du 19 au 28 mai, à *20 h. 30 et 22 h. 30,* et se proposent de remettre ça, du 2 au 8 juin. L'idée se défend : les amis reviendront.

LUCIEN MALSON.

● **HAMPTON A LA MUTUALITÉ.**

La sonorisation de la « Mutu », presque *toujours médiocre*, souvent exécrable, bonne à la seule condition d'efforts ruineux, était, jeudi, d'une telle faiblesse que l'on ne peut guère parler de concert. Dommage. *Le petit orchestre Hampton* ne manquait pas d'allure, resserré *autour des grognards Milt Buckner,* Billy Mackel et renforcé du hussard Cat Anderson. Mais les micros, les baffles, dans le caisson de la salle, changeaient la musique en brouet.

L. M.

Théâtre

● **MOCKINPOTT.** — Théâtre de *l'Ecole normale supérieure*, 45, rue d'Ulm, Paris-5e. Jusqu'au 31 mai.

Mockinpott est un monsieur assez malheureux : il se heurte violemment à cette difficulté appelée la vie.

Franck Lacroix est Mockinpott. Comme le Christ sur le chemin de la croix, il tombe et se relève. Il *tient une tête entre ses mains,* puis retrouve ses esprits, sa tête, la vraie : la marionnette qu'il cache alors sous son manteau n'est plus que le symbole énorme de sa virilité. *Deux femmes le regardent,* l'une d'elles l'épaule, reflet, écho de lui-même. C'est Agnès Delume. Elle et *Sophie Girardot disent* des choses graves, prises dans deux pièces de Peter Weiss (*Mockinpott* et *Marat-Sade).*

Marie-France Duverger a procédé *à un montage de textes hétérogènes* pour construire un « spectacle en six stations », six tableaux philosophiques composés sans complaisance par des adeptes d'Antoine Vitez.

Ici, le symbolisme n'admet pas la fantaisie : chaque objet, chaque geste compte, pour jalonner rigoureusement le passage de l'individualisme à la conscience politique.

MATHILDE LA BARDONNIE.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

A PROPOS DE...

LE PASSAGE DES LIGNES HAUTE TENSION PRÈS DE MONTBELIARD

Qui défend le ciel ?

Les atteintes à l'environnement prennent des formes de plus en plus variées : usine qui crache des fumées, plages salies ou parcs mal entretenus, urbanisme sans bornes ni scrupules, bruits des avions, sites enlaidis.

Saint-Julien-lès-Montbéliard dans le Doubs : cent vingt habitants jaloux de leurs fermes du dix-huitième siècle, de leur environnement de verdure, de leur tranquillité préservés malgré la présence toute proche de zones industrielles. Ils protestent contre le passage dans « leur » ciel d'une ligne électrique à haute tension, contre la gigantesque ferraille qui s'est élevée au ras de leurs potagers et qui maintenant éclipse le clocher du temple dans le paysage familier aux dix-huit villages d'alentour.

En septembre dernier, quand ils ont vu s'élever les pylônes les habitants de Saint-Julien ont envoyé une pétition au ministre de l'industrie et de la recherche ; ils ont écrit aussi au délégué régional de l'environnement. Ce dernier s'est étonné auprès de l'E.D.F. de n'avoir pas été consulté avant le début des travaux. Le dossier s'était, semble-t-il, égaré entre Dijon et Besançon. Le délégué régional à l'environnement en a référé à son ministre qui, devenu maintenant ministre de la culture et de l'environnement, a fini par réagir, au début du mois de mai. A l'appui de « l'assurance de ses sentiments distingués », il a précisé aux habitants de Saint-Julien-lès-Montbéliard qu'il n'y avait rien à faire. Le maire de Saint-Julien, il est vrai, a signé une autorisation « extorquée » à 9 heures du soir, dit-on au village.

Il est vrai que la réglementation a été respectée, car si la délégation régionale à l'environnement n'a pas souvenir d'avoir reçu le dossier de l'E.D.F., l'E.D.F. est en mesure, pour ce qui la concerne, d'indiquer la date à laquelle elle a expédié ce dossier. Donc, comme on dit en la voisine Helvétie, « 'est en ordre ». Tant pis si les habitants de Saint-Julien n'ont pas su imaginer à temps les bouleversements qu'apporterait la ligne électrique dans leur paysage. Tant pis s'ils n'ont pas pu faire prévaloir l'argument selon lequel cette ligne, qui doit être encore renforcée dans l'avenir, aurait pu tout aussi bien suivre un tracé tout proche de l'autoroute A 36.

Déjà traversé par un oléoduc, deux autres lignes à haute tension au nord, et menacé au sud d'être amputé par le doublement de l'A 36, Saint-Julien peut peut-être se consoler en tenant tête aux P.T.T., qui prétendent implanter leurs poteaux métalliques dans le village.

La « lutte » du village lui aura au moins permis de trouver une belle formule pour illustrer son combat perdu d'avance. « Il n'est pas nécessaire de valoriser les pouvoirs des municipalités si aucun dialogue ou contact n'est possible en fait. Et si les erreurs toujours possibles de part et d'autre sont alourdies par l'indifférence ou la mauvaise foi du plus fort et leur correction systématiquement impossible à temps, par le fait d'une viscosité administrative effarante. »

CLAUDE FABERT.

Rhône-Alpes

FEU VERT POUR LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE DE CREYS-MALVILLE (Isère)

Le *Journal officiel* du 28 mai publie le décret (signé le 12 mai) autorisant la création par la société Nersa d'une centrale nucléaire à neutrons rapides de 1 200 mégawatts sur le site de Creys-Malville (Isère). Ce décret précise que Nersa devra se conformer à diverses dispositions en vigueur, notamment celles qui concernent l'application du code du travail, les rejets radioactifs, les appareils à pression et le régime de l'eau. La société Nersa (au capital de laquelle participent l'E.D.F., l'Enel et des fournisseurs d'électricité allemands, belges et néerlandais) est invitée aussi à présenter au ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat des dispositions précises à propos de la sécurité des installations de stockage du combustible et du transport des produits radioactifs.

La construction de cette centrale dénommée « Super-Phénix » a donné lieu récemment à de nombreuses manifestations hostiles de la part des mouvements écologistes.

Ile-de-France

LA VILLE DE PARIS LANCERA UN EMPRUNT DE 300 MILLIONS

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a annoncé jeudi 26 mai devant les membres du Cercle républicain, dont il était l'invité, que la Ville de Paris lancera un emprunt. En fait, la municipalité parisienne emprunte régulièrement, et notamment depuis 1971, auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour financer son budget l'équipement. L'emprunt évoqué par le maire de Paris, d'un montant de 300 millions de francs, viendrait en complément de ceux déjà souscrits dans l'année auprès de la Caisse des dépôts et consignations et serait émis à la fin de 1977.

SPORTS

Tennis

Les Internationaux de France

JAUFFRET BATTU A ROLAND-GARROS

Une surprise cuisante pour les espoirs français, a été enregistrée, vendredi 27 mai, sur le central de Roland-Garros : François Jauffret, notre n° 1, a été éliminé en trente-deuxième de finale des Internationaux de France. Cette mésaventure lui est arrivée sur le central, au cours d'un après-midi caniculaire, des mains du modeste Sud-Africain John Yuill, vingt-neuf ans, ce en cinq sets (6-4, 7-6, 2-6, 5-7, 6-4). Jauffret, qui avait réussi deux jours plus tôt à retourner son match contre l'Allemand Gebert — lequel avait surtout joué « petit bras » au moment de gagner — ne put rééditer son exploit. Privé mystérieusement de son arme maîtresse, le coup droit, qui naguère lui permettait de « suivre » à la volée, où il excelle, il était à la portée de n'importe lequel de ces joueurs de bonne classe que les rencontres professionnelles aguerrissent devant les meilleures raquettes. Il reste l'éternelle énigme du tennis : la forme qui enchante et qui fuit, cette fée, cette sorcière...

PRINCIPAUX RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS. — Ramirez (Mex.) b. Borowiak (E.-U.), 6-3, 6-3, 6-2 ; Pinner (All.) b. Bertram (Af. du S.), 6-2, 7-5, 6-1 ; Zugarelli (It.) b. Pala (Tch.), 6-4, 2-6, 6-3, 6-4 ; Lewis (N.-Z.) b. El Shafei (Eg.), 6-2, 3-6, 6-1, 6-1 ; Gehring (Aust.) b. Munoz (Esp.), 6-3, 6-3, 6-1 ; Elter (All.) b. Scanlon (E.-U.), 4-6, 7-6, 6-4, 6-4 ; Yuill (Af. du S.) b. Jauffret (F.), 6-4, 7-6, 2-6, 5-7, 6-4 ;

SIMPLE DAMES. — Nancy Richey (E.-U.) b. F. Bonicelli (It.), 6-4, 5-7, 6-1.

Football

Le championnat de France

LENS RÉUSSIT LE MATCH NUL A NANTES

Lens, qui a fait match nul avec Nantes, et Nancy, vainqueur de Sochaux, conservent, après la 35e journée de championnat de première division, leurs chances de prendre part la prochaine saison à la Coupe de l'Union européenne. Il reste à connaître le résultat de Bastia, qui reçoit Nîmes ce samedi 28 mai.

RESULTATS

*Saint-Etienne b. Laval	3-1
Nancy b. *Sochaux	3-0
*Nantes et Lens	1-1
*Troyes et Nice	2-2
*Metz b. Bordeaux	4-2
*Lille b. Lyon	3-0
*Rennes b. Angers	4-2
Paris-S.-G. b. *Valenciennes	3-0
Reims b. *Marseille	1-0

Classement. — 1. Nantes, 53 pts ; 2. Bastia et Lens, 43 ; 4. Nancy, 42 ; 5. Saint-Etienne, Metz, Nice et Lyon, 41 ; 9. Paris-S.-G., 38 ; 10. Marseille, 34 ; 11. Bordeaux et Reims, 33 ; 13. Sochaux et Troyes, 31 ; 15. Nîmes, 30 ; 16. Valenciennes et Laval, 29 ; 18. Angers, 26 ; 19. Lille, 21 ; 20. Rennes, 18.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LOGEMENT

M. Barrot annonce une relance des prêts immobiliers conventionnés

De notre envoyée spéciale

Dijon. — C'est M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, et non M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, qui a terminé vendredi 27 mai le congrès de la Fédération nationale des constructeurs-promoteurs. Dans son discours, le secrétaire d'Etat a tenté de calmer les inquiétudes immédiates et à plus long terme exprimées par M. Jean Boissier, président de la F.N.P.C. (« le Monde » du 27 mai), et a annoncé une relance des PIC (prêts immobiliers conventionnés).

Cette relance comporte trois mesures : 1) Une augmentation de 0,50 % du taux pour l'accédant (de 8,75 à 9,25 % de la première à la cinquième année, de 10 à 10,5 % de la sixième à la dixième année, de 12 à 12,5 % pour les dix dernières années) ; cette disposition se traduira par une augmentation de 50 francs des mensualités de remboursement et devrait inciter les banques à accorder des prêts qui ne sont pas soumis à l'encadrement du crédit : jusqu'ici, la bonification ne suffisait pas à équilibrer ces opérations en raison de la cherté de l'argent.

2) L'actualisation des prix après la conclusion du marché de gros œuvre prendra en compte 75 % (au lieu de 50 %) de la variation des index pondérés départementaux, ce qui allégera d'autant les dépenses du promoteur.

3) Le marché des PIC locatifs sera ouvert aux investisseurs personnes physiques, qui pourront bénéficier de prêts se montant à 60 % du prix de vente (au lieu de 80 % pour les accédants à la propriété de leur habitation principale).

Cinquante-six mille logements bénéficiant de ces prêts pourront être construits en 1977. Neuf mille six cents primes seront accordées. M. Barrot s'est également déclaré prêt à étudier avec les promoteurs les « modalités d'une politique de résorption des invendus, qui pourraient être transformés en logements locatifs, éventuellement conventionnés dans le cadre de la réforme du logement ».

Les décrets d'application de cette réforme, dont le contenu inquiète à terme les promoteurs, doivent, selon M. Barrot, contribuer à « unifier le marché du logement » : « *Je refuse l'accusation de renforcer un monopole* (celui des H.L.M.) *parce que nous faisons le contraire.* », a-t-il déclaré. Le ministre a encore précisé que, dans le secteur locatif aidé, les promoteurs privés pourront construire des logements et les vendre ensuite à des investisseurs individuels s'engageant par voie de convention pour trente-quatre ans à respecter les conditions de loyer et de gestion réglementaires. Les conventions passées par les promoteurs seront ensuite transférées aux investisseurs qui auront acheté les logements. Cependant en matière d'accession à la propriété, les promoteurs privés n'obtiendront pas les mêmes conditions de préfinancement que les constructeurs sociaux (H.L.M.) « *Vouloir brûler les étapes et assurer dès maintenant l'égalité totale ne me paraît ni possible, ni souhaitable.* », a affirmé M. Barrot. — J. D.

ÉNERGIE

LA DÉCOUVERTE DE GAZ A LANNEMEZAN EST « MODESTE »

(De notre correspondant.)

Tarbes. — A la suite d'informations faisant état d'une découverte de gaz naturel à Lannemezan, sur le territoire de la commune de Clarens, Elf-Aquitaine précise qu'il s'agit d'une « *découverte modeste et qu'il faudra attendre les résultats d'essais de longue durée pour se prononcer sur la possibilité d'une éventuelle mise en exploitation* ».

Elf-Aquitaine effectue des sondages sur le plateau de Lannemezan depuis cinq ans et une première accumulation de gaz naturel fut trouvée aux environs de 6 200 mètres de profondeur lors du forage du puit Lannemezan I. La mise en production ne fut pas possible en raison de l'insuffisance de la pression. En 1975, des recherches commencèrent sur un second puit (Lannemezan II) et, à 6 250 mètres de profondeur, des indices de gaz ont été trouvés

Sur ce puits les participations sont les suivantes : Elf-Aquitaine, 70 % ; Esso-Rep, 30 %.

● *Légère hausse du pétrole saoudien ? — « L'Arabie Saoudite continuera à faire preuve de modération dans le domaine des prix du pétrole, mais cela n'exclut pas nécessairement une légère hausse du prix du pétrole saoudien »*, a déclaré, le 26 mai, M. Yamani au cours d'un entretien avec quelques journalistes. Le ministre du pétrole saoudien, qui accompagnait le prince Fahd au cours de son voyage à Washington, a également précisé que des signes encourageants permettaient de penser que l'augmentation de 5 % du prix du pétrole, initialement prévue pour le 1er juillet par onze des treize membres de l'OPEP, pourrait être abandonnée. — *(A.F.P.)*

ÉQUIPEMENT

TOURISME

EN TROIS ANS

Les Hôtels Méridien ont été déficitaires de 70 millions de francs

La Société des Hôtels Méridien (S.H.M.) reste une charge financière pour Air France. M. Pierre Giraudet, président de la compagnie aérienne, vient de le reconnaître (*le Monde* du 27 mai). Dans une réponse parue au *Journal officiel* du 24 mai, le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire dresse le bilan de la S.H.M. à la demande de M. Fernand Icart, député (P.R.) des Alpes-Maritimes.

Dans les établissements où la S.H.M. a pris, depuis 1972, des participations majoritaires, les déficits enregistrés sont importants. A Nice, à Paris, à Tours, ainsi qu'en Guadeloupe et en Martinique, les hôtels Méridien ont perdu 27,6 millions de francs en 1974, 17,2 millions en 1975 et 25,3 millions en 1976, soit 70,1 millions en trois ans. Tous sont restés « dans le rouge », à l'exception de celui de Tours, qui a été légèrement bénéficiaire en 1975 (0,1 million de francs). Celui de Nice s'avère le plus déficitaire puisqu'il enregistre, en 1976, une perte de 10,1 millions de francs.

« *Les mesures de redressement entreprises permettent d'envisager une gestion bénéficiaire des hôtels de Paris et de la Martinique dès l'exercice 1977* », annonce le ministre, qui se déclare plutôt optimiste sur l'évolution de l'état de santé de la S.H.M. « *En effet, le groupe Méridien atteint désormais la taille minimale d'une chaîne hôtelière internationale (cinq mille quatre cents chambres).* » De plus, la S.H.M. recevra des honoraires croissants en raison de la multiplication des contrats de gestion ou de franchise qui la lient aux sociétés propriétaires d'hôtels situés à l'étranger.

Les pertes de la S.H.M. « *sont dues essentiellement aux frais de premier établissement et de lancement de la chaîne, à la prise en charge des déficits des sociétés d'exploitation — déficits entraînés notamment par le ralentissement de l'expansion du transport aérien et du tourisme international — et au fait que certains hôtels faisant l'objet de contrats de gestion ou de franchise ne sont pas encore en exploitation alors que la S.H.M. a déjà dû engager des dépenses de commercialisation et d'assistance* ».

Le ministre conclut : « *Air France ne prévoit plus d'accorder de nouvelles cautions dans l'avenir à sa filiale, dans la mesure où le développement de la chaîne Méridien est assuré désormais exclusivement par des contrats de gestion ou de franchise qui n'entraînent, pour la S.H.M., la prise à sa charge d'aucun investissement nouveau.* »

● *Permis annulé dans le Var.* — Le tribunal administratif de Nice a annulé, le mercredi 25 mai, le permis de construire déposé par la S.C.I. « les Résidences de Castellon », qui voulait construire quelque trois mille logements sur le territoire de la commune de Baudinard, sur les hauteurs dominant le lac artificiel de Sainte-Croix, dans le Var, dans la zone d'aménagement du Verdon.

Estimant qu'un tel projet ne pouvait que porter atteinte au site — l'un des plus beaux de la zone, — le commissaire du gouvernement avait fait valoir qu'il ne s'agissait que d'une « *opération à courte vue* » qui n'avait pas sa place dans une zone où doivent être protégées par priorité les ressources naturelles. — *(Corr.)*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE CENTRE ET LES PAYS DE LA LOIRE VEULENT COOPÉRER POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

(De notre correspondant.)

Angers. — Les régions des Pays de la Loire et du Centre sont entrées dans la voie de la coopération prévue par la loi du 5 juillet 1972. Deux délégations des établissements publics régionaux viennent de se rencontrer à Fontevraud et ont décidé de promouvoir une véritable politique ligérienne, notamment pour ce qui concerne l'aménagement hydraulique et les liaisons autoroutières et ferroviaires.

● *Aménagement hydraulique* : les régions demandent que soit accélérée la réalisation des grands barrages de la Loire et de ses affluents et que cet aménagement soit reconnu comme un objectif d'intérêt national majeur.

● *Liaisons autoroutières* : les deux régions demandent une réalisation rapide des transversales Angers-Tours-Vierzon et Orléans-Troyes.

Les liaisons ferroviaires enfin seraient améliorées de façon déterminante par l'électrification de la ligne Tours-Angers-Saint-Nazaire.

PÊCHE

LES PROFESSIONNELS JAPONAIS JUGENT « INACCEPTABLE » L'ACCORD CONCLU AVEC MOSCOU

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Le Japon et l'Union soviétique ont signé vendredi 27 mai à Moscou un accord sur les quotas de pêche que les Japonais pourront prendre entre juin et décembre 1977 dans la zone des 200 milles soviétique. Un premier accord provisoire était intervenu le 20 mai concernant la délimitation de la zone. Il ne concernait que les opérations de pêche, laissant pendante la question territoriale des quatre îles occupées par l'U.R.S.S. depuis la guerre et revendiquées par le Japon.

Si les Japonais ont été assez satisfaits d'avoir réussi à séparer cette question de celle du problème de la pêche, ils le sont beaucoup moins des négociations sur les quotas. Les Soviétiques ont limité les prises nippones pour la seconde moitié de l'année à 450 000 tonnes (soit 45 % du tonnage pris en 1975).

A l'Agence de pêche, comme dans les milieux professionnels, on estime que cet accord est inacceptable. La réduction des prises va contraindre au chômage de nombreux pêcheurs et amener la fermeture d'usines. — Ph. P.

TRANSPORTS

LE SÉNAT AMÉRICAIN RENFORCE LES RÈGLES DE SÉCURITÉ SUR LES PÉTROLIERS

Le Sénat a approuvé, le 26 mai, par un vote à main levée, un texte de loi obligeant les pétroliers de plus de 20 000 tonnes desservant les ports américains à posséder une double coque.

Cette obligation, qui s'appliquera, à partir de juillet 1983, aux navires mis en chantier dès 1980, avait été proposée par l'administration, à la suite de plusieurs marées noires qui s'étaient produites aux Etats-Unis à la fin 1976 et au début de cette année.

D'autre part, la législation adoptée par le Sénat prévoit qu'à partir du 30 juin 1979, les pétroliers de plus de 20 000 tonnes devront être équipés de deux radars et de systèmes permettant d'éviter les collisions.

Le texte a été transmis à la Chambre des représentants, où il devrait être adopté sans modifications importantes. — *(A.F.P.)*

MÉDECINE

AU SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE TÉLÉTHERMOGRAPHIE DE MARSEILLE

Les diagnostics par la chaleur

De notre correspondant

Marseille. — Durant trois jours, du mardi 24 au jeudi 26 mai, plus de trois cents médecins de toutes disciplines, représentant vingt-huit pays, se sont retrouvés, à l'invitation du Club français de téléthermographie clinique, créé à Marseille par le professeur agrégé J.-M. Spitalier et le docteur R. Amalric, pour participer aux travaux du sixième séminaire international de téléthermographie dynamique.

Nouvelle spécialité, application médicale des « *détecteurs de chaleur* », employée pour la première fois par les troupes américaines durant la guerre du Vietnam, la thermographie étudie la température de la peau. Les émissions de chaleur dégagées par le corps sous forme de rayons infrarouges sont captées par des caméras perfectionnées, capables d'assurer une « *prise de température corporelle totale* » à partir de l'analyse de quatorze mille points du corps, et de différencier deux points de la surface cutanée séparés par 2/10 de degré Celsius.

Associée à un système informatique, l'image obtenue, composée — à la manière d'une image télévisée — de toute la gamme qui va du noir au blanc en passant par les nuances de gris, est ensuite retranscrite selon une gamme de couleurs conventionnelles qui vont du bleu au blanc en passant par le vert, le violet, le rouge et le jaune. L'image d'un corps thermographié apparaît, selon les diverses quantités de chaleur dégagée, comme un « *patchwork* » coloré que les spécialistes ont appris à déchiffrer et à interpréter. Les tissus malades sont, en général, plus chauds que les tissus normaux : par conséquent, la température de la peau qui les recouvre est plus élevée, l'émission d'infrarouges plus importante. C'est ainsi que la maladie est repérée.

Les travaux à ce sujet sont riches aujourd'hui d'une expérience s'appuyant sur des milliers d'observations exploitées par l'informatique en vue d'une meilleure compréhension du comportement des différentes variétés de tumeurs bénignes et malignes.

Contrairement à la radiographie, qui est l'ombre d'une anatomie, la thermographie est le reflet d'un fonctionnement, y compris — et surtout — celui d'une affection. Elle joue avant tout un rôle d'alerte permettant l'établissement d'un diagnostic précoce et une exploration systématique de toute la surface cutanée. L'émission de chaleur est souvent proportionnelle à la gravité de l'affection et *a contrario*, en cas d'une insuffisance de la circulation sanguine, les zones mal irriguées sont plus froides.

Les applications médicales de la thermographie sont multiples et ont fait l'objet, durant les trois journées du séminaire, de six séances de travail, au cours desquelles ont été étudiés et discutés les apports de la thermographie dans les pathologies thyroïdienne, mammaire, vasculaire, les chirurgies plastique et osseuse, et surtout les pronostics des cancers. C'est dans ce dernier domaine que la thermographie peut rendre les plus grands services, en permettant une localisation précise, puis en exerçant un rôle de surveillance après l'intervention chirurgicale ou pendant le traitement, permettant de suivre ce que le professeur Spitalier nomme « *l'agonie thermique du cancer* », signe de la guérison.

Cependant, le président du sixième séminaire international ne prétend pas que la thermographie constitue la panacée capable de remplacer toute autre forme de diagnostic ou d'exploration. « *C'est une méthode complémentaire encore à l'étude*, a-t-il précisé, *mais qui a l'avantage non négligeable de permettre un examen sans contact, sans douleur, sans danger d'irradiation. Elle apporte des données originales pour le diagnostic, le pronostic et la surveillance des effets du traitement.* » Le professeur Spitalier reconnaît toutefois la difficulté d'établissement de certains diagnostics, dans le cas où une tumeur maligne n'a qu'une émission de chaleur très faible qui risque de la rendre indécelable. A l'opposé, toute émission de chaleur n'est pas, *ipso facto*, signe de la présence d'une tumeur.

La thermographie réclame certainement encore beaucoup d'efforts, mais elle peut progresser. Pour l'instant, elle ne donne l'image que d'une température corporelle de surface en captant les infrarouges de 10 microns de longueur d'ondes. Mais il suffira — cela est possible — d'utiliser d'autres longueurs d'ondes pour obtenir une image thermographique capable de révéler des émissions de chaleur profondes et permettre une exploration plus étendue, une véritable phermographie « *à trois dimensions* ».

JEAN CONTRUCCI.

● *Un certain nombre d'étudiants en médecine ont décidé de mettre fin à leur grève*, notamment dans les C.H.U. de Cochin, de Necker, de Saint-Antoine et de la Pitié-Salpêtrière. Les représentants des comités de grève reçus la semaine dernière par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, ont obtenu une double assurance : la reconsidération de la rémunération des gardes de chirurgie, la prise en compte des suggestions destinées à améliorer leurs conditions de stage dans les établissements hospitaliers. Le ministre a tenu à préciser aux délégués des étudiants que la commission Fougère constituait des propositions de réforme et non un projet du gouvernement.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LOGEMENT

M. Barrot annonce une relance des prêts immobiliers conventionnés

ÉNERGIE

agnostics par la chaleur

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Libres opinions

Pas de frontières à la solidarité

par GENEVIÈVE PRADY (*)

SUR l'échiquier du dialogue Nord-Sud, les pays en voie de développement auraient-ils avancé de quelques pions et réussi à remporté le mécanisme de stabilisation des matières premières et les fonds d'aide spéciale aux pays les plus démunis ?

Certes, ces mesures ne remettent pas en cause le système de *division internationale du travail, imposé par les pays occidentaux, ni* la suprématie économique, technologique, monétaire, militaire des grandes puissances : le financement du prétendu développement reste confié aux Etats-Unis, etc. ; pourtant, nous prenons acte, avec intérêt et satisfaction, du renversement de tendance au sein des pays industrialisés, face aux revendications du tiers-monde. A l'ouverture de la conférence sur la coopération économique internationale, nous insistons pour qu'un oui de principe soit officiellement donné à leurs demandes les plus essentielles.

*Soutenir ce oui, ce n'est pas soutenir les gouvernements occi*dentaux qui, par l'octroi d'un pouvoir d'achat supplémentaire aux pays pauvres, assurent leur développement économique. C'est reconnaître la force des peuples des pays en voie de développement dans les luttes internationales. Il ne s'agît pas d'une simple mesure économique, mais d'un levier politique. C'est pourquoi, outre l'aide aux pays les plus défavorisés, outre la généralisation du système prévu par les accords de Lomé et les accords globaux sur les matières premières, il importe que soit adopté un moratoire des dettes pour *les pays en grande difficulté, en se basant sur les critères du respect* de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Par-delà ces mesures, ce sont, sans plus tarder, des solutions durables qu'il faut adopter dans les instances nationales et internationales appropriées, face au problème de l'accroissement et du sous-développement. Citons la gestion internationale des richesses, le code des investissements, l'impôt mondial de solidarité visant à assurer à tout homme le droit minimum au bien-être, à la santé, à l'éducation.

Au moment où se prennent des décisions qui intéressent les rela*tions internationales de la France. Il est grave que les pouvoirs publics* cachent aux Français leurs répercussions sur leur vie quotidienne et les nouveaux arbitrages nécessaires au niveau des finances publiques. Qui sait, par exemple, ce que représentent les 60 milliards de francs, dette des pays en voie de développement à l'égard de la France ? Ce qu'il en coûterait à la France de participer au financement des stocks régulateurs des dix-huit produits de base, dont le montant total est estimé à 13 milliards de dollars par la CNUCED ?

Plus fondamentalement, le consommateur de café et l'ouvrier agricole du tiers-omnde, tous deux *spoliés dans la bataille spéculative* sur le café, ont-ils les moyens de percevoir leur solidarité ? De même, le travailleur du textile de Roubaix et le travailleur du textile de Hong-kong, tous deux jouets des transferts internationaux de capitaux ? *Cette information* conditionne l'ouverture d'un débat politique de plus en plus urgent sur les relations du peuple français avec les peuples du tiers-monde.

Tout un courant d'opinion dans ce sens s'exprime dans de nombreuses villes françaises, à travers différents groupes, parfois appelés « tiers-mondistes », parce qu'ils ont pris conscience que la crise est plus aiguë encore pour les peuples du tiers-monde que dans les pays occidentaux et qu'ils refusent de mettre des frontières à la solidarité.

* Présidente du Mouvement 1% tiers-monde - pour un impôt mondial de la solidarité.

LE DIALOGUE NORD-SUD

Quel nouvel ordre international ?

II. — Libérer Spartacus

par JOSEPH KI-ZERBO

L'ordre international à faire naître devra prendre le contre-pied du système actuel. Mais comme on ne peut pratiquer la « table rase », il faudra marier l'idéal, le rationnel et l'argent. (Voir « le Monde » du 28 mai.)

Il nous appartient donc de créer les conditions d'un vrai dialogue. D'abord au niveau du discours conceptuel. A cet égard, si les pays industrialisés investissent *leur force de frappe dans* l'analyse du concept du nouvel ordre, ils peuvent le confisquer aux pays le plus concernés dont la voix porte parfois difficilement aux confins de leur propre espace national. Bien sûr le président Boumediène ne réclame pas des droits d'auteur sur l'idée de nouvel ordre lancée par l'Algérie. Raison de plus pour que le discours ne soit pas dévié de son but originel. Pour cela, il faut que les interlocuteurs soient de vrais partenaires dotés de forces comparables. Il n'y a pas de dialogue possible entre le pot de terre et le pot de fer, entre David et Goliath, entre la souris blanche et le diplodocus.

D'où cet impératif de la « self-reliance » nationale, sous-régionale et continentale, sur lequel le projet RIO (1) met à juste titre l'accent. Sauf pour les produits énergétiques, les pays industrialisés sont autonomes à 85 ou 90 % pour les matières premières. Ils sont exportateurs de denrées alimentaires et cherchent à grands frais des substituts au pétrole. Quant aux pays africains, ils sont demandeurs de céréales, sauf de riz, dans certaines régions alors que, pour la moitié d'entre eux, la production de vivres a régressé au niveau des *années 60*. L'attitude de repli tactique de la « self reliance » n'est pas de l'autarcie ni de l'isolationnisme, qui sont d'ailleurs impossibles ou mortels. *C'est une prise de distance* par rapport aux mécanismes de domination extérieure.

Cette autonomie peut être atteinte aussi par la syndicalisation des nations prolétaires, non seulement pour se défendre, mais aussi pour avancer ensemble, par exemple par le commerce, l'organisation de leur propre recherche, l'échange d'expertise technologique, l'élaboration d'un autre modèle de consommation, donc de production, basé sur les besoins essentiels de la majorité, et où la culture serait une des composantes organiques du développement, lequel serait conçu comme un acte permanent de libération (2). L'union des pauvres ne doit pas être freinée par la peur des « sacrifices de souveraineté », puisque c'est cette coalition même qui seule peut assurer la dite souveraineté.

Des instances anachroniques

Le nouvel ordre implique aussi la démocratisation des instances internationales rendues anachroniques par le mouvement de l'histoire. Mais cette démocratisation doit s'effectuer parallèlement à l'intérieur même des Etats, industrialisés ou non. Seule une opinion vraiment démocratique peut accepter le nouvel ordre dans les pays du Nord. Au Sud, seule la démocratisation permettra à la majorité, qui en a le plus besoin, d'en profiter. Faire du nouvel ordre l'affaire exclusive des Etats *risque* de bloquer ses effets bénéfiques au niveau de la classe politique dans certains pays. A quoi sert par exemple de stabiliser les recettes d'exporta*tions* d'un Etat si ces recettes ne sont pas budgétisées ? Le nouvel ordre doit être indivisible. L'assurer à l'extérieur et le bannir au-dedans, c'est compromettre la stabilité, la productivité et le pouvoir de négociation d'un pays, vidant par-là le nouvel ordre de son contenu.

Bien que des replis tactiques et des ruptures *soient* nécessaires, le nouvel ordre implique au contraire l'ouverture aux autres, surtout au fur et à mesure que les relations deviennent positives. Le dialogue permet d'identifier les alliés qui existent dans tous les pays, de les mobiliser sur la base éthique, idéologique ou même de l'intérêt, de multilatéraliser les relations, de négocier des accords plus avantageux par exemple ceux qui retiennent au maximum les opérations de valeur ajoutée. L'ouverture réciproque, *si elle est positive, débou*che sur un enrichissement généralisé.

Mais, en tout état de cause, la lutte ne doit jamais être exclue du scénario. La violence ne tente pas les pauvres qui n'en ont pas les moyens. Mais si la violence, surtout institutionnelle et structurelle, est imposée... Le statut juridique n'est-il pas surtout l'expression d'un rapport des forces à un moment donné, même s'il invoque des valeurs transcendantes ? A bien des égards, un contrat n'est qu'un reflet. A la limite on ne parle pas de contrat dans la jungle. Les prix des denrées du commerce mondial ne sont que le voile d'une équation de forces où le volant de stockage et parfois la diplomatie de la canonnière interviennent tour à tour.

Si cela est vrai, n'a-t-on pas intérêt à améliorer le rapport des forces avant de négocier ?

Le POINT présentait, dans l'un de ces numéros, le leader de la C.G.T. comme le troisième personnage français, après le président de la République et le leader socialiste, et avant le premier ministre. De même, le leader de la C.F.D.T. était classé *avant le ministre de l'intérieur*. Cette position des leaders syndicalistes n'a pas été obtenue, que je sache, uniquement autour du tapis vert, ou par acte sous seing *privé passé devant notaire*. C'est grâce aux pays militants de l'OPEP, et singulièrement au plus déterminé d'entre eux, l'Algérie, que chacun parle aujourd'hui d'un *nouvel ordre comme une réforme* ou une révolution nécessaire. La lutte continuera donc tant qu'il y aura des adversaires égoïstes et aveugles du nouvel ordre inter*national*, au *Nord* ou au *Sud*.

Une autre conscience

Au total, quel est le but ? Parlons de co-responsabilité, de libération, de justice. Ces objectifs intègrent les trois dimensions de l'éthique, du rationnel et de l'intérêt. Car, à moins d'être obnubilé par le culte myope et égoïste de son propre nombril, tout homme intelligent devrait aujourd'hui plaider au moins pour l'extrapolation des thèses keynésiennes à l'échelle de la planète, en vue de développer la demande solvable en relevant le pouvoir d'achat du plus grand nombre. Il ne s'agit pas tant de créer de nouvelles autorités que de générer une nouvelle autorité : *une nouvelle conscience* gouvernée par la raison dans le but d'instaurer une nouvelle manière d'être homme. Immobiliser des stocks hallucinants d'armes de mort qui, à la fois, soustraient à l'humanité les moyens de se rendre plus humaine, et peuvent l'annihiler au moins quatre fois, n'est-ce pas doublement absurde, voire criminel ?

Il faut libérer Spartacus avant qu'il se déchaîne et ameute les damnés de la terre. Il faut mettre *hors d'état de nuire les asociaux* internationaux. Certes, la vue d'un missile balistique international dans son silo, prêt à décoller pour détruire ce qu'il y a de plus précieux, la vie et l'esprit, peut faire douter de l'homme. Mais quel remède ? La sagesse africaine répond : « Le meilleur antidote de l'homme, c'est l'homme lui-même ». On dit aussi : « Tous les hommes font partie de la tribu des morts », signifiant par là que nos différences apparentes sont des épiphénomènes qui masquent l'unicité de notre destin. Si donc notre destin est commun, et que nous sommes tous embarqués sur le même radeau spatial Terre, dans l'océan infini du cosmos, pourquoi ne pas décider ensemble de mettre un peu d'ordre sur le radeau ?

FIN

(1) En anglais « Reshaping the international order ». La « Refonte de l'ordre international » est un projet lancé à l'initiative du comité exécutif du Club de Rome.

(2) Sur ce point, il faut constater avec regret le vide béant qui existe dans le rapport Rio, si riche par ailleurs, à propos de la dimension culturelle du nouvel ordre.

* Président de l'Association des historiens africains. Membre du conseil exécutif de l'UNESCO.

TROIS JOURS POUR RÉUSSIR

(Suite de la première page.)

En fait, à leur grande surprise, les *Dix-Neuf ne constataient* aucun changement dans l'attitude des huit pays industrialisés. Ils publiaient donc, à la veille du « sommet » de Londres, une décla*ration s'étonnant de cette attitude* négative et évoquant la gravité des conséquences qui résulteraient d'un échec de la conférence.

Cet avertissement a-t-il été compris ? *Le 8 mai, dans la* déclaration publiée à l'issue de la rencontre de Londres, les sept pays industrialisés qui y participaient annonçaient qu'ils feront *« tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la réussite de la C.C.E.I. »* Aucune propositions nouvelle n'a pourtant été présentée. Si bien qu'à l'ouverture de la conférence finale de Paris, le fossé entre les Huit et les Dix-Neuf paraît rester aussi grand.

Face aux pays en développement, convaincus que leur situation est moralement intolérable et de plus en plus dangereuse, économiquement et politiquement, les pays industrialisés donnent l'impression d'être paralysés dès qu'il s'agit de passer aux actes. Par leurs difficultés économiques persistantes ; leur crainte d'attenter au système libéral de marché qui a fait leur prospérité ; leur méfiance à *l'égard* des capacités des P.V.D. ; leur répugnance à céder à ces pays une part de leur pouvoir de décision... Les Dix-Neuf, pourtant, n'ont pas perdu espoir.

Ils savent, comme le communiqué du récent « sommet » de Londres l'a rappelé, que *« l'économie mondiale ne connaîtra une croissance soutenue et acceptable que si les pays en développement participent à cette croissance »*. Ils redouteraient la disparition du cadre particulièrement favorable que leur *offrait* la conférence Nord-Sud — à l'abri des courants passionnels qui agitent trop souvent à leur gré les grandes instances internationales — et espèrent qu'il en restera au moins un organisme compétent pour la question de l'énergie. Enfin, un nombre croissant de pays occidentaux sont résolus à aller de l'avant : les Scandinaves, la majorité de la C.E.E. et, sans doute aussi, désormais, les Etats-Unis, sur lesquels les premiers exercent une constante pression, et dont le nouveau président, M. Jimmy Carter, a *fait* récemment des déclarations qui témoignent d'une véritable prise de conscience de l'ampleur du problème. Les Américains doivent, selon lui, chercher à *« inspirer, persuader et diriger »*... dans le cadre d'une politique fondée sur la reconnaissance du fait qu'aujourd'hui *« un monde pacifique ne peut exister si un tiers de sa population est riche tandis que les deux autres tiers ont faim »*.

Il semble donc que l'heure ait sonné pour les Etats-Unis de sauter le pas. Du succès de la conférence de Paris dépendra, d'ailleurs, dans une large mesure, l'image du président Carter dans le monde, laquelle sera largement fonction de son attitude sur un nouvel ordre économique et social.

Il y va aussi de la *solidité* des relations entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, élément modérateur non seulement des pays pétroliers mais aussi de l'ensemble des pays en *développement*, relations dont l'étroitesse constitue l'une des priorités de la politique américaine. On peut gager, à cet égard, qu'à Washington le *président Carter a fourni ces jours* derniers quelques assurances au prince Fahd.

Il y a donc des chances sérieuses qu'à Paris, M. Vance fasse la *percée* que les diplomates et les experts de la C.C.E.I. ne pouvaient réaliser. Les Dix-Neuf paraissent, au demeurant, prêts à se contenter de résultats limités s'ils sont significatifs d'une mise en ses qu'à Paris M. Vance fasse la question du vieux système économique international.

Ce dont ils ne sauraient se satisfaire, en revanche, c'est de nouvelles promesses *non* suivies d'effet.

Les Américains se déclarent prêts à élargir toutes les formes d'aide au développement, soit bilatéralement soit multilatéralement (au travers d'organismes tels que la Banque mondiale et le Fonds monétaire, qu'ils contrôlent dans une large mesure). Ils se déclarent même résolus — ce qui constituerait la percée recherchée — à négocier loyalement des accords de stabilisation des cours de quelques matières premières et la constitution d'un fonds commun pour financer les stocks régulateurs nécessaires. En revanche, leur secrétaire d'Etat adjoint aux affaires économiques, *M. Richard Cooper, vient de pro*clamer que, du point de vue des Etats-Unis, une heureuse conclusion de la conférence de Paris devrait signifier la fin des discus*sions* sur deux revendications de certains pays en développement : un moratoire général sur les dettes extérieures et l'indexation des prix des matières premières sur l'inflation des pays industrialisés.

A la veille de la conférence du 30 mai, une telle déclaration a produit l'effet d'une douche froide sur la plupart des représentants des P.V.D. Ultime pression avant le compromis jugé inévitable ?

JEAN SCHWOEBEL.

● *M. André Rossi, ministre du commerce extérieur*, a déclaré, le 27 mai, en clôture du séminaire des agents des chambres de commerce et d'industrie chargés du *commerce extérieur*, que la France n'avait pas seulement pour objectif d'équilibrer sa balance commerciale, mais qu'elle avait l'ambition d'arriver à un excédent.

DÉMOGRAPHIE

La politique familiale à la dérive

(Suite de la première page.)

Faut-il, à cette occasion, rappeler que dans ce pays où l'on parle si haut de politique familiale, la majorité des futurs médecins terminent leurs études la tête farcie de mathématiques, mais sans avoir jamais vu une femme enceinte ou un accouchement ?

Il est à peine besoin d'évoquer la suite. Pour les dix millions d'habitants de l'agglomération parisienne élargie, guère plus de trente mille places dans les crèches. Elle court, elle court, la banlieue... vers laquelle la politique immobilière poursuivie depuis vingt ans a refoulé les salariés modestes : et de réveiller l'enfant à 5 heures du matin, et de le confier en toute hâte à la concierge, qui elle-même s'en débarrasse sur une voisine, elle-même sur une autre... On se débrouille ; mais à quel prix pour l'équilibre de nombre d'enfants ? Et encore faut-il qu'ils ne soient pas malades, car si leur mère est tenue de rester auprès d'eux (même les crèches les refusent alors, dans la plupart des cas), c'est l'absentéisme dénoncé à cris perçants dans les milieux convenablement pourvus en nurses et autre personnel domestique... Plus prosaïquement, c'est encore, souvent, le licenciement !...

Coma dépassé

La vérité, si lucidement dénoncée par Carole Sandrel dans un petit ouvrage percutant (1), c'est qu'en dépit de tous les discours *incantatoires*, et par l'effet d'une allergie, voire d'une détestation profonde et tenace à l'endroit des enfants, tout se passe comme si l'on entendait décourager à toute force ceux et celles qui, *a priori*, souhaiteraient en avoir. D'ailleurs, comment distinguer politique de la famille et politique de la femme ? En 1974 avait été institué un secrétariat d'Etat à la condition féminine, création dont on ne cessait de se rengorger : la France donnait l'exemple au monde ébloui. Et puis brusquement, sans qu'on sache bien pourquoi, ce secrétariat a paru fâcheux et Françoise Giroud fut poliment priée de s'occuper des musées...

Tout de même, nous dira-t-on, dans cette peinture plutôt sombre, vous passez trop vite sur *l'allocation de frais de garde*, justement destinée à permettre à la mère qui travaille hors du foyer de faire garder son ou ses enfants, et, d'une *façon plus générale*, vous oubliez tout notre système de prestations familiales, pièce essentielle de notre politique familiale.

Incontestablement, l'allocation *de frais de garde* a été une grande idée du gouvernement Chaban-Delmas. Mais elle a été assortie de conditions beaucoup trop restrictives : et maintenant, au lieu justement d'assouplir ces conditions, on va la supprimer. Il faudra donc, dans peu de jours, en parler au passé !

Quant à l'ensemble de notre système de prestations familiales, parlons-en ! Chiffres globaux ? Après une chute coûteuse depuis vingt-cinq ans, les dépenses de prestations familiales ne représentaient plus que 14,7 % de l'ensemble des dépenses de sécurité sociale en 1975. D'ailleurs, les allocations familiales constituent près de 60 % de la masse de ces prestations ; et pour deux enfants, elles s'élèvent à 162,60 F par mois ! Si ce système n'est pas tout à fait moribond, le coma dépassé n'est pas loin.

A vrai dire, les spécialistes du gouvernement le reconnaissent assez volontiers. Et l'explication est toujours la même : manque d'argent.

Nos dépenses de sécurité sociale seraient-elles extravagantes ? Pas du tout. Dans l'Europe des Neuf, après avoir été au premier rang avec l'Allemagne, il y a vingt ans, nous arrivons maintenant au septième rang...

Dépenses de Sécurité sociale en pourcentage du revenu national pour 1975 (Source : budget social européen)

Danemark	34,3 %
Pays-Bas	34,3 %
Luxembourg	33,5 %
Allemagne	33,2 %
Italie	28,8 %
Belgique	28,6 %
France	27,7 %

Si, comme on nous l'assure, l'argent manque, c'est que les modes de financement de notre système de sécurité sociale sont inadaptés ; ils sont même aberrants en ce qui concerne la branche prestations familiales.

Constatations atterrantes

L'essentiel de ses ressources est, en effet, constitué par des coti*sations de 9 % sur les salaires* dans la limite du plafond (3 610 F par mois), acquittées par les entreprises mais prélevées sur le prix du travail. C'est dire que *la contribution mensuelle maximale de chacun est bloquée à 324,80 F*, le salaire serait-il cent fois supérieur..., et si, pour justifier le principe d'un plafond dans le cas de l'assurance maladie, on peut, à la rigueur, mettre en avant cette notion d'assurance, elle n'a strictement rien à faire sur le plan de la politique familiale ; or un point de cotisation sur la partie *déplafonnée des salaires rapporte* plus de 2 milliards de francs, un point sur la totalité des salaires en rapporte plus de 6... Sans doute, réplique-t-on, mais les cotisations sont actuellement payées par les entreprises dont l'équilibre financier est établi en fonction de cette charge. Ainsi, en 1958, M. Debré avait-il voulu déplafonner ces cotisations en en réduisant le taux ; mais six mois après il devait renoncer à cette mesure qui mettait en péril les entreprises distribuant surtout de hauts salaires. C'est vrai. Mais qu'est-ce qui interdit d'imposer à chacun une contribution personnelle de solidarité pour redonner un véritable souffle à notre politique *familiale* ? Rien. Sinon la crainte confuse d'entrer dans un engrenage qui aboutirait à faire toute la lumière sur la répartition de la charge socio-fiscale globale entre les Français...

Cette lumière, les experts de la Communauté économique européenne l'ont déjà faite, et leurs constatations sont atterrantes : la part des impôts sur le revenu et sur le patrimoine est dérisoire en France par rapport à ce qu'elle est chez la plupart de nos voisins. Mieux (si l'on peut dire), de 1970 à 1975, elle aurait même régressé.

Part de l'impôt sur le revenu et sur le patrimoine par rapport au total des impôts et cotisations obligatoires (source : budget européen)

	1970	1975
France	18,9	18,4
Italie	20	23,7
Allemagne fédérale	30,7	31,6
Belgique	31,8	40
Royaume-Uni	41,4	45,2
Danemark	50,9	60,9

Ces chiffres se passent de tout commentaires.

En réalité, une politique familiale digne de ce nom n'est nullement hors de portée d'une société qui se prétend ou se veut « libérale et avancée » et qui n'a *que le mot réforme* à la bouche. Protéger efficacement la future mère contre le licenciement, instituer un droit au travail à mi-temps ou aux « deux tiers-temps » pour les parents de jeunes enfants, permettre à l'un ou à l'autre de ces parents de rester auprès de leur enfant malade parce que c'est leur devoir, verser à la mère qui désire travailler une allocation de frais de garde beaucoup plus importante et, d'une façon générale, concevoir un système de prestations familiales moins dérisoire, rien de tout cela n'est « impossible » si l'on a le courage de faire appel à une véritable solidarité nationale et de mettre les Français en *face* de leurs respon*sabilités fondamentales*.

Ce que l'on propose au Parlement sous le couvert d'une réforme de notre politique familiale répond-il à ces exigences élémentaires ?

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

Prochain article :

DES RÉFORMES A CONTRE-SENS

(1) Carole Sandrel, *la Société contre l'enfant*, Stock, 1977.

EUROPE

LE PROJET DE BUDGET DE LA C.E.E. EST EN AUGMENTATION DE 22 %

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission vient d'adopter le projet de budget de la Communauté pour l'année 1978. Le montant total des engagements proposés s'élève à 12 512 millions d'unités de compte (68 milliards de francs), à comparer à un budget de 10 247 millions d'unités de compte (57,4 milliards de francs) en 1977, soit une progression de 22 %. Le Parlement européen et le conseil des ministres de la C.E.E. vont se saisir de ce projet.

Les augmentations des dépenses les plus importantes y concernent l'agriculture, le Fonds régional, le *Fonds social* et les actions industrielles. Les dépenses agricoles représentent encore 62 % du budget total ; les dépenses de soutien des marchés (section garantie du Fonds agricole) atteindront 7 795 millions d'unités de compte (42,6 milliards de francs), soit 13 % de plus qu'en 1977. Mais il faut savoir que, sur ce total, 1 560 millions d'unités de compte (8,7 milliards de francs) seront des dépenses résultant des variations des monnaies dans la Communauté et ne sont par conséquent pas à proprement parler agricoles. — Ph. L.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SÉCURITÉ DU TRAVAIL

APRÈS LE DÉCÈS D'UNE OUVRIÈRE A CLERMONT-FERRAND

Les conditions de travail à Amisol ont déjà fait douze victimes

accuse la C.G.T.

Clermont-Ferrand. — Après le décès de Mme Incarnacion Porcel, cinquante-neuf ans, ancienne ouvrière d'Amisol — usine clermontoise de traitement de l'amiante, fermée depuis le 13 décembre 1974 pour « raison économique » et symboliquement occupée par les salariés, — la C.G.T. a décidé de lancer une vaste campagne d'information.

Elle accuse le patronat de l'amiante et les pouvoirs publics d'être responsables des douze décès enregistrés, depuis la fermeture de l'entreprise, parmi le personnel de l'usine. Elle demande que les anciens salariés d'Amisol bénéficient d'examens médicaux plus systématiques et plus approfondis. Elle réclame également le reclassement des soixante personnes qui restent encore à l'heure actuelle sans travail.

Vendredi 27 mai, une chapelle ardente a été dressée place de Jaude, à Clermont-Ferrand. La veille, une délégation d'anciens ouvriers et ouvrières d'Amisol s'était rendue à la préfecture pour remettre au préfet de région un sac d'amiante. La C.G.T. a décidé d'envoyer à tous les élus de la région un sac d'amiante accompagné d'une lettre d'explication. Elle est soutenue dans son action par la Mission ouvrière de Clermont-Ferrand, qui regroupe, au Centre diocésain, tous les militants chrétiens.

Place de Jaude, un responsable régional de la C.G.T. précise : « *Les conditions de travail, à Amisol, étaient si déplorables que — fort tardivement — la chambre patronale de l'amiante les avait condamnées. Mais nous les avions dénoncées bien avant cela, tant auprès du patronat qu'auprès des pouvoirs publics. Nos revendications n'ont jamais été entendues et, aujourd'hui, il y a déjà douze morts. L'amiante les a tués, mais ceux qui, jusqu'à maintenant, ont fermé les yeux ont aussi leur part de responsabilité.* »

Du côté des pouvoirs publics, on se contente de faire remarquer que les examens médicaux des travailleurs qui ont été en contact avec l'amiante sont faits, que des indemnités supplémentaires sont allouées lorsque l'on décèle des traces de maladie professionnelle, et que le nécessaire est entrepris pour que les personnes sans travail soient reclassées dans les meilleures conditions.

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL EN AVRIL (en %)

	EN UN MOIS (avril 1977 comparé à mars 1977)	EN SIX MOIS (avril 1977 comparé à oct. 1976)	EN UN AN (avril 1977 comparé à avril 1976)
ENSEMBLE	1,3	4,4	9,5
ALIMENTATION (y compris les boissons)	1,6	6,2	12,6
Produits à base de céréales	0,6	2,1	9,9
Viandes de boucherie	0,8	3,4	9
Porc et charcuterie	0,7	— 1,1	4,4
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	1,1	6,9	9,8
Produits de la pêche	1,4	7,9	14,1
Laits, fromages	1	2,9	8,9
Œufs	— 2,2	2,9	10
Corps gras et beurre	1,3	5,1	8,8
Légumes et fruits	2,2	13,2	20,4
Autres produits alimentaires	6,7	6,5	11
Boissons alcoolisées	1,7	4,2	8,1
Boissons non alcoolisées	1	26	51,9
PRODUITS MANUFACTURES dont :	1,1	3,7	7,1
1) Habillement et textiles	1,2	3,3	7,2
Vêtements de dessus	1	3	6,4
Autres vêtem. et accessoires	1,2	3,5	7,6
Articles chaussants	1,8	4	8,8
Autres articles textiles	1,2	3	6,5
2) Autres prod. manufacturés	1	3,8	7
Meubles et tapis	1,3	3,1	6,8
Appareils ménagers électriques et à gaz	1	1,7	5,1
Autres articles d'équipement du ménage	1,2	2,5	7,5
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	1,1	0,3	3,5
Articles de toilette et de soins	0,6	1,6	—
Véhicules	0,3	2,2	7,3
Papeter., librairie, journaux	0,7	3,7	6,2
Photo, optique, électro-acoustique	0,4	0,3	1,6
Autres articles de loisir	1	2,9	6,8
Combustibles, énergie	2	10	13,7
Tabacs et produits manufacturés divers	0,9	1,9	8,7
SERVICES	1	4	10,1
Services relatifs au logement	1,8	5,4	10,5
dont : loyers	2,3	5,1	9,4
Soins personnels, soins de l'habillement	0,9	2,2	9,8
Services de santé	— 0,2	3,2	9,6
Transports publics	1,4	2,6	7,3
Services d'utilisation de véhicules privés	1,2	1,8	7,8
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	1,2	4,6	11,6
Autres services	1	3,2	9,8

COMMERCE INTERNATIONAL

Le GATT se saisit d'une plainte japonaise contre les États-Unis

De notre correspondante

Genève. — Le Conseil du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) vient de charger un groupe spécial de travail d'établir un rapport à la suite d'une plainte japonaise contre une décision américaine sur le matériel électronique nippon. Ce groupe de travail, présidé par un expert néo-zélandais, doit se réunir les 2 et 3 juin et probablement le 20 juin, afin de faire connaître aussi rapidement que possible ses conclusions, son rapport étant attendu pour la fin du mois.

Le tribunal des douanes des Etats-Unis avait, le 12 avril dernier, à la suite d'une plainte de la société Zenith, demandé l'application de droits compensateurs sur les produits électroniques japonais, estimant que ces produits bénéficiaient dans leur pays d'origine d'un remboursement des taxes indirectes (*le Monde* du 14 avril). Les Japonais, qui ont exporté l'an dernier aux Etats-Unis du matériel électronique pour plus de 1 milliard de dollars, jugent que cette décision viole le règlement du GATT. Selon le paragraphe 4 de l'article VI « *aucun produit du territoire d'une partie contractante importé sur le territoire d'une autre partie contractante ne sera soumis à des droits anti-dumping ou à des droits compensateurs du fait qu'il est exonéré des droits ou taxes qui frappent le produit similaire lorsqu'il est destiné a être consommé dans le pays d'origine ou dans le pays d'exportation où du fait que ces droits ou taxes sont remboursés* ». Au surplus, la société Zénith bénéficie pour ses exportations de l'exonération des taxes en vigueur dans les cinq Etats où elle est installée. Elle bénéficie également, comme plus de neuf mille autres firmes américaines, des avantages fiscaux du statut privilégié du DISC (*le Monde* du 12 novembre 1976).

Au cours de la réunion du conseil du GATT, le représentant américain, M. Robert Brugart, a souligné que la décision du tribunal des douanes n'était pas conforme à la politique de son administration, qui se considère liée par le règlement du GATT. Le gouvernement américain fera d'ailleurs appel de cette décision auprès d'une instance supérieure qui pourrait être la Cour suprême. En outre, les droits compensateurs sur les produits japonais ne sont pas encore réellement imposés. L'administration américaine aurait pris la décision de suspendre l'évaluation en douane et le matériel japonais serait déposé, pour le moment, dans des entrepôts hors douane.

La C.E.E. a tenu à se solidariser avec les Japonais et à exprimer sa « *vive inquiétude* » à l'égard de la décision du 12 avril. Elle « *n'ignore pas que l'administration Carter est parfaitement consciente de la gravité et des vastes implications pour le commerce international de la décision rendue par le tribunal américain des douanes dans l'affaire Zenith, dans la mesure même où cette décision pose comme principe que le remboursement des taxes indirectes constitue une subvention et est donc passible de l'application des droits compensateurs* ». Les Communautés « *attendent du gouvernement américain qu'il assure le respect de ses engagements dans ce domaine. Si cette mesure n'était pas rapportée dans les meilleurs délais, elle risquerait de s'étendre rapidement à d'autres produits, menaçant ainsi de proche en proche l'ensemble des échanges internationaux, car les partenaires des Etats-Unis ne sauraient demeurer passifs devant un tel développement* ».

ISABELLE VICHNIAC.

Les eurodevises

UNE LETTRE DE M. RUEFF

M. Jacques Rueff nous écrit :

Le Monde du 26 mai a publié, sous le titre : « M. Rueff et les Eurodevises », une lettre de M. Marc Lasserre qui me fait grief d'imputer au marché des eurodevises une responsabilité dans l'inflation. (*Le Monde* du 10 mai.)

Je n'aurais pas manqué de discuter le point de vue de votre correspondant s'il n'apparaissait avec évidence qu'il ignore entièrement le principe formulé il y a de nombreuses années par Hartley Withers : « Loans make deposits », c'est-à-dire : « Les prêts font les dépôts ».

Je ne peux donc répondre à votre correspondant qu'en le priant de réfléchir à ce rudiment de toute théorie de la création monétaire.

A L'ÉTRANGER

Les banques américaines relèvent leurs taux d'intérêt

(Suite de la première page.)

Rien ne justifie, a dit en substance ce dernier, cette décision : les liquidités sont abondantes, a-t-il fait remarquer, alors que demande de prêts reste modérée et que les besoins de financement du Trésor continuent à être inférieurs à ceux des prévisions. Comme pour accompagner ses propos d'une vague menace, M. Lance a rappelé que, le mois précédent, l'administration avait forcé l'industrie sidérurgique à renoncer, au moins partiellement, à certaines hausses de prix qu'elle envisageait.

C'est le renchérissement du loyer de l'argent à court terme, et par conséquent des conditions auxquelles elles se financent sur le marché monétaire, qui a amené les banques à relever d'un demi-point en l'espace de quinze jours leur taux de base. Le taux directeur en la matière est celui des « fonds fédéraux » (federal funds) que se prêtent entre elles les banques pour de très courtes échéances (quarante-huit heures). Le taux de cet argent au jour le jour était vendredi situé entre 5 3/8° et 5 7/26°, soit presque un point au-dessus de ce qu'il était il y a quelques semaines.

A la suite de l'augmentation soudaine de la masse monétaire constatée au début du mois d'avril, le président du Système de réserve fédéral, M. Arthur Burns, dont l'influence est restée au moins aussi grande depuis l'arrivée au pouvoir de M. Carter, a commencé à renchérir le taux d'intérêt. Tout indique que M. Burns pour sa part considère comme parfaitement conforme à sa politique la décision des banques de tirer les conséquences des nouvelles conditions régnant sur le marche. C'est donc à lui, en bonne logique, que M. Lance aurait dû s'en prendre.

Une nouvelle phase ?

On retrouve dans les points de vue contradictoires, défendus d'une part par le Système de réserve fédéral (Institut d'émission jouissant, au contraire de ce qui se passe en France, d'une réelle indépendance) et, d'autre part, par l'administration, un débat que l'on connaît bien en France. Celui qui oppose M. Raymond Barre, partisan comme M. Burns d'une politique d'argent cher pour lutter contre l'inflation, à ceux qui ne se préoccupent que des répercussions immédiates d'une telle politique sur le compte d'exploitation des entreprises. Mais la controverse est sans doute brouillée par des considérations étrangères au raisonnement économique (selon lequel il est bien évident que l'abaissement du loyer de l'argent ne peut être qu'une conséquence du succès remporté dans le combat contre l'inflation). L'administration Carter, en butte aux critiques de plus en plus ouvertes de la gauche du parti démocrate (ceux que là-bas on appelle les « libéraux ») pour sa politique budgétaire jugée trop conservatrice, désire sans doute montrer qu'elle ne nourrit aucune tendresse particulière envers les banques pour qui le renchérissement du taux de l'intérêt n'est pas affaire de haute politique, mais d'abord et avant tout affaire de gros sous.

La reprise économique plus ou moins sensible depuis le printemp 1975 ne s'est pas encore accompagnée, comme prévu, d'un renversement de la tendance baissière de taux d'intérêt. A part quelques brève périodes de remontée, les taux court terme n'ont pratiquement pa cessé de fléchir aux Etats-Unis depuis leur sommet, atteint e août 1974. La volonté des entreprise de réduire la part de leur endettement à court terme et les incertitudes persistantes de la conjoncur sont certainement pour beaucou dans cet état de choses. Sommes-nous au début d'une nouvelle phas caractérisée par une tendance haussière du loyer de l'argent ? C'es la question qui se pose.

Si la réponse était positive, ell ne manquerait pas d'avoir d'impo tantes répercussions internationales L'écart entre, d'une part, le taux d l'eurodollar (déterminé par l'évolution du marché monétaire améri cain) et, d'autre part, le taux d marché monétaire français, a pu êtr réduit sensiblement sans que la sta bilité du franc vis-à-vis du dolla en pâtisse. Il est actuellement d l'ordre de 3 à 3,5 points (l taux de l'argent au jour le jour Paris étant à 9 %). C'est encore u écart important, puisque traditionnellement il est de l'ordre de 2 % seulement. Mais on peut se deman der si, la fragilité du franc étant c qu'elle est, on n'approche pas de limites du supportable.

Il est difficile de savoir si les au torités monétaires américaines on voulu aussi réagir à l'accroissemen du déficit de la balance commercial des Etats-Unis, qui a atteint, au moi d'avril, le montant considérable d 2,62 milliards de dollars (voir ci-des sous). L'administration, pour sa par estime que les Etats-Unis peuven parfaitement soutenir plusieurs an nées de déficit de leur balance de paiements courants. Selon le secré taire au Trésor, M. Michael Blum menthal, ils contribuent, ce faisant à améliorer la situation économiqu et financière du reste du monde.

PAUL FABRA.

LE DÉFICIT COMMERCIAL AMÉRICAIN POURRAIT DÉPASSER 20 MILLIARDS DE DOLLARS

Washington. — Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a de nouveau été important en avril : 2,62 milliards de dollars contre 2,39 milliards en mars. Les importations se sont élevées à 12,59 milliards (+ 1,1 %) et les exportations à 9,97 milliard (— 1 %).

Durant les quatre premiers mois de l'année, le déséquilibre a été de 8,5 milliards de dollars, alor qu'il s'était situé à 5,9 milliards durant l'ensemble de l'année 197(et à 6,3 milliards en 1972 (année record à cet égard). En 1977, le déficit commercial américain pourrait, selon les responsables de Washington, dépasser 20 milliards de dollars, ce qui est considéré aux Etats-Unis comme une contribution à la reprise mondiale.

A Tokyo, devant la Conférence monétaire internationale, le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, a indiqué notamment que « *la position des comptes courants des Etats-Unis s'était renversée, passant d'un excédent de 11 milliards de dollars en 1975, année de récession, à un déficit cette année de peut-être 10 à 12 milliards de dollars. Nous acceptons ce renversement, nous pouvons le supporter bien que nous ne nous attendions pas à ce que ce déficit se poursuive indéfiniment à ce niveau. Ce qu'il faut maintenant, c'est un renversement de la position de pays à excédents, tels que l'Allemagne, le Japon, la Suisse et les Pays-Bas* ».

● *L'indice des principaux indicateurs économiques américains* a progressé de 0,5 % en avril. Cet indice, qui est supposé anticiper l'évolution future de l'économie américaine a été révisé en hausse, pour le mois de mars, s'élevant à 1,9 % au lieu de 1,4 %, soit l'augmentation la plus forte depuis juillet 1975. — (*A.F.P.*)

FAITS ET CHIFFRES

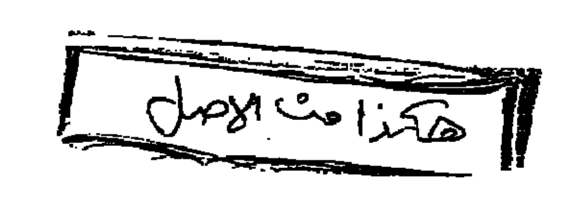
Affaires

● *Manufrance : des dettes de 300 millions de francs.* — Les dettes à court terme de Manufrance s'élevaient, au 31 décembre 1976, à 300 millions de francs. Ce chiffre, établi par le Comité de défense des créanciers de Manufrance, se décompose en 140 millions de francs de créances pour les fournisseurs, 90 millions de dettes bancaires et 70 millions de « dettes privilégiées » (fiscales ou sociales). Le Comité de défense affirme que ces chiffres excluent les dettes à moyen ou long terme.

● *La Compagnie générale de constructions téléphoniques (C.G.C.T.), filiale du groupe I.T.T.*, pourrait acquérir la quasi totalité des actions de la société Claude. Actuellement, le capital est détenu par la C.G.C.T. (56 %) et les Fabriques réunies de lampes électriques — filiale commune aux groupes Philips et Thomson (35 %). Les difficultés financières d eClaude et la mésentente entre ses actionnaires avaient conduit la C.G.C.T. à chercher un acquéreur. General Electric, un moment intéressé, ayant finalement renoncé, I.T.T. a décidé de conserver Claude. Une remise en ordre de la firme passait cependant par une « simplification » de la répartition du capital. I.T.T. et Philips sont parvenus à un accord qui n'attend plus que l'approbation du groupe Thomson. Lorsque l'accord sera définitif, le groupe I.T.T. offrira aux autres petits actionnaires de la société Claude (9 % du capital) la possibilité de vendre leurs actions aux mêmes conditions que celles qu'il offre aux groupes Thomson et Philips.

Étranger

● *Vers une réglementation du secret bancaire en Suisse.* — La Banque nationale suisse et l'Association nationale des banquiers ont conclu un accord réglementant le secret bancaire, a indiqué M. Léo Schuermann, directeur général de la Banque nationale. Les détails de cet accord seront rendus publics le jeudi 2 juin, au cours d'une conférence de presse.



LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Une livre plus discutée
Un dollar virtuellement affaibli

Bien que le calme ait régné de nouveau sur les marchés des changes, notamment à l'approche du long week-end de la Pentecôte, chômé presque partout, quelques remous ont affecté la LIVRE STERLING, pendant que le DOLLAR, voué théoriquement à l'affaiblissement, était soutenu par la hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique. Quant au FRANC FRANÇAIS, il a « encaissé » sans broncher l'annonce d'une forte hausse des prix en avril.

Le marché de la LIVRE STERLING a donc été quelque peu agité ces jours derniers. Les vendeurs ont fait leur réapparition, *ce qui a contraint* la Banque d'Angleterre à soutenir sa monnaie en vendant, dit-on, près de 500 millions de dollars. Il est vrai qu'il y a encore peu de temps elle était obligée d'en acheter des quantités impressionnantes pour empêcher la livre de dépasser le niveau de 1,72 dollar, jugé satisfaisant. Comme l'écrivait le *TIMES* du jeudi 26 mai, *l'opinion du marché* sur la *LIVRE* STERLING a changé et, pour la première *fois* depuis plusieurs mois, une certaine défiance s'est manifestée. L'annonce d'une hausse des prix de 2,6 % en avril laisse penser que le rythme de l'inflation pourrait avoisiner 18 % en Grande-Bretagne pour l'année 1977, à comparer avec les 4 % ou 5 % de l'Allemagne fédérale et les 6 % ou 7 % des Etats-Unis. Aussi le *TIMES* n'écarte pas une baisse de la monnaie anglaise, qui reviendrait du niveau actuel (1,7170 dollar) à 1,70 dollar cet été et 1,65 dollar à la fin de l'année.

Ajoutons que la chute des taux d'intérêt britanniques, ramenés de 14 % en début d'année à 8 % *actuellement* afin de freiner l'afflux des capitaux et de doper l'économie, est apparue trop rapide à beaucoup, l'écart avec les taux américains se réduisant à deux ou trois points, ce qui est jugé bien maigre. Il est donc possible que la Banque d'Angleterre corrige le tir en relevant quelque peu la barre, ce qui faciliterait sa tâche mais ne garantirait tout de même pas le succès.

L'annonce d'un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis en avril (2,6 milliards de dollars), qui laisse prévoir un déficit global dépassant 20 milliards *de dollars en 1977, a contribué à* déprimer intrinsèquement le DOLLAR : ce dernier bénéficie, néanmoins, du soutien fourni par la hausse des taux outre-Atlantique (voir en rubrique « Marché monétaire »). Un tel déséquilibre n'effraie pas M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor. S'exprimant à Tokyo devant une assemblée de banquiers internationaux, il a affirmé que les pays économiquement *forts* devaient « consentir des sacrifices » et accepter que leurs excédents de balances des comptes courants se transforment en déficit. Pour lui, les Etats-Unis ont déjà donné l'exemple... à leur corps défendant, sans doute. Aussi invite-t-il derechef l'Allemagne fédérale et le Japon à « ne pas résister aux pressions des marchés des changes » et à laisser leurs monnaies respectives s'orienter à la hausse si la loi de l'offre et de la demande en décidait ainsi. Comme cela est bien dit !

Malgré l'annonce d'un excédent de la balance commerciale allemande moins élevé que prévu, le DEUTSCHEMARK a été très ferme, de même que le FRANC SUISSE, qui se raffermit nettement après *son fléchissement* des dernières semaines.

Quant au FRANC FRANÇAIS, sa tenue est restée relativement satisfaisante. Bien que notre monnaie tende à épouser les variations du DOLLAR, elle n'a *guère fléchi par rapport aux monnaies fortes*, et n'a pratiquement pas réagi à l'annonce d'une hausse des prix de 1,3 % en avril. Est-ce que les opérateurs s'y attendaient, ou bien parce qu'ils font crédit à M. Barre ? Dans l'immédiat, cette reprise de l'inflation ne les a guère troublés.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a cédé du terrain, revenant de 147 dollars à moins de 145 dollars, ce qui surprend nombre d'observateurs au moment où l'érosion monétaire se manifeste à nouveau dans de nombreux pays.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,7174	8,4994	4,3020	4,0422	61,8950	4,2238	1.521,10
	—	1,7178	8,5091	4,3340	4,0540	62,0125	4,2171	1.521,97
New-York .	1,7174	—	20,2061	39,9201	42,4862	2,7746	40,6669	0,1129
	1,7178	—	20,1877	39,6353	42,3728	2,7700	40,7231	0,1128
Paris	8,4994	4,9490	—	197,56	210,26	13,7319	201,26	5,5876
	8,5091	4,9535	—	196,33	209,89	13,7216	201,77	5,5908
Zurich ...	4,3020	2,5050	50,6162	—	106,4281	6,9506	101,8706	2,8282
	4,3340	2,5230	50,9336	—	106,9067	6,9889	102,7698	2,8476
Francfort .	4,0422	2,3537	47,5591	93,9600	—	6,5307	95,7177	2,6574
	4,0540	2,3600	47,6430	93,5394	—	6,5373	96,1303	2,6636
Bruxelles .	61,8950	36,0400	7,2822	14,3872	15,3128	—	14,6563	4,0690
	62,0125	36,1000	7,2877	14,3083	15,2966	—	14,7046	4,0744
Amsterdam	4,2230	2,4590	49,6868	98,1636	104,4738	6,8229	—	2,7763
	4,2171	2,4550	49,5689	97,3047	104,0254	6,8085	—	2,7768
Milan	1521,10	885,70	178,96	353,57	376,30	24,5754	360,18	—
	1521,97	886,00	178,86	351,16	375,42	24,5429	360,89	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	42 100	18 570 380
Michelin	10 750	10 894 470
C.N.E. 3 %	4 525	8 050 680
Air Liquide	14 500	4 577 972

N.B. : quatre *séances* seulement ont été comptabilisées par la chambre syndicale. Les chiffres de la séance du 24 mai n'ont pas été communiqués.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 26/5	COURS 27/5
Or fin (kilo en barre)	23875 ..	23400 ..
— (kilo en lingot).	23990	23460 ..
Pièce française (20 fr.).	250 20	248 10
Pièce française (10 fr.).	206	218 ..
Pièce suisse (20 fr.)...	220 10	218 ..
Union latine (20 fr.)...	208 ..	203 ..
● Pièce tunisienne (20 fr.)	159 50	168
Souverain..	228 70	223 30
● Souverain Elizabeth II	253	255 .
● Demi-souverain	225 50	216 ..
Pièce de 20 dollars	1104	1030 ..
— 10 dollars ...	590 ..	561 ..
— 5 dollars ..	338 ..	330 ..
— 50 pesos ...	886 50	945 ..
● — 20 marks	279 .	275 ..
— 10 florins	220 80	218
● — 5 roubles	103 90	102 75

Bourse de Paris

FLAMBÉE D'ESPOIR

SEMAINE DU 23 AU 27 MAI 1977

L'ESPOIR, cette denrée qui se faisait si rare sous les verrières du palais Brongniart, a fait une brutale réapparition cette semaine à la Bourse de Paris. Dans *une atmosphère étrangement* sereine, au moment où la France était secouée par une grève nationale d'envergure, les valeurs françaises ont enregistré une vive et constante progression. Le tiers des cent quatre-vingts titres cotés à terme a progressé de 5 à *20 % et, d'un vendredi à l'autre*, les différents indices ont monté de plus de 5 %. Cela faisait dix-huit mois que les boursiers n'avaient assisté à une telle envolée ! Certes, à plusieurs reprises, de brusques sursauts *s'étaient-ils produits, lors de la nomination de M. Barre, du* report de la taxation des plus-values, ou, plus récemment, au moment de la publication du chiffrage communiste du programme commun. Mais, *chaque* fois, l'espoir ainsi suscité, était retombé aussi vite qu'il était né.

Que s'est-il donc passé cette semaine, pour qu'à la veille d'un long week-end de trois jours, et après une reprise aussi rapide, les boursiers restent optimistes ? Dès lundi, le ton était donné. Traditionnellement, la première séance d'un nouveau terme offrant aux opérateurs à découvert, la possibilité de profiter d'un mois de crédit, est positive. *Mais ce lundi-là fut plus que positif.* Le gros des ventes ayant été effectué, quelques opérateurs français s'engageaient timidement tandis que, de l'étranger, des ordres d'achats — parfois non négligeables — venaient encore renforcer l'impression qu'un retournement de tendance allait se produire. Près de 3 % de hausse à la veille d'une grève de grande ampleur : telle fut la performance de cette séance. Réunissant quelques fondés de pouvoir et des collaborateurs non grévistes, les agents de change parvinrent le lendemain, à coter les cent quatre-vingts valeurs du terme. Au moment même où plusieurs centaines de milliers de grévistes défilaient dans toute la France, les cours progressaient encore ! Non seulement la Bourse n'avait pas baissé le jour même de la paralysie — ce qui s'est déjà produit dans le passé, — mais elle n'avait même pas fléchi *la veille. Une légère pause se produisit néanmoins* lors des deux séances suivantes. Assumant calmement la consolidation de ses gains précédents, le marché se laissa à peine distraire par des rumeurs non fondées, d'une baisse du taux de l'escompte. Comme si elle s'était tracée une ligne de conduite dont elle ne démordrait pas, la Bourse s'offrit même le rare privilège de monter encore en fin de semaine, faisant fi de l'annonce d'une très forte hausse des prix (1,3 %) en avril.

L'on peut certes toujours écrire que l'origine évidente du mouvement enregistré cette semaine, trouve son fondement essentiel dans la forte chute subie par les valeurs françaises depuis des mois. Mais la communauté financière avait des raisons supplémentaires de reprendre courage. L'emprunt national de 8 milliards de francs, dont on estimait qu'il allait « saigner » le marché, a été très rapidement souscrit, sans porter vraiment préjudice aux valeurs mobilières. Et puis — surtout ! — le climat politique français paraît, aux yeux des boursiers, « s'améliorer » sensiblement. Le dernier sondage publié par « France-Soir » ne faisait-il pas état d'une légère remontée de la popularité de MM. Giscard d'Estaing et Barre ? Au détour des groupes, l'on *entendait souvent énoncer l'analyse suivante : « Il reste* neuf mois avant les élections. La majorité semble vouloir se ressouder tandis que l'opposition laisse apparaître ses divisions. Rien n'est joué ! »

Il ne nous appartient pas d'émettre un jugement sur l'exactitude de cette analyse.

On peut en revanche s'interroger sur la poursuite d'un redressement des cours qui reste fonction d'une situation politique encore bien mouvante...

PATRICE CLAUDE.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

REPLI DU CUIVRE ET DU CAFÉ — HAUSSE DU CACAO

METAUX. — *Nouvelle baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis décembre 1976. Les stocks britanniques de métal se sont accrus de 1 550 tonnes pour atteindre 614 875 tonnes.*

Le repli s'est poursuivi sur les cours du plomb à Londres, entretenu par le règlement de plusieurs conflits du travail et le fléchissement, peut-être momentané, de la consommation.

DENREES. — *La tendance s'est à nouveau brutalement renversée sur le marché du café. La hausse de 10 % enregistrée précédemment a été reperdue en presque totalité. La Colombie envisagerait, selon certaines rumeurs, de réduire les taxes perçues à l'exportation. Autre facteur défavorable, des signes de fléchissement de la demande commencent à se manifester en raison de la flambée des prix survenue depuis plus d'un an. La consommation a diminué durant le premier trimestre de 15 % aux Etats-Unis. En Allemagne et dans les pays nordiques, les consommateurs commencent également à boire moins de café.*

La progression s'est poursuivie sur les cours du cacao, mais à un rythme plus modéré. La pénurie de disponibilités à court terme, provoquée par des difficultés d'écoulement de la récolte entreposée dans les ports d'embarquement africains, constitue toujours le principal facteur haussier.

Effritement des cours du sucre sur les places commerciales. Le marché a été déprimé par l'achat effectué par un raffineur japonais de sucre brut à bas prix, et par l'échec relatif de la conférence de Genève consacrée à l'élaboration d'un accord international de stabilisation des prix. La fixation de prix-plancher et plafond et le problème du financement du stock régulateur semblent à l'origine de cet échec.

CEREALES. — *Fluctuations peu importantes des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte mondiale 1976-1977 est évaluée par le Conseil international du blé entre 390 et 410 millions de tonnes, légèrement inférieure au niveau record de la précédente campagne de 417 millions de tonnes.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 27 mai 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 774 (798,50), à trois mois 793,50 (818,50) ; étain comptant 5 715 (5 727), à trois mois 5 805 (5 790) ; plomb 362 (378) ; zinc 332 (338).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 61,60 (63,70) ; aluminium (lingots) inch. (51) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 64,50 (67,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (163-168).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 457 (1 458).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juillet 69,70 (73,55), oct. 67,90 (70,50) ; laine suint.

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juillet 228 (225) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (414).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine juin 23,50 (23,40).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (550).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 50,50-51,50 (50-50,50).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 194,25-194,50 (194,75-195,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao juillet 195 (187,50) ; septembre 183 (180,25) ; sucre disp. 8,50 (8,85) ; juillet 8,91 (9,22) ; café juillet 285 (301,23) ; septembre 281,25 (301,75).

— Londres (en livres par tonne) : sucre août 128,20 (132,90) ; octobre 131 (135,50) ; café juillet 3 275 (3 650) ; septembre 3 220 (3 626) ; cacao juillet 2 789 (2 721) ; septembre 2 490 (2 467).

— Paris (en francs par quintal) : cacao septembre 2 225 (3 149) ; décembre 1 850 (1 843) ; café juillet 2 780 (3 150) ; septembre 2 775 (3 119) ; sucre (en francs par tonne) août 1 130 (1 220) ; octobre 1 158 (1 225).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juillet 247 1/2 249) ; septembre 254 1/2 (257) ; maïs juillet 245 (242 1/4) ; septembre 247 1/4 (246 3/4).

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	27 mai	Diff.		27 mai	Diff.
Vallourec	119,90	+ 19,9	La Hénin	241	+ 10,5
Nouv. Galeries .	52,50	+ 19,3	Dumez	398	+ 10,5
Sommer	357	+ 18,8	L.M.T.	918	+ 10,5
Pétroles B.P. ...	52	+ 17,4	Press. de la Cité	199	+ 10,4
Esso	52	+ 16,8	Babcock-Fives .	77,10	+ 10,1
Arjomari	100	+ 16,3	Penhoët	178,20	+ 10
T.R.T.	407,90	+ 15,9	Sacilor	22	+ 10
Paris-France ...	61,70	+ 14,3	Comp. bancaire.	245	+ 9,9
S.C.R.E.G.	96,50	+ 13,4	Sagem	348	+ 9,8
Creusot-Loire ..	75,80	+ 12,3	Tél. Ericsson ..	185	+ 9,5
Gén. de fonderie	118,80	+ 12,1	P.U.K.	70,60	+ 9,4
P.L.M.	45	+ 11,9	Génér. des eaux	361	+ 9,4
Martell	255	+ 11,8	C.F.P.	103,80	+ 9,3
Carrefour	1160	+ 11,4	Auxil. d'entrepr.	215	+ 9,1
C.S.F.	118,50	+ 10,7	Aquitaine	279	+ 8,8
Moët-Hennessy .	327	+ 10,8	Poliet	125,20	+ 8,8

MARCHÉ MONÉTAIRE

EN ATTENDANT LA BAISSE

Le loyer de l'argent à court terme sur le marché monétaire de Paris s'est maintenu cette semaine aux alentours immédiats de 9 %, avec, toutefois, un léger glissement à 8 15/16 % à la veille du week-end. A plus longue échéance, les opérateurs tablent sur une nouvelle détente. C'est ainsi qu'ils comptent bien que la Banque de France adopte un taux inférieur à 9 % pour son adjudication du mardi 31 mai. C'est peut-être *beaucoup demander, d'autant plus* que la vive hausse des prix enregistrée en avril n'incite guère les autorités monétaires à baisser leur garde. Certes, la tenue du franc reste satisfaisante, et rien n'empêcherait de donner un nouveau cran à la détente. Mais la poursuite significative de cette détente est plutôt attendue pour le second semestre, en liaison avec le ralentissement de l'inflation qui est prévu dans les schémas officiels. En attendant, l'échéance de fin de mois a été aisément assurée sans le concours des autorités monétaires, grâce aux dépenses du Trésor. Ce dernier va se retrouver riche à partir du 2 juin, date à laquelle les banques lui verseront la moitié du montant de l'emprunt national, soit 4 milliards de francs. *La souscription* de cet emprunt, ouverte le lundi 23 mai au matin, avec une « rallonge » de 2 milliards de francs, *comme nous* l'avions laissé prévoir, a été close dans l'après-midi, ce qui est une figure de style : le gouvernement savait fort bien, à la veille du week-end, que le succès était largement assuré. Le contraire eût été bien étonnant, avec les avantages que constituent les 1 000 F d'abattement fiscal supplémentaire sur le coupon et surtout la garantie de change. De mauvais esprits ont même osé avancer que ce succès était dû *davantage à la défiance envers le* franc qu'à la confiance dans le crédit de l'Etat...

Relevons qu'à l'occasion de cette fin de mois, la « prime de désencadrement » qu'acceptent de payer les établissements bancaires trop à l'étroit dans leurs limi*tes de crédits, et qui achètent* ainsi de la place aux confrères qui en disposent, a atteint 4 1/4 %. En clair, cela veut dire que l'encadrement du crédit « mord » sérieusement. Une première tension était apparue à la fin de janvier dernier (*le Monde* du 3 février 1977), puis elle avait laissé place à une relative détente de quatre mois. Cette fois-ci, le phénomène est plus significatif : il indique que les banques auront du mal à contenir la distribution du crédit dans les normes qui leur sont assignées et qui correspondent à une progression de 12,5 % de la masse monétaire en 1977. A Strasbourg, devant cinq mille congressistes venus assister à leur assemblée annuelle, M. Jean Witz, directeur général de la puissante *fédération* du Crédit mutuel d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté, a réclamé un assouplissement de l'encadrement du crédit pour permettre de répondre plus facilement aux demandes sur le marché intérieur, alors que les marchés extérieurs sont privilégiés. *Selon toute vraisemblance,* M. Raymond Barre, qui prononça un grand discours devant cette assemblée, et fit l'éloge du crédit mutuel, ne se montrera guère plus tendre que ce fameux grès des Vosges qui donne aux monuments alsaciens cette si belle patine et cette si grande longévité...

Aux Etats-Unis, comme on pouvait s'y attendre, le taux de base des banques (prime rate) a été relevé à *nouveau*, passant de 6,5 % à 6,75 %. Ce relèvement a été vivement critiqué par M. Bertram Lance, directeur du budget, qui remarque, à juste titre, que la demande de crédits est toujours languissante. Cela n'empêche pas certains banquiers de pronostiquer un taux de 7,25 % ou de 7,50 % à la fin de l'année. Tout dépendra de la Réserve fédérale et de son président, M. Arthur Burns : pour l'instant, le FED s'est borné à relever de 4,5 % à 5,5 % le niveau de ses interventions.

FRANÇOIS RENARD.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au plus bas de l'année

Les cours ont subi une lourde chute cette semaine à Wall Street, ramenant l'indice Dow Jones au-dessous du seuil des 900 (— 31,63), soit le plus bas niveau de l'année.

A l'origine de ce recul : l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, qui restent les deux « démons » du marché.

L'annonce d'une hausse de 0,8 % des prix en avril (contre 0,6 % en mars) jetait un froid dès la fin de la semaine dernière. Par la suite, de nombreuses informations venaient confirmer que la Réserve fédérale était sur le point de resserrer sa politique monétaire, et les banques relevèrent de 0,25 % leur taux de base (« prime rate »), qui atteint désormais 6 3/4 %).

Du coup, beaucoup d'opérateurs pariaient sur la poursuite du mouvement de baisse des cours après le long week-end du « Memorial Day ».

D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones des industrielles est *tombé de 930,46 à 898,83*, celui des services publics de 111,74 à 110,17 et celui des transports de 245,03 à 238,02.

L'activité de la semaine a porté sur 93,41 millions de titres contre 111,5 millions.

	Cours 20 mai	Cours 27 mai
Alcoa	58 7/8	56
A.T.T.	64 7/8	63
Boeing	52 3/8	50 1/2
Chase Man. Bank .	31 7/8	31 3/8
Du P. de Nemours	126 3/4	119
Eastman Kodak ..	60 5/8	55 7/8
Exxon	52 1/8	51 1/8
Ford	55 1/2	54 1/8
General Electric	55	54 1/2
General Foods	32	32 1/2
General Motors ..	67 1/8	65 5/8
Goodyear	20 1/2	19 3/8
I.B.M.	249 7/8	245 1/4
I.T.T.	34 7/8	33 7/8
Kennecott	28 3/8	26 1/8
Mobil Oil	65 3/4	63 7/8
Pfizer	26 1/2	25 1/8
Schlumberger	65 5/8	61 1/2
Texaco	26 7/8	26 1/4
U.A.L. Inc.	22 3/4	21 7/8
Union Carbide ...	51 7/8	50 3/8
U.S. Steel	43	42
Westinghouse	20 1/4	19 3/4
Xerox Corp.	44 1/8	45 1/8

LONDRES

Plus hésitant

La nouvelle accélération de l'inflation, le brusque accès de faiblesse de la livre sterling et une moindre confiance manifestée par les industriels dans la reprise économique ont d'abord provoqué une baisse *notable des cours*.

Puis, la perspective de la conclusion avec les syndicats d'un nouveau « contrat social », limitant notamment les hausses de salaires, permit au Stock Exchange de se reprendre.

A la veille du week-end, l'optimisme se tempérait nettement devant l'éventualité d'une reprise de la hausse des taux d'intérêt.

Indices « Financial Times » du 27 mai : industrielles, 452,8 contre 461,3 ; fonds d'Etat, 68,83 contre 70,58 ; mines d'or, 110,5 contre 106,3

	Cours 20 mai	Cours 27 mai
Bowater	210	192
Brit Petroleum ...	940	920
Charter	128	128
Courtaulds	126	128
De Beers	252	260
Free St. Geduld (1).	11	11 1/8
Gt Univ. Stores ..	232	232
Imp. Chemical ...	395	393
Shell	533	536
Vickers	189	177
War Loan	30 3/8	29 1/8

(*) En dollar, net de prime sur le dollar-investissement.

FRANCFORT

Sans vie

Pour la troisième semaine consécutive, la tendance est restée assez stable à la Bourse de Francfort, où l'activité demeure faible.

L'indice de la Commerzbank s'est établi à 771,7 le 27 mai, contre 773,2 une semaine plus tôt.

	Cours 20 mai	Cours 27 mai
A.E.G.	102,80	102,10
B.A.S.F.	170	168
Bayer	147,40	145,10
Commerzbank	188,50	189,70
Hoechst	149,70	149,70
Mannesmann	164,80	161,50
Siemens	264,30	261,50
Volkswagen	188	186,60

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	23 mai	24 mai*	25 mai	26 mai	27 mai
Terme....	48 918 801	—	52 758 175	48 480 020	41 035 502
Comptant R et obl.	74 133 672	—	93 887 165	77 222 820	93 615 347
Actions ..	39 071 531	—	39 054 026	37 845 904	36 096 194
Total	162 124 004	—	185 699 366	163 548 744	170 747 043
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Val. franç.	82,6	84	83,5	83,4	84,8
Etrang. ..	100,4	99,7	100,5	100,2	100,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance.	84,6	86,1	85,9	88,1	87,3
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	53,2	—	54,2	54,1	54,7

(*) Seules les cotations à terme ont été opérées ce jour de grève. Environ 30 millions de francs de titres ont été échangés. Seul l'INSEE a calculé ses indices.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Un attentat à l'explosif* a détruit aux trois quarts l'une des deux ailes de la résidence, sur la rive ouest du golfe de Saint-Florent, près de Bastia (Corse), de M. Maurice Rheims, membre de l'Académie française, commissaire-priseur *et écrivain, dans la* nuit du 26 au 27 mai. L'attentat, commis à l'aide de quatre charges explosives, est intervenu alors que la maison était inoccupée. Quatre jours auparavant, M. Maurice Rheims s'y trouvait en compagnie de M. Pierre Salinger, journaliste, afin de préparer un *festival de musique qui doit avoir* lieu cet été, du 28 au 31 juillet, à Saint-Florent.

● *Un promoteur condamné à un an de prison.* — Ancien promoteur à Sézanne (Marne), M. Georges Fenaux, cinquante-six ans, a été condamné, jeudi 26 mai, à un an de prison et 10 000 francs d'amende pour une escroquerie immobilière portant sur la somme de 4 millions de francs. M. Fenaux, qui a comparu le 11 mai dernier devant le tribunal correctionnel de Châlons-sur-Marne, avait entrepris en 1967 à Sézanne une première opération immobilière d'un montant d'environ 6 millions de francs. Ne disposant que d'un capital de 75 000 francs, M. Fenaux comptait sur l'aide d'organismes prêteurs pour financer l'opération. Quand il commença à manquer de liquidités pour faire face aux dépenses, le promoteur décida de lancer une seconde opération immobilière afin d'obtenir de nouveaux prêts immédiatement utilisés à couvrir les « trous » de la première opération. Puis, de la même façon, il créa un peu plus tard une troisième opération, jonglant ainsi avec les comptes des sociétés constituées, l'argent des *acquéreurs de logement, les prêts* et les hypothèques.

Le numéro du « Monde » daté 28 mai 1977 a été tiré à 556 453 exemplaires.

A B C D F G H

LES PRISES D'OTAGES AUX PAYS-BAS

« Nous voulons rentrer chez nous et y vivre libres »

déclarent les jeunes nationalistes moluquois

Assen (province de Drenthe). — *Aucun fait nouveau ne s'était produit ce samedi matin 28 mai dans l'affaire de la double prise d'otages aux Pays-Bas. A Smilde, le commando nationaliste sud-moluquois détient encore cinq enseignants après la libération, vendredi, des cent cinq jeunes élèves de l'école. A Glimmen, les extrémistes continuent de retenir prisonniers les quelques cinquante passagers du train qu'ils ont investi.*

Les militants du mouvement nationaliste sud-moluquois ont tenu une conférence de presse vendredi après-midi à Assen. Ils ont précisé que leur organisation se situait désormais « dans une perspective socialiste ». *Ils ont rejeté par avance toute la responsabilité d'une issue fatale sur le gouvernement de M. Den Uyl,* « qui se refuse à toute négociation véritable » *avec les commandos. Ceux-ci, selon les jeunes Sud-Moluquois,* « ne sont pas composés de gangsters, mais simplement d'hommes qui veulent rentrer chez eux et y vivre libres. » *Le porte-parole du mouvement a conclu :* « Que chacun rentre chez soi libre, Moluquois et otages ; voilà ce que nous demandons, voilà ce que nous espérons. »

On continue de s'interroger sur les conditions dans lesquelles les enfants ont été libérés. Le caractère opportun, pour ne pas dire providentiel, de l'épidémie qui a indisposé au moins cinquante écoliers suscite bien des interrogations. M. Van Agt, ministre de la justice, a démenti catégoriquement que les autorités aient mélangé à la nourriture fournie à l'école une substance susceptible de provoquer ces troubles (nos dernières éditions datées du 28 mai). *Une autre hypothèse est parfois avancée : certains se demandent si le gouvernement néerlandais n'a pas voulu donner aux extrémistes moluquois l'occasion de libérer les enfants sans perdre la face... En tout cas, contrairement aux craintes qu'on avait pu éprouver au début de la matinée de vendredi, le mal mystérieux dont souffraient les écoliers semble s'être rapidement dissipé.*

Deux communautés indifférentes l'une à l'autre

De notre envoyé spécial

La communauté moluquoise a manifesté dans sa majorité, en plusieurs circonstances, une discrète réprobation à l'égard du coup de force des deux commandos, mais elle s'est surtout efforcée de ne pas modifier son comportement quotidien. Les éléments les plus jeunes en général les plus ardents à défendre la cause nationaliste, ont vaqué à leurs occupations comme si de rien n'était, ou presque, et se sont gardés de toute attitude provocante.

Situation paradoxale : c'est sans doute à l'absence de dialogue véritable entre les deux communautés que l'ordre public doit de ne pas avoir été troublé. Depuis longtemps, en effet, Néerlandais d'origine et Sud-Moluquois ont pris l'habitude de vivre côte à côte, sans haine à coup sûr, sans mépris, au moins chez le plus grand nombre, mais aussi sans chaleur, sans échanges véritables, sans s'intéresser vraiment les uns aux autres, à de rares exceptions près. Chacun monologue, dit sur le compte de l'autre des choses qui ne sont pas nécessairement méchantes ou fausses, mais qui restent sans écho et qui coupent plus de ponts qu'elles n'en jettent.

La communauté moluquoise aux Pays-Bas — quelque trente-cinq mille personnes — est regroupée en grande partie dans la région de Groningue. On compte plus de cinq cents Moluquois à Smilde sur trois mille habitants. En dehors de quelques cas particuliers, ce sont des Indonésiens qui ont combattu sous l'uniforme néerlandais et qui n'ont jamais voulu rallier le régime de la nouvelle République indonésienne. Les parents se sont installés aux Pays-Bas dans des conditions *matérielles le plus souvent* acceptables, après l'échec de la création d'un « Etat libre des Moluques du Sud », en 1950. Les enfants sont nés en Hollande, y ont grandi et n'ont jamais connu d'autre réalité quotidienne, si ce n'est par des récits familiaux. Dès leur plus jeune âge, ils ont été en classe avec des petits Européens. Ils devraient, en toute logique, être mieux intégrés que leurs parents à la société néerlandaise. Or ils le sont manifestement beaucoup moins.

C'est de la montée de cette colère adolescente et de cette nostalgie pour l'idée d'un pays plutôt que pour son souvenir que sont nés les commandos de décembre 1975 et de mai 1977. Leur revendication de fond reste l'in*dépendance des Moluques du Sud*, que le gouvernement de La Haye ne veut ni ne peut naturellement exiger de Djakarta.

En attendant, les jeunes nationalistes moluquois — ils le disent encore volontiers cette fois-ci comme ils le reconnaissaient voici un an et demi — veulent faire parler d'eux. Quel que soit le jugement qu'ils portent sur l'action des deux commandos, ils ne manquent jamais d'expliquer aux journalistes qui les questionnent que, sans ces coups d'éclat, la presse ignorerait leur cause et jusqu'à leur existence. Plusieurs d'entre eux, ne cachent pas leur sympathie pour d'autres mouvements nationalistes, basques et irlandais en particulier, même s'ils sont plus discrets sur les liens qu'ils peuvent entretenir avec eux.

L'intégration rejetée

La population d'origine européenne n'a jamais manifesté à l'égard des collectivités moluquoises d'animosité, de mépris ou de crainte. Le mot de « racisme » est d'ailleurs à peu près absent des griefs que les jeunes Moluquois formulent à l'encontre de leurs concitoyens européens. Mais les Néerlandais de souche ont imposé aux Moluquois, par la force des choses, leurs habitudes, leurs jugements, leur culture. Les parents moluquois s'y sont pliés d'autant mieux que les premières années de leur immigration, ils éprouvaient à l'égard des Pays-Bas une confiance totale et que leur ascension sociale passait par leur intégration à leur nouvel environnement.

Se sont-ils « rattrapés », par une sorte de phénomène de compensation, en élevant leurs enfants dans le souvenir et le culte de l'Eldorado indonésien, voire dans l'espoir d'une « reconquête » — *alimentée de temps à* autre par les soubresauts du régime de Djakarta ? Nombreux sont ceux qui l'estiment aujourd'hui et rejettent sur les vieux Moluquois une partie de la responsabilité des événements de 1975 et de 1977. Un cafetier de Beilen, qui s'est beaucoup intéressé aux relations entre les deux communautés et a tenté de mettre sur pied une petite association mixte, explique, par exemple : « *Il est trop facile, dans cette affaire, d'opposer la sagesse des anciens à l'ardeur incontrôlée des jeunes. Les vieux ont aujourd'hui la jeunesse qu'ils ont méritée, et d'ailleurs « fabriquée ». C'est vrai pour les Moluquois comme pour tout le monde. Quand deux communautés semblent ne plus s'entendre, chacun devrait commencer par s'interroger sur ses propres torts.* »

L'ensemble de la population européenne, toutefois, ne comprend guère les raisons d'une révolte dont la forme, de toute façon, lui fait horreur. « *Les Moluquois ont absolument les mêmes salaires et les mêmes avantages que nous. C'est bien normal*, estime un jeune officier de carrière, *mais cela devrait les empêcher de jouer les victimes. Je ne dis pas qu'ils soient privilégiés ; je ne veux pas faire d'extrémisme à l'envers. Mais, honnêtement, vous avez vu leurs maisons, leurs voitures ?* »

Un étudiant sud-moluquois répond d'un ton où perce l'impatience : « *Oui, justement, ils sont en Hollande ; ils ont des maisons de Hollandais et roulent dans des voitures hollandaises, et, s'ils parlent leur vraie langue, personne ne les comprend.* »

Les incidents qui ont eu lieu à l'occasion du relogement des Moluquois qui habitaient depuis fort longtemps la cité d'urgence de Gelderland, non loin du lieu actuel de la prise d'otages, témoignent de cette incompréhension. La dispersion des membres de cette mini-communauté locale, très mal installée mais habituée à vivre ensemble, a créé des difficultés...

A cette situation qu'a changé la double prise d'otages ? Apparemment, peu de chose. La police locale, qui connaît bien les éventuels « points chauds », a été chargée d'assurer une très discrète protection de la minorité moluquoise, pour faire face à toute éventualité. Il ne semble pas, au sixième jour de l'opération, que cette précaution ait été indispensable. Mais nul ne prendrait ici le risque de la juger superflue si, comme en 1975, le coup de main des commandos devait faire des victimes.

La libération des écoliers de Smilde n'a pas été saluée de déclarations triomphalistes ou méprisantes à l'égard des commandos. D'abord, parce que la prudence reste de mise ; ensuite, parce que chacun comprend que le sort des otages, si préoccupant soit-il, ne constitue pas tout le problème. Un nouveau sentiment se fait jour, c'est celui que rien *ne sera vraiment réglé, et que* tout peut encore recommencer « après ».

Un étudiant moluquois montre gravement le document rose qui lui tient lieu de passeport et qui établit sa qualité de « *résident étranger* » aux Pays-Bas, c'est le statut qu'il a demandé, ainsi que presque tous ses amis. « *Ce n'est pas que ce pays soit laid ou déplaisant, mais ce n'est pas le nôtre* », conclut-il, chaleureusement approuvé à la ronde dans ce petit café de Groningue où, curieusement, la clientèle européenne alterne avec celle des habitués moluquois en fonction du plat du jour. « *Nous rêvons d'un « ailleurs », comme tout le monde, mais notre ailleurs, ce n'est pas un club de vacances, cela s'appelle Ambolne, Buru, Tanimbar, et c'est chez nous.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

En Indonésie

DES PARACHUTISTES INTERVIENNENT CONTRE UNE RÉBELLION EN IRIAN-JAYA

Des parachutistes indonésiens ont été largués récemment au-dessus d'un massif montagneux du centre de l'Irian-Jaya, la partie occidentale de la Papouasie Nouvelle-Guinée, pour y mater une rébellion tribale, indique l'agence Reuter dans une dépêche datée de Djakarta.

Des heurts entre les forces de l'ordre et la tribu dani, le mois dernier, auraient causé la mort d'au moins six policiers et d'une vingtaine de Danis. Ceux-ci se seraient alors soulevés, brûlant des postes de police, attaquant des unités de l'armée et bloquant les aérodromes pour empêcher l'envoi de renforts. Le gouvernement du président Suharto, précise Reuter, s'efforce de déterminer si cette rébellion est liée au « Mouvement *de libération de la Papouasie* ».

Le régime de Djakarta dénie toute importance au mouvement indépendantiste armé en Irian-Jaya, expliquant les troubles par des rivalités entre tribus. Un gouvernement révolutionnaire provisoire de la Papouasie-Occidentale a été constitué dans la clandestinité. Il possède deux missions d'information à l'étranger, l'une à Dakar et l'autre, depuis le 1er mai, à Stockholm. Selon ce mouvement, l'armée indonésienne maintient en permanence de quinze mille à vingt mille soldats en Irian-Jaya pour tenter d'écraser la guérilla, *forte, selon les dirigeants,* de dix mille hommes, et de reprendre le contrôle du massif montagneux central, situé au sud-ouest de la capitale, Jayapura. *C'est dans cette zone* de jungle que se trouve la vallée de Baliem, où ont été signalés les derniers troubles. La lutte armée a commencé en 1965, deux ans après le départ des Hollandais de leur ancienne colonie et leur remplacement par les troupes de Djakarta. Les adversaires du régime indonésien ont, pendant longtemps, pu trouver refuge en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la partie orientale de l'île, qui est indépendante, mais, sans doute, à *la suite de pressions de Djakarta,* le régime de Port-Moresby est désormais sévère à leur égard.

MOINS DE CHALUTIERS ESPAGNOLS DANS LE GOLFE DE GASCOGNE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Le gouvernement français a donné, jeudi 28 mai, le feu vert aux autorités maritimes pour expulser des eaux du golfe de Gascogne, sous juridiction communautaire, les chalutiers espagnols y pêchant sans autorisation. Cette décision reflète la mauvaise humeur de Paris devant le refus de l'Espagne de respecter la réglementation édictée par les Neuf.

Depuis le 1er janvier 1977, la zone de 200 milles au large des côtes dépend de la juridiction de la C.E.E. Les Neuf, soucieux de préserver leurs ressources en poisson, ont décidé d'imposer une réduction des prises. Dans cet esprit, le conseil des ministres de la C.E.E., en attendant la conclusion d'un nouvel accord à long terme avec l'Espagne — lequel est en cours de négociation, — a adopté, début avril, un régime intérimaire applicable du 1er avril au 30 juin. En vertu de ce régime, seuls les chalutiers espagnols munis d'une licence délivrée par les autorités de la C.E.E. seraient autorisés à pêcher, durant ces trois mois, dans les eaux communautaires. Le nombre des bateaux autorisés à pêcher simultanément a été plafonné à cent vingt-quatre, dont quatre-vingt-douze dans le golfe de Gascogne.

Les Espagnols ont invoqué la situation « explosive » existant au Pays basque pour demander aux Français de se montrer compréhensifs, du moins jusqu'au 15 juin, date des élections législatives. Mais Paris ne s'est pas laissé fléchir.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le gouvernement britannique procédera à une large consultation avant de construire un nouveau surrégénérateur

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique n'est pas encore prêt à engager le pays dans une « économie du plutonium ». Certes, les écologistes sont très loin de remporter une victoire totale, mais ils obtiennent tout au moins dans l'immédiat une satisfaction substantielle, après l'annonce, vendredi 27 mai, aux Communes de la décision gouvernementale d'organiser une enquête publique avant que puisse être arrêté le principe de la construction d'un réacteur surrégénérateur de taille commerciale (C.F.R., Commercial Fast Reactor).

M. Peter Shore, *ministre de* l'environnement, est parvenu à cette conclusion après avoir étudié le rapport établi l'an dernier par la commission royale d'enquête sur la pollution industrielle, présidée par le physicien nucléaire Sir Brian Flowers.

A l'encontre de la plupart des enquêtes publiques, celle qui sera consacrée au surrégénérateur comportera un caractère très large. Il ne s'agira pas seulement de déterminer les répercussions immédiates que la construction d'un tel réacteur pourrait avoir en tel ou tel point du territoire. C'est le principe même de la politique à suivre dans le domaine de l'énergie qui va être remis en cause. Selon M. Shore, il s'agit là en effet de problèmes d'un « *caractère exceptionnel* » ayant des implications « *loin dans l'avenir* ». Le ministre a précisé que durant le cours de cette année le gouvernement publiera un Livre vert sur la politique énergétique afin de stimuler l'indispensable débat au sein du public.

Depuis bien des mois, l'Autorité de l'énergie atomique pressait le gouvernement d'entreprendre la construction d'une première centrale surrégénératrice de 1 300 MW près de la station expérimentale de 250 MW déjà installée à Dounreay, dans le nord de l'Ecosse. Toute décision dans ce domaine est maintenant ajournée pour une durée indéterminée.

Le rapport Flowers n'avait certes pas condamné de façon absolue le recours à une politique énergétique fondée sur le plutonium. Il avait cependant formulé de très sérieuses réserves touchant la sécurité de cette méthode, ses conséquences sur l'environnement, les risques de prolifération nucléaire, et même les possibilités de terrorisme politique. Sa conclusion essentielle était que le gouvernement ne devrait pas s'avancer plus loin sur cette voie avant une très large discussion.

Il est probable que si les autorités londoniennes se sont senties en mesure d'adopter les conseils de prudence donnés par Sir Brian Flowers et ses collègues, elles le doivent au fait que, grâce au pétrole de la mer du Nord notamment, le problème des sources futures d'énergie se pose de façon un peu moins aiguë en Grande-Bretagne que dans la plupart des autres pays industrialisés. — J. W.

L'ARABIE SAOUDITE CONTRIBUERAIT POUR 2,9 MILLIARDS DE DOLLARS A LA NOUVELLE FACILITÉ DE CRÉDIT DU F.M.I.

Washington. — Le gouvernement saoudien aurait, selon le *Washington Post*, accepté d'apporter une contribution de l'ordre de 2,9 milliards de dollars au Fonds d'aide aux pays déficitaires que le Fonds monétaire international s'efforce de mettre sur pied. Le journal cite des sources informées dans un article paru jeudi sur la visite officielle à Washington du prince Fahd, chef du gouvernement saoudien. Le Fonds monétaire international s'est abstenu de tout commentaire sur cette information.

Dans les milieux compétents, on rappelle que le montant total de ce fonds spécial, appelé « facilité Witteveen », du nom du directeur général du F.M.I., devrait se situer, au moins dans une première étape, aux alentours de 10 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

POMMES DE TERRE GRATUITES

Un scandale s'étale à la « une » de l'Humanité *ce samedi : des tonnes de pommes de terre déversées pêle-mêle avec des détritus à la décharge publique de Tournon, dans l'Ardèche. Et notre confrère d'insister :* « Le gâchis est permanent dans ce système. Un jour ce sont les fruits, un autre les pommes de terre... »

Heureusement, grâce à l'intervention des élus communistes locaux, les stocks restants seront distribués gratuitement. Avis aux amateurs, donc : il y a dans les entrepôts frigorifiques de la société Delassu Frères quelques tonnes de tubercules américains entreposés depuis le début de l'hiver et qui n'ont pas trouvé d'acheteurs. Il suffit d'aller les prendre.

Félicitons les élus locaux pour cette bonne action. Regrettons cependant que l'Humanité *n'agrémente pas la photographie du scandale — intitulée* « Des U.S.A. à la décharge » — *d'informations complémentaires. Comment diable ne pas se demander pourquoi une société a importé autant de pommes de terre d'Amérique du Nord à l'automne ? Ne craignait-on pas alors une pénurie après la sécheresse de l'été? Comme il n'y a pas eu pénurie, l'importateur qui a payé et stocké ces pommes de terre, mais n'a pas réussi à les vendre, les donne ou les jette. Un beau système...*

A. G.

Après la publication du rapport Fox

LE GOUVERNEMENT AUSTRALIEN VA PROBABLEMENT AUTORISER L'EXPORTATION D'URANIUM

L'Australie, qui possède, avec les Etats-Unis et le Canada, les plus importantes réserves d'uranium naturel du monde occidental, avec des ressources estimées à plus de 800 000 tonnes, va probablement, après quelques années d'hésitation, ouvrir ses portes à l'exportation.

Après l'annonce faite mardi 24 mai par le premier ministre, M. Malcolm Fraser, des conditions qui seraient *mises à ces exportations* (« le Monde » du 26 mai), le rapport final de la Ranger Uranium Environmental Enquiry — connu comme le rapport Fox du nom du président de la commission qui l'a rédigé — se déclare favorable à la mise en exploitation de certains gisements d'uranium. Rendues publiques le 25 mai, ses conclusions, attendues par les pouvoirs publics, qui avaient suspendu depuis 1972 la signature de tout nouveau contrat d'exportation, devraient permettre au gouvernement de donner un « feu vert » espéré par de nombreux pays.

Le rapport Fox insiste sur les précautions à prendre en matière de protection de l'environnement, ainsi que pour respecter les droits et les traditions des populations aborigènes qui habitent dans les régions riches en minerai. Il demande que soit établie une autorité de l'uranium et que le gouvernement puisse garder à tout moment le contrôle des opérations.

***Selon les auteurs du rapport,* il est préférable que l'ouverture des gisements se fasse de manière progressive. Evoquant les risques d'instabilité du marché, ils estiment que l'entrée de l'Australie dans le commerce de l'uranium ne pourra pas se faire avant le début des années 80.**

Retardé par un incident

LE LANCEMENT DU SATELLITE EUROPÉEN O.T.S. AURA LIEU LE 8 SEPTEMBRE

Après l'incident survenu, la semaine dernière, à une fusée Delta de la NASA, à Cap-Canaveral (*le Monde* daté 22-23 mai), le satellite européen de télécommunications O.T.S. (Orbital Test Satellite), dont le lancement était prévu pour le 16 juin, sera mis sur orbite le 8 septembre. En conséquence, le lancement du satellite météorologique Météosat est reporté du 15 septembre au 3 novembre.

« *Ces retards*, estime l'ESA, *sont extrêmement regrettables, car, grâce aux efforts de l'Agence et des consortiums industriels européens responsables du développement des deux satellites, les calendriers de réalisation d'O.T.S. et de Météosat avaient été absolument respectés.* »



